

# **Histoire de la Revolution francaise, IV**

Adolphe Thiers

## Table of Contents

<b><u>Histoire de la Revolution francaise, IV</u></b> .....	<b>1</b>
<u>Adolphe Thiers</u> .....	1
<u>CHAPITRE VII</u> .....	1
<u>CHAPITRE VIII</u> .....	13
<u>CHAPITRE IX</u> .....	27
<u>CHAPITRE X</u> .....	52
<u>CHAPITRE XI</u> .....	76
<u>CHAPITRE XII</u> .....	95

# Histoire de la Revolution francaise, IV

Adolphe Thiers

This page copyright © 2004 Blackmask Online.

<http://www.blackmask.com>

- CHAPITRE VII.
- CHAPITRE VIII.
- CHAPITRE IX.
- CHAPITRE X.
- CHAPITRE XI
- CHAPITRE XII.

Produced by Carlo Traverso, Tonya Allen, Renald Levesque and Distributed Proofreaders. This file was produced from images generously made available by the Biblioth que nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>.

HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

PAR M.A. THIERS

DE L'ACADEMIE FRANCAISE

TOME QUATRIEME

CONVENTION NATIONALE.

## CHAPITRE VII.

SUITE DE NOS REVERS MILITAIRES; DEFAITE DE NERWINDE.—PREMIERES NEGOCIATIONS DE DUMOURIEZ AVEC L'ENNEMI.—SES PROJETS DE CONTRE-EVOLUTION; IL TRAITE AVEC L'ENNEMI.—EVACUATION DE LA BELGIQUE.—PREMIERS TROUBLES DE L'OUEST; MOUVEMENTS INSURRECTIONNELS DANS LA VENDEE.—DECRETS REVOLUTIONNAIRES.—DESARMEMENT DES *suspects*.—ENTRETIEN DE DUMOURIEZ AVEC DES EMISSAIRES DES JACOBINS.—IL FAIT ARRETER ET LIVRE AUX AUTRICHIENS LES COMMISSAIRES DE LA CONVENTION.—DECRET CONTRE LES BOURBONS.—MISE EN ARRESTATION DU DUC D'ORLEANS ET DE SA FAMILLE. —DUMOURIEZ, ABANDONNE DE SON ARMEE APRES SA TRAHISON, SE REFUGIE DANS LE CAMP DES IMPERIAUX; OPINION SUR CE GENERAL.—CHANGEMENTS DANS LES COMMANDEMENTS DES ARMEES DU NORD ET DU RHIN.—BOUCHOTTE EST NOMME MINISTRE DE LA GUERRE A LA PLACE DE BEURNONVILLE DESTITUE.

On a vu, dans le precedent chapitre, dans quel etat d'exasperation se trouvaient les partis de l'interieur, et les mesures extraordinaires que le gouvernement revolutionnaire avait prises pour resister a la coalition etrangere et aux factions du dedans. C'est au milieu de ces circonstances, de plus en plus imminentes, que Dumouriez, revenu de Hollande, rejoignit son armee a Louvain. Nous l'avons vu deployant son autorite contre les commissaires du pouvoir executif, et repoussant de toutes ses forces le jacobinisme qui tachait de s'introduire

## Histoire de la Revolution francaise, IV

en Belgique. A toutes ces demarches il en ajouta une plus hardie encore, et qui devait le conduire a la meme fin que Lafayette. Il ecrivit, le 12 mars, une lettre a la convention, dans laquelle, revenant sur la desorganisation des armees operee par Pache et les jacobins, sur le decret du 15 decembre, sur les vexations exercees contre les Belges, il imputait tous les maux presens a l'esprit desorganisateur qui se repandait de Paris sur la France, et de la France dans les pays affranchis par nos armees. Cette lettre, pleine d'expressions audacieuses, et surtout de remontrances, qu'il n'appartenait pas a un general de faire, arriva au comite de surete generale, au moment meme ou de si nombreuses accusations s'elevaient contre Dumouriez, et ou l'on faisait de continuel efforts pour lui conserver la faveur populaire, et l'attacher lui-meme a la republique. Cette lettre fut tenue secreta, et sur-le-champ on lui envoya Danton pour l'engager a la retracter.

Dumouriez rallia son armee en avant de Louvain, ramena ses colonnes dispersees, jeta un corps vers sa droite pour garder la Campine, et pour lier ses operations avec les derrieres de l'armee hasardee en Hollande. Aussitot apres, il se decida a reprendre l'offensive pour rendre la confiance a ses soldats. Le prince de Cobourg, apres s'etre empare du cours de la Meuse depuis Liege jusqu'a Maestrich, et s'etre porte au-delà jusqu'a Saint-Tron, avait fait occuper Tirlemont par un corps avance. Dumouriez fit reprendre cette ville; et, voyant que l'ennemi n'avait pas songe a garder la position importante de Goidsenhoven, laquelle domine tout le terrain entre les deux Gettes, il y dirigea quelques bataillons, qui s'y etablirent sans difficulte. Le lendemain, 16 mars, l'ennemi voulut recouvrer cette position perdue, et l'attaqua avec une grande vigueur. Dumouriez, qui s'y attendait, la fit soutenir, et s'attacha a ranimer ses troupes par ce combat. Les Imperiaux repousses, apres avoir perdu sept a huit cents hommes, repasserent la petite Gette et allerent se poster entre les villages de Neerlanden, Landen, Nerwinden, Overwinden et Racour. Les Francais, encourages par cet avantage, se placerent de leur cote en avant de Tirlemont et dans plusieurs villages situes a la gauche de la petite Gette, devenue la ligne de separation des deux armees.

Dumouriez resolut des lors de donner une grande bataille, et cette pensee etait aussi sage que hardie. La guerre methodique ne convenait pas a ses troupes peu disciplinees encore. Il fallait redonner de l'eclat a nos armes, rassurer la convention, s'attacher les Belges, ramener l'ennemi au-delà de la Meuse, le fixer la pour un temps, ensuite voler de nouveau en Hollande, penetrer dans une capitale de la coalition, et y porter la revolution. A ces projets Dumouriez ajoutait encore, dit-il, le retablissement de la constitution de 1791, et le renversement des demagogues, avec le secours des Hollandais et de son armee. Mais cette addition etait une folie, ici comme au moment ou il etait sur le Moerdik: ce qu'il y avait de sage, de possible et de vrai dans son plan, c'etait de recouvrer son influence, de retablir nos armes, et d'etre rendu a ses projets militaires par une bataille gagnee. L'ardeur renaissante de son armee, sa position militaire, tout lui donnait une esperance fondee de succes; d'ailleurs il fallait beaucoup hasarder dans sa situation, et il ne devait pas hesiter.

Notre armee s'etendait sur un front de deux lieues, et bordait la petite Gette, de Neer-Heylisse a Leaw. Dumouriez resolut d'operer un mouvement de conversion, qui ramenerait l'ennemi entre Leaw et Saint-Tron. Sa gauche etant appuyee a Leaw comme sur un pivot, sa droite devait tourner par Neer-Heylisse, Racour et Landen, et obliger les Autrichiens a reculer devant elle jusqu'a Saint-Tron. Pour cela il fallait traverser la petite Gette, franchir ses rives escarpees, prendre Leaw, Orsmael, Neerwinden, Overwinden et Racour. Ces trois derniers villages, faisant face a notre droite, qui devait les parcourir dans son mouvement de conversion, formaient le principal point d'attaque. Dumouriez, divisant sa droite en trois colonnes aux ordres de Valence, leur enjoignit de passer la Gette au pont de Neer-Heylisse: l'une devait deborder l'ennemi, l'autre prendre vivement la tombe elevee de Middelwinden, foudroyer de cette hauteur le village d'Overwinden et s'en emparer, la troisieme attaquer le village de Neerwinden par sa droite. Le centre, confie au duc de Chartres, et compose de deux colonnes, avait ordre de passer au pont d'Esemael, de traverser Laer, et d'attaquer de front Neerwinden, deja menace sur son premier flanc par la troisieme colonne. Enfin, la gauche, aux ordres de Miranda, devait se diviser en deux et trois colonnes, occuper Leaw et Orsmael, et s'y maintenir, tandis que le centre et la droite, marchant en avant apres la victoire, opereraient le mouvement de conversion, qui etait le but de la bataille.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Ces dispositions furent arretees le 17 mars au soir. Le lendemain 18, des neuf heures du matin, toute l'armee s'ebraula avec ordre et ardeur. La Gette fut traversee sur tous les points. Miranda fit occuper Leaw par Champmorin, il s'empara lui-meme d'Orsmael, et engagea une canonnade avec l'ennemi, qui s'etait retire sur les hauteurs de Halle, et s'y etait fortement retranche. Le but se trouvait atteint sur ce point. Au centre et a droite, le mouvement s'opera a la meme heure, les deux parties de l'armee traverserent Elissem, Esemael, Neer-Heylissem, et, malgre un feu meurtrier, franchirent avec beaucoup de courage les hauteurs escarpees qui bordaient la Gette. La colonne de l'extreme droite traversa Racour, deborda dans la plaine, et au lieu de s'y etendre, comme elle en avait l'ordre, commit la faute de se replier sur Overwinden pour chercher l'ennemi. La seconde colonne de la droite, apres avoir ete retardee dans sa marche, se lanca avec une impetuosite heroique sur la tombe elevee de Middelwinden, et en chassa les imperiaux; mais au lieu de s'y etablir fortement, elle ne fit que la traverser, et s'empara d'Overwinden. La troisieme colonne entra dans Neerwinden, et commit une autre faute par l'effet d'un malentendu, celle de s'etendre trop tot hors du village, et de s'exposer par la a etre expulsee par un retour des Imperiaux. L'armee francaise touchait cependant a son but; mais le prince de Cobourg ayant d'abord commis la faute de ne pas attaquer nos troupes a l'instant ou elles traversaient la Gette, et gravissaient ses bords escarpes, la reparait en donnant un ordre general de reprendre les positions abandonnees. Des forces superieures etaient portees sur notre gauche contre Miranda. Clerfayt, profitant de ce que la premiere colonne n'avait pas persiste a le deborder, de ce que la seconde ne s'etait pas etablie sur la tombe de Middelwinden, de ce que la troisieme et les deux composant le centre s'etaient accumulees confusement dans Neerwinden, traversait la plaine de Landen, reprenait Racour, la tombe de Middelwinden, Overwinden et Neerwinden. Dans ce moment, les Francais etaient dans une position desastreuse. Chasses de tous les points qu'ils avaient occupes, rejetes sur le penchant des hauteurs, debordes par leur droite, foudroyes sur leur front par une artillerie superieure, menaces par deux corps de cavalerie, et ayant une riviere a dos, ils pouvaient etre detruits, et l'auraient ete certainement si l'ennemi, au lieu de porter la plus grande partie de ses forces sur leur gauche, eut pousse plus vivement leur centre et leur droite. Dumouriez, accourant alors sur ce point menace, rallie ses colonnes, fait reprendre la tombe de Middelwinden, et marche lui-meme sur Neerwinden, deja pris deux fois par les Francais, et repris deux fois aussi par les Imperiaux. Dumouriez y rentre pour la troisieme fois, apres un horrible carnage. Ce malheureux village etait encombre d'hommes et de chevaux, et dans la confusion de l'attaque, nos troupes s'y etaient accumulees et debandees. Dumouriez, sentant le danger, abandonne ce champ embarrasse de debris humains, et recompose ses colonnes a quelque distance du village. La, il s'entoure d'artillerie, et se dispose a se maintenir sur ce champ de bataille. Dans ce moment, deux colonnes de cavalerie fondent sur lui; l'une de Neerwinden, l'autre d'Overwinden. Valence previent la premiere a la tete de la cavalerie francaise, la charge impetueusement, la repousse, et, couvert de glorieuses blessures, est oblige de ceder son commandement au duc de Chartres. Le general Thouvenot recoit la seconde avec calme, la laisse s'engager au sein de notre infanterie, dont il fait ouvrir les rangs, puis il ordonne tout a coup une double decharge de mitraille et de mousqueterie, qui, faite a bout portant, accable la cavalerie imperiale et la detruit presque entierement. Dumouriez reste ainsi maitre du champ de bataille, et s'y etablit pour achever le lendemain son mouvement de conversion.

La journee avait ete sanglante; mais le plus difficile semblait execute. La gauche, etablie des le matin a Leaw et Orsmael, devait n'avoir plus rien a faire, et le feu ayant cesse a deux heures apres midi, Dumouriez croyait qu'elle avait conserve son terrain. Il se regardait comme victorieux, puisqu'il occupait tout le champ de bataille. Cependant la nuit approchait, la droite et le centre allumaient leurs feux, et aucun officier n'etait venu apprendre a Dumouriez, de la part de Miranda, ce qui se passait sur son flanc gauche. Alors il conçoit des doutes, et bientot des inquietudes. Il part a cheval avec deux officiers et deux domestiques, et trouve le village de Laer abandonne par Dampierre, qui commandait sous le duc de Chartres l'une des deux colonnes du centre. Dumouriez apprend la que la gauche, entierement debandee, avait repasse la Gette, et avait fui jusqu'a Tirlemont; et que Dampierre, se voyant alors decouvert, s'etait reporte en arriere, au poste qu'il occupait le matin avant la bataille. Il part aussitot ventre a terre, accompagne de ses deux domestiques et de ses deux officiers, manque d'etre pris par les hulans autrichiens, arrive vers minuit a Tirlemont, et trouve Miranda qui s'etait replie a deux lieues du champ de bataille, et que Valence, transporte la par suite de ses blessures, engageait vainement a se reporter en avant. Miranda, entre a Orsmael des le matin, avait ete attaque au

## Histoire de la Revolution francaise, IV

moment ou les Imperiaux reprenaient toutes leurs positions. La plus grande partie des forces de l'ennemi avait porte sur son aile, qui formee en partie des volontaires nationaux, s'etait debandee et avait fui jusqu'a Tirlemont. Miranda, entraine, n'avait eu ni le temps ni la force de rallier ses soldats, quoique Miacsinsky fut venu a son secours avec un corps de troupes fraiches; il ne songea meme pas a en faire prevenir le general en chef. Quant a Champmorin, place a Leaw avec la derniere colonne, il s'y etait maintenu jusqu'au soir, et n'avait songe a rentrer a Bingen, son point de depart, que vers la fin de la journee.

L'armee francaise se trouva ainsi detachee, partie en arriere de la Gette, partie en avant; et si l'ennemi, moins intimide par une action aussi opiniatre, eut voulu pousser ses avantages, il pouvait couper notre ligne, aneantir notre droite campee a Neerwinden, et mettre en fuite la gauche deja repliee. Dumouriez, sans s'epouvanter, se decide froidement a la retraite, et des le lendemain matin il se prepare a l'executer. Pour cela, il s'empare de l'aile de Miranda, tache de lui rendre quelque courage, et veut la reporter en avant pour arreter l'ennemi sur la gauche de la ligne, tandis que le centre et la droite, faisant leur retraite, essaieront de repasser la Gette. Mais cette portion de l'armee, abattue par sa defaite de la veille, n'avance qu'avec peine. Heureusement Dampierre, qui avait repasse la Gette le jour meme avec une colonne du centre, appuie le mouvement de Dumouriez, et se conduit avec autant d'intelligence que de courage. Dumouriez, toujours au milieu de ses bataillons, les soutient, et veut les conduire sur la hauteur de Wommersem, qu'ils avaient occupee la veille avant le commencement de la bataille. Les Autrichiens y avaient place des batteries, et faisaient de ce point un feu meurtrier. Dumouriez se met a la tete de ces soldats abattus, leur fait sentir qu'il vaut mieux tenter l'attaque que de recevoir un feu continu, qu'ils en seront quittes pour une charge, bien moins meurtriere pour eux que cette froide immobilite en presence d'une artillerie foudroyante. Deux fois il les ebranle, et deux fois, comme decourages par le souvenir de la veille, ils s'arretent; et tandis qu'ils supportent avec une constance heroique le feu Des hauteurs de Wommersem, il n'ont pas le courage beaucoup plus facile de charger a la baionnette. Dans cet instant un boulet emporte le cheval de Dumouriez: il est renverse et couvert de terre. Ses soldats epouvantes sont prêts a fuir a cette vue, mais il se releve avec une extreme promptitude, remonte a cheval, et continue a les maintenir sur le champ de bataille.

Pendant ce temps, le duc de Chartres operait la retraite de la droite et de la moitie du centre. Conduisant ses quatre colonnes avec autant d'intrepidite que d'intelligence, il se retire froidement en presence d'un ennemi formidable, et traverse les trois ponts de la Gette sans avoir ete entame. Dumouriez replie alors son aile gauche, ainsi que la colonne de Dampierre, et rentre dans les positions de la veille, en presence d'un ennemi saisi d'admiration pour sa belle retraite. Le 19, l'armee se trouvait, comme le 17, entre Hackenhoven et Goidsenhoven, mais avec une perte de quatre mille morts, avec une desertion de plus de dix mille fuyards, qui couraient deja vers l'interieur, et avec le decouragement d'une bataille perdue.

Dumouriez, devore de chagrins, agite de sentimens contraires, songeait tantot a se battre a outrance contre les Autrichiens, tantot a detruire la faction des jacobins, auxquels il attribuait la desorganisation et les revers de son armee. Dans les acces de sa violente humeur, il parlait tout haut contre la tyrannie de Paris, et ses propos, repetes par son etat-major, circulaient dans toute l'armee. Neanmoins, quoique livre a un singulier desordre d'esprit, il ne perdit pas le sang-froid necessaire dans une retraite, et il fit les meilleures dispositions pour occuper long-temps la Belgique par les places fortes, s'il etait oblige de l'evacuer avec ses armees. En consequence il ordonna au general d'Harville de jeter une forte garnison dans le chateau de Namur, et de s'y maintenir avec une division. Il envoya le general Ruault a Anvers pour recueillir les vingt mille hommes de l'expedition de Hollande, et garder l'Escaut, Tandis que de bonnes garnisons occuperaient Breda et Gertruydenberg. Son but etait de former ainsi un demi-cercle de places fortes, passant par Namur, Mons, Tournay, Courtray, Anvers, Breda et Gertruydenberg; de se placer au centre de ce demi-cercle, et d'y attendre les renforts necessaires pour agir plus energiquement. Le 22, il livra, devant Louvain, un combat de position aux Imperiaux, qui fut aussi grave que celui de Goidsenhoven, et leur couta autant de monde. Le soir, il eut une entrevue avec le colonel Mack, officier ennemi qui exercait une grande influence sur les operations des coalises, par la reputation dont il jouissait en Allemagne. Ils convinrent de ne plus livrer de combats decisifs, de se suivre lentement et en bon ordre, pour epargner le sang des soldats et menager les pays qui etaient le

theatre de la guerre. Cette espece d'armistice, toute favorable aux Francais, qui se seraient debandes s'ils avaient ete attaques vivement, convenait aussi parfaitement au timide systeme de la coalition, qui, apres avoir recouvre la Meuse, ne voulait plus rien tenter de decisif avant la prise de Mayence. Telle fut la premiere negociation de Dumouriez avec l'ennemi. La politesse du colonel Mack, ses manieres engageantes, purent disposer l'esprit si agite du general a recourir a des secours etrangers. Il commencait a ne plus apercevoir d'avenir dans la carriere ou il se trouvait engage: si quelques mois auparavant il prevoyait succes, gloire, influence, en commandant les armees francaises, et si cette esperance le rendait plus indulgent pour les violences revolutionnaires, aujourd'hui battu, depopularise, attribuant la desorganisation de son armee a ces memes violences, il voyait avec horreur des desordres qu'il avait pu autrefois ne considerer qu'avec indifference. Eleve dans les cours, ayant vu de ses yeux quelle machine fortement organisee il fallait pour assurer la duree d'un etat, il ne pouvait concevoir que des bourgeois souleves pussent suffire a une operation aussi compliquee que celle du gouvernement. Dans une telle situation, si un general, administrateur et guerrier a la fois, tient la force dans ses mains, il est difficile que l'idee ne lui vienne pas de l'employer pour terminer des desordres qui epouvantent sa pensee et menacent meme sa personne. Dumouriez etait assez hardi pour concevoir une pareille idee; et, ne voyant plus d'avenir en servant la revolution par des victoires, il songea a s'en former un autre en ramenant cette revolution a la constitution de 1791, et en la reconciliant a ce prix avec toute l'Europe. Dans ce plan, il fallait un roi, et les hommes importaient assez peu a Dumouriez pour qu'il ne s'inquietat pas beaucoup du choix. On lui reprocha alors de vouloir placer sur le trone la maison d'Orleans. Ce qui porta a le croire, c'est son affection pour le duc de Chartres, auquel il avait menage a l'armee le role le plus brillant. Mais cette preuve etait fort insignifiante, car le jeune duc avait merite tout ce qu'il avait obtenu, et d'ailleurs rien ne prouvait dans sa conduite un concert avec Dumouriez. Une autre consideration persuadea tous les esprits: c'est que, dans le moment, il n'y avait pas d'autre choix possible, si l'on voulait creer une dynastie nouvelle. Le fils du roi mort etait trop jeune, et d'ailleurs le regicide n'admettait pas une reconciliation aussi prompte avec la dynastie. Les oncles etaient en etat d'hostilite; et il ne restait que la branche d'Orleans, aussi compromise dans la revolution que les jacobins eux-memes, et seule capable d'ecarter toutes les craintes des revolutionnaires. Si l'esprit agite de Dumouriez s'arreta a un choix, il ne put en former d'autre alors, et ce fut cette necessite qui le fit accuser de songer a mettre la famille d'Orleans sur le trone. Il le nia dans l'emigration; mais cette denegation interessee ne prouve rien; et il ne faut pas plus le croire sur ce point que sur la date anterieure qu'il a pretendu donner a ses desseins. Il a voulu dire en effet que son projet de resistance contre les jacobins etait plus ancien, mais ce fait est faux. Ce n'est qu'alors, c'est-a-dire lorsque la carriere des succes lui fut fermee, qu'il songea a s'en ouvrir une autre. Dans ce projet, il entra du ressentiment personnel, du chagrin de ses revers, enfin une indignation sincere, mais tardive, contre les desordres sans issue qu'il prevoyait maintenant sans aucune illusion.

Le 22, il trouva a Louvain Danton et Lacroix qui venaient lui demander raison de la lettre ecrite le 12 mars a la convention, et tenue secrete par le comite de surete generale. Danton, avec lequel il sympathisait, esperait le ramener a des sentimens plus calmes, et le rattacher a la cause commune. Mais Dumouriez traita les deux commissaires et Danton lui-meme avec beaucoup d'humeur, et leur laissa decouvrir les plus sinistres dispositions. Il se repandit en nouvelles plaintes contre la convention et les jacobins, et ne voulut pas retracter sa lettre. Seulement il consentit a ecrire deux mots, pour dire qu'il en donnerait plus tard l'explication. Danton et Lacroix partirent sans avoir rien pu obtenir, et le laissant dans la plus violente agitation.

Le 23, apres une resistance assez vive pendant toute la journee, plusieurs corps abandonnerent leurs postes, et il fut oblige de quitter Louvain en desordre. Heureusement l'ennemi n'apercut rien de ce mouvement, et n'en profita pas pour achever de jeter la confusion dans notre armee, en la poursuivant. Dumouriez separa alors la troupe de ligne des volontaires, la reunit a l'artillerie, et en composa un corps d'elite de quinze mille Hommes, avec lequel il se placa lui-meme a l'arriere-garde. La, se montrant au milieu de ses soldats, escarmouchant tous les jours avec eux, il parvint a donner a sa retraite une attitude plus ferme. Il fit evacuer Bruxelles avec beaucoup d'ordre, traversa cette ville le 25, et le 27 vint camper a Ath. La, il eut de nouvelles conferences avec le colonel Mack, en fut traite avec beaucoup de delicatesse et d'egards; et cette entrevue, qui n'avait pour objet que de regler les details de l'armistice, se changea bientot en une negociation plus importante.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Dumouriez confia tous ses ressentiments au colonel etranger, et lui decouvrit ses projets de renverser la convention nationale. Ici, abuse par le ressentiment, s'exaltant sur l'idee d'une desorganisation generale, le sauveur de la France dans l'Argonne obscurcit sa gloire en traitant avec un ennemi dont l'ambition devait rendre toutes les intentions suspectes, et dont la puissance etait alors la plus dangereuse pour nous. Il n'y a, comme nous l'avons deja dit, qu'un choix pour l'homme de genie dans ces situations difficiles: ou se retirer et abdiquer toute influence, pour ne pas etre complice d'un systeme qu'il desapprouve; ou s'isoler du mal qu'il ne peut empecher, et faire une chose, une seule chose, toujours morale, toujours glorieuse, travailler a la defense de son pays.

Dumouriez convint avec le colonel Mack qu'il y aurait une suspension d'armes entre les deux armees; que les Imperiaux n'avanceraient pas sur Paris, pendant qu'il y marcherait lui-meme, et que l'evacuation de la Belgique serait le prix de cette condescendance; il fut aussi stipule que la place de Conde serait temporairement donnee en garantie, et que, dans le cas ou Dumouriez aurait besoin des Autrichiens, ils seraient a ses ordres. Les places fortes devaient recevoir des garnisons composees d'une moitie d'imperiaux et d'une moitie de Francais, mais sous le commandement de chefs francais, et a la paix toutes les places seraient rendues. Telles furent les coupables conventions faites par Dumouriez avec le prince de Cobourg, par l'intermediaire du colonel Mack.

On ne connaissait encore a Paris que la defaite de Neerwinden et l'evacuation successive de la Belgique. La perte d'une grande bataille, une retraite precipitee, concourant avec les nouvelles qu'on avait recues de l'Ouest, y causerent la plus grande agitation. Un complot avait ete decouvert a Rennes, et il paraissait trame par les Anglais, les seigneurs bretons et les pretres non assermentes. Deja des mouvemens avaient eclate dans l'Ouest, a l'occasion de la cherte des subsistances et de la menace de ne plus payer le culte; maintenant c'etait dans le but avoue de defendre la cause de la monarchie absolue. Des rassemblemens de paysans, demandant le retablissement du clerge et des Bourbons, s'etaient montres aux environs de Rennes et de Nantes. Orleans etait en pleine insurrection, et le representant Bourdon avait manque d'y etre assassine. Les revoltes s'elevaient deja a plusieurs milliers d'hommes. Il ne fallait rien moins que des armees et des generaux pour les reduire. Les grandes villes depechaient leurs gardes nationales; le general Labourdonnaie avancait avec son corps, et tout annoncait une guerre civile des plus sanglantes. Ainsi, d'une part, nos armees se retiraient devant la coalition, de l'autre la Vendee se levait, et jamais la fermentation ordinairement produite par le danger n'avait du etre plus grande.

A peu pres a cette epoque, et a la suite du 10 mars, on avait imagine de reunir les chefs des deux opinions au comite de surete generale, pour qu'ils pussent s'y expliquer sur les motifs de leurs divisions. C'est Danton qui avait provoque l'entrevue.

Les querelles de tous les jours ne satisfaisaient point des haines qu'il n'avait pas, l'exposaient a une discussion de conduite qu'il redoutait, et arretaient l'oeuvre de la revolution qui lui etait si chere. Il en desirait donc la fin. Il avait montre une grande bonne foi dans les differens entretiens, et s'il prenait l'initiative, s'il accusait les girondins, c'etait pour ecarter les reproches dont il aurait pu etre l'objet. Les girondins, tels que Buzot, Guadet, Vergniaud, Gensonne, avec leur delicatesses accoutumee, se justifiaient comme si l'accusation eut ete serieuse, et prechaient un converti en argumentant avec Danton. Il n'en etait pas de meme avec Robespierre: on l'irritait en voulant le convaincre, et on cherchait a lui demontrer ses torts, comme si cette demonstration avait du l'apaiser. Pour Marat, qui s'etait cru necessaire a ces conferences, personne n'avait daigne lui donner une explication, et ses amis memes, pour n'avoir pas a se justifier de cette alliance, ne lui adressaient jamais la parole. De pareilles conferences devaient aigrir plutot que radoucir les chefs opposes: fussent-ils parvenus a se prouver reciproquement leurs torts, une telle demonstration ne les eut certainement pas concilies. Les choses en etaient a ce point, lorsque les evenemens de la Belgique furent connus a Paris.

Sur-le-champ on s'accusa de part et d'autre; on se reprocha de contribuer aux desastres publics, les uns en desorganisant le gouvernement, les autres en voulant ralentir son action. On demanda des explications sur la



conduite de Dumouriez. On lut la lettre du 12 mars, qui avait ete tenue secrete, et a cette lecture on s'ecria que Dumouriez trahissait, que bien evidemment il tenait la conduite de Lafayette, et qu'a son exemple il commencait sa trahison par des lettres insolentes a l'assemblee. Une seconde lettre, ecrite le 27 mars, et plus hardie que celle du 12, excita encore davantage les soupcons. De tous cotes on pressa Danton d'expliquer ce qu'il savait de Dumouriez. Personne n'ignorait que ces deux hommes avaient du gout l'un pour l'autre, que Danton avait insiste pour tenir secrete la lettre du 12 mars, et qu'il etait parti pour en obtenir la retractation. On disait meme qu'ils avaient malverse ensemble dans la riche Belgique. Aux Jacobins, dans le comite de defense generale, dans l'assemblee, on somma Danton de s'expliquer. Celui-ci, embarrasse des soupcons des girondins et des doutes des montagnards eux-memes, eprouva pour la premiere fois quelque peine a repondre. Il dit que les grands talens de Dumouriez avaient paru meriter des menagemens; qu'on avait cru convenable de le voir, avant de le denoncer, afin de lui faire sentir ses torts, et le ramener, s'il etait possible, a de meilleurs sentimens; que jusqu'ici les commissaires n'avaient vu dans sa conduite que l'effet de mauvaises suggestions, et surtout le chagrin de ses derniers revers; mais qu'ils avaient cru, et qu'ils croyaient encore, pouvoir conserver ses talens a la republique.

Robespierre dit que, s'il en etait ainsi, il ne fallait pas le menager, et qu'il etait inutile de garder tant de mesure avec lui. Il renouvela en outre la motion que Louvet avait faite contre les Bourbons restes en France, c'est-a-dire contre les membres de la famille d'Orleans; et il parut etrange que Robespierre, qui, en janvier, les avait si fortement defendus contre les girondins, les attaqua maintenant avec tant de fureur. Mais son ame soupconneuse avait tout de suite suppose de sinistres complots. Il s'etait dit: Un ancien prince du sang ne peut se resigner a son nouvel etat, et bien qu'il s'appelle *Egalite*, son sacrifice ne peut etre sincere; il conspire donc, et en effet tous nos generaux lui appartiennent: Biron, qui commande aux Alpes, est son intime; Valence, general de l'armee des Ardennes, est gendre de son confident Sillery; ses deux fils occupent le premier rang dans l'armee de la Belgique; Dumouriez enfin leur est ouvertement devoue, et il les eleve avec un soin particulier: les girondins ont attaque en janvier la famille d'Orleans; mais c'est une feinte de leur part qui n'avait d'autre but que d'ecarter tout soupcon de connivence: Brissot, ami de Sillery, est l'intermediaire de la conspiration: voila le complot decouvert; le trone est releve et la France perdue, si on ne s'empresse de proscrire les conjures. Telles etaient les conjectures de Robespierre; et, ce qu'il y a de plus effrayant dans cette maniere de raisonner, c'est que Robespierre, inspire par la haine, croyait a ses calomnies. La Montagne etonnee repoussa sa proposition. "Donnez donc des preuves, lui disaient ceux qui etaient assis a ses cotes.—Des preuves, repondait-il, des preuves! je n'en ai pas, mais j'ai la *conviction morale!*"

Sur-le-champ on songea, comme on le faisait toujours dans les momens de danger, a acclerer l'action du pouvoir executif et celle des tribunaux, pour se garantir a la fois de ce qu'on appelait l'ennemi exterieur et interieur.

On fit donc partir a l'instant meme les commissaires nommes pour le recrutement, et on examina la question de savoir si la convention ne devait pas *prendre une plus grande part a l'execution des lois*. La maniere dont le pouvoir executif etait organise paraissait insuffisante. Des ministres places hors de l'assemblee, agissant de leur chef et sous sa surveillance tres eloignee, un comite charge de faire des rapports sur toutes les mesures de surete generale, toutes ces autorites se controlant les unes les autres, delibérant eternellement sans agir, paraissaient tres au-dessous de l'immense tache qu'elles avaient a remplir. D'ailleurs ce ministere, ces comites, etaient composes de membres suspects, parce qu'ils etaient moderes; et dans ce temps ou la promptitude, la force, etaient des conditions indispensables de succes, toute lenteur, toute moderation etait suspecte de conspiration. On songea donc a etablir un comite qui reunirait a la fois les fonctions du comite diplomatique, du comite militaire, du comite de surete generale, qui pourrait au besoin ordonner et agir de son chef, et arreter ou suppleer l'action ministerielle. Divers projets d'organisation furent presentes pour remplir cet objet, et confies a une commission chargee de les discuter. ImmEDIATEMENT apres, on s'occupa des moyens d'atteindre l'ennemi interieur, c'est-a-dire *les aristocrates, les traitres*, dont on se disait entoure. La France, s'ecrait-on, est pleine de pretres refractaires, de nobles, de leurs anciennes creatures, de leurs anciens domestiques, et cette clientele, encore considerable, nous entoure, nous trahit, et nous menace aussi

dangereusement que les baionnettes ennemies. Il faut les decouvrir, les signaler, et les entourer d'une lumiere qui les empeche d'agir. Les jacobins avaient donc propose, et la convention avait decrete que, d'apres une coutume empruntee a la Chine, le nom de toutes les personnes habitant une maison serait inscrit sur leurs portes[1].

[Note 1: Decret du 29 mars.]

On avait ensuite ordonne le desarmement de tous les citoyens *suspects*, et on avait qualifie tels, les pretres non assermentes, les nobles, les ci-devant seigneurs, les fonctionnaires destitues, etc. Le desarmement devait s'operer par la voie des visites domiciliaires; et le seul adoucissement apporte a cette mesure fut que les visites ne pouvaient avoir lieu la nuit. Apres s'etre ainsi assure le moyen de poursuivre et d'atteindre tous ceux qui donnaient le moindre ombrage, on avait enfin ajoute celui de les frapper de la maniere la plus prompte, en installant le tribunal revolutionnaire. C'est sur la proposition de Danton que ce terrible instrument de la defiance revolutionnaire fut mis en exercice. Cet homme redoutable en avait compris l'abus, mais avait tout sacrifie au but. Il savait que frapper vite, c'est examiner moins attentivement; qu'examiner moins attentivement, c'est s'exposer a se tromper, surtout en temps de partis; et que se tromper, c'est commettre une atroce injustice. Mais, a ses yeux, la revolution etait la societe accelerant son action en toutes choses, en matiere de justice, d'administration et de guerre. En temps calme, la societe aime mieux, disait-il, laisser echapper le coupable que frapper l'innocent, parce que le coupable est peu dangereux, mais a mesure qu'il le devient davantage, elle tend davantage aussi a le saisir; et lorsqu'il devient si dangereux qu'il pourrait la faire perir, ou du moins quand elle le croit ainsi, elle frappe tout ce qui excite ses soupcons, et prefere alors atteindre un innocent que laisser echapper un coupable. Telle est la dictature, c'est-a-dire l'action violente dans les societes menacees; elle est rapide, arbitraire, fautive, mais irresistible.

Ainsi la concentration des pouvoirs dans la convention, l'installation du tribunal revolutionnaire, le commencement de l'inquisition contre les suspects, un redoublement de haine contre les deputes qui resisteraient a ces moyens extraordinaires, furent le resultat de la bataille de Nerwinde, de la retraite de la Belgique, des menaces de Dumouriez, et des mouvements de la Vendee.

L'humeur de Dumouriez s'etait accrue avec ses revers. Il venait d'apprendre que l'armee de Hollande se retirait en desordre, abandonnait Anvers et l'Escaut, en laissant dans Breda et Gertruydenberg les deux garnisons francaises; que d'Harville n'avait pu garder le chateau de Namur, et se repliait sur Givet et Maubeuge; que Neuilly enfin, loin de pouvoir se maintenir a Mons, s'etait vu oblige de se retirer sur Conde et Valenciennes, parce que sa division, au lieu de prendre position sur les hauteurs de Nimy, avait pille les magasins et pris la fuite. Ainsi, par suite des desordres de cette armee, il voyait s'evanouir le projet de former en Belgique un demi-cercle de places fortes, qui aurait passe de Namur en Flandre et en Hollande, et au centre duquel il se serait place pour agir avec plus d'avantage. Il n'avait bientot plus rien a offrir en echange aux Imperiaux, et il tombait sous leur dependance en s'affaiblissant. Sa colere augmentait en approchant de la France, en voyant les desordres de plus pres, et en entendant les cris qui s'elevaient contre lui. Deja il ne se cachait plus; et ses paroles, proferees en presence de son etat-major, et repetees dans l'armee, annoncaient les projets qui fermentaient dans sa tete. La soeur du duc d'Orleans et Mme de Sillery, fuyant les proscriptions qui les menaiaient, s'etaient rendues en Belgique pour chercher une protection aupres de leurs freres. Elles etaient a Ath, et ce fut un nouvel aliment donne aux soupcons.

Trois envoyes jacobins, un nomme Dubuisson, refugie de Bruxelles, Proly, fils naturel de Kaunitz, et Pereyra, juif portugais, se rendirent a Ath, sous le pretexte faux ou vrai d'une mission de Lebrun. Ils se transporterent aupres du general en espions du gouvernement, et n'eurent aucune peine a decouvrir des projets que Dumouriez ne cachait plus. Ils le trouverent entoure du general Valence et des fils d'Orleans, furent fort mal recus, et entendirent les paroles les moins flatteuses pour les jacobins et la convention. Cependant le lendemain ils revinrent et obtinrent un entretien secret. Cette fois Dumouriez se decela entierement: Il commença par leur dire qu'il etait assez fort pour se battre devant et derriere; que la convention etait

composee de deux cents brigands et de Six cents imbeciles, et qu'il se moquait de ses decrets, qui bientot n'auraient plus de valeur que dans la banlieue de Paris. "Quant au tribunal revolutionnaire, ajouta-t-il avec une indignation croissante, je saurai l'empêcher, et tant que j'aurai trois pouces de fer a mes cotes, cette horreur n'existera jamais." Ensuite il s'emporta contre les volontaires, qu'il appelait des laches; il dit qu'il ne voulait plus que des troupes de ligne, et qu'avec elles il irait mettre fin a tous les desordres de Paris. "Vous ne voulez donc pas de constitution? lui demandent alors les trois interlocuteurs.—La nouvelle constitution imaginee par Condorcet est trop sottise.—Et que mettez-vous a la place? —L'ancienne de 1791, toute mauvaise qu'elle est.—Mais il faudra un roi, et le nom de Louis fait horreur.—Qu'il s'appelle Louis ou Jacques, peu importe.—Ou Philippe, reprend l'un des envoyes. Mais comment remplacerez-vous l'assemblee actuelle?" Dumouriez cherche un moment, puis ajoute: "Il y a des administrations locales, toutes choisies par la confiance de la nation; et les cinq cents presidens de districts seront les cinq cents representans.—Mais avant leur reunion, qui aura l'initiative de cette revolution?—Les Mameluks, c'est-a-dire mon armee. Elle emettra ce voeu, les presidens de district le feront confirmer, et je ferai la paix avec la coalition, qui, si je ne m'y oppose, est a Paris dans quinze jours."

Les trois envoyes, soit, comme l'a cru Dumouriez, qu'ils vinssent le sonder dans l'interet des jacobins, soit qu'ils voulussent l'engager a se dévoiler davantage, lui suggerent alors une idee. Pourquoi, lui disent-ils, ne mettrait-il pas les jacobins, qui sont un corps deliberant tout prepare, a la place de la convention? Une indignation melee de mepris eclate a ces mots sur le visage du general, et ils retirent leur proposition. Ils lui parlent alors du danger auquel son projet exposerait les Bourbons qui sont detenus au Temple, et auxquels il parait s'interesser. Dumouriez replique aussitot que, periraient-ils tous jusqu'au dernier, a Paris et a Coblenz, la France trouverait un chef et serait sauvee; qu'au reste, si Paris commettait de nouvelles barbaries sur les infortunes prisonniers du Temple, il y serait sur-le-champ, et qu'avec douze mille hommes il en serait le maitre. Il n'imiterait pas l'imbecile de Broglie, qui, avec trente mille hommes, avait laisse prendre la Bastille; mais avec deux postes, a Nogent et a Pont-Saint-Maxence, il ferait mourir les Parisiens de faim. "Au reste, ajoute-t-il, vos jacobins peuvent expier tous leurs crimes; qu'ils sauvent les infortunes prisonniers, et chassent les sept cent quarante-cinq tyrans de la convention, et ils sont pardones."

Ses interlocuteurs lui parlent alors de ses dangers. "Il me reste toujours, dit-il, un temps de galop vers les Autrichiens.—Vous voulez donc partager le sort de Lafayette?—Je passerai a l'ennemi autrement que lui; et d'ailleurs les puissances ont une autre opinion de mes talents, et ne me reprochent pas les 5 et 6 octobre."

Dumouriez avait raison de ne pas redouter le sort de Lafayette; on estimait trop ses talents, et on n'estimait pas assez la fermete de ses principes, pour l'enfermer a Olmuetz. Les trois envoyes le quitterent en lui disant qu'ils allaient sonder Paris et les jacobins sur ce sujet.

Dumouriez, tout en croyant ses interlocuteurs de purs jacobins, ne s'en etait pas exprime avec moins d'audace. Dans ce moment en effet ses projets devenaient evidens. Les troupes de ligne et les volontaires s'observaient avec defiance, et tout annonçait qu'il allait lever le drapeau de la revolte.

Le pouvoir executif avait recu des rapports alarmans, et le comite de surete generale avait propose et fait rendre un decret par lequel Dumouriez etait mande a la barre. Quatre commissaires, accompagnes du ministre de la guerre, etaient charges de se transporter a l'armee pour notifier le decret et amener le general a Paris. Ces quatre commissaires etaient Bancal, Quinette, Camus et Lamarque. Beurnonville s'etait joint a eux, et son role etait difficile a cause de l'amitie qui l'unissait a Dumouriez.

Cette commission partit le 30 mars. Le meme jour Dumouriez se porta au champ de Bruille, d'ou il menaçait a la fois les trois places importantes de Lille, Conde et Valenciennes. Il etait fort incertain sur le parti qu'il devait prendre, car son armee etait partagee. L'artillerie, la troupe de ligne, la cavalerie, tous les corps organises lui paraissaient devoues; mais les volontaires nationaux commençaient a murmurer et a se separer des autres. Dans cette situation, il ne lui restait qu'une ressource, c'etait de desarmer les volontaires. Mais il

## Histoire de la Revolution francaise, IV

s'exposait a un combat, et l'epreuve etait difficile, parce que les troupes de ligne pouvaient avoir de la repugnance a egorger des compagnons d'armes. D'ailleurs, parmi ces volontaires il y en avait qui s'etaient fort bien battus, et qui paraissaient lui etre attaches. Hesitant sur cette mesure de rigueur, il songea a s'emparer des trois places au centre desquelles il s'etait porte. Par leur moyen il se procurait des vivres, et il avait un point d'appui contre l'ennemi, dont il se defiait toujours. Mais l'opinion etait divisee dans ces trois places. Les societies populaires, aidees des volontaires, s'y etaient soulevees contre lui, et menacaient la troupe de ligne. A Valenciennes et a Lille, les commissaires de la convention excitaient le zele des republicains, et dans Conde seulement l'influence de la division Neuilly donnait l'avantage a ses partisans. Parmi les generaux de division, Dampierre se conduisait a son egard, comme lui-meme avait fait a l'egard de Lafayette apres le 10 aout; et plusieurs autres, sans se declarer encore, etaient prêts a l'abandonner.

Le 31, six volontaires, portant sur leur chapeau ces mots ecrits avec de la craie: *Republique ou la mort*, l'aborderent dans son camp, et firent mine de vouloir s'emparer de sa personne. Aide de son fidele Baptiste, il les repoussa et les livra a ses hussards. Cet evenement causa une grande rumeur dans l'armee; les divers corps lui firent dans la journee des adresses qui ranimerent sa confiance. Il leva aussitot l'etendart, et detacha Miacsinsky avec quelques mille hommes pour marcher sur Lille. Miacsinsky s'avanca sur cette place, et confia au mulatre Saint-George, qui commandait un regiment de la garnison, le secret de son entreprise. Celui-ci engagea Miacsinsky a se presenter dans la place avec une legere escorte. Le malheureux general se laissa entrainer, et une fois entre dans Lille, il fut entoure et livre aux autorites. Les portes furent fermees, et la division erra sans general sur les glacis de Lille. Dumouriez envoya aussitot un aide-de-camp pour la rallier. Mais l'aide-de-camp fut pris aussi, et la division, dispersee, fut perdue pour lui. Apres cette tentative malheureuse, il en essaya une pareille sur Valenciennes, ou commandait le general Ferrand, qu'il croyait tres-bien dispose en sa faveur. Mais l'officier charge de surprendre la place trahit ses projets, s'unit a Ferrand et aux commissaires de la convention, et il perdit encore Valenciennes. Il ne lui restait donc plus que Conde. Place entre la France et l'etranger, il n'avait que ce dernier point d'appui. S'il le perdait, il fallait qu'il se soumit aux Imperiaux, qu'il se remit entierement dans leurs mains, et qu'il s'exposat a indigner son armee, en les faisant marcher avec elle.

Le 1er avril, il transporta son quartier-general aux Boues de Saint-Amand, pour etre plus rapproche de Conde. Il fit arreter le fils de Lecointre, depute de Versailles, et l'envoya comme otage a Tournay, en priant l'Autrichien Clerfayt de le faire garder en depot dans la citadelle. Le 2 au soir, les quatre deputes de la convention, precedes de Beurnonville, arriverent chez Dumouriez. Les hussards de Berchiny etaient en bataille devant sa porte, et tout son etat-major etait range autour de lui. Dumouriez embrassa d'abord son ami Beurnonville, et demanda aux deputes l'objet de leur mission. Ils refuserent de s'expliquer devant cette foule d'officiers dont les dispositions leur paraissaient peu rassurantes, et ils voulurent passer dans un appartement voisin. Dumouriez y consentit, mais les officiers exigerent que la porte en restat ouverte. Camus lui lut alors le decret, en lui enjoignant de s'y soumettre. Dumouriez repondit que l'etat de son armee exigeait sa presence, et que, lorsqu'elle serait reorganisee, il verrait ce qu'il aurait a faire. Camus insista avec force; mais Dumouriez repondit qu'il ne serait pas assez dupe pour se rendre a Paris, et se livrer au tribunal revolutionnaire; que des tigres demandaient sa tete, mais qu'il ne voulait pas la leur donner. Les quatre commissaires l'assurerent en vain qu'on n'en voulait pas a sa personne, qu'ils repondaient de lui, que cette demarche satisferait la convention, et qu'il serait bientot rendu a son armee. Il ne voulut rien entendre, il les pria de ne pas le pousser a l'extremite, et leur dit qu'ils feraient mieux de prendre un arrete modere, par lequel ils declareraient que dans le moment le general Dumouriez leur avait paru trop necessaire pour l'arracher a son armee. Il sortit en achevant ces mots, et leur enjoignit de se decider. Il repassa alors avec Beurnonville dans la salle ou se trouvait l'etat-major, et attendit au milieu de ses officiers l'arrete des commissaires. Ceux-ci, avec une noble fermete, sortirent un instant apres, et lui reitererent leur sommation. "Voulez-vous obeir a la convention? lui dit Camus.—Non, repliqua le general.—Eh bien! reprit Camus, vous etes suspendu de vos fonctions; vos papiers vont etre saisis et votre personne arretee.—C'est trop fort, s'ecria Dumouriez; a moi, hussards!" Les hussards accoururent. "Arretez ces gens-la, leur dit-il en allemand; mais qu'on ne leur fasse aucun mal." Beurnonville le pria de lui faire partager leur sort. "Oui, lui repondit-il, et je crois vous rendre un veritable

service; je vous arrache au tribunal revolutionnaire.”

Dumouriez leur fit donner a manger, et les envoya ensuite a Tournay, pour etre gardes en otage par les Autrichiens. Des le lendemain matin, il monta a cheval, fit une proclamation a l'armee et a la France, et trouva dans ses soldats, surtout ceux de la ligne, les dispositions en apparence les plus favorables.

Toutes ces nouvelles etaient successivement arrivees a Paris. On y avait connu l'entrevue de Dumouriez avec Proly, Dubuisson et Pereyra, ses tentatives sur Lille et Valenciennes, et enfin l'arrestation des quatre commissaires. Sur-le-champ la convention, les assemblees municipales, les societes populaires, s'etaient declarees permanentes, la tete de Dumouriez avait ete mise a prix, tous les parens des officiers de son armee avaient ete mis en arrestation pour servir d'otages. On ordonna dans Paris et les villes voisines la levee d'un corps de quarante mille hommes pour couvrir La capitale, et Dampierre recut le commandement general de l'armee de la Belgique. A ces mesures d'urgence se joignirent, comme toujours, des calomnies. Partout on rangeait ensemble Dumouriez, d'Orleans, les girondins, et on les declarait complices. Dumouriez etait, disait-on, un de ces aristocrates militaires, un membre de ces anciens etats-majors, dont on ne cessait de devoiler les mauvais principes; d'Orleans etait le premier de ces grands qui avaient feint pour la liberte un faux attachement, et qui se demasquaient apres une hypocrisie de quelques annees; les girondins enfin n'etaient que des deputes devenus infideles comme tous les membres de tous les cotes droits, et qui abusaient de leurs mandats pour perdre la liberte. Dumouriez ne faisait, un peu plus tard, que ce que Bouille et Lafayette avaient fait plus tot; d'Orleans tenait la meme conduite que les autres membres de la famille des Bourbons, et il avait seulement persiste dans la revolution un peu plus long-temps que le comte de Provence; les girondins, comme Maury et Cazales dans la constituante, comme Vaublanc et Pastoret dans la legislative, trahissaient leur patrie aussi visiblement, mais seulement a des epoques differentes. Ainsi, Dumouriez, d'Orleans, Brissot, Vergniaud, Guadet, Gensonne, etc., tous complices, etaient les traitres de cette annee.

Les girondins repondaient en disant qu'ils avaient toujours poursuivi d'Orleans, et que c'etaient les montagnards qui l'avaient defendu; qu'ils etaient brouilles avec Dumouriez et sans relation avec lui, et qu'au contraire ceux qui avaient ete envoyes aupres de lui dans la Belgique, ceux qui l'avaient suivi dans toutes ses expeditions, ceux qui s'etaient toujours montres ses amis, et qui avaient meme pallie sa conduite, etaient des montagnards. Lasource, poussant la hardiesse plus loin, eut l'imprudenc de designer Lacroix et Danton, et de les accuser d'avoir arrete le zele de la convention, en deguisant la conduite de Dumouriez. Ce reproche de Lasource reveillait les soupcons eleves deja sur la conduite de Lacroix et de Danton dans la Belgique. On disait en effet qu'ils avaient echange l'indulgence avec Dumouriez: qu'il avait supporte leurs rapines, et qu'ils avaient excuse sa defection. Danton, qui ne demandait aux girondins que le silence, fut rempli de fureur, s'elanca a la tribune, leur jura une guerre a mort. “Plus de paix ni de treve, s'ecria-t-il, entre vous et nous!” Agitant son visage effrayant, menacant du poing le cote droit de l'assemblee: “Je me suis retranche, dit-il, dans la citadelle de la raison; j'en sortirai avec le canon de la verite, et je pulveriserai les scelerats qui ont voulu m'accuser.”

Le resultat de ces accusations reciproques fut: 1 deg. la nomination d'une commission chargee d'examiner la conduite des commissaires envoyes dans la Belgique; 2 deg. l'adoption d'un decret qui devait avoir des consequences funestes, et qui portait que, sans avoir egard a l'inviolabilite des representans, ils seraient mis en accusation des qu'ils seraient fortement presumes de complicité avec les ennemis de l'etat; 3 deg. enfin, la mise en arrestation et la translation dans les prisons de Marseille, de Philippe d'Orleans et de toute sa famille[1]. Ainsi, la destinee de ce prince, jouet de tous les partis, tour a tour suspect aux jacobins et aux girondins, et accuse de conspirer avec tout le monde parce qu'il ne conspirait avec personne, etait la preuve qu'aucune grandeur passee ne pouvait subsister au milieu de la revolution actuelle, et que le plus profond, et le plus volontaire abaissement ne pourrait ni calmer les defiances, ni conjurer l'echafaud.

[Note 1: Decret du 6 avril.]

Dumouriez ne crut pas devoir perdre un moment. Voyant Dampierre et plusieurs generaux de division l'abandonner, d'autres n'attendent que le moment favorable, et une foule d'emissaires travailler ses troupes, il pensait qu'il fallait les mettre en mouvement, pour entrainer ses officiers et ses soldats, et les soustraire a toute autre influence que la sienne. D'ailleurs, le temps pressait, il fallait agir. En consequence, il fit fixer un rendez-vous avec le prince de Cobourg, pour le 4 avril au matin, afin de regler definitivement avec lui et le colonel Mack les operations qu'il meditait. Le rendez-vous devait avoir lieu pres de Conde. Son projet etait d'entrer ensuite dans la place, de purger la garnison, et se portant avec toute son armee sur Orchies, de menacer Lille, et de tacher de la reduire en deployant toutes ses forces.

Le 4 au matin, il partit pour se rendre au lieu du rendez-vous, et de la a Conde. Il n'avait commande qu'une escorte de cinquante chevaux, et comme elle tardait d'arriver, il se mit en route, ordonnant qu'on l'envoyat a sa suite. Thouvenot, les fils d'Orleans, quelques officiers et un certain nombre de domestiques l'accompagnaient. A peine arrive sur le chemin de Conde, il rencontre deux bataillons de volontaires, qu'il est fort etonne d'y trouver. N'ayant pas ordonne leur deplacement, il veut mettre pied a terre aupres d'une maison, pour ecrire l'ordre de les faire retourner, lorsqu'il entend pousser des cris et tirer des coups de fusil. Ces bataillons en effet se divisent, et les uns le poursuivent en criant *arretez!* les autres veulent lui couper la fuite vers un fosse. Il s'elance alors avec ceux qui l'accompagnaient, et devance les volontaires courant a sa poursuite. Arrive sur le bord du fosse, et son cheval se refusant a le franchir, il se jette dedans, arrive a l'autre bord au milieu d'une grele de coups de fusil, et, acceptant un cheval d'un domestique, s'enfuit a toute bride vers Bury. Apres avoir couru toute la journee, il y arrive le soir, et est rejoint par le colonel Mack, averti de ce qui s'etait passe. Il emploie toute la nuit a ecrire, et a convenir avec le colonel Mack et le prince de Cobourg de toutes les conditions de leur alliance, et il les etonne par le projet de retourner au milieu de son armee apres ce qui venait d'arriver.

Des le matin en effet, il remonta a cheval, et, accompagne par des cavaliers imperiaux, il rentra par Maulde au milieu de son armee. Quelques troupes de ligne l'entourerent et lui donnerent encore des demonstrations d'attachement; cependant beaucoup de visages etaient mornes. La nouvelle de sa fuite a Bury, au milieu des armees ennemies, et la vue des dragons imperiaux, avaient produit une impression funeste pour lui, honorable pour nos soldats, et heureuse pour la fortune de la France. On lui apprit en effet que l'artillerie, sur la nouvelle qu'il avait passe aux Autrichiens, venait de quitter le camp, et que la retraite de cette portion de l'armee si influente avait decourage le reste. Des divisions entieres se rendaient a Valenciennes, et se ralliaient a Dampierre. Il se vit alors oblige de quitter definitivement son armee, et de repasser aux Imperiaux. Il y fut suivi par un nombreux etat-major, dans lequel se trouvaient les deux jeunes d'Orleans, et Thouvenot, et par les hussards de Berchiny, dont le regiment tout entier voulut l'accompagner.

Le prince de Cobourg et le colonel Mack, dont il etait devenu l'ami, le traiterent avec beaucoup d'egards, et on voulut renouveler avec lui les projets de la veille, en le faisant le chef d'une nouvelle emigration qui serait autre que celle de Coblenz. Mais apres deux jours, il dit au prince autrichien que c'etait avec les soldats de la France, et en acceptant les Imperiaux seulement comme auxiliaires, qu'il avait cru executer ses projets contre Paris; mais que sa qualite de Francais ne lui permettait pas de marcher a la tete des etrangers. Il demanda des passeports pour se retirer en Suisse. On les lui accorda sur-le-champ. Le grand cas qu'on faisait de ses talents, et le peu de cas qu'on faisait de ses principes politiques, lui valurent des egards que n'avait pas obtenus Lafayette, qui, dans ce moment, expiait dans les cachots d'Olmutz sa constance heroique. Ainsi finit la carriere de cet homme superieur, qui avait montre tous les talents, ceux du diplomate, de l'administrateur, du capitaine; tous les courages, celui de l'homme civil qui resiste aux orages de la tribune, celui du soldat qui brave le boulet ennemi, celui du general qui affronte et les situations desesperes et les hasards des entreprises les plus audacieuses; mais qui, sans principes, sans l'ascendant moral qu'ils procurent, sans autre influence que celle du genie, bientot usee dans cette rapide succession de choses et d'hommes, essaya fortement de lutter avec la revolution, et prouva par un eclatant exemple, qu'un individu ne prevaut contre une passion nationale que lorsqu'elle est epuisee. En passant a l'ennemi, Dumouriez n'eut pour excuse ni l'entetement aristocratique de Bouille, ni la delicatesses de principes de Lafayette, car il avait tolere tous les desordres, jusqu'au moment

ou ils avaient contrarie ses projets. Par sa defection, il peut s'attribuer d'avoir accelere la chute des girondins et la grande crise revolutionnaire. Cependant il ne faut pas oublier que cet homme, sans attachement pour aucune cause, avait pour la liberte une preference de raison; il ne faut pas oublier qu'il cherissait la France; que, lorsque personne ne croyait a la possibilite de resister a l'etranger, il l'essaya, et crut en nous plus que nous-memes; qu'a Saint-Menehould, il nous apprit a envisager l'ennemi de sang-froid; qu'a Jemmapes, il nous enflamma, et nous replaca au rang des premieres puissances: il ne faut pas oublier enfin que, s'il nous abandonna, il nous avait sauves. D'ailleurs il a tristement vieilli loin de sa patrie, et on ne peut se defendre d'un profond regret, a la vue d'un homme dont cinquante annees se passerent dans les intrigues de cour, trente dans l'exil, et dont trois seulement furent employees sur un theatre digne de son genie.

Dampierre recut le commandement en chef de l'armee du Nord, et retrancha ses troupes au camp de Famars, de maniere a secourir celles de nos places qui seraient menacees. La force de cette position et le plan de campagne meme des coalises, d'apres lequel ils ne devaient pas penetrer plus avant jusqu'a ce que Mayence fut reprise, retardaient necessairement de ce cote les evenemens de la guerre. Custine, qui, pour expier ses fautes, n'avait pas cesse d'accuser ses collegues et les ministres, fut ecoute avec faveur en parlant contre Beurnonville, que l'on regardait comme complice de Dumouriez, quoique livre par lui aux Autrichiens; et il obtint tout le commandement du Rhin, depuis les Vosges et la Moselle jusqu'a Huningue. Comme la defection de Dumouriez avait commence par des negociations, on decreta la peine de mort contre le general qui ecouterait les propositions de l'ennemi sans que prealablement la souverainete du peuple et la republique eussent ete reconnues. On nomma ensuite Bouchotte ministre de la guerre, et Monge, quoique tres agreable aux jacobins par sa complaisance, fut remplace comme ne pouvant suffire a tous les details de son immense ministere. Il fut decide encore que trois commissaires de la convention resideraient constamment aupres des armees, et que chaque mois il y en aurait un de renouvele.

### CHAPITRE VIII.

ETABLISSEMENT DU *comite de Salut public*.—L'IRRITATION DES PARTIS AUGMENTE A PARIS.—REUNION DEMAGOGIQUE DE L'EVECHE; PROJETS DE PETITIONS INCENDIAIRES.—RENOUVELLEMENT DE LA LUTTE ENTRE LES DEUX COTES DE L'ASSEMBLEE.—DISCOURS ET ACCUSATION DE ROBESPIERRE CONTRE LES COMPLICES DE DUMOURIEZ ET LES GIRONDINS.—REPOSE DE VERGNIAUD.—MARAT EST DECRETE D'ACCUSATION ET ENVOYE DEVANT LE TRIBUNAL REVOLUTIONNAIRE.—PETITION DES SECTIONS DE PARIS DEMANDANT L'EXPULSION DE 22 MEMBRES DE LA CONVENTION.—RESISTANCE DE LA COMMUNE A L'AUTORITE DE L'ASSEMBLEE.—ACCROISSEMENT DE SES POUVOIRS.—MARAT EST ACQUITTE ET PORTE EN TRIOMPHE.—ETAT DES OPINIONS ET MARCHE DE LA REVOLUTION DANS LES PROVINCES.—DISPOSITIONS DES PRINCIPALES VILLES, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, ROUEN.—POSITION PARTICULIERE DE LA BRETAGNE ET DE LA VENDEE.—DESCRIPTION DE CES PAYS; CAUSES QUI AMENERENT ET ENTRETINRENT LA GUERRE CIVILE.—PREMIERS SUCCES DES VENDEENS; LEURS PRINCIPAUX CHEFS.

La defection de Dumouriez, le facheux etat de nos armees, et les dangers imminens ou se trouvaient exposes et la revolution et le territoire, necessiterent toutes les mesures violentes dont nous venons de parler, et obligerent la convention a s'occuper enfin du projet si souvent renouvele de donner plus de force a l'action du gouvernement, en la concentrant dans l'assemblee. Apres divers plans, on s'arreta a celui d'un *comite de salut public*, compose de neuf membres. Ce comite devait deliberer en secret. Il etait charge de surveiller et d'accelerer l'action du pouvoir executif, il pouvait meme suspendre ses arretes quand il les croirait contraires a l'interet general, sauf a en instruire la convention. Il etait autorise a prendre, dans les circonstances urgentes, des mesures de defense interieure et exterieure, et les arretes signes de la majorite de ses membres devaient etre executes sur-le-champ par le pouvoir executif. Il n'etait institue que pour un mois, et ne pouvait delivrer de mandat d'amener que contre les agens d'execution[1].

## Histoire de la Revolution francaise, IV

[Note 1: Le comite de salut public fut decrete dans la seance du 6 avril.]

Les membres designes pour en faire partie etaient, Barrere, Delmas, Breard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guithon Morveaux, Treilhard, Lacroix d'Eure-et-Loir[2].

[Note 2: Il fut adjoint a ces membres trois suppleans, Robert-Lindet, Isnard et Cambaceres.]

Ce comite, quoiqu'il ne reunite pas encore tous les pouvoirs, avait cependant une influence immense: il correspondait avec les commissaires de la convention, leur donnait leurs instructions, pouvait substituer aux mesures des ministres toutes celles qu'il lui plaisait d'imaginer.

Par Cambon il avait les finances, et avec Danton il devait acquerir l'audace et l'influence de ce puissant chef de parti. Ainsi, par l'effet croissant du danger, on marchait vers la dictature.

Revenus de la terreur causee par la desertion de Dumouriez, les partis songeaient maintenant a s'en imputer la complicité, et le plus fort devait necessairement accabler le plus faible. Les sections, les societes populaires, par lesquelles tout commençait ordinairement, prenaient l'initiative et denoncaient les girondins par des petitions et des adresses.

Il s'etait forme, d'apres une doctrine de Marat, une nouvelle reunion plus violente encore que toutes les autres. Marat avait dit que jusqu'a ce jour on n'avait fait que *bavarder* sur la souverainete du peuple; que d'apres cette doctrine bien entendue chaque section etait souveraine dans son etendue, et pouvait a chaque instant revoquer les pouvoirs qu'elle avait donnees. Les plus forcenes agitateurs, s'emparant de ce principe, s'etaient en effet pretendus deputer par les sections, pour verifier l'usage qu'on faisait de leurs pouvoirs, et aviser au salut de la chose publique. Ils s'etaient reunis a l'Eveche, et se disaient autorises a correspondre avec toutes les municipalites de la republique. Aussi se nommaient-ils *Comite central de salut public*. C'est de la que partaient les propositions les plus incendiaires. On y avait resolu d'aller en corps a la convention, lui demander si elle avait des moyens de sauver la patrie. Cette reunion, qui avait fixe les regards de l'assemblee, attira aussi ceux de la commune et des jacobins. Robespierre, qui sans doute desirait le resultat de l'insurrection, mais qui redoutait l'emploi de ce moyen, et qui avait eu peur a la veille de chaque mouvement, s'eleva contre les resolutions violentes discutees dans ces reunions inferieures, et persista dans sa politique favorite, qui consistait a diffamer les deputeres pretendus infideles, et a les perdre dans l'opinion, avant d'employer contre eux aucune autre mesure. Aimant l'accusation, il redoutait l'usage de la force, et preferait aux insurrections les luttes des tribunes, qui etaient sans danger, et dont il avait tout l'honneur. Marat, qui avait parfois la vanite de la moderation, comme toutes les autres, denonca la reunion de l'Eveche, quoiqu'il eut fourni les principes d'apres lesquels on l'avait formee. On envoya des commissaires pour s'assurer si les membres qui la composaient etaient des hommes d'un zele outre, ou bien des agitateurs payes. Apres s'etre convaincue que ce n'etait que des patriotes trop ardents, la societe des jacobins, ne voulant pas les exclure de son sein, comme on l'avait propose, fit dresser une liste de leurs noms pour pouvoir les surveiller, et elle proposa une desapprobation publique de leur conduite, parce que, suivant elle, il ne devait pas y avoir d'autre centre de salut public qu'elle-meme. Ainsi s'etait preparee, et avait ete critiquee d'avance, l'insurrection du 10 aout. Tous ceux qui n'ont pas l'audace d'agir, tous ceux qui sont faches de se voir devances, desapprouvent les premieres tentatives, tout en desirant leur resultat. Danton seul gardait sur ces mouvemens un profond silence, et ne desavouait ni ne desapprouvait les agitateurs subalternes. Il n'aimait point a triompher a la tribune par de longues accusations, et il preferait les moyens d'action qui, dans ses mains, etaient immenses, car il avait a sa disposition tout ce que Paris renfermait de plus immoral et de plus turbulent. On ne sait cependant s'il agissait secretement, mais il gardait un silence menaçant.

Plusieurs sections condamnerent la reunion de l'Eveche; et celle du Mail fit, a ce sujet, une petition energique a la convention. Celle de Bonne-Nouvelle vint, au contraire, lire une adresse dans laquelle elle denonçait, comme amis et complices de Dumouriez, Brissot, Vergniaud, Guadet, Gensonne, etc., et demandait qu'on les



## Histoire de la Revolution francaise, IV

frappat du glaive des lois. Apres de vives agitations, en sens contraires, les petitionnaires recurent les honneurs de la seance; mais il fut declare qu'a l'avenir l'assemblee n'entendrait plus d'accusation contre ses membres, et que toute denonciation de ce genre serait deposee au comite de salut public.

La section de la Halle-aux-Bles, qui etait l'une des plus violentes, fit une nouvelle petition, sous la presidence de Marat, et l'envoya aux Jacobins, aux sections et a la commune, pour qu'elle recut leur approbation, et que, sanctionnee ainsi par toutes les autorites de la capitale, elle fut solennellement presentee par le maire Pache a la convention. Dans cette petition, colportee de lieux en lieux, et universellement connue, on disait qu'une partie de la convention etait corrompue, qu'elle conspirait avec les accapareurs, qu'elle etait complice de Dumouriez, et qu'il fallait la remplacer par les suppléants. Le 10 avril, tandis que cette petition circulait de section en section, Petion, indigne, demande la parole pour une motion d'ordre. Il s'eleve, avec une vehemence qui ne lui etait pas ordinaire, contre les calomnies dont une partie de la convention est l'objet, et il demande des mesures de repression. Danton, au contraire, reclame une mention honorable en faveur de la petition qui se prepare. Petion, revolte, veut qu'on envoie ses auteurs au tribunal revolutionnaire. Danton repond que de vrais Representans, forts de leur conscience, ne doivent pas craindre la calomnie, qu'elle est inevitable dans une republique, et que d'ailleurs on n'a encore ni repousse les Autrichiens, ni fait une constitution, et que par consequent il est douteux que la convention ait merite des eloges. Il insiste ensuite pour qu'on cesse de s'occuper de querelles particulieres, et pour que ceux qui se croient calomnies s'adressent aux tribunaux. On ecarte donc la question; mais Fonfrede la ramene, et on l'ecarte encore. Robespierre, passionne pour les querelles personnelles, la reproduit de nouveau, et demande a déchirer le voile. On lui accorde la parole, et il commence contre les girondins la plus amere, la plus atroce diffamation qu'il se fut encore permise. Il faut s'arreter a ce discours, qui montre comment la conduite de ses ennemis se peignait dans sa sombre intelligence[1].

[Note 1: Voyez la note 5 a la fin du troisieme volume, qui peint le caractere de Robespierre.]

Suivant lui, il existait au-dessous de la grande aristocratie, deposee en 1789, une aristocratie bourgeoise, aussi vaniteuse et aussi despotique que la precedente, et dont les trahisons avaient succede a celle de la noblesse. La franche revolution ne lui convenait pas, et il lui fallait un roi avec la constitution de 1791, pour assurer sa domination. Les girondins en etaient les chefs. Sous la legislative, ils s'etaient emparees des ministeres par Roland, Claviere et Servan; apres les avoir perdus, ils avaient voulu se venger par le 20 juin; et a la veille du 10 aout, ils traitaient avec la cour, et offraient la paix a condition qu'on leur rendrait le pouvoir. Le 10 aout meme, ils se contentaient de suspendre le roi, n'abolissaient pas la royauté, et nommaient un gouverneur au prince royal. Apres le 10 aout, ils s'emparaient encore des ministeres, et calomniaient la commune pour ruiner son influence et s'assurer une domination exclusive. La convention formee, ils envahissaient les comites, continuaient de calomnier Paris, de presenter cette ville comme le foyer de tous les crimes, pervertissaient l'opinion publique par le moyen de leurs journaux, et des sommes immenses que Roland consacrait a la distribution des ecrits les plus perfides. En janvier, enfin, ils s'opposaient a la mort du tyran, non par interet pour sa personne, mais par interet pour la royauté. "Cette faction, continuait Robespierre, est seule cause de la guerre desastreuse que nous soutenons maintenant. Elle l'a voulue pour nous exposer a l'invasion de l'Autriche, qui promettait un congres avec la constitution bourgeoise de 1791. Elle l'a dirigee avec perfidie, et apres s'etre servie du traître Lafayette, elle s'est servie depuis du traître Dumouriez, pour arriver au but qu'elle poursuit depuis si long-temps. D'abord, elle a feint d'etre brouillee avec Dumouriez, mais la brouillerie n'etait pas serieuse, car autrefois elle l'a porte au ministere par Gensonne, son ami, et elle lui a fait allouer six millions de depenses secretes. Dumouriez, s'entendant avec la faction, a sauve les Prussiens dans l'Argonne, tandis qu'il aurait pu les aneantir. En Belgique, a la verite, il a remporte une grande victoire, mais il lui fallait un grand succes pour obtenir la confiance publique, et des qu'il a eu cette confiance, il en a abuse de toutes les manieres. Il n'a pas envahi la Hollande, qu'il aurait pu occuper des la premiere campagne; il a empeche la reunion a la France des pays conquis, et le comite diplomatique, d'accord avec lui, n'a rien neglige pour ecarter les deputes belges qui demandaient la reunion. Ces envoyes du pouvoir executif, que Dumouriez avait si mal traites parce qu'ils vexaient les Belges, ont tous ete choisis par les

girondins, et ils etaient convenus d'envoyer des desorganisateur contre lesquels on sevirait publiquement, pour deshoner la cause republicaine. Dumouriez, apres avoir tardivement attaque la Hollande, revient en Belgique, perd la bataille de Nerwinde, et c'est Miranda, l'ami de Petion et sa creature, qui, par sa retraite, decide la perte de cette bataille. Dumouriez se replie alors, et leve l'etendard de la revolte, au moment meme ou la faction excitait les soulevemens du royalisme dans l'Ouest. Tout etait donc prepare pour ce moment. Un ministre perfide avait ete place a la guerre pour cette circonstance importante; le comite de surete generale, compose de tous les girondins, excepte sept ou huit deutes fideles qui n'y allaient pas, ce comite ne faisait rien pour prevenir les dangers publics. Ainsi rien n'avait ete neglige pour le succes de la conspiration. Il fallait un roi, mais les generaux appartenaient tous a Egalite. La famille *Egalite* etait rangee autour de Dumouriez; ses fils, sa fille et jusqua l'intrigante Sillery, se trouvaient aupres de lui. Dumouriez commence par des manifestes, et que dit-il? tout ce que les orateurs et les ecrivains de la faction disaient a la tribune et dans les journaux: que la convention etait composee de scelerats, a part une petite portion saine; que Paris etait le foyer de tous les crimes; que les jacobins etaient des desorganisateur qui repandaient le trouble et la guerre civile, etc."

Telle est la maniere dont Robespierre explique et la defection de Dumouriez, et l'opposition des girondins. Apres avoir longuement developpe cet artificieux tissu de calomnies, il propose d'envoyer au tribunal revolutionnaire les complices de Dumouriez, tous les d'Orleans et leurs amis. "Quant aux deutes Guadet, Gensonne, Vergniaud, etc., ce serait, dit-il avec une mechante ironie, un sacrilege que d'accuser d'aussi honnetes gens, et sentant mon impuissance a leur egard, je m'en remets a la sagesse de l'assemblee."

Les tribunes et la Montagne applaudirent leur *vertueux* orateur. Les girondins etaient indignes de cet infame systeme, auquel une haine perfide avait autant de part qu'une defiance naturelle de caractere, car il y avait dans ce discours un art singulier a rapprocher les faits, a prevenir les objections, et Robespierre avait montre dans cette lache accusation plus de veritable talent que dans toutes ses declamations ordinaires. Vergniaud s'elance a la tribune, le coeur oppresse, et demande la parole avec tant de vivacite, d'instance, de resolution, qu'on la lui accorde, et que les tribunes et la Montagne finissent par la lui laisser sans trouble. Il oppose au discours medite de Robespierre un discours improvise avec la chaleur du plus eloquent et du plus innocent des hommes.

"Il osera, dit-il, repondre a monsieur Robespierre, et il n'emploiera ni temps ni art pour repondre, car il n'a besoin que de son ame. Il ne parlera pas pour lui, car il sait que dans les temps de l'evolution, la lie des nations s'agite, et domine un instant les hommes de bien, mais pour eclairer la France. Sa voix, qui plus d'une fois a porte la terreur dans ce palais, d'ou elle a concouru a precipiter la tyrannie, la portera aussi dans l'ame des scelerats qui voudraient substituer leur propre tyrannie a celle de la royaute."

Alors il repond a chaque inculpation de Robespierre, ce que chacun y peut repondre d'apres la simple connaissance des faits. Il a provoque la decheance par son discours de juillet. Un peu avant le 10 aout, doutant du succes de l'insurrection, ne sachant meme pas si elle aurait lieu, il a indique a un envoye de la cour ce qu'elle devait faire pour se reconcilier avec la nation et sauver la patrie. Le 10 aout, il a siege au bruit du canon, tandis que monsieur Robespierre etait dans une cave. Il n'a pas fait prononcer la decheance, parce que le combat etait douteux; et il a propose de nommer un gouverneur au dauphin, parce que, dans le cas ou la royaute eut ete maintenue, une bonne education donnee au jeune prince assurait l'avenir de la France. Lui et ses amis ont fait declarer la guerre, parce qu'elle l'etait deja de fait, et qu'il valait mieux la declarer ouvertement, et se defendre, que la souffrir sans la faire. Lui et ses amis ont ete portes au ministere et dans les comites par la voix publique. Dans la commission des vingt et un de l'assemblee legislative, ils se sont opposes a ce qu'on quittat Paris, et ils ont prepare les moyens que la France a deployes dans l'Argonne. Dans le comite de surete generale de la convention, ils ont travaille constamment, et a la face de leurs collegues qui pouvaient assister a leurs travaux. Lui, Robespierre, a deserte le comite et n'y a jamais paru. Ils n'ont pas calomnie Paris, mais combattu les assassins qui usurpaient le nom de Parisiens, et deshonorait Paris et la republique. Ils n'ont pas perverti l'opinion publique, car pour sa part il n'a pas ecrit une seule lettre, et ce que

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Roland a repondu est connu de tout le monde. Lui et ses amis ont demande L'appel au peuple dans le proces de Louis XVI, parce qu'ils ne croyaient pas que, dans une question aussi importante, on put se passer de l'adhesion nationale. Pour lui personnellement, il connait a peine Dumouriez, et ne l'a vu que deux fois; la premiere a son retour de l'Argonne, la seconde a son retour de la Belgique; mais Danton, Santerre, le voyaient, le felicitaient, le couvraient de caresses, et le faisaient diner tous les jours avec eux. Quant a Egalite, il ne le connait pas davantage. Les montagnards seuls l'ont connu et frequente; et, lorsque les girondins l'attaquaient, les montagnards l'ont constamment defendu. Ainsi, que peut-on reprocher a lui et a ses amis?... D'etre des meneurs, des intrigans? Mais ils ne courent pas les sections pour les agiter; ils ne remplissent pas les tribunes pour arracher des decrets par la terreur; ils n'ont jamais voulu laisser prendre les ministres dans les assemblees dont ils etaient membres. Des moderes?... Mais ils ne l'etaient pas au 10 aout, lorsque Robespierre et Marat se cachaient; ils l'etaient en septembre, lorsqu'on assassinait les prisonniers et qu'on pillait le Garde-Meuble.

“Vous savez, dit en finissant Vergniaud, si j'ai devore en silence les amertumes dont on m'abreuve depuis six mois, si j'ai su sacrifier a ma patrie les plus justes ressentimens; vous savez si, sous peine de lachete, sous peine de m'avouer coupable, sous peine de compromettre le peu de bien qu'il m'est encore permis de faire, j'ai pu me dispenser de mettre dans tout leur jour les impostures et la mechancete de Robespierre. Puisse cette journee etre la derniere que nous perdions en debats scandaleux!” Vergniaud demande ensuite qu'on mande la section de la Halle-aux-Bles, et qu'on se fasse apporter ses registres.

Le talent de Vergniaud avait captive jusqu'a ses ennemis. Sa bonne foi, sa touchante eloquence, avaient interesse et entraine la grande majorite de l'assemblee, et on lui prodiguait de toutes parts les plus vifs temoignages. Guadet demande la parole; mais a sa vue la Montagne silencieuse s'ebroule, et pousse des cris affreux. La seance fut suspendue, et ce ne fut que le 12 que Guadet obtint a son tour la faculte de repondre a Robespierre, et le fit de maniere a exciter les passions bien plus vivement que Vergniaud. Personne, selon lui, n'avait conspire; mais les apparences, s'il y en avait, etaient bien plus contre les montagnards et les jacobins qui avaient eu des relations avec Dumouriez et Egalite, que contre les girondins qui etaient brouilles avec tous deux. “Qui etait, s'ecrie Guadet, qui etait avec Dumouriez aux Jacobins, aux spectacles? Votre Danton.—Ah! tu m'accuses, s'ecrie Danton; tu ne connais pas ma force!”

La fin du discours de Guadet est remise au lendemain. Il continue a rejeter toute conspiration, s'il y en a une, sur les Montagnards. Il lit, en finissant, une adresse qui, comme celle de la Halle-aux-Bles, etait signee par Marat. Elle etait des jacobins, et Marat l'avait signee comme president de la societe. Elle renfermait ces paroles que Guadet lit a l'assemblee: *Citoyens, armons-nous! La contre-revolution est dans le gouvernement, elle est dans le sein de la convention. Citoyens, marchons-y, marchons!*

“Oui, s'ecrie Marat de sa place, oui, marchons!” A ces mots, l'assemblee se souleve, et demande le decret d'accusation contre Marat. Danton s'y oppose, en disant que des deux cotes de l'assemblee on paraissait d'accord pour accuser la famille d'Orleans, qu'il fallait donc l'envoyer devant les tribunaux, mais qu'on ne pouvait accuser Marat pour un cri jete au milieu d'une discussion orageuse. On repond a Danton que les d'Orleans ne doivent plus etre juges a Paris, mais a Marseille. Il veut parler encore, mais, sans l'ecouter, on donne la priorite au decret d'accusation contre Marat, et Lacroix demande qu'il soit mis sur-le-champ en arrestation. “Puisque mes ennemis, s'ecrie Marat, ont perdu toute pudeur, je demande une chose: le decret est fait pour exciter un mouvement; faites-moi donc accompagner par deux gendarmes aux Jacobins, pour que j'aie leur recommander la paix.” Sans ecouter ces ridicules boutades, il est mis en arrestation, et on ordonne la redaction de l'acte d'accusation pour le lendemain a midi.

Robespierre courut aux Jacobins exprimer son indignation, celebrer l'energie de Danton, la moderation de Marat, et leur recommander d'etre calmes, afin qu'on ne put pas dire que Paris s'etait insurge pour delivrer un jacobin.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Le lendemain, l'acte d'accusation fut lu et approuve par l'assemblee, et l'accusation, tant de fois proposee contre Marat, fut serieusement poursuivie devant le tribunal revolutionnaire.

C'etait le projet d'une petition contre les girondins qui avait amene ces violentes explications entre les deux cotes de l'assemblee; mais il ne fut rien statue a cet egard, et on ne pouvait rien statuer en effet, puisque l'assemblee n'avait pas la force d'arreter les mouvemens qui produisaient les petitions. On suivit avec activite le projet d'une adresse generale de toutes les sections, et on convint d'une redaction uniforme; sur quarante-trois sections, trente-cinq y avaient adhere; le conseil general de la commune l'approuva, et le 15 avril les commissaires des trente-cinq sections, ayant le maire Pache a leur tete, s'etaient presentes a la barre. C'etait en quelque sorte le manifeste par lequel la commune de Paris declarait ses intentions, et menacait de l'insurrection en cas de refus. Ainsi elle avait fait avant le 10 aout, ainsi elle faisait a la veille du 31 mai. Rousselin, orateur et commissaire de l'une des sections, en fit la lecture. Apres avoir retrace la conduite criminelle d'un certain nombre de deputes, la petition demandait leur expulsion de la convention, et les enumerait l'un apres l'autre. Ils etaient vingt-deux: Brissot, Guadet, Vergniaud, Gensonne, Grangeneuve, Buzot, Barbaroux, Salles, Biroteau, Pontecoulant, Petion, Lanjuinais, Valaze, Hardy, Louvet, Lehardy, Gorsas, Fauchet, Lanthenas, Lasource, Valady, Chambon.

Les tribunes applaudissent a la lecture de ces noms. Le president avertit les petitionnaires que la loi les oblige a signer leur petition. Ils s'empresent de le faire. Pache seul, essayant de prolonger sa neutralite, demeure en arriere. On lui demande sa signature; il repond qu'il n'est pas du nombre des petitionnaires, et qu'il a seulement ete charge par le conseil general de les accompagner. Mais, voyant qu'il ne peut pas reculer, il s'avance et signe la petition. Les tribunes l'en recompensent par de bruyans applaudissemens.

Boyer-Fonfrede se presente aussitot a la tribune, et dit que si la modestie n'etait pas un devoir, il demanderait a etre ajoute a la glorieuse liste des vingt-deux deputes. La majorite de l'assemblee, saisie d'un mouvement genereux, s'ecrie: "Qu'on nous inscrive tous, tous!" Aussitot on accourt aupres des vingt-deux deputes, on leur donne les temoignages les plus expressifs d'interet, on les embrasse, et la discussion, interrompue par cette scene, est renvoyee aux jours suivans.

La discussion s'engage a l'epoque fixee. Les reproches et les justifications recommencent entre les deux cotes de l'assemblee. Des deputes du centre, profitant de quelques lettres ecrites sur l'etat des armees, proposent de s'occuper des interets generaux de la republique, et de negliger les querelles particulieres. On y consent, mais le 18 une nouvelle petition contre le cote droit ramene a celle des trente-cinq sections. On denonce en meme temps divers actes de la commune: par l'un, elle se declare en etat continuel de revolution, et par un autre, elle etablit dans son sein un comite de correspondance avec toutes les municipalites du royaume. Depuis long-temps elle cherchait en effet a donner a son autorite toute locale un caractere de generalite, qui lui permit de parler au nom de la France, et de rivaliser d'autorite avec la convention. Le comite de l'Eveche, dissous de l'avis des jacobins, avait aussi eu pour objet de mettre Paris en communication avec les autres villes; et maintenant la commune y voulait suppléer, en organisant cette correspondance dans son propre sein. Vergniaud prend la parole, et attaquant a la fois la petition des trente-cinq sections, les actes qu'on impute a la commune, et les projets que sa conduite decele, demande que la petition soit declaree calomnieuse, et que la municipalite soit tenue d'apporter ses registres a l'assemblee pour faire connaitre les arretes qu'elle a pris. Ces propositions sont admises, malgre les tribunes et le cote gauche. Dans ce moment, le cote droit, soutenu par la Plaine, commencait a emporter toutes les decisions. Il avait fait nommer pour president Lasource, l'un de ses membres les plus chauds; et il avait encore la majorite, c'est-a-dire la legalite, faible ressource contre la force, et qui sert tout au plus a l'irriter davantage.

Les officiers municipaux, mandes a la barre, viennent hardiment soumettre leurs registres des deliberations, et semblent attendre l'approbation de leurs arretes. Ces registres portaient, 1 que le conseil-general se declarait en etat de revolution, tant que les subsistances ne seraient pas assurees; 2 que le comite de correspondance avec les quarante-quatre mille municipalites serait compose de neuf membres, et mis incessamment en

## Histoire de la Revolution francaise, IV

active; 3 que douze mille exemplaires de la petition contre les vingt-deux seraient imprimes, et distribues par le comite de correspondance; 4 enfin, que le conseil general se regarderait comme frappe lorsqu'un de ses membres, ou bien un president, un secretaire de section ou de club, seraient poursuivis pour leurs opinions. Ce dernier arrete avait ete pris pour garantir Marat, qui etait accuse pour avoir signe, en qualite de president de section, une adresse seditieuse.

La commune, comme on le voit, resistait pied a pied a l'assemblee, et sur chaque point debattu prenait une decision contraire a la sienne. S'agissait-il des subsistances, elle se constituait en revolution, si les moyens violens etaient refuses. S'agissait-il de Marat, elle le couvrait de son egide. S'agissait-il des vingt-deux, elle en appelait aux quarante-quatre mille municipalites, et se mettait en correspondance avec elles, pour leur demander en quelque sorte des pouvoirs generaux contre la convention. L'opposition etait complete sur tous les points, et de plus accompagnee de preparatifs d'insurrection.

A peine la lecture des registres est-elle achevee, que Robespierre jeune demande aussitot les honneurs de la seance pour les officiers municipaux. Le cote droit s'y oppose; la Plaine hesite, et dit qu'il serait peut-etre dangereux de deconsiderer les magistrats aux yeux du peuple, en leur refusant un honneur banal qu'on ne refusait pas meme aux plus simples petitionnaires. Au milieu de ces debats tumultueux, la seance se prolonge jusqu'a onze heures du soir; le cote droit, la Plaine, se retirent, et cent quarante-trois membres restent seuls a la Montagne pour admettre aux honneurs de la seance la municipalite parisienne. Dans le meme jour, declaree calomniatrice, repoussee par la majorite, et admise seulement aux honneurs de la seance par la Montagne et les tribunes, elle devait etre profondement irritee, et devenir le point de ralliement de tous ceux qui voulaient briser l'autorite de la convention.

Marat avait ete enfin defere au tribunal revolutionnaire, et ce fut l'energie du cote droit, qui, en entrainant la Plaine, decida son accusation. Tout mouvement d'energie honore un parti qui lutte contre un mouvement superieur, mais hate sa chute. Les girondins, en poursuivant courageusement Marat, n'avaient fait que lui preparer un triomphe. L'acte portait en substance, que Marat ayant dans ses feuilles provoque le meurtre, le carnage, l'avisement et la dissolution de la convention nationale, et l'etablissement d'un pouvoir destructeur de la liberte, il etait decrete d'accusation, et defere au tribunal revolutionnaire. Les jacobins, les cordeliers, tous les agitateurs de Paris, s'etaient mis en mouvement pour ce *philosophe austere, forme, disaient-ils, par le malheur et la meditation, joignant a une ame de feu une grande sagacite, une profonde connaissance du coeur humain, sachant penetrer les traitres sur leur char de triomphe, dans le moment ou le stupide vulgaire les encensait encore!*—Les traitres, s'ecriaient-ils, *les traitres passeront, et la reputation de Marat commence!*

Quoique le tribunal revolutionnaire ne fut pas compose alors comme il le fut plus tard, neanmoins Marat n'y pouvait etre condamne. La discussion dura a peine quelques instans. L'accuse fut absous a l'unanimité, aux applaudissemens d'une foule nombreuse accourue pour assister a son jugement. C'etait le 24 avril. Il est aussitot entoure par un cortege nombreux compose de femmes, de sans-culottes a piques, et de detachemens des sections armees. On se saisit de lui, et on se rend a la convention pour le replacer sur son siege de depute. Deux officiers municipaux ouvrent la marche. Marat, eleve sur les bras de quelques sapeurs, le front ceint d'une couronne de chene, est porte en triomphe au milieu de la salle. Un sapeur se detache du cortege, se presente a la barre et dit: "Citoyen president, nous vous amenons le brave Marat. Marat a toujours ete l'ami du peuple, et le peuple sera toujours l'ami de Marat! S'il faut que la tete de Marat tombe, la tete du sapeur tombera avant la sienne." En disant ces mots, l'horrible petitionnaire agitait sa hache, et les tribunes applaudissaient avec un affreux tumulte. Il demande, pour le cortege, la permission de defiler dans la salle. "Je vais consulter l'assemblee," repond le president Lasource, consterne de cette scene hideuse. Mais on ne veut pas attendre qu'il ait consulte l'assemblee, et de toute part la foule se precipite dans la salle. Des femmes, des hommes, se repandent dans l'enceinte, occupent les places vacantes par le depart des deputes, revoltes de ce spectacle. Marat arrive enfin, transmis de mains en mains et couvert d'applaudissemens. Des bras des petitionnaires il passe dans ceux de ses collegues de la Montagne, et on l'embrasse avec les plus grandes

## Histoire de la Revolution francaise, IV

demonstrations de joie. Il s'arrache enfin du milieu de ses collegues, court a la tribune, et declare aux legislateurs qu'il vient leur offrir un coeur pur, un nom justifie, et qu'il est pret a mourir pour defendre la liberte et les droits du peuple.

De nouveaux honneurs l'attendaient aux Jacobins. Les femmes avaient prepare une grande quantite de couronnes. Le president lui en offre une. Un enfant de quatre ans, monte sur le bureau, lui en place une sur la tete. Marat ecarte les couronnes avec un dedain insolent. "Citoyens, s'ecrie-t-il, indigne de voir une faction scelerate trahir la republique, j'ai voulu la demasquer, et *lui mettre la corde au cou*. Elle m'a resiste en me frappant d'un decret d'accusation. Je suis sorti victorieux. La faction est humiliee, mais n'est pas ecrasee. Ne vous occupez point de decerner des triomphes, defendez-vous d'enthousiasme. Je depose sur le bureau les deux couronnes que l'on vient de m'offrir, et j'invite mes concitoyens a attendre la fin de ma carriere pour se decider."

De nombreux applaudissemens accueillent cette impudente modestie. Robespierre etait present a ce triomphe, dont il dedaignait sans doute le caractere trop populaire et trop bas. Cependant il allait subir comme tout autre la vanite du triomphateur. Les jouissances achevees, on se hate de revenir a la discussion ordinaire, c'est-a-dire aux moyens de purger le gouvernement, et d'en chasser les traitres, les Rolandins, les Brissotins, etc.... On propose pour cela de composer une liste des employes de toutes les administrations, et de designer ceux qui ont merite leur renvoi. "Adressez-moi cette liste, dit Marat, je ferai choix de ceux qu'il faut renvoyer ou conserver, et je le signifierai aux ministres." Robespierre fait une observation; il dit que les ministres sont presque tous complices des coupables, qu'ils n'ecouteront pas la societe, qu'il vaut mieux s'adresser au comite de salut public, place par ses fonctions au-dessus du pouvoir executif, et que d'ailleurs la societe ne peut sans se compromettre communiquer avec des ministres prevaricateurs. "Ces raisons sont frivoles, replique Marat avec dedain; un patriote aussi pur que moi *pourrait communiquer avec le diable*; je m'adresserai aux ministres, et je les sommerai de nous satisfaire au nom de la societe."

Une consideration respectueuse entourait toujours *le vertueux, l'eloquent* Robespierre; mais l'audace, le cynisme insolent de Marat etonnaient et saisissaient toutes les tetes ardentes. Sa hideuse familiarite lui attachait quelques forts des halles, qui etaient flattes de cette intimite avec *l'ami du peuple*, et qui etaient tous disposes a preter a sa chetive personne le secours de leurs bras et de leur influence dans les places publiques.

La colere de la Montagne provenait des obstacles qu'elle rencontrait; mais ces obstacles etaient bien plus grands encore dans les provinces qu'a Paris, et les contrarietes qu'allaient eprouver sur leur route ses commissaires envoyes pour presser le recrutement, devaient bientot pousser son irritation au dernier terme. Toutes les provinces etaient parfaitement disposees pour la revolution, mais toutes ne l'avaient pas embrassee avec autant d'ardeur, et ne s'etaient pas signalees par autant d'exces que la ville de Paris. Ce sont les ambitions oisives, les esprits ardents, les talens superieurs, qui les premiers s'engagent dans les revolutions; une capitale en renferme toujours beaucoup plus que les provinces, parce qu'elle est le rendez-vous de tous les hommes qui, par independance ou ambition, abandonnent le sol, la profession et les traditions de leurs peres. Paris devait donc produire les plus grands revolutionnaires. Placee en outre a peu de distance des frontieres, but de tous les coups de l'ennemi, cette ville avait couru plus de danger qu'aucune cite de la France: siege des autorites, elle avait vu s'agiter dans son sein toutes les grandes questions. Ainsi le danger, la dispute, tout s'etait reuni pour produire chez elle l'emportement et les exces. Les provinces, qui n'etaient pas soumises aux memes causes d'agitation, avaient vu ces exces avec effroi, et partageaient les sentimens du cote droit et de la Plaine. Mecontentes surtout des traitemens essayes par leurs deputes, elles croyaient voir dans la capitale, outre l'exageration revolutionnaire, l'ambition de dominer la France, comme Rome dominait les provinces conquises. Telles etaient les dispositions de la masse calme, industrieuse, moderee, a l'egard des revolutionnaires de Paris. Cependant ces dispositions etaient plus ou moins prononcees suivant les circonstances locales. Chaque province, chaque cite avait aussi ses revolutionnaires emportees, parce qu'en tous lieux se trouvent des esprits aventureux, des caracteres ardents. Presque tous les hommes de cette espece s'etaient emparees des municipalites, et ils avaient profite pour cela du renouvellement general des autorites,

## Histoire de la Revolution francaise, IV

ordonne par la legislative apres le 10 aout. La masse inactive et moderee cede toujours le pas aux plus empresses, et il etait naturel que les individus les plus violens s'emparassent des fonctions municipales, les plus difficiles de toutes, et qui exigeaient le plus de zele et d'activite. Les citoyens paisibles, qui forment le grand nombre, s'etaient retires dans les sections, ou ils allaient donner quelquefois leurs votes, et exercer leurs droits civiques. Les fonctions departementales avaient ete conferees aux notables les plus riches et les plus consideres, et par cela meme les moins actifs et les moins energetiques des hommes. Ainsi tous les chauds revolutionnaires etaient retranches dans les municipalites, tandis que la masse moyenne et riche occupait les sections et les fonctions departementales.

La commune de Paris, sentant cette position, avait voulu se mettre en correspondance avec toutes les municipalites. Mais, comme on l'a vu, elle en avait ete empechee par la convention. La societe-mere des jacobins y avait suppliee par sa propre correspondance, et la relation qui n'avait pas pu s'etablir encore de municipalite a municipalite, existait de club a club, ce qui revenait a peu pres au meme, car les memes hommes qui Deliberaient dans les clubs jacobins, allaient agir ensuite dans les conseils generaux des communes. Ainsi tout le parti jacobin de la France, reuni dans les municipalites et dans les clubs, correspondant d'un bout du territoire a l'autre, se trouvait en presence de la masse moyenne, masse immense, mais divisee dans une multitude de sections, n'exercant pas de fonctions actives, ne correspondant pas de ville en ville, formant ca et la quelques clubs moderes, et se reunissant quelquefois dans les sections ou dans les conseils de departemens pour donner un vote incertain et timide.

C'est cette difference de position qui pouvait faire esperer aux revolutionnaires de dominer la masse de la population. Cette masse admettait la republique, mais la voulait pure d'exces, et dans le moment elle avait encore l'avantage dans toutes les provinces. Depuis que les municipalites, armees d'une police terrible, ayant la faculte de faire des visites domiciliaires, de rechercher les etrangers, de desarmer les suspects, pouvaient vexer impunement les citoyens paisibles, les sections avaient essaye de reagir, et elles s'etaient reunies pour imposer aux municipalites. Dans presque toutes les villes de France, elles avaient pris un peu de courage, elles etaient en armes, resistaient aux municipalites, s'elevaient contre leur police inquisitoriale, soutenaient le cote droit, et reclamaient avec lui l'ordre, la paix, le respect des Personnes et des proprietes. Les municipalites et les clubs jacobins demandaient, au contraire, de nouvelles mesures de police, et l'institution de tribunaux revolutionnaires dans les departemens. Dans certaines villes on etait pret a en venir aux mains pour ces questions. Cependant les sections etaient si fortes par le nombre, qu'elles dominaient l'energie des municipalites. Les deputes montagnards, envoyes pour presser le recrutement et ranimer le zele revolutionnaire, s'effrayaient de cette resistance, et remplissaient Paris de leurs alarmes.

Telle etait la situation de presque toute la France, et la maniere dont elle etait partagee. La lutte se montrait plus ou moins vive, et les partis plus ou moins menacans, selon la position et les dangers de chaque ville. La ou les dangers de la revolution paraissaient plus grands, les jacobins etaient plus portes a employer des moyens violens, et par consequent la masse moderee plus disposee a leur resister. Mais ce qui exasperait surtout les passions revolutionnaires, c'etait le danger des trahisons interieures, plus encore que le danger de la guerre etrangere. Ainsi sur la frontiere du Nord, menacee par les armees ennemies, et peu travaillee par l'intrigue, on etait assez d'accord; les esprits se reunissaient dans le voeu de la defense commune, et les commissaires envoyes depuis Lille jusqu'a Lyon, avaient fait a la convention des rapports assez satisfaisans. Mais a Lyon, ou des menees secretes concouraient avec la position geographique et militaire de cette ville pour y rendre le peril plus grand, on avait vu s'elever des orages aussi terribles que ceux de Paris. Par sa position a l'est, et par son voisinage du Piemont, Lyon avait toujours fixe les regards de la contre-revolution. La premiere emigration de Turin voulut y operer un mouvement en 1790, et y envoyer meme un prince francais. Mirabeau en avait aussi projete un a sa maniere. Depuis que la grande emigration s'etait transportee a Coblenz, un agent avait ete laisse en Suisse pour correspondre avec Lyon, et par Lyon avec le camp de Jalles et les fanatiques du midi. Ces menees provoquerent une reaction de jacobinisme, et les royalistes firent naitre a Lyon des montagnards. Ceux-ci occupaient un club appele *club central*, et compose des envoyes de tous les clubs de quartier. A leur tete se trouvait un Piemontais qu'une inquietude naturelle avait entraine de pays en

## Histoire de la Revolution francaise, IV

pays, et fixe enfin a Lyon, ou il avait du a son ardeur revolutionnaire d'etre nomme successivement officier municipal, et president du tribunal civil. Son nom etait *Chalier*. Il tenait dans le *club central* un langage qui, chez les jacobins de Paris, l'aurait fait accuser par Marat de tendre au bouleversement, et d'etre paye par l'etranger. Outre ce club, les montagnards lyonnais avaient toute la municipalite, excepte le maire Niviere, ami et disciple de Roland, et chef a Lyon du parti girondin. Fatigue de tant d'orages, Niviere avait comme Petion donne sa demission, et comme Petion il avait ete aussi reelu par les sections, plus puissantes et plus energetiques a Lyon que dans tout le reste de la France. Sur onze mille votans, neuf mille avaient oblige Niviere a reprendre la mairie; mais il s'etait remis de nouveau, et cette fois la municipalite montagnarde avait reussi a se completer en nommant un maire de son choix. A cette occasion on en etait venu aux mains; la jeunesse des sections avait chasse Chalier du *club central*, et devasté la salle ou il exhalait son fanatisme. Le departemens effraye avait appele des commissaires de la convention, qui, en se prononcant d'abord contre les sections, puis contre les exces de la commune, deplurent a tous les partis, se firent denoncer par les jacobins et rappeler par la convention. Leur tache s'etait bornee a recomposer le *club central*, a l'affilier aux jacobins, et, en lui conservant son energie, a le delivrer de quelques membres trop impurs. Au mois de mai, l'irritation etait arrivee au plus haut degre. D'un cote, la commune, composee entierement de jacobins, et le *club central* preside par Chalier, demandaient pour Lyon un tribunal revolutionnaire, et promenaient sur les places publiques une guillotine envoyee de Paris, et qu'on exposait aux regards publics pour effrayer les *traitres* et les aristocrates, etc.; de l'autre cote, les sections en armes etaient pretes a reprimer la municipalite, et a empecher l'etablissement du sanglant tribunal que les girondins n'avaient pu epargner a la capitale. Dans cet etat de choses, les agens secrets du royalisme, repandus a Lyon, attendaient le moment favorable pour profiter de l'indignation des Lyonnais, prete a eclater.

Dans tout le reste du Midi jusqu'a Marseille, l'esprit republicain modere regnait d'une maniere plus egale, et les girondins possedaient l'attachement general de la contree. Marseille jalousait la suprematie de Paris, etait irritee des outrages faits a son depute cheri, Barbaroux, et prete a se soulever contre la convention, si on attaquait la representation nationale. Quoique riche, elle n'etait pas situee d'une maniere favorable pour les contre-revolutionnaires du dehors, car elle ne touchait qu'a l'Italie, ou rien ne se tramait, et son port n'interessait pas les Anglais comme celui de Toulon. Les menees secretes n'y avaient donc pas autant effarouche les esprits qu'a Lyon et Paris, et la municipalite, faible et menacee, etait pres d'etre destituee par les sections toutes puissantes. Le depute Moise-Bayle, assez mal recu, avait trouve la beaucoup d'ardeur pour le recrutement, mais un devouement absolu pour la Gironde.

A partir du Rhone, et de l'est a l'ouest jusqu'aux bords de l'Ocean, cinquante ou soixante departemens manifestaient les memes dispositions. A Bordeaux enfin l'unanimité etait complete. La, les sections, la municipalite, le club principal, tout le monde etait d'accord pour combattre la violence montagnarde et pour soutenir cette glorieuse deputation de la Gironde, a laquelle on etait si fier d'avoir donne le jour. Le parti contraire n'avait trouve d'asile que dans une seule section, et partout ailleurs il se trouvait impuissant et condamne au silence. Bordeaux ne demandait ni taxe, ni denrees, ni tribunal revolutionnaire, et preparait a la fois des petitions contre la commune de Paris, et des bataillons pour le service de la republique.

Mais le long des cotes de l'Ocean, en tirant de la Gironde a la Loire, et de la Loire aux bouches de la Seine, se presentaient des opinions bien differentes et des dangers bien plus grands. La, l'implacable Montagne ne rencontrait pas seulement pour obstacle le republicanisme clement et genereux des girondins, mais le royalisme constitutionnel de 89, qui repoussait la republique comme illegale, et le fanatisme des temps feudaux, qui etait arme contre la revolution de 93, contre la revolution de 89, et qui ne reconnaissait que l'autorite temporelle des chateaux, et l'autorite spirituelle des eglises.

Dans la Normandie, et particulierement a Rouen, qui etait la principale ville, on avait voue un grand attachement a Louis XVI, et la constitution de 1790 avait reuni tous les voeux qu'on formait pour la liberte et pour le trone. Depuis l'abolition de la royauté et de la constitution de 1790, c'est-a-dire depuis le 10 aout, il regnait en Normandie un silence improbable et menacant. La Bretagne offrait des dispositions encore plus



hostiles, et le peuple y etait domine par l'influence des pretres et des seigneurs. Plus pres des rives de la Loire, cet attachement allait jusqu'a l'insurrection, et enfin sur la rive gauche de ce fleuve, dans le Bocage, le Loroux, la Vendee, l'insurrection etait complete, et de grandes armees de dix et vingt mille hommes tenaient la campagne.

C'est ici le lieu de faire connaitre ce pays singulier, couvert d'une population si obstinee, si heroique, si malheureuse, et si fatale a la France, qu'elle manqua perdre par une funeste diversion, et dont elle aggrava les maux en irritant au dernier point la dictature revolutionnaire.

Sur les deux rives de la Loire, le peuple avait conserve un grand attachement pour son ancienne maniere d'etre, et particulierement pour ses pretres et pour son culte. Lorsque, par l'effet de la constitution civile, les membres du clerge se trouverent partages, un veritable schisme s'etablit. Les cures qui refusaient de se soumettre a la nouvelle circonscription des eglises, et de preter serment, furent preferes par le peuple; et lorsque, depossedes de leurs cures, ils furent obliges de se retirer, les paysans les suivirent dans les bois, et se regarderent comme persecutes eux et leur culte. Ils se reunirent par petites bandes, poursuivirent les cures constitutionnels comme intrus, et commirent les plus graves exces a leur egard. Dans la Bretagne, aux environs de Rennes, il y eut des revoltes plus generales et plus imposantes, qui avaient pour cause la cherte des subsistances, et la menace de detruire le culte, contenue dans ces paroles de Cambon: *Ceux qui voudront la messe la paieront*. Cependant le gouvernement etait parvenu a reprimer ces mouvemens partiels de la rive droite de la Loire, et il n'avait a redouter que leur communication avec la rive gauche, ou s'etait formee la grande insurrection.

C'est particulierement sur cette rive gauche, dans l'Anjou, le bas et le haut Poitou, qu'avait eclate la fameuse guerre de la Vendee. C'etait la partie de la France ou le temps avait le moins fait sentir son influence, et le moins altere les anciennes moeurs. Le regime feudal s'y etait empreint d'un caractere tout patriarcal, et la revolution, loin de produire une reforme utile dans ce pays, y avait blesse les plus douces habitudes, et y fut recue comme une persecution. Le Bocage et le Marais composent un pays singulier, qu'il faut decrire pour faire comprendre les moeurs et l'espece de societe qui s'y etaient formees. En partant de Nantes et Saumur, et en s'etendant depuis la Loire jusqu'aux sables d'Olonne, Lucon, Fontenay et Niort, on trouve un sol inegal, ondulant, coupe de ravins, et traverse d'une multitude de haies, qui servent de cloture a chaque champ, et qui ont fait appeler cette contree le *Bocage*. En se rapprochant de la mer, le terrain s'abaisse, se termine en marais salans, et se trouve coupe partout d'une multitude de petits canaux, qui en rendent l'acces presque impossible. C'est ce qu'on a appele le *Marais*. Les seuls produits abondans dans ce pays sont les paturages, et par consequent les bestiaux. Les paysans y cultivaient seulement la quantite de ble necessaire a leur consommation, et se servaient du produit de leurs troupeaux comme moyen d'echange. On sait que rien n'est plus simple que les populations vivant de ce genre d'industrie. Peu de grandes villes s'etaient formees dans ces contrees; on n'y trouvait que de gros bourgs de deux a trois mille ames. Entre les deux grandes routes qui conduisent l'une de Tours a Poitiers, et l'autre de Nantes a La Rochelle, s'etend un espace de trente lieues de largeur, ou il n'y avait alors que des chemins de traverse, aboutissant a des villages et a des hameaux. Les Terres etaient divisees en une multitude de petites metairies de cinq a six cents francs de revenu, confiees chacune a une seule famille, qui partageait avec le maitre de la terre le produit des bestiaux. Par cette division du fermage, les seigneurs avaient a traiter avec chaque famille, et entretenaient avec toutes des rapports continuels et faciles. La vie la plus simple regnait dans les chateaux: on s'y livrait a la chasse a cause de l'abondance du gibier; les seigneurs et les paysans la faisaient en commun, et tous etaient celebres par leur adresse et leur vigueur. Les pretres, d'une grande purete de moeurs, y exercaient un ministere tout paternel. La richesse n'avait ni corrompu leur caractere, ni provoque la critique sur leur compte. On subissait l'autorite du seigneur, on croyait les paroles du cure, parce qu'il n'y avait ni oppression ni scandale. Avant que l'humanite se jette dans la route de la civilisation, il y a pour elle une epoque de simplicité, d'ignorance et de purete, au milieu de laquelle on voudrait l'arreter, si son sort n'etait pas de marcher a travers le mal, vers tous les genres de perfectionnement.

Lorsque la revolution, si bienfaisante ailleurs, atteignit ce pays avec son niveau de fer, elle y causa un trouble profond. Il aurait fallu qu'elle s'y modifiât, mais c'était impossible. Ceux qui l'ont accusée de ne pas s'adapter aux localités, de ne pas varier avec elles, n'ont pas compris l'impossibilité des exceptions et la nécessité d'une règle uniforme et absolue dans les grandes réformes sociales. On ne savait donc, au milieu de ces campagnes, presque rien de la révolution; on savait seulement ce que le mécontentement des seigneurs et des cures en avait appris au peuple. Quoique les droits féodaux fussent abolis, on ne cessa pas de les payer. Il fallut se réunir, nommer des maires; on le fit, et on pria les seigneurs de l'être. Mais lorsque la destitution des prêtres non assermentés priva les paysans des cures qui jouissaient de leur confiance, ils furent fort irrités, et, comme dans la Bretagne, ils coururent dans les bois, et allèrent à de grandes distances assister aux cérémonies du culte, seul véritable à leurs yeux. Dès ce moment une haine violente s'alluma dans les âmes, et les prêtres n'oublièrent rien pour l'exciter davantage. Le 10 août rejeta dans leurs terres quelques nobles poitevins; le 21 janvier les revolta, et ils communiquèrent leur indignation autour d'eux. Cependant ils ne conspirèrent pas, comme on l'a cru; mais les dispositions connues du pays inspirèrent à des hommes qui lui étaient étrangers des projets de conspiration. Il s'en était tramé un en Bretagne, mais aucun dans le Bocage; il n'y avait la aucun plan arrêté; on s'y laissait pousser à bout. Enfin la levée de trois cent mille hommes excita au mois de mars une insurrection générale. Au fond, peu importait aux paysans du Bas-Poitou ce qui se faisait en France; mais la dispersion de leur clergé, et surtout l'obligation de se rendre aux armées, les exaspera. Dans l'ancien régime, le contingent du pays n'était fourni que par ceux que leur inquiétude naturelle portait à quitter la terre natale; mais aujourd'hui la loi les frappait tous, quels que fussent leurs goûts personnels. Obligés de prendre les armes, ils préférèrent se battre contre la république que pour elle. Presque en même temps, c'est-à-dire au commencement de mars, le tirage fut l'occasion d'une révolte dans le haut Bocage et dans le Marais. Le 10 mars, le tirage devait avoir lieu à Saint-Florent, près d'Ancenis en Anjou: les jeunes gens s'y refusèrent. La garde voulut les y obliger; le commandant militaire fit pointer une pièce et tirer sur les mutins. Ils s'élancèrent alors avec leurs bâtons, s'emparèrent de la pièce, désarmèrent la garde, et furent cependant assez étonnés de leur témérité. Un voiturier, nommé Cathelineau, homme très considéré dans les campagnes, très brave, très persuasif, quitta sa ferme à cette nouvelle, accourut au milieu d'eux, les rallia, leur rendit le courage, et donna quelque consistance à l'insurrection en sachant la maintenir. Le jour même il voulut attaquer un poste républicain, composé de quatre-vingts hommes. Les paysans le suivirent avec leurs bâtons et leurs fusils. Après une première décharge, dont chaque coup portait parce qu'ils étaient grands tireurs, ils s'élancèrent sur le poste, le désarmèrent, et se rendirent maîtres de la position. Le lendemain, Cathelineau se porta sur Chemille, et l'enleva encore, malgré deux cents républicains et trois pièces de canon. Un garde-chasse du château de Maulevrier, nommé Stofflet, et un jeune paysan du village de Chanzeau, avaient réuni de leur côté une troupe de paysans. Ils vinrent se joindre à Cathelineau, qui osa concevoir le projet d'attaquer Cholet, la ville la plus considérable du pays, chef-lieu de district, et gardée par cinq cents républicains. Leur manière de combattre fut la même. Profitant des haies, des inégalités du terrain, ils entourèrent le bataillon ennemi, et se mirent à tirailler à couvert et à coup sûr. Après avoir ébranlé les républicains par ce feu terrible, ils profitèrent du premier moment d'hésitation qui se manifesta parmi eux, s'élancèrent en poussant de grands cris, renversèrent leurs rangs, les désarmèrent, et les assommèrent avec leurs bâtons. Telle fut depuis toute leur tactique militaire; la nature la leur avait indiquée, et c'était la mieux adaptée au pays. Les troupes qu'ils attaquaient, rangées en ligne et à découvert, recevaient un feu auquel il leur était impossible de répondre, parce qu'elles ne pouvaient ni faire usage de leur artillerie, ni marcher à la baïonnette contre des ennemis dispersés. Dans cette situation, si elles n'étaient pas vieilles à la guerre, elles devaient être bientôt ébranlées par un feu si continu et si juste, que jamais les feux réguliers des troupes de ligne n'ont pu l'égalier. Lorsqu'elles voyaient surtout fondre sur elles ces furieux, poussant de grands cris, il leur était difficile de ne pas s'intimider et de ne pas se laisser rompre. Alors elles étaient perdues, car la fuite, si facile aux gens du pays, était impraticable pour la troupe de ligne. Il aurait donc fallu les soldats les plus intrépides pour lutter contre tant de désavantages, et ceux qui dans le premier moment furent opposés aux rebelles, étaient des gardes nationaux de nouvelle levée, qu'on prenait dans les bourgs, presque tous très républicains, et que leur zèle conduisait pour la première fois au combat.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

La troupe victorieuse de Cathelineau entra donc dans Cholet, s'empara de toutes les armes qu'elle y trouva, et fit des cartouches avec les gargousses des canons. C'est toujours ainsi que les Vendeens se sont procure des munitions. Leurs defaites ne donnaient rien a l'ennemi, parce qu'ils n'avaient rien qu'un fusil ou un baton qu'ils emportaient a travers les champs, et chaque victoire leur valait toujours un materiel de guerre considerable. Les insurges, victorieux, celebrent leurs succes avec l'argent qu'ils trouverent, et ensuite brulerent tous les papiers des administrations, dans lesquelles ils voyaient un instrument de tyrannie. Ils rentrerent ensuite dans leurs villages et dans leurs fermes, qu'ils ne voulaient jamais quitter pour long-temps.

Une autre revolte bien plus generale avait eclate dans le Marais et le departemens de la Vendee. A Machecoul et a Challans, le recrutement fut l'occasion d'un soulèvement universel. Un nomme Gaston, perruquier, tua un officier, prit son uniforme, se mit a la tete des mecontents, et s'empara de Challans, puis de Machecoul, ou sa troupe brula tous les papiers des administrations, et commit des massacres dont le Bocage n'avait pas donne l'exemple. Trois cents republicains furent fusilles par bandes de vingt et trente. Les insurges les faisaient confesser d'abord, et les conduisaient ensuite au bord d'une fosse, a cote de laquelle ils les fusillaient pour n'avoir pas la peine de les ensevelir. Nantes envoya sur-le-champ quelques cents hommes a Saint-Philibert; mais, apprenant qu'il y avait du mouvement a Savenay, elle rappela ses troupes, et les insurges de Machecoul resterent maitres du pays conquis.

Dans le departemens de la Vendee, c'est-a-dire vers le midi du theatre de cette guerre, l'insurrection prit encore plus de consistance.

Les gardes nationales de Fontenay, sorties pour marcher sur Chantonay, furent repoussees et battues, Chantonay fut pille. Le general Verteuil, qui commandait la onzieme division militaire, en apprenant cette defaite, envoya le general Marce avec douze cents hommes, partie de troupes de ligne, partie de gardes nationales. Les rebelles, rencontres a Saint-Vincent, furent repousses. Le general Marce eut le temps d'ajouter encore a sa petite armee douze cents hommes et neuf pieces de canon. En marchant sur Saint-Fulgent, il rencontra de nouveau les Vendeens dans un fond, et s'arreta pour retablir un pont qu'ils avaient detruit. Vers les quatre heures d'apres midi, le 18 mars, les Vendeens, prenant l'initiative, vinrent l'attaquer. Profitant encore des avantages du sol, ils commencerent a tirailler avec leur superiorite ordinaire, cernerent peu a peu l'armee republicaine, etonnee de ce feu si meurtrier, et reduite a l'impuissance d'atteindre un ennemi cache, disperse dans tous les replis du terrain. Enfin ils l'assaillirent, repandirent le desordre dans ses rangs, et s'emparerent de l'artillerie, des munitions et des armes que les soldats jetaient en se retirant, pour etre plus legers dans leur fuite.

Ces succes, plus prononces dans le departemens de la Vendee proprement dit, valurent aux insurges le nom de *Vendeens*, qu'ils conserverent depuis, quoique la guerre fut bien plus active hors de la Vendee. Les brigandages commis dans le Marais leur firent donner le nom de *brigands*, quoique le plus grand nombre ne meritait pas ce titre. L'insurrection s'etendait dans le Marais, depuis les environs de Nantes jusqu'aux Sables, et dans l'Anjou et le Poitou, jusqu'aux environs de Vihiers et de Parthenay. La cause des succes des Vendeens etait dans le pays, dans sa configuration, dans leur adresse et leur courage a profiter de ces avantages naturels, enfin dans l'inexperience et l'imprudente ardeur des troupes republicaines, qui, levees a la hate, venaient les attaquer precipitamment, et leur procurer ainsi des victoires, et tout ce qui en est la suite, c'est-a-dire des munitions, de la confiance et du courage.

La paque avait ramene tous les insurges dans leurs demeures, d'ou ils ne consentaient jamais a s'eloigner long-temps. La guerre etait pour eux une espece de chasse de quelques jours; ils y portaient du pain pour le temps necessaire, et revenaient ensuite enflammer leurs voisins par leurs recits. Il y eut des rendez-vous donnes pour le mois d'avril. L'insurrection fut alors generale, et s'etendit sur toute la surface du pays. On pourrait comprendre ce theatre de la guerre dans une ligne qui, en partant de Nantes, passerait par Pornic, l'ile de Noirmoutiers, les Sables, Lucon, Fontenay, Niort, Parthenay, et reviendrait par Airvault, Thouars, Doue et Saint-Florent jusqu'a la Loire. L'insurrection, commencee par des hommes qui n'etaient superieurs aux

paysans qu'ils commandaient que par leurs qualites naturelles, fut continuee bientot par des hommes d'un rang superieur. Les paysans allerent dans les chateaux, et forcerent les nobles a se mettre a leur tete. Tout le Marais voulut etre commande par Charette. Il etait d'une famille d'armateurs de Nantes; il avait servi dans la marine, ou il etait devenu lieutenant de vaisseau, et a la paix il s'etait retire dans un chateau appartenant a un oncle, ou il passait sa vie a chasser. D'une complexion faible et delicate, il semblait peu propre aux fatigues de la guerre; mais, vivant dans les bois, ou il passait des mois entiers, couchant a terre avec les chasseurs, il s'etait renforce, avait acquis une parfaite habitude du pays, et s'etait fait connaitre de tous les paysans par son adresse et son courage. Il hesita d'abord a accepter le commandement, en faisant sentir aux insurges les dangers de l'entreprise. Cependant il se rendit a leurs instances, et en leur laissant commettre tous les exces, il les compromit et les engagea irrevocablement a son service. Habile, ruse, d'un caractere dur et d'une opiniatrete indomptable, il devint le plus terrible des chefs vendeens. Tout le Marais lui obeissait, et avec quinze et quelquefois vingt mille hommes, il menacait les Sables et Nantes. A peine tout son monde fut-il reuni, qu'il s'empara de l'île de Noirmoutiers, ile importante dont il pouvait faire sa place de guerre, et son point de communication avec les Anglais.

Dans le Bocage, les paysans s'adresserent a MM. de Bonchamps, d'Elbee, de La Rochejaquelein, et les arracherent de leurs chateaux pour les mettre a leur tete. M. de Bonchamps avait autrefois servi sous M. de Suffren, etait devenu un officier habile, et reunissait a une grande intrepidite un caractere noble et eleve. Il commandait tous les revoltes de l'Anjou et des bords de la Loire. M. d'Elbee avait servi aussi, et joignait a une devotion excessive un caractere obstine, et une grande intelligence de ce genre de guerre. C'etait dans le moment le chef le plus accredite de cette partie du Bocage. Il commandait les paroisses autour de Cholet et de Beaupreau. Cathelineau et Stofflet garderent leur commandement du a la confiance qu'ils avaient inspiree, et se reunirent a MM. De Bonchamps et d'Elbee, pour marcher sur Bressuire, ou se trouvait le general Quetineau. Celui-ci avait fait enlever du chateau de Clisson la famille de Lescure, qu'il soupconna de conspiration, et la detenait a Bressuire. Henri de La Rochejaquelein, jeune gentilhomme autrefois enrole dans la garde du roi, et maintenant retire dans le Bocage, se trouvait a Clisson chez son cousin de Lescure. Il s'evada, souleva les Aubiers, ou il etait ne, et toutes les paroisses autour de Chatillon. Il se joignit ensuite aux autres chefs, avec eux forca le general Quetineau a s'eloigner de Bressuire. M. de Lescure fut alors delivre avec sa famille. C'etait un jeune homme de l'age de Henri de La Rochejaquelein. Il etait calme, prudent, d'une bravoure froide mais inbranlable, et joignait a ces qualites un rare esprit de justice. Henri, son cousin, avait une bravoure heroique et souvent emportee; il etait bouillant et genereux. M. de Lescure se mit alors a la tete de ses paysans, qui vinrent se reunir a lui, et tous ensemble se rendirent a Bressuire pour marcher de la sur Thouars. Les femmes de tous les chefs distribuaient des cocardes et des drapeaux; on s'exaltait par des chants, on marchait comme a une croisade. L'armee ne trainait point avec elle de bagages; les paysans, qui ne voulaient jamais rester long-temps absents, portaient avec eux le pain necessaire a la duree de chaque expedition, et, dans les cas extraordinaires, les paroisses averties preparaient des vivres pour ceux qui en manquaient. Cette armee se composait d'environ trente mille hommes, et fut appelee la grande armee royale et catholique. Elle faisait face a Angers, Saumur, Doue, Thouars et Parthenay. Entre cette armee et celle du Marais, commandee par Charette, se trouvaient divers rassemblemens intermediaires, dont le principal, sous les ordres de M. de Royrand, pouvait s'elever a dix ou douze mille hommes.

Le grand rassemblement commande par MM. De Bonchamps, d'Elbee, de Lescure, de la Rochejaquelein, Cathelineau, Stofflet, arriva devant Thouars le 3 mai, et se prepara a l'attaquer des le 4 au matin. Il fallait traverser le Thoue, qui entoure la ville de Thouars presque de toutes parts. Le general Quetineau fit defendre les passages. Les Vendeens canonnerent quelque temps avec l'artillerie qu'ils avaient prise aux republicains, et tiraillerent sur la rive avec leur succes accoutume. M. de Lescure voulant alors decider le passage, s'avance au milieu des balles dont son habit est crible, et ne peut entrainer qu'un seul paysan. Mais La Rochejaquelein accourt, ses gens le suivent; on passe le pont, et les republicains sont refoules dans la place. Il fallait pratiquer une breche, mais on manquait des moyens necessaires. Henri de La Rochejaquelein se fait elever sur les epaules de ses soldats, et commence a atteindre les remparts. M. d'Elbee attaque vigoureusement de son cote, et Quetineau, ne pouvant resister, consent a se rendre pour eviter des malheurs a la ville. Les Vendeens, grace

a leurs chefs, se conduisirent avec moderation; aucun exces ne fut commis envers les habitans, et on se contenta de bruler l'arbre de la liberte et les papiers des administrations. Le genereux Lescure rendit a Quetineau les egards qu'il en avait recus pendant sa detention a Bressuire, et voulut l'engager a rester dans l'armee vendeeenne, pour le soustraire aux severites du gouvernement, qui, ne lui tenant pas compte de l'impossibilite de la resistance, le punirait peut-etre de s'etre rendu. Quetineau refusa genereusement, et voulut retourner aux republicains pour demander des juges.

### CHAPITRE IX.

LEVEE D'UNE ARMEE PARISIENNE DE DOUZE MILLE HOMMES; EMPRUNT FORCE; NOUVELLES MESURES REVOLUTIONNAIRES CONTRE LES SUSPECTS.—EFFERVESCENCE CROISSANTE DES JACOBINS A LA SUITE DES TROUBLES DES DEPARTEMENS.—CUSTINE EST NOMME GENERAL EN CHEF DE L'ARMEE DU NORD.—ACCUSATIONS ET MENACES DES JACOBINS; VIOLENTE LUTTE DES DEUX COTES DE LA CONVENTION.—FORMATION D'UNE COMMISSION DE DOUZE MEMBRES, DESTINEE A EXAMINER LES ACTES DE LA COMMUNE.—ASSEMBLEE INSURRECTIONNELLE A LA MAIRIE. MOTIONS ET COMLOTS CONTRE LA MAJORITE DE LA CONVENTION ET CONTRE LA VIE DES DEPUTES GIRONDINS; MEMES PROJETS DANS LE CLUB DES CORDELIERS.—LA CONVENTION PREND DES MESURES POUR SA SURETE.—ARRESTATION D'HEBERT, SUBSTITUT DU PROCUREUR DE LA COMMUNE.—PETITIONS IMPERIEUSES DE LA COMMUNE. TUMULTE ET SCENES DE DESORDRE DANS TOUTES LES SECTIONS.—EVENEMENS PRINCIPAUX DES 28, 29 ET 30 MAI 1793. —DERNIERE LUTTE DES MONTAGNARDS ET DES GIRONDINS.—JOURNEES DU 31 MAI ET DU 2 JUIN.—DETAILS ET CIRCONSTANCES DE L'INSURRECTION DITE DU 31 MAI. —VINGT-NEUF REPRESENTANS GIRONDINS SONT MIS EN ARRESTATION.—CARACTERE ET RESULTATS POLITIQUES DE CETTE JOURNEE.—COUP D'OEIL SUR LA MARCHE DE LA REVOLUTION.—JUGEMENT SUR LES GIRONDINS.

Les nouvelles des desastres de la Vendee concourant avec celles venues du Nord, qui annoncaient les revers de Dampierre, avec celles venues du Midi, qui portaient que les Espagnols devenaient menacans sur les Pyrenees, avec tous les renseignemens arrivant de plusieurs provinces, ou se manifestaient les dispositions les moins favorables, ces nouvelles repandirent la plus grande fermentation. Plusieurs departemens voisins de la Vendee, en apprenant le succes des insurges, se crurent autorises a envoyer des troupes pour les combattre. Le departemens de l'Herault leva six millions et six mille hommes, et envoya une adresse au peuple de Paris, pour l'engager a en faire autant. La convention, encourageant cet enthousiasme, approuva la conduite du departemens de l'Herault, et autorisa par la toutes les communes de France a faire des actes de souverainete, en levant des hommes et de l'argent.

La commune de Paris ne resta pas en arriere. Elle pretendait que c'etait au peuple parisien a sauver la France, et elle se hata de prouver son zele, et de deployer son autorite en organisant une armee. Elle arreta que, d'apres *l'approbation solennelle donnee par la convention a la conduite du departemens de l'Herault*, il serait leve dans l'enceinte de Paris une armee de douze mille hommes, pour marcher contre la Vendee. A l'exemple de la convention, la commune choisit dans le conseil general des commissaires pour accompagner cette armee. Ces douze mille hommes devaient etre pris dans les compagnies des sections armees, et sur chaque compagnie de cent vingt-six il devait en partir quatorze. Suivant la coutume revolutionnaire, une espece de pouvoir dictatorial etait laisse au comite revolutionnaire de chaque section, pour designer les hommes dont le depart etait sujet a moins d'inconveniens. "En consequence, disait l'arrete de la commune, tous les commis non maries de tous les bureaux existant a Paris, excepte les chefs et sous-chefs, les clerks de notaires et d'avoues, les commis de banquiers et de negocians, les garcons marchands, les garcons de bureaux, etc. ... pourront etre requis d'apres les proportions ci-apres: sur deux, il en partira un; sur trois, deux; sur quatre, deux; sur cinq, trois; sur six, trois, sur sept, quatre; sur huit, quatre; et ainsi de suite. Ceux des commis de bureaux qui partiront conserveront leurs places et le tiers de leurs appointemens. Nul ne pourra refuser de partir. Les

## Histoire de la Revolution francaise, IV

citoyens requis feront connaitre au comite de leur section ce qui manque a leur equipement, et il y sera pourvu sur-le-champ. Ils se reuniront immediatement apres pour nommer leurs officiers, et se rendront tout de suite a leurs ordres.”

Mais ce n'etait pas tout que de lever une armee, et de la former aussi violemment, il fallait pourvoir aux depenses de son entretien; et pour cela, il fut convenu de s'adresser aux riches. Les riches, disait-on, ne voulaient rien faire pour la defense du pays et de la revolution; ils vivaient dans une heureuse oisivete, et laissaient au peuple le soin de verser son sang pour la patrie; il fallait les obliger a contribuer au moins de leurs richesses au salut commun. Pour cela, on imagina un emprunt force, fourni par les citoyens de Paris, suivant la quotite de leurs revenus. Depuis le revenu de mille francs jusqu'a celui de cinquante mille, ils devaient fournir une somme proportionnelle qui s'elevait depuis trente francs jusqu'a vingt mille. Tous ceux dont le revenu dépassait cinquante mille francs devaient s'en reserver trente mille, et abandonner tout le reste. Les meubles et immeubles de ceux qui n'auraient point satisfait a cette patriotique contribution, devaient etre saisis et vendus a la requisition des comites revolutionnaires, et leurs personnes regardees comme suspectes.

De telles mesures, qui atteignaient toutes les classes, soit en s'adressant aux personnes pour les obliger a prendre les armes, soit en s'adressant aux fortunes pour les faire contribuer, devaient eprouver une forte resistance dans les sections. On a deja vu qu'il existait entre elles des divisions, et qu'elles etaient plus ou moins agitees suivant la proportion dans laquelle s'y trouvait le bas peuple. Dans quelques-unes, et notamment celles des Quinze-Vingts, des Gravilliers, de la Halle-aux-Bles, on declara qu'on ne partirait pas, tant qu'il resterait a Paris des federes et des troupes soldees, lesquelles servaient, disait-on, de *gardes-du-corps* a la convention. Celles-ci resistaient par esprit de jacobinisme, mais beaucoup d'autres resistaient pour une cause contraire. La population des clerics, des commis, des garcons de boutique, reparut dans les sections, et montra une forte opposition aux deux arretes de la commune. Les anciens serviteurs de l'aristocratie en fuite, qui contribuaient beaucoup a agiter Paris, se reunirent a eux; on se rassembla dans les rues et sur les places publiques, on cria *a bas les jacobins! a bas la Montagne!* et les memes obstacles que le systeme revolutionnaire rencontrait dans les provinces, il les rencontra cette fois a Paris.

Ce fut alors un cri general contre l'aristocratie des sections. Marat dit que MM. les epiciers, les procureurs, les commis, conspiraient avec MM. du cote droit et avec MM. les riches, pour combattre la revolution; qu'il fallait les arreter tous comme suspects, et les reduire a la classe des sans-culottes, *en ne pas leur laissant de quoi se couvrir le derriere.*

Chaumette, procureur de la commune, fit un long discours ou il deplora les malheurs de la patrie, provenant, disait-il, de la perfidie des gouvernans, de l'egoisme des riches, de l'ignorance du peuple, de la fatigue et du degout de beaucoup de citoyens pour la chose publique. Il proposa donc et fit arreter qu'on demanderait a la convention des moyens d'instruction publique, des moyens de vaincre l'egoisme des riches, et de venir au secours des pauvres; qu'on formerait une assemblee composee des presidents des comites revolutionnaires, des sections, et des deputes de tous les corps administratifs; que cette assemblee se reunirait les dimanches et jeudis a la commune, pour aviser aux dangers de la chose publique; qu'enfin on inviterait tous les bons citoyens a se rendre dans les assemblees de section, pour y faire valoir leur patriotisme.

Danton, toujours prompt a trouver des ressources dans les moments difficiles, imagina de composer deux armees de sans-culottes, dont l'une marcherait sur la Vendee, tandis que l'autre resterait dans Paris pour contenir l'aristocratie, et de les solder toutes deux aux depens des riches; et enfin, pour s'assurer la majorite dans les sections, il proposa de payer les citoyens qui perdraient leur temps pour assister a leurs seances. Robespierre, empruntant les idees de Danton, les developpa aux Jacobins, et proposa en outre de former de nouvelles classes de suspects, de ne plus les borner aux ci-devant nobles, ou pretres, ou financiers, mais a tous les citoyens qui avaient de quelque maniere fait preuve d'incivisme; de les enfermer jusqu'a la paix; d'accelerer encore l'action du tribunal revolutionnaire, et de contre-balancer par de nouveaux moyens de communication l'effet des mauvais journaux. Avec toutes ces ressources, on pouvait, disait-il, sans moyen

illegal, sans violation des lois, resister au cote droit et a ses machinations.

Toutes les idees se dirigeaient donc vers un but, qui etait d'armer le peuple, d'en placer une partie au dedans, d'en porter une autre au dehors; de l'equiper aux frais des riches, de le faire meme assister a leurs depens a toutes les assemblees deliberantes; d'enfermer tous les ennemis de la revolution sous le nom de *suspects*, bien plus largement defini qu'il ne l'avait ete jusqu'ici; d'etablir entre la commune et les sections un moyen de correspondance, et pour cela de creer une nouvelle assemblee revolutionnaire qui prit des moyens nouveaux de salut, c'est-a-dire l'insurrection. L'assemblee de l'Eveche, precedemment dissoute, et maintenant renouvelee, sur la proposition de Chaumette, et avec un caractere bien plus imposant, etait evidemment destinee a ce but.

Du 8 au 10 mai, des nouvelles alarmantes se succedent. Dampierre a ete tue a l'armee du Nord. Dans l'interieur, les provinces continuent de se revolter. La Normandie tout entiere semble prete a se joindre a la Bretagne. Les insurges de la Vendee se sont avances de Thouars vers Loudun et Montreuil, ont pris ces deux villes, et ont ainsi presque atteint les bords de la Loire. Les Anglais débarquant sur les cotes de la Bretagne vont, dit-on, se joindre a eux et attaquer la republique au coeur. Des citoyens de Bordeaux, indignes des accusations portees contre leurs deputes, et montrant l'attitude la plus menacante, ont desarme une section ou s'etaient retires les jacobins. A Marseille, les sections sont en pleine insurrection. Revoltees des excès commis sous le pretexte du desarmement des suspects, elles se sont reunies, ont destitue la commune, transporte ses pouvoirs a un comite, dit comite central des sections, et institue un tribunal populaire, pour rechercher les auteurs des meurtres et des pillages. Apres s'etre ainsi conduites dans leur cite, elles ont envoye des deputes aux sections de la ville d'Aix, et s'efforcent de propager leur exemple dans tout le departemens. Ne respectant pas meme les commissaires de la convention, elles ont saisi leurs papiers et les ont sommes de se retirer. A Lyon, le desordre est aussi grave. Les corps administratifs unis aux jacobins ayant ordonne, a l'imitation de Paris, une levee de six millions et de six mille hommes, ayant en outre voulu executer le desarmement des suspects, et instituer un tribunal revolutionnaire, les sections se sont revoltees, et sont pretes a en venir aux mains avec la commune. Ainsi, tandis que l'ennemi avance vers le Nord, l'insurrection partant de la Bretagne et de la Vendee, et soutenue par les Anglais, peut faire le tour de la France par Bordeaux, Rouen, Nantes, Marseille et Lyon. Ces nouvelles arrivant l'une apres l'autre dans l'espace de deux ou trois jours, du 12 au 15 mai, font naître les plus sinistres presages dans l'esprit des montagnards et des jacobins. Les propositions deja faites se renouvellent encore avec plus de fureur; on veut que tous les garçons des cafes et des traiteurs, que tous les domestiques partent sur-le-champ; que les societes populaires marchent tout entieres, que des commissaires de l'assemblee se rendent aussitot dans les sections pour les decider a fournir leur contingent; que trente mille hommes partent en poste dans les voitures de luxe; que les riches contribuent sans delai et donnent le dixieme de leur fortune; que les suspects soient enfermes et gardes en otages; que la conduite des ministres soit examinee; que le comite de salut public soit charge de rediger une instruction pour les citoyens dont l'opinion est egaree; que toute affaire civile cesse, que l'activite des tribunaux civils soit suspendue, que les spectacles soient fermes, que le tocsin sonne, et que le canon d'alarme soit tire.

Danton, pour apporter quelque assurance au milieu de ce trouble general, fait deux remarques; la premiere, c'est que la crainte de degarnir Paris des bons citoyens qui sont necessaires a sa surete, ne doit pas empecher le recrutement, car il restera toujours a Paris cent cinquante mille hommes, prets a se lever, et a exterminer les aristocrates qui oseraient s'y montrer; la seconde, c'est que l'agitation des guerres civiles, loin d'etre un sujet d'espoir, doit etre au contraire un sujet de terreur pour les ennemis exterieurs. "Montesquieu, dit-il, l'a deja remarque en parlant des Romains; un peuple dont tous les bras sont armes et exercees, dont toutes les ames sont aguerries, dont tous les esprits sont exaltes, dont toutes les passions sont changees en fureur de combattre, un tel peuple n'a rien a craindre du courage froid et mercenaire des soldats etrangers. Le plus faible des deux partis que la guerre civile mettrait aux prises, serait toujours assez fort pour detruire des automates a qui la discipline ne tient pas lieu de vie et de feu."

Il est ordonne aussitot que quatre-vingt-seize commissaires se rendront dans les sections pour obtenir leur contingent, et que le comite de salut public continuera ses fonctions pendant un mois de plus. Custine est nomme general de l'armee du Nord, Houchard de celle du Rhin. On fait la distribution des armees autour des frontieres. Cambon presente un projet d'emprunt force d'un milliard, qui sera rempli par les riches et hypothecue sur les biens des emigres. "C'est un moyen, dit-il, d'obliger les riches a prendre part a la revolution, en les reduisant a acquerir une partie des biens nationaux, s'ils veulent se payer de leur creance sur le gage lui-meme."

La commune, de son cote, arrete qu'une seconde armee de sans-culottes sera formee dans Paris pour contenir l'aristocratie, tandis que la premiere marchera contre les rebelles; qu'il sera fait un emprisonnement general de tous les suspects, et que l'assemblee centrale des sections, composee des autorites administratives, des presidens des sections, des membres des comites revolutionnaires, se reunira au plus tot pour faire la repartition de l'emprunt force, pour rediger les listes des suspects, etc.

Le trouble etait au comble. D'une part, on disait que les aristocrates du dehors et ceux du dedans etaient d'accord; que les conspirateurs de Marseille, de la Vendee, de la Normandie, se concertaient entre eux; que les membres du cote droit dirigeaient cette vaste conjuration, et que le tumulte des sections n'etait que le resultat de leurs intrigues dans Paris; d'autre part, on attribuait a la Montagne tous les exces commis sur tous les points, et on lui imputait le projet de bouleverser la France, et d'assassiner vingt-deux deputes. Des deux cotes, on se demandait comment on sortirait de ce peril, et ce qu'on ferait pour sauver la republique. Les membres du cote droit s'excitaient au courage, et se conseillaient quelque acte d'une grande energie. Certaines sections, telles que celles du Mail, de la Butte-des-Moulins, et plusieurs autres, les appuyaient fortement, et refusaient d'envoyer des commissaires a l'assemblee centrale formee a la mairie. Elles refusaient aussi de souscrire a l'emprunt force, disant qu'elles pourvoiraient a l'entretien de leurs volontaires, et s'opposaient a de nouvelles listes de suspects, disant encore que leur comite revolutionnaire suffisait pour faire la police dans leur ressort. Les montagnards, au contraire, les jacobins, les cordeliers, les membres de la commune criaient a la trahison, repetaient en tous lieux qu'il fallait en finir, qu'on devait se reunir, s'entendre, et sauver la republique de la conspiration des vingt-deux. Aux Cordeliers, on disait ouvertement qu'il fallait les enlever et les egorger. Dans une assemblee ou se reunissaient des femmes furieuses, on proposait de saisir l'occasion du premier tumulte a la convention, et de les poignarder. Ces forcenees portaient des poignards, faisaient tous les jours grand bruit dans les tribunes, et disaient qu'elles sauveraient elles-memes la republique. On parlait partout du nombre de ces poignards, dont un seul armurier du faubourg Saint-Antoine avait fabrique plusieurs centaines. De part et d'autre, on marchait en armes, et avec tous les moyens d'attaquer et de se defendre. Il n'y avait encore aucun complot d'arrete, mais les passions en etaient a ce point d'exaltation ou le moindre evenement suffit pour amener une explosion. Aux Jacobins, on proposait des moyens de toute espee. On pretendait que les actes d'accusation diriges par la commune contre les vingt-deux ne les empechaient pas de sieger encore, et que, par consequent, il fallait un acte d'energie populaire; que les citoyens destines a la Vendee ne devaient pas partir avant d'avoir sauve la patrie; que le peuple pouvait la sauver, mais qu'il etait necessaire de lui en indiquer les moyens, et que pour cela il fallait nommer un comite de cinq membres, auquel la societe permettrait d'avoir des secrets pour elle. D'autres repondaient qu'on pouvait tout dire dans la societe, qu'il etait inutile de vouloir rien cacher, et qu'il etait temps d'agir a decouvert. Robespierre, qui trouvait ces declarations imprudentes, s'opposait a ces moyens illegaux; il demandait si on avait epuise tous les moyens utiles et plus surs qu'il avait proposes. "Avez-vous organise, leur disait-il, votre armee revolutionnaire? Avez-vous fait ce qu'il fallait pour payer les sans-culottes appeles aux armes ou siegeant dans les sections? Avez-vous arrete les suspects? avez-vous couvert vos places publiques de forges et d'ateliers? Vous n'avez donc employe aucune des mesures sages et naturelles qui ne compromettraient pas les patriotes, et vous souffrez que des hommes qui n'entendent rien a la chose publique vous proposent des mesures qui sont la cause de toutes les calomnies repandues contre vous! Ce n'est qu'apres avoir epuise tous les moyens legaux, qu'il faut recourir aux moyens violens, et encore ne faut-il pas les proposer dans une societe qui doit etre sage et politique. Je sais, ajoutait Robespierre, qu'on m'accusera de *moderantisme*, mais je suis assez connu pour ne pas craindre, de telles imputations."



## Histoire de la Revolution francaise, IV

Ici, comme avant le 10 aout, on sentait le besoin de prendre un parti, on errait de projets en projets, on parlait d'un lieu de reunion pour parvenir a s'entendre. L'assemblee de la mairie avait ete formee, mais le departemens n'y etait pas present; un seul de ses membres, le jacobin Dufourny, s'y etait rendu; plusieurs sections y manquaient; le maire n'y avait pas encore paru, et on s'etait ajourne au dimanche 19 mai, pour s'y occuper de l'objet de la reunion. Malgre le but, en apparence assez circonscrit, que l'arrete de la commune fixait a cette assemblee, on y avait tenu les propos qui se tenaient partout, et on y avait dit, comme ailleurs, qu'il fallait un nouveau 10 aout. Cependant on s'etait borne a de nouveaux propos, a des exagerations de club; il s'y etait trouve des femmes melees aux hommes, et ce tumultueux rassemblement n'avait offert que le meme desordre d'esprit et de langage que presentaient tous les lieux publics. Le 15, le 16 et le 17 mai se passent en agitations, et tout devient une occasion de querelle et de tumulte dans l'assemblee. Les Bordelais envoient une adresse, dans laquelle ils annoncent qu'ils vont se lever pour soutenir leurs deputes; ils declarent qu'une partie d'entre eux marchera sur la Vendee, pour combattre les rebelles, tandis que l'autre marchera sur Paris, pour exterminer les anarchistes qui oseraient attenter a la representation nationale. Une lettre de Marseille annonce que les sections de cette ville persistent dans leur resistance. Une petition de Lyon reclame du secours pour quinze cents detenus, enfermes sous le nom de suspects, et menaces du tribunal revolutionnaire par Chalier et les jacobins. Ces petitions excitent un tumulte epouvantable. Dans l'assemblee, dans les tribunes, on semble pret a en venir aux mains. Cependant le cote droit, s'animant par le danger, communique son courage a la Plaine, et on decrete a une grande majorite que la petition des Bordelais est un modele de patriotisme; on casse tout tribunal revolutionnaire erige par des autorites locales, et on autorise les citoyens qu'on voudrait y traduire a repousser la force par la force. Ces decisions exaltent a la fois l'indignation de la Montagne et le courage du cote droit. Le 18, l'irritation est portee au comble. La Montagne, privee d'un grand nombre de ses membres, envoyes comme commissaires dans les departemens et les armees, crie a l'oppression. Guadet demande aussitot la parole pour une application historique aux circonstances presentes, et il semble prophetiser d'une maniere effrayante la destinee des partis. "Lorsqu'en Angleterre, dit-il, une majorite genereuse voulut resister aux fureurs d'une minorite factieuse, cette minorite cria a l'oppression, et parvint avec ce cri a mettre en oppression la majorite elle-meme. Elle appela a elle les patriotes *par excellence*. C'est ainsi que se qualifiait une multitude egaree, a laquelle on promettait le pillage et le partage des terres. Cet appel continuel aux patriotes *par excellence*, contre l'oppression de la majorite, amena l'attentat connu sous le nom de *purgation du parlement*, attentat dont *Pride*, qui de boucher etait devenu colonel, fut l'auteur et le chef. Cent cinquante membres furent chasses du parlement, et la minorite, composee de cinquante ou soixante membres, resta maitresse de l'etat.

"Qu'en arriva-t-il? Ces patriotes par excellence, instrumens de Cromwell, et auxquels il fit faire folies sur folies, furent chasses a leur tour. Leurs propres crimes servirent de pretexte a l'usurpateur." Ici Guadet montrant le boucher Legendre, Danton, Lacroix, et tous les autres deputes accuses de mauvaises moeurs et de dilapidations, ajoute: "Cromwell entra un jour au parlement, et s'adressant a ces memes membres, qui seuls, a les entendre, etaient capables de sauver la patrie, il les en chassa en disant a l'un: Toi, tu es un voleur; a l'autre: Toi, tu es un ivrogne; a celui-ci: Toi, tu es gorge des deniers publics; a celui-la: Toi, tu es un coureur de filles et de mauvais lieux. Fuyez donc, dit-il a tous, cedez la place a des hommes de bien. Ils la cederent, et Cromwell la prit."

Cette allusion grande et terrible touche profondement l'assemblee, qui demeure silencieuse. Guadet continue, et pour prevenir cette *purgation pridiene*, propose divers moyens de police que l'assemblee adopte au milieu des murmures. Mais, tandis qu'il regagne sa place, une scene scandaleuse eclate dans les tribunes. Une femme veut enlever un homme pour le mettre hors de la salle; on la seconde de toutes parts, et le malheureux qui resiste est pres d'etre accable par toute la population des tribunes. La garde fait de vains efforts pour retablir le calme. Marat s'ecrie que cet homme qu'on veut chasser est un aristocrate.... L'assemblee s'indigne contre Marat de ce qu'il augmente le danger de ce malheureux, expose a etre assassine. Il repond qu'on ne sera tranquille Que lorsqu'on sera delivre des aristocrates, des complices de Dumouriez, des *hommes d'etat* ... c'est ainsi qu'il nommait les membres du cote droit, a cause de leur reputation de talent.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Aussitot le president Isnard se decouvre, et demande a faire une declaration importante. Il est ecoute avec le plus grand silence, et, du ton de la plus profonde douleur, il dit: "On m'a revele un projet de l'Angleterre que je dois faire connaitre. Le but de Pitt est d'armer une partie du peuple contre l'autre, en le poussant a l'insurrection. Cette insurrection doit commencer par les femmes; on se portera contre plusieurs deutes, on les egorgera, on dissoudra la convention nationale, et ce moment sera choisi pour faire une descente sur nos cotes.

"Voila, dit Isnard, la declaration que je devais a mon pays."

La majorite applaudit Isnard. On ordonne l'impression de sa declaration; on decrete de plus que les deutes ne se separeront point, et que tous les dangers leur seront communs. On s'explique ensuite sur le tumulte des tribunes. On dit que ces femmes qui les troublent appartiennent a une societe dite de la *Fraternite*, qu'elles viennent occuper la salle, en exclure les etrangers, les federes des departemens, et y troubler les deliberations par leurs huees. Il est question alors des societes populaires, et les murmures eclatent aussitot. Marat, qui n'a cesse de parcourir les corridors et de passer d'un banc de la salle a l'autre, parlant toujours des *hommes d'etat*, designe l'un des membres du cote droit, en lui disant: *Tu en es un, toi, mais le peuple fera justice de toi et des autres*. Guadet s'elance alors a la tribune, pour provoquer au milieu de ce danger une determination courageuse. Il rappelle tous les troubles dont Paris est le theatre, les propos tenus dans les assemblees populaires, les affreux discours proferes par les jacobins, les projets exprimes dans l'assemblee, reunie a la mairie; il dit que le tumulte dont on est temoin n'a pour but que d'amener une scene de confusion, au milieu de laquelle on executera les assassinats qu'on medite. A chaque instant interrompu, il parvient neanmoins a se faire entendre jusqu'au bout, et propose deux mesures d'une energie heroique mais impossible.

"Le mal, dit-il, est dans les autorites anarchiques de Paris; je vous propose donc de les casser, et de les remplacer par tous les presidents de sections.

"La convention n'etant plus libre, il faut reunir ailleurs une autre assemblee et decreter que tous les suppléans se reuniront a Bourges, et seront prêts a s'y constituer en convention, au premier signal que vous leur donnerez, ou au premier avis qu'ils recevront de la dissolution de la convention."

A cette double proposition, un desordre epouvantable eclate dans l'assemblee. Tous les membres du cote droit se levent en criant que c'est la le seul moyen de salut, et semblent remercier l'audacieux genie de Guadet, qui a su le decouvrir. Le cote gauche se leve de son cote, menace ses adversaires, crie a son tour que la conspiration est enfin decouverte, que les conjures se devoilent, et que leurs projets contre l'unite de la republique sont avoués. Danton veut se precipiter a la tribune, mais on l'arrete, et on laisse Barrere l'occuper au nom du comite de salut public.

Barrere, avec sa finesse insinuante et son ton conciliateur, dit que si on l'avait laisse parler, il aurait depuis plusieurs jours revele beaucoup de faits sur l'etat de la France. Il rapporte alors, que partout on parle d'un projet de dissoudre la convention, que le president de sa section a recueilli de la bouche du procureur Chaumette des propos qui annonceraient cette intention; qu'a l'Eveche, et dans une autre assemblee de la mairie, il a ete question du meme objet; que pour arriver a ce but, on a projete d'exciter un tumulte, de se servir des femmes pour le faire naitre, et d'enlever vingt-deux tetes a la faveur du desordre. Barrere ajoute que le ministre des affaires etrangeres et le ministre de l'interieur doivent s'etre procure a cet egard des renseignemens, et qu'il faut les entendre. Passant ensuite aux mesures proposees, il est, ajoute-t-il, de l'avis de Guadet sur les autorites de Paris; il trouve un departemens faible, des sections agissant en souveraines, une commune excitee a tous les debordemens par son procureur Chaumette, ancien moine, et suspect comme tous les ci-devant pretres et nobles; mais il croit que la dissolution de ces autorites causerait un tumulte anarchique. Quant a la reunion des suppléans a Bourges, elle ne sauverait pas la convention, et ne pourrait pas la suppléer. Il y a, suivant lui, un moyen de parer a tous les dangers reels dont on est entoure, sans se jeter dans de trop grands inconveniens; c'est de nommer une commission composee de douze membres, qui sera

chargee de verifier les actes de la commune depuis un mois, de rechercher les complots trames dans l'interieur de la republique, et les projets formes contre la representation nationale; de prendre aupres de tous les comites, de tous les ministres, de toutes les autorites, les renseignements dont elle aura besoin, et autorisee enfin a disposer de tous les moyens, necessaires pour s'assurer de la personne des conspirateurs.

Le premier elan d'enthousiasme et de courage passe, la majorite est trop heureuse d'adopter le projet conciliateur de Barrere. Rien n'etait plus ordinaire que de nommer des commissions: a chaque evenement, a chaque danger, pour chaque besoin, on creait un comite charge d'y pourvoir, et des que des individus etaient nommes pour executer une chose, l'assemblee semblait croire que la chose serait executee, et que des comites auraient pour elle ou du courage, ou des lumieres, ou des forces. Celui-ci devait ne pas manquer d'energie, et il etait compose de deutes appartenant presque tous au cote droit. On y comptait entre autres Boyer-Fonfrede, Rabaut Saint-Etienne, Kervelegan, Henri Lariviere, tous membres de la Gironde. Mais l'energie meme de ce comite allait lui etre funeste. Institue pour mettre la convention a couvert des mouvemens des jacobins, il allait les exciter davantage, et augmenter le danger meme qu'il etait destine a ecarter. Les jacobins avaient menace les girondins par leurs cris de chaque jour; les girondins rendaient la menace, en instituant une commission, et a cette menace les jacobins allaient repondre enfin, par un coup fatal, en faisant le 31 mai et le 2 juin.

A peine cette commission fut-elle instituee, que les societes populaires et les sections crierent, comme d'usage, a l'inquisition et a la loi martiale. L'assemblee de la mairie, ajournee au dimanche 19, se reunit en effet, et fut plus nombreuse que dans les seances precedentes. Cependant le maire n'y etait pas, et un administrateur de police presidait. Quelques sections manquaient au rendez-vous, et il n'y en avait guere que trente-cinq qui eussent envoye leurs commissaires. L'assemblee se qualifiait de *comite central revolutionnaire*. On y convient d'abord de ne rien ecrire, de ne tenir aucun registre, et d'empêcher quiconque voudra se retirer de sortir avant la fin de la seance. On songe ensuite a fixer les objets dont il faut s'occuper. L'objet reel et annonce etait l'emprunt et la liste des suspects; neanmoins, des les premieres paroles, on commence a dire que les patriotes de la convention sont impuissans pour sauver la chose publique, qu'il est necessaire de suppleer a leur impuissance, et qu'il faut pour cela rechercher les hommes suspects, soit dans les administrations, soit dans les sections, soit dans la convention elle-meme, et s'emparer d'eux pour les mettre dans l'impossibilite de nuire. Un membre, parlant froidement et lentement, dit qu'il ne connait de suspects que dans la convention, et que c'est la qu'il faut frapper. Il propose donc un moyen fort simple: c'est d'enlever vingt-deux deutes, de les transporter dans une maison des faubourgs, de les egorger, et de supposer des lettres, pour faire accroire qu'ils ont emigre. "Nous ne ferons pas cela nous-memes, ajoute cet homme, mais, en payant, il nous sera facile de trouver des executeurs." Un autre membre repond aussitot que cette mesure est inexecutable, et qu'il faut attendre que Marat et Robespierre aient propose aux Jacobins leurs moyens d'insurrection, qui sans doute vaudront mieux. "Silence! s'ecrirent plusieurs voix, on ne doit nommer personne." Un troisieme membre, deute de la section de 92, represente qu'il ne convient pas d'assassiner, et qu'il y a des tribunaux pour juger les ennemis de la revolution. A cette observation, un grand tumulte s'eleve; on se recrie contre la doctrine de celui qui vient de parler; on dit qu'il ne faut souffrir que des hommes qui soient a la hauteur des circonstances, et que chacun doit denoncer son voisin s'il en suspecte l'energie. Sur-le-champ celui qui a voulu parler des lois et des tribunaux est chasse de l'assemblee. On s'aperçoit en meme temps qu'un membre de la section de la Fraternite, section assez mal disposee pour les jacobins, prenait des notes, et il est expulse comme le precedent. On continue sur le meme ton a s'occuper de la proscription des deutes, du lieu a choisir pour cette *septembrisation*, et pour l'emprisonnement des autres suspects, soit de la commune, soit des sections. Un membre veut que l'execution se fasse cette nuit meme; on lui repond que ce n'est pas possible; il replique qu'on a des hommes tout prêts, et il ajoute qu'a minuit Coligny etait a la cour, et qu'a une heure il etait mort.

Cependant le temps s'ecoule; on renvoie au lendemain l'examen de ces divers objets, et on convient de s'occuper de trois choses: 1 deg. de l'enlevement des deutes; 2 deg. de la liste des suspects; 3 deg. de l'epurement de tous les bureaux et comites. On s'ajourne au lendemain six heures du soir.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Le lendemain lundi 20, l'assemblee se reunit de nouveau. Cette fois Pache etait present; on lui presente plusieurs listes portant des noms de toute espece. Il observe qu'on ne doit pas les nommer autrement que listes de suspects, ce qui etait legal, puisque les listes etaient ordonnees. Quelques membres observent qu'il ne faut pas que l'ecriture d'aucun membre soit connue, et qu'il faut faire recopier les listes. D'autres disent que des republicains ne doivent rien craindre. Pache ajoute que peu lui importe qu'on le sache muni de ces listes, car elles concernent la police de Paris, dont il est charge. Le caractere fin et reserve de Pache ne se demontait pas, et il voulait faire entrer tout ce qu'on exigeait de lui dans la limite des lois et de ses fonctions.

Un membre, voyant ces precautions, lui dit alors que sans doute il n'est pas instruit de ce qui s'est passe dans la seance de la veille, qu'il ne connait pas l'ordre des questions, qu'il faut le lui faire connaitre, et que la premiere a pour objet l'enlevement de vingt-deux deutes. Pache fait observer alors que la personne de tous les deutes est confiee a la ville de Paris; que porter atteinte a leur surete serait compromettre la capitale avec les departemens, et provoquer la guerre civile. On lui demande alors comment il se fait qu'il ait signe la petition presentee le 15 avril au nom des quarante-huit sections de Paris, contre les vingt-deux. Pache repond qu'alors il fit son devoir en signant une petition qu'on l'avait charge de presenter, mais qu'aujourd'hui la question proposee sort des attributions de l'assemblee, reunie pour s'occuper de l'emprunt et des suspects, et qu'il sera oblige de lever la seance, si on persiste a s'occuper de pareilles discussions. Sur de telles observations, il s'eleve une grande rumeur, et comme on ne peut rien faire en presence de Pache, et qu'on n'a aucun gout a s'occuper de simples listes de suspects, on se separe sans ajournement fixe.

Le mardi 21, il ne se trouva qu'une douzaine de membres presens a l'assemblee. Les uns ne voulaient plus se rendre dans une reunion aussi tumultueuse et aussi violente; les autres trouvaient qu'il n'etait pas possible d'y deliberer avec assez d'energie.

Ce fut aux Cordeliers qu'alla se decharger, le lendemain 22, toute la fureur des conjures. Femmes et hommes pousserent d'horribles vociferations. C'etait une prompte insurrection qu'il fallait, et il ne suffisait plus du sacrifice de vingt-deux deutes; on en demandait maintenant trois cents. Une femme, parlant avec l'emportement de son sexe, proposa d'assembler tous les citoyens sur la place de la Revolution; d'aller porter en corps une petition a la convention, et de ne pas desespérer qu'on ne lui eut arrache les decrets indispensables au salut public. Le jeune Varlet, qui se montrait depuis si long-temps dans toutes les emeutes, presenta en quelques articles un projet d'insurrection. Il proposait de se rendre a la convention, en portant les Droits de l'Homme voiles d'un crepe, d'enlever tous les deutes ayant appartenu aux assemblees legislative et constituante, de supprimer tous les ministres, de detruire tout ce qui restait de la famille des Bourbons, etc. Legendre se hate de le remplacer a la tribune pour s'opposer a ces propositions. Toute la force de sa voix put a peine couvrir les cris et les huees qui s'elevaient contre lui, et il parvint avec la plus grande peine a combattre les motions incendiaires du jeune Varlet. Cependant on voulait assigner un terme fixe a l'insurrection, et prendre jour pour aller exiger de la convention ce qu'on desirait d'elle; mais la nuit etant deja avancee, chacun finit par se retirer sans aucune decision prise.

Tout Paris etait deja instruit de ce qui s'etait dit, soit dans les deux reunions de la mairie, le 19 et le 20, soit dans la seance des Cordeliers du 21. Une foule de membres du *comite central revolutionnaire* avaient eux-memes denonce les propos qui s'y etaient tenus, les propositions qu'on y avait faites, et le bruit d'un complot contre un grand nombre de citoyens et de deutes etait universellement repandu. La commission des douze en etait informee avec le plus grand detail, et se preparait a agir contre les auteurs designes des propositions les plus violentes.

La section de la Fraternite les denonca formellement le 24 par une adresse a la convention; elle rapporta tout ce qui s'etait dit et fait dans l'assemblee de la mairie, et accusa hautement le maire d'y avoir assiste. Le cote droit couvrit d'applaudissemens cette courageuse denonciation, et demanda que Pache fut appele a la barre. Marat repondit que les membres du cote droit etaient eux-memes les seuls conspirateurs; que Valaze, chez lequel ils se reunissaient tous les jours, leur avait donne avis de s'armer, et qu'ils s'etaient rendus a la

## Histoire de la Revolution francaise, IV

convention avec des pistolets. “Oui, replique Valaze, j'ai donne cet avis, parce qu'il devenait necessaire de defendre notre vie, et certainement nous l'aurions defendue.—Oui, oui, s'ecrient energiquement tous les membres du cote droit.” Lasource ajoute un fait des plus graves, c'est que les conjures, croyant apparemment que l'execution etait fixee pour la nuit derniere, s'etaient rendus chez lui pour l'enlever.

Dans ce moment, on apprend que la commission des douze est munie de tous les renseignements necessaires pour decouvrir le complot et en poursuivre les auteurs, et on annonce un rapport de sa part pour le lendemain. La convention declare en attendant que la section de la Fraternite a bien merite de la patrie.

Le soir du meme jour, grand tumulte a la municipalite contre la section de la Fraternite, qui a, dit-on, calomnie le maire et les patriotes, en supposant qu'ils veulent egorger la representation nationale. De ce que le projet n'avait ete qu'une proposition, combattue d'ailleurs par le maire, Chaumette et la commune induisaient que c'etait une calomnie que de supposer une conspiration reelle. Sans doute ce n'en etait pas une dans le vrai sens du mot, ce n'etait pas une de ces conspirations profondement et secretement ourdies comme on les fait dans les palais, mais c'etait une de ces conspirations telles que la multitude d'une grande ville en peut former; c'etait le commencement de ces mouvemens populaires, tumultueusement proposes, et tumultueusement executes par la foule entrainee, comme au 14 juillet et au 10 aout. En ce sens, il s'agissait d'une veritable conspiration. Mais celles-la, il est inutile de vouloir les arreter, car elles ne surprennent pas l'autorite ignorante et endormie, mais elles emportent ouvertement et a la face du ciel l'autorite avertie et eveillee.

Le lendemain 24, deux autres sections, celles des Tuileries et de la Butte-des-Moulins, se joignirent a celle de la Fraternite pour denoncer les memes faits. “Si la raison ne peut l'emporter, disait la Butte-des-Moulins, faites un appel aux bons citoyens de Paris, et d'avance nous pouvons vous assurer que notre section ne contribuera pas peu a faire rentrer dans la poussiere ces royalistes deguises qui prennent insolemment le titre de *sans-culottes*.” Le meme jour, le maire ecrivit a l'assemblee pour expliquer ce qui s'etait passe a la mairie. “Ce n'etait pas, disait-il, un complot, c'etait une simple deliberation sur la composition de la liste des suspects. Quelques *mauvaises tetes* avaient bien interrompu la deliberation par quelques propositions deraisonnables, mais lui, Pache, avait rappele a l'ordre ceux qui s'en ecartaient, et ces mouvemens d'imagination n'avaient eu aucune suite.” On tint peu de compte de la lettre de Pache, et on ecouta la commission des douze, qui se presenta pour proposer un decret de surete generale. Ce decret mettait la representation nationale, et les depots renfermant le tresor public, sous la sauvegarde des bons citoyens. Tous devaient, a l'appel du tambour, se rendre au lieu du rassemblement de la compagnie du quartier, et marcher au premier signal qui leur serait donne. Aucun ne pouvait manquer au rendez-vous; et, en attendant la nomination d'un commandant-general, en remplacement de Santerre, parti pour la Vendee, le plus ancien chef de legion devait avoir le commandement superieur. Les assemblees de section devaient etre fermees a dix heures du soir; les presidens etaient rendus responsables de l'execution de cet article. Le projet de decret fut adopte en totalite, malgre quelques debats, et malgre Danton, qui dit qu'en mettant ainsi l'assemblee et les etablissemens publics sous la sauvegarde des citoyens de Paris, on *decretait la peur*.

ImmEDIATEMENT apres avoir propose ce decret, la commission des douze fit arreter a la fois les nommes Marino et Michel, administrateurs de police, accuses d'avoir fait a l'assemblee de la mairie les propositions qui causaient tant de rumeur. Elle fit arreter en outre le substitut du procureur de la commune, Hebert, lequel ecrivait, sous le nom du *pere Duchene*, une feuille encore plus orduriere que celle de Marat, et mise, par un langage hideux et degoutant, a la portee de la plus basse populace. Hebert, dans cette feuille, imprimait ouvertement tout ce que les nommes Marino et Michel etaient accuses d'avoir verbalement propose a la mairie. La commission crut donc devoir poursuivre a la fois et ceux qui prechaient et ceux qui voulaient executer une nouvelle insurrection. A peine l'ordre d'arrestation etait-il lance contre Hebert, qu'il se rendit en toute hate a la commune pour annoncer ce qui lui arrivait, et montrer au conseil general le mandat d'arret dont il etait frappe. On l'arrachait, disait-il, a ses fonctions, mais il allait obeir. La commune ne devait pas oublier le serment qu'elle avait fait de se regarder comme frappee lorsqu'un de ses membres le serait. Il n'invoquait pas ce serment pour lui, car il etait pret a porter sa tete sur l'echafaud, mais pour ses concitoyens menaces d'un

nouvel esclavage. De nombreux applaudissemens accueillent Hebert. Chaumette, le procureur en chef, l'embrasse; le president lui donne l'accolade au nom de tout le conseil. La seance est declaree permanente jusqu'a ce qu'on ait des nouvelles d'Hebert. Les membres du conseil sont invites a porter des consolations et des secours aux femmes et aux enfans de tous ceux qui sont ou seront detenus.

La seance fut permanente, et d'heure en heure on envoyait a la commission des douze pour avoir des nouvelles du magistrat arrache, disait-on, a ses fonctions. A deux heures et demie de la nuit, on apprit qu'il subissait un interrogatoire, et que Varlet avait ete arrete aussi. A quatre heures, on annonca qu'Hebert avait ete mis en etat d'arrestation a l'Abbaye. A cinq heures, Chaumette se rendit dans sa prison pour le voir, mais il ne put etre introduit. Le matin, le conseil general redigea une petition a la convention, et la fit porter par des cavaliers dans les sections, afin d'avoir leur adhesion. Presque dans toutes les sections on se battait; on voulait changer a chaque instant les bureaux et les presidents, empecher ou faire des arrestations, adherer ou s'opposer au systeme de la commune, signer ou rejeter la petition qu'elle proposait. Enfin cette petition, approuvee par un grand nombre de sections, fut presentee dans la journee du 25 a la convention. La deputation de la commune se plaignait des calomnies repandues contre les magistrats du peuple; elle demandait que la petition de la section de la Fraternite fut remise a l'accusateur public, pour que les coupables, s'il en existait, ou les calomniateurs, fussent punis. Elle demandait enfin justice de la commission des douze, qui avait commis un attentat sur la personne d'un magistrat du peuple, en le faisant enlever a ses fonctions, et enfermer a l'Abbaye. Isnard presidait en ce moment, et devait repondre a la deputation. "Magistrats du peuple, dit-il d'un ton grave et severe, il est urgent que vous entendiez des verites importantes. La France a confie ses representans a la ville de Paris, et elle veut qu'ils y soient en surete. Si la representation nationale etait violee par une de ces conspirations dont nous avons ete entoures depuis le 10 mars, et dont les magistrats ont ete les derniers a nous avertir, je le declare au nom de la republique, Paris eprouverait la vengeance de la France, et serait raye de la liste des cites." Cette reponse solennelle et grande produisit sur l'assemblee une impression profonde. Une foule de voix en demandaient l'impression. Danton soutint qu'elle etait faite pour augmenter la division qui commencait a eclater entre Paris et les departemens, et qu'il ne fallait rien faire qui put accroitre ce malheur. La convention, croyant que c'etait assez de l'energie de la reponse, et de l'energie de la commission des douze, passa a l'ordre du jour, sans ordonner l'impression proposee.

Les deutes de la commune furent donc congedies sans avoir rien obtenu. Tout le reste de la journee du 25 et toute la journee du lendemain 26, se passerent en scenes tumultueuses dans les sections. On se battait de toutes parts, et les deux opinions avaient alternativement le dessus, suivant l'heure du jour, et suivant le nombre variable des membres de chaque parti. La commune continuait d'envoyer des deutes pour s'enquerir de l'etat d'Hebert. Une fois on l'avait trouve reposant; une autre fois il avait prie la commune d'etre tranquille sur son compte. On se plaignait qu'il fut sur un miserable grabat. Des sections le prenaient sous leur protection; d'autres se preparaient a demander de nouveau son elargissement, et avec plus d'energie que ne l'avait fait la municipalite; enfin des femmes, courant les carrefours avec un drapeau, voulaient entrainer le peuple a l'Abbaye pour delivrer son magistrat cheri.

Le 27, le tumulte fut pousse a son comble. On se portait d'une section a l'autre pour y decider l'avantage en s'y battant a coups de chaise. Enfin vers le soir, a peu pres vingt-huit sections avaient concouru a emettre le voeu de l'elargissement d'Hebert, et a rediger une petition imperative a la convention. La commission des douze, voyant quel desordre se preparait, avait signifie au commandant de service de requerir la force armee de trois sections, et elle avait eu soin de designer les sections de la Butte-des-Moulins, de Lepelletier et du Mail, qui etaient les plus devouees au cote droit, et pretes meme a se battre pour lui. Ces trois sections s'empresserent d'accourir, et se placerent, vers les six heures du soir, 27 mai, dans les cours du Palais-National, du cote du Carrousel, avec leurs armes et leurs canons, meches allumees. Elles composaient ainsi une force imposante, et capable de proteger la representation nationale. Mais la foule qui se pressait autour de leurs rangs et aux diverses portes du palais, le tumulte qui regnait, la difficulte qu'on avait a penetrer dans la salle, donnaient a cette scene les apparences d'un siege. Quelques deutes avaient eu de la peine a entrer, avaient meme essaye quelques insultes au milieu de cette populace, et ils etaient venus repandre le trouble dans l'assemblee, en

disant qu'elle etait assiegee. Il n'en etait rien pourtant, et si les portes etaient obstruees, elles n'etaient cependant pas interdites. Mais les apparences suffisaient aux imaginations irritees, et le desordre regnait dans l'assemblee. Isnard presidait. La section de la Cite se presente, et demande la liberte de son president, nomme Dobsen, arrete par ordre de la commission des douze, pour avoir refuse de lui communiquer les registres de sa section. Elle demande en outre la liberte des autres detenus, la suppression de la commission des douze, et la mise en accusation des membres qui la composent. "La convention, repond Isnard, pardonne a votre jeunesse; elle ne se laissera jamais influencer par aucune portion du peuple." La convention approuve la reponse. Robespierre veut au contraire la blamer. Le cote droit s'y oppose, une lutte des plus vives s'engage, et le bruit du dedans, celui du dehors, concourent a produire un tumulte epouvantable. Dans ce moment, le maire et le ministre de l'interieur arrivent a la barre, croyant, comme on le disait dans Paris, que la convention etait assiegee. A la vue du ministre de l'interieur, un cri general s'eleve de tous cotes, pour lui demander compte de l'etat de Paris et des environs de la salle. La situation de Garat etait embarrassante, car il fallait se prononcer entre les deux partis, ce qui ne convenait pas plus a la douceur de son caractere qu'a son scepticisme politique. Cependant ce scepticisme provenant d'une grande impartialite d'esprit, il eut ete heureux qu'on put, dans le moment, l'ecouter et le comprendre. Il prend la parole, et remonte a la cause des troubles. La premiere cause, selon lui, est le bruit qui s'est repandu d'un conciliabule forme a la mairie pour comploter contre la representation nationale. Garat repete alors, d'apres Pache, que ce conciliabule n'etait point une reunion de conspirateurs, mais une reunion legale, ayant un but connu; que si, en l'absence du maire, quelques esprits ardents avaient fait des propositions coupables, ces propositions, repoussees avec indignation lorsque le maire etait present, n'avaient eu aucune suite, et qu'on ne pouvait voir la un veritable complot; que l'institution de la commission des douze pour la poursuite de ce pretendu complot, et les arrestations qu'elle avait faites, etaient devenues la cause du trouble actuel; qu'il ne connaissait pas Hebert; qu'il n'avait recu aucun renseignement defavorable sur son compte; qu'il savait seulement qu'Hebert etait l'auteur d'un genre d'ecrit meprisable sans doute, mais regarde a tort comme dangereux; que la constituante et l'assemblee legislative dedaignerent toujours les ecrits degoutans repandus contre elles, et que la rigueur exercee contre Hebert avait du paraître nouvelle et peut-etre intempestive; que la commission des douze, composee d'hommes de bien et d'excellens patriotes, etait dans de singulieres preventions, qu'elle paraissait trop dominee du desir de montrer une grande energie. Ces paroles sont fort applaudies par le cote gauche et la Montagne. Garat, arrivant ensuite a la situation presente, assure que la convention n'est point en danger, que les citoyens qui l'entourent sont pleins de respect pour elle. A ces mots, un depute l'interrompt, en disant qu'il a ete insulte. "Soit, reprend Garat, je ne reponds pas de ce qui peut arriver a un individu, au milieu d'une foule renfermant des hommes de toute espece; mais que la convention tout entiere se montre a la porte, et je reponds pour elle que tout le peuple s'ouvrira devant elle avec respect, qu'il saluera sa presence et obeira a sa voix."

Garat termine en presentant quelques vues conciliatoires, et en indiquant, avec le plus d'adresse possible, que c'est en voulant reprimer les violences des jacobins qu'on s'exposait a les exciter davantage. Garat avait raison, sans doute; c'est en voulant se mettre en defense contre un parti qu'on l'irrite davantage, et qu'on precipite la catastrophe; mais quand la lutte est inevitable, faut-il succomber sans resistance?... Telle etait la situation des girondins; leur institution de la commission des douze etait une imprudence, mais une imprudence inevitable et genereuse.

Garat, apres avoir acheve, se place noblement au cote droit, qui etait repute en danger, et la convention vote l'impression et la distribution de son rapport. Pache est entendu apres Garat. Il presente les choses a peu pres sous le meme jour; il rapporte que l'assemblee etait gardee par trois sections devouees, et convoquees par la commission des douze elle-meme; il indique aussi qu'en cela la commission des douze avait transgresse ses pouvoirs, car elle n'avait pas le droit de requerir la force armee; il ajoute qu'un fort detachment avait mis les prisons de l'Abbaye a l'abri de toute infraction des lois, que tout danger etait dissipe, et que l'assemblee pouvait se regarder comme entierement en surete. Il demande, en finissant que la convention veuille bien entendre des citoyens qui demandent l'elargissement des detenus.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

A ces mots, il s'eleve une grande rumeur dans l'assemblee. "Il est dix heures, s'ecrie-t-on a droite; president, levez la seance!—Non, non, repondent des voix de gauche, ecoutez les petitionnaires." Henri Lariviere s'obstine a occuper la tribune. "Si vous voulez, dit-il, entendre quelqu'un, il faut ecouter votre commission des douze, que vous accusez de tyrannie, et qui doit vous faire connaitre ses actes pour vous mettre a meme de les apprecier." De grands murmures couvrent sa voix. Isnard, ne pouvant plus tenir a ce desordre, quitte le fauteuil, et il est remplace par Herault-Sechelles, qui est accueilli par les applaudissemens des tribunes. Il consulte l'assemblee, qui, entraine par les menaces et le bruit, vote, au milieu de cette confusion, que la seance sera continuee.

On introduit les orateurs a la barre; ils sont suivis d'une nuee de petitionnaires. Ils demandent insolemment la suppression d'une commission odieuse et tyrannique, l'elargissement des detenus et *le triomphe de la vertu*. "Citoyens, leur repond Herault-Sechelles, *la force de la raison et la force du peuple sont la meme chose*." De bruyans applaudissemens accueillent cette dogmatique absurdite. "Vous demandez justice, ajoute-t-il; la justice est notre premier devoir, elle vous sera rendue."

D'autres petitionnaires succedent aux precedens. Divers orateurs prennent ensuite la parole, et on redige un projet de decret, par lequel les citoyens incarceres par la commission des douze sont elargis, la commission des douze est dissoute, et sa conduite livree a l'examen du comite de surete generale. La nuit etait avancee; les petitionnaires s'etaient introduits en foule et obstruaient la salle. La nuit, les cris, le tumulte, la foule, tout contribuait a augmenter la confusion. Le decret est mis aux voix, et il est rendu sans qu'on puisse savoir s'il a ete vote. Les uns disent que le president n'a pas ete entendu; d'autres, que les votes n'ont pas ete en nombre suffisant; d'autres enfin, que les petitionnaires ont pris la place des deutes absents, et que le decret est nul. Neanmoins il est proclame, et les tribunes et les petitionnaires s'echappent, et vont annoncer a la commune, aux sections, aux Jacobins, aux Cordeliers, que les prisonniers sont elargis et que la commission est cassee.

Cette nouvelle repandit une grande joie populaire et un moment de calme dans Paris. Le visage meme du maire sembla respirer un contentement sincere de voir les troubles apaises! Cependant les girondins, decides a combattre en desesperes, et a ne pas ceder la victoire a leurs adversaires, se reunissent le lendemain avec la plus brulante indignation. Lanjuinais surtout, qui n'avait pris aucune part aux haines d'orgueil qui divisaient les deux cotes de la convention, et a qui on pardonnait son opiniatrete, parce qu'aucun ressentiment personnel ne semblait l'animer, Lanjuinais arrive plein de chaleur et de resolution pour faire honte a l'assemblee de sa faiblesse de la veille. A peine Osselin a-t-il demande la lecture du decret et sa redaction definitive, pour qu'on puisse elargir sur-le-champ les detenus, que Lanjuinais s'elance a la tribune, et demande la parole pour soutenir que le decret est nul et n'a pas ete rendu. Des murmures violens l'interrompent. "Accordez-moi du silence, dit-il a la gauche, car je suis decide a rester ici jusqu'a ce que vous m'ayez entendu." On ne veut entendre Lanjuinais que sur la redaction du decret; cependant, apres des epreuves douteuses, il est decide que, dans le doute, il sera entendu. Il s'explique alors, et soutient que la question qui s'agite est l'une des plus importantes pour la surete generale. "Plus de cinquante mille citoyens, dit-il, ont ete enfermes dans toute la France par vos commissaires; on a fait plus d'arrestations arbitraires en un mois que sous l'ancien regime dans un siecle, et vous vous plaignez de ce qu'on ait enferme deux ou trois hommes qui prechent le meurtre et l'anarchie a deux sous la feuille? Vos commissaires sont des proconsuls qui agissent loin de vos yeux, et que vous laissez agir; et votre commission, placee a cote de vous, sous votre surveillance immediate, vous vous en defiez, vous la supprimez! Dimanche dernier, on a propose dans la Jacobiniere de faire un massacre dans Paris, on recommence ce soir la meme deliberation a l'Eveche, on vous en fournit les preuves, on vous les offre, et vous les repoussez! Vous protegez les hommes de sang!"

Le trouble eclate a ces paroles et couvre la voix de Lanjuinais. "On ne peut plus deliberer, s'ecrie Chambon, il n'y a plus qu'a nous retirer dans nos departements.—On assiege vos portes, reprend Lanjuinais.—C'est faux, crie la gauche.—Hier, ajoute Lanjuinais de toutes ses forces, vous n'etiez pas libres, vous etiez maitrises par les predicateurs du meurtre." Legendre, de sa place, elevant alors la voix, dit: "On veut nous faire perdre la seance; je declare que si Lanjuinais continue a mentir, je vais le jeter a bas de la tribune." A cette scandaleuse



menace, l'assemblee se souleve, et les tribunes applaudissent. Aussitot Guadet demande que les paroles de Legendre soient conservees dans le proces-verbal, et connues de toute la France, pour qu'elle sache comment sont traitees ses deputes. Lanjuinais, continuant, soutient que le decret de la veille n'a pas ete rendu, car les petitionnaires ont vote avec les deputes, ou que s'il a ete rendu, il doit etre rapporte, parce que l'assemblee n'etait pas libre. "Quand vous etes libres, ajoute Lanjuinais, vous ne votez pas l'impunite du crime." A gauche, on affirme que Lanjuinais altere les faits; que les petitionnaires n'ont pas vote, qu'ils se sont retires dans les couloirs. A droite, on assure le contraire, et, sans s'etre entendu a cet egard, on met aux voix le rapport du decret. A une majorite de cinquante-une voix, le decret est rapporte. "Vous avez fait, dit alors Danton, un grand acte de justice, et j'espere qu'il sera reproduit avant la fin de la seance; mais si la commission que vous venez de reintegrer conserve ses pouvoirs tyranniques, si les magistrats du peuple ne sont pas rendus a la liberte et a leurs fonctions, alors je vous declare qu'apres avoir prouve que nous passons nos ennemis en prudence et en sagesse, nous *prouverons que nous les passons en audace et en vigueur revolutionnaire.*" On met alors aux voix l'elargissement provisoire des detenus, et il est prononce a l'unanimité. Rabaut Saint-Etienne veut etre entendu au nom de la commission des douze, invoque l'attention au nom du salut public, et ne peut se faire ecouter; enfin il donne sa demission.

Le decret avait ete ainsi rapporte, et la majorite, revenue au cote droit, semblait prouver que les decrets n'appartiendraient au cote gauche que dans quelques momens de faiblesse. Quoique les magistrats reclames eussent ete elargis, quoique Hebert fut rendu a la commune, ou il recevait des couronnes, neanmoins le rapport du decret avait souleve toutes les passions, et l'orage, qui semblait s'etre dissipe un moment, allait enfin eclater d'une maniere plus terrible.

Le jour meme, l'assemblee qui s'etait tenue a la mairie, et qui ne s'y reunissait plus depuis que le maire avait interdit les propositions dites de *salut public*, fut renouvelee a l'Eveche, dans le club electoral, ou se rendaient parfois quelques electeurs. Elle fut composee de commissaires des sections, choisis dans les comites de surveillance, de commissaires de la commune, du departemens et des divers clubs. Les femmes memes y etaient representees, et sur cinq cents personnes on comptait cent femmes, a la tete desquelles s'en trouvait une, fameuse par ses emportemens politiques et son eloquence populaire. Le premier jour, il ne parut a cette reunion que les envoyes de trente-six sections; il en restait douze qui n'avaient pas depute de commissaires, et on leur adressa une nouvelle convocation. On s'occupa ensuite de nommer une commission de six membres, chargee d'imaginer et de presenter le lendemain les moyens de salut public. On se separa apres cette mesure preliminaire, et on s'ajourna pour le lendemain 29.

Le meme soir, grand tumulte dans les sections. Malgre le decret de la convention qui les ferme a dix heures, elles se prolongent bien apres, se constituent a cette heure en *societes patriotiques*, et, sous ce nouveau titre, continuent leurs seances fort avant dans la nuit. Dans les unes, on prepare de nouvelles adresses contre la commission des douze; dans les autres, on fait des petitions a l'assemblee, pour lui demander l'explication de ces paroles d'Isnard: *Paris sera raye de la liste des cites.*

A la commune, long discours de Chaumette sur la conspiration evidente qui se trame contre la liberte, sur les ministres, sur le cote droit, etc. Hebert arrive, raconte sa detention, recoit une couronne qu'il depose sur le buste de J.-J. Rousseau, et retourne ensuite a sa section, accompagne par des commissaires de la commune, qui ramenant en triomphe le magistrat delivre de ses fers.

Le lendemain 29, la convention est affligee de deux nouvelles facheuses venant des deux points militaires les plus importants, le Nord et la Vendee. L'armee du Nord a ete repoussee entre Bouchain et Cambray; Valenciennes et Cambray sont privees de toute communication. A Fontenay, les troupes republicaines ont ete completement battues par M. de Lescure, qui s'est empare de Fontenay meme. Ces nouvelles repandent la plus grande consternation, et rendent plus dangereuse la situation du parti modere. Les sections se succedent, avec des bannieres portant ces mots: *Resistance a l'oppression*. Les unes demandent, comme elles l'avaient annonce la veille, l'explication des paroles d'Isnard; les autres declarent qu'il n'y a plus d'autre inviolabilite que

celle du peuple, que par consequent les deputes qui ont cherche a armer les departemens contre Paris, doivent etre mis en accusation, que la commission des douze doit etre cassee, qu'une armee revolutionnaire doit etre organisee.

Aux Jacobins, la seance n'etait pas moins significative. De toutes parts, on disait que le moment etait arrive, qu'il fallait enfin sauver le peuple; et des qu'un membre se presentait pour detailler les moyens a employer, on le renvoyait a la commission des six, nommee au club central. Celle-la, disait-on, est chargee de pourvoir a tout, et de rechercher les moyens de salut public. Legendre, voulant parler sur les dangers du jour, et sur la necessite d'epuiser les moyens legaux, avant de recourir aux moyens extremes, fut traite d'*endormeur*. Robespierre, ne s'expliquant pas, dit que c'etait a la commune *a s'unir intimement au peuple*; que, pour lui, il etait incapable de prescrire les moyens de salut: que cela n'etait pas donne a un seul homme, et moins encore a lui qu'a tout autre, epuise qu'il etait par quatre ans de revolution, et consume d'une fièvre lente et mortelle.

Ces paroles du tribun firent un grand effet, provoquerent de vifs applaudissemens. Elles indiquaient assez qu'il s'en remettait, comme tout le monde, a ce que feraient les autorites municipales a l'Eveche. Cette assemblee de l'Eveche s'etait encore reunie, et, comme la veille, elle avait ete melee de beaucoup de femmes. On s'occupa d'abord de rassurer les proprietaires, en jurant respect aux proprietes. L'on a respecte, s'ecria-t-on, les proprietes au 10 aout et au 14 juillet; et sur-le-champ on preta le serment de les respecter au 31 mai 1793. Apres quoi Dufourny, membre de la commission des six, dit que, sans un commandant-general de la garde parisienne, il etait impossible de repondre d'aucun resultat, et qu'il fallait demander a la commune d'en nommer un sur-le-champ.

Une femme, la celebre Lacombe, prenant la parole, insista sur la proposition de Dufourny, et declara que, sans des mesures promptes et vigoureuses, il etait impossible de se sauver. Aussitot on fit partir des commissaires pour la commune, et celle-ci repondit, a la maniere de Pache, que le mode pour la nomination d'un commandant general etait fixe par les decrets de la convention, et que ce mode lui interdisant de le nommer elle-meme, il ne lui restait que des voeux a former a ce sujet. C'etait inviter le club a ranger cette nomination au nombre des mesures extraordinaires de salut public, dont il devait se charger. L'assemblee resolut ensuite d'inviter tous les cantons du departemens a s'unir a elle, et envoya des deputes a Versailles. Une confiance aveugle fut demandee au nom des six, et on exigea la promesse d'executer sans examen tout ce qu'ils proposeraient. Le silence fut prescrit sur tout ce qui regardait la grande question *des moyens*, et on s'ajourna au lendemain matin neuf heures, pour commencer une seance permanente, qui devait etre decisive.

La commission des douze avait ete instruite de tout dans la soiree meme; le comite de salut public l'avait ete aussi, et il soupconna en outre, d'apres un placard imprime dans la journee, qu'il y avait eu a Charenton des conciliabules ou se trouvaient Danton, Marat et Robespierre. Le comite de salut public, profitant d'un moment ou Danton etait absent de son sein, ordonna au ministre de l'interieur de faire les perquisitions les plus actives pour decouvrir ce conciliabule secret. Rien ne fut decouvert, et tout prouve que le bruit etait faux. Il paraît que tout se faisait dans l'assemblee de la commune. Robespierre desirait vivement une revolution manifestement dirigee contre ses antagonistes, les girondins, mais il n'avait pas besoin de se compromettre pour la produire; il lui suffisait de ne plus s'y opposer, comme il l'avait fait plusieurs fois, pendant le mois de mai. En effet, son discours aux jacobins, ou il avait dit que la commune devait s'unir au peuple et trouver les moyens que lui ne pouvait pas decouvrir, etait un veritable consentement a l'insurrection[1].

[Note 1: Voir la note a la fin du volume.]

Cette approbation etait suffisante, et il y avait assez d'ardeur au club central pour qu'il s'en melat. Pour Marat, il favorisait le mouvement par ses feuilles, par ses scenes de tous les jours a la convention, mais il n'etait pas membre de la commission des six, veritablement chargee de l'insurrection. Le seul homme qu'on pourrait croire l'auteur cache de ce mouvement, c'est Danton; mais il etait incertain; il desirait l'abolition de la commission des douze, et cependant il n'aurait pas voulu qu'on touchat encore a la representation nationale.

Meilhan, le rencontrant dans la journee au comite de salut public, l'aborda, l'entretint amicalement, lui fit sentir quelle difference les girondins mettaient entre lui et Robespierre, quelle consideration ils avaient pour ses grands moyens, et finit par lui dire qu'il pourrait jouer un grand role en usant de sa puissance au profit du bien, et pour le soutien des honnetes gens. Danton, que ces paroles touchaient, releva brusquement la tete, et dit a Meilhan: "Vos girondins n'ont point de confiance en moi." Meilhan voulut insister de nouveau: "Ils n'ont point de confiance," repeta Danton; et il s'eloigna sans vouloir prolonger l'entretien. Ces paroles peignent parfaitement les dispositions de cet homme. Il meprisait cette populace municipale, il n'avait aucun gout pour Robespierre ni pour Marat, et il eut bien mieux aime se mettre a la tete des girondins, mais ils n'avaient point de confiance en lui. Une conduite et des principes differents les separaient entierement.

D'ailleurs, Danton ne trouvait, ni dans leur caractere, ni dans leur opinion, l'energie necessaire pour sauver la revolution, grand but qu'il cherissait par dessus toutes choses. Danton, indifferant pour les personnes, ne cherchait qu'a distinguer celui des deux partis qui devait assurer a la revolution les progres les plus surs et les plus rapides. Maitre des cordeliers et de la commission des six, il est presumable qu'il avait une grande part au mouvement qui se preparait, et il paraît qu'il voulait d'abord renverser la commission des douze, sauf a voir ensuite ce qu'il faudrait faire a l'egard des girondins.

Enfin le projet d'insurrection fut arrete dans la tete des conjures du club central revolutionnaire. Ils ne voulaient pas, suivant leur expression, faire une insurrection *physique*, mais *toute morale*, respecter les personnes, les proprietes, violer enfin avec le plus grand ordre les lois, et la liberte de la convention. Leur but etait de constituer la commune en insurrection, de convoquer en son nom toute la force armee, qu'elle avait le droit de requerir, d'en entourer la convention, et de lui presenter une adresse qui, en apparence, ne serait qu'une petition, et qui en realite serait un ordre veritable. Ils voulaient en un mot prier le fer a la main.

Le jeudi 30, en effet, les commissaires des sections s'assemblent a l'Eveche, et ils forment ce qu'ils appellent *l'union republicaine*. Revetus des pleins pouvoirs de toutes les sections, ils se declarent en insurrection pour sauver la chose publique, menacee par *la faction aristocratique et oppressive de la liberte*. Le maire, persistant dans ses menagements ordinaires, fait quelques representations sur le caractere de cette mesure, s'y oppose doucement, et finit par obeir aux insurges, qui lui ordonnent de se rendre a la commune pour annoncer ce qu'ils viennent de decider. Il est ensuite resolu que les quarante-huit sections seront reunies pour emettre, dans la journee meme, leur voeu sur l'insurrection, et qu'immEDIATEMENT apres, le tocsin sonnera, les barrieres seront fermees, et la generale battra dans toutes les rues. Les sections se reunissent en effet, et la journee se passe a recueillir tumultueusement le voeu de l'insurrection. Le comite de salut public, la commission des douze, mandent les autorites pour obtenir des renseignements. Le maire fait connaitre, avec un regret du moins apparent, le plan arrete a l'Eveche. L'Huillier, procureur-syndic du departemens, declare ouvertement, et avec une assurance tranquille, le projet d'une insurrection *toute morale*, et il se retire paisiblement aupres de ses collegues.

La journee s'acheve ainsi, et des le commencement de la nuit le tocsin retentit, la generale se bat dans toutes les rues, les barrieres sont fermees, et les citoyens etonnes se demandent si de nouveaux massacres vont ensanglanter la capitale. Tous les deutes de la Gironde, les ministres menaces, passent la nuit hors de leur demeure. Roland va se cacher chez un ami; Buzot, Louvet, Barbaroux, Guadet, Bergoing, Rabaut Saint-Etienne, se retranchent dans une chambre ecartee, munis de bonnes armes, et prêts, en cas d'attaque, a se defendre jusqu'a la derniere goutte de leur sang. A cinq heures du matin, ils en sortent pour se rendre a la convention, ou, a la faveur du jour naissant, se reunissaient deja quelques membres, appeles par le tocsin. Leurs armes, qui etaient apparentes, les font respecter de quelques groupes qu'ils traversent, et ils arrivent a la convention, ou se trouvaient deja quelques montagnards, et ou Danton s'entretenait avec Garat. "Vois, dit Louvet a Guadet, quel horrible espoir brille sur ces visages!—Oui, repond Guadet, c'est Aujourd'hui que Clodius exile Ciceron." De son cote, Garat, etonne de voir Danton rendu si matin a l'assemblee, l'observait avec attention. "Pourquoi tout ce bruit, lui dit Garat, et que veut-on?—Ce ne sera rien, repond froidement Danton. Il faut leur laisser briser quelques presses, et les renvoyer avec cela." Vingt-huit deutes etaient

présents. Fermont occupe momentanément le fauteuil; Guadet siège courageusement comme secrétaire. Le nombre des députés augmente, et on attend le moment d'ouvrir la séance.

Dans cet instant, l'insurrection se consommait à la commune. Les envoyés du comité central révolutionnaire, ayant à leur tête le président Dobsen, se présentent à l'Hotel-de-Ville, munis de pleins pouvoirs révolutionnaires. Dobsen prend la parole, et déclare au conseil général que le peuple de Paris, blessé dans ses droits, vient annuler toutes les autorités constituées. Le vice-président du conseil demande à connaître les pouvoirs du comité. Il les vérifie, et y trouvant exprime le vœu de trente-trois sections de Paris, il déclare que la majorité des sections annule les autorités constituées. En conséquence, le conseil général, le bureau, se retirent. Dobsen, avec les commissaires, prend la place vacante aux cris de *vive la république!* Il consulte ensuite la nouvelle assemblée, et lui propose de réintégrer la municipalité et le conseil général dans leurs fonctions, vu que l'un et l'autre n'ont jamais manqué à leurs devoirs envers le peuple. Aussitôt en effet on réintègre l'ancienne municipalité avec l'ancien conseil général, au milieu des plus vifs applaudissements. Ces formalités apparentes n'avaient d'autre but que de renouveler les pouvoirs municipaux, et de les rendre illimités et suffisants pour l'insurrection. Immédiatement après, on désigne un nouveau commandant-général provisoire: c'est le nommé Henriot, homme grossier, dévoué à la commune, et commandant du bataillon des sans-culottes. Pour s'assurer ensuite le secours du peuple, et le maintenir sous les armes pendant ces moments d'agitation, on arrête qu'il sera donné quarante sous par jour à tous les citoyens peu aisés qui seront de service, et que ces quarante sous seront pris immédiatement sur le produit de l'emprunt forcé sur les riches. C'était un moyen assuré d'appeler au secours de la commune, et contre la bourgeoisie des sections, tous les ouvriers qui aimaient mieux gagner quarante sous en prenant part à des mouvements révolutionnaires, que d'en gagner trente en se livrant à leurs travaux accoutumés.

Pendant qu'on prenait toutes ces déterminations à la commune, les citoyens de la capitale se réunissaient au bruit du tocsin, et se rendaient en armes autour du drapeau, place à la porte de chaque capitaine de section. Un grand nombre étaient incertains de ce qu'il fallait penser de ces mouvements; beaucoup d'entre eux même se demandaient pourquoi on les réunissait, et ignoraient les mesures prises la nuit dans les sections et à la commune. Dans cette disposition, ils étaient incapables d'agir et de résister à ce qui se ferait contre leur opinion, et ils devaient, tout en désapprouvant l'insurrection, la seconder de leur présence. Plus de quatre-vingt mille hommes en armes parcouraient Paris avec la plus grande tranquillité, et se laissaient conduire avec docilité par l'autorité audacieuse qui avait pris le commandement.

Les seules sections de la Butte-des-Moulins, du Mail et des Champs-Élysées, prononcées depuis long-temps contre la commune et la Montagne, et un peu encouragées par l'appui des girondins dont elles partageaient les dangers, étaient prêtes à résister. Elles s'étaient réunies en armes, et attendaient l'événement, dans l'attitude de gens menacés et prêts à se défendre. Les jacobins, les sans-culottes, effrayés de ces dispositions, et se les exagérant, couraient dans le faubourg Saint-Antoine, disant que ces sections rebelles allaient arborer la cocarde et le drapeau blancs, et qu'il fallait courir au centre de Paris pour arrêter une explosion des royalistes. Pour exciter un mouvement plus général, on voulait faire tirer le canon d'alarme. Il était placé au Pont-Neuf, et il y avait peine de mort contre celui qui le tirerait sans un décret de la convention. Henriot avait ordonné de tirer; mais le commandant du poste avait résisté à cet ordre, et demandait un décret. Les envoyés d'Henriot étaient revenus en force, avaient vaincu la résistance du poste, et dans le moment, le bruit du canon d'alarme se joignait à celui du tocsin et de la générale.

La convention, réunie dès le matin, comme on l'a vu, avait mandé sur-le-champ toutes les autorités, pour savoir quelle était la situation de Paris. Garat, présent dans la salle, et occupé à observer Danton, paraît le premier à la tribune, et rapporte ce que tout le monde connaît, c'est qu'une assemblée a été tenue à l'Évêché, qu'elle demande une réparation des injures faites à Paris, et l'abolition de la commission des douze. À peine Garat a-t-il achevé de parler, que les nouveaux commissaires, se qualifiant administration du département de la Seine, se présentent à la barre, et déclarent qu'il ne s'agit que d'une insurrection *toute morale*, ayant pour but la réparation des outrages faits à la ville de Paris. Ils ajoutent que le plus grand ordre est observé, que chaque

citoyen a jure de respecter les personnes et les proprietes, que les sections armees parcourent la ville avec calme, et que toutes les autorites reunies viendront dans la journee faire a la convention leur profession de foi et leurs demandes.

Le president Mallarme fait immediatement connaitre un billet du commandant de poste au Pont-Neuf, rapportant la contestation qui s'est elevee a l'occasion du canon d'alarme. Dufriche-Valaze demande aussitot qu'on s'enquiere des auteurs de ce mouvement, qu'on recherche les coupables qui ont sonne le tocsin, et qu'on arrete le commandant-general, assez audacieux pour faire tirer le canon d'alarme sans decret de la convention. A cette demande, les tribunes et le cote gauche poussent des cris auxquels il etait naturel de s'attendre. Valaze ne se decourage pas; il dit qu'on ne le fera pas renoncer a son caractere, qu'il est le representant de vingt-cinq millions d'hommes, et qu'il fera son devoir jusqu'au bout; il demande enfin qu'on entende sur-le-champ cette commission des douze si calomniee, et qu'on ecoute son rapport, car ce qui arrive est la preuve des complots qu'elle n'a cesse de denoncer. Thuriot veut repondre a Valaze, la lutte s'engage et le tumulte commence. Mathieu et Cambon tachent de se porter pour mediateurs; ils reclament le silence des tribunes, la moderation des orateurs de la droite, et s'efforcent de faire sentir que dans le moment actuel un combat dans la capitale serait mortel pour la cause de la revolution, que le calme est le seul moyen de maintenir la dignite de la convention, et que la dignite est pour elle le seul moyen de se faire respecter par les malveillans. Vergniaud, dispose comme Mathieu et Cambon a employer les moyens conciliatoires, dit qu'il regarde aussi comme mortel a la liberte et a la revolution le combat pret a s'engager; il se borne donc a reprocher moderement a Thuriot d'avoir aggrave les dangers de la commission des douze, en la peignant comme le fleau de la France dans un moment ou tous les mouvemens populaires sont diriges contre elle. Il pense qu'il faut la dissoudre si elle a commis des actes arbitraires, mais l'entendre auparavant; et, comme son rapport serait inevitablement de nature a exciter les passions, il demande qu'on en renvoie l'audition et la discussion a un jour plus calme. C'est, selon lui, le seul moyen de maintenir la dignite de l'assemblee et de prouver sa liberte. Pour le moment, il importe avant tout de savoir qui a donne dans Paris l'ordre de sonner le tocsin et de tirer le canon d'alarme; on ne peut donc se dispenser de mander a la barre le commandant-general provisoire. "Je vous repete, s'ecria Vergniaud en finissant, que, quelle que fut l'issue du combat qui s'engagerait aujourd'hui, il amenerait la perte de la liberte; jurons donc de rester fermes a notre devoir, et de mourir tous a notre poste plutot que d'abandonner la chose publique!" On se leve aussitot avec des acclamations, et on prete le serment propose par Vergniaud. On dispute ensuite sur la proposition de mander le commandant-general a la barre. Danton, sur lequel tous les regards etaient fixes dans cet instant, et a qui les girondins et les montagnards semblaient demander s'il etait l'auteur des mouvemens de la journee, se presente a la tribune, et obtient aussitot une profonde attention. "Ce qu'il faut avant tout, dit-il, c'est de supprimer la commission des douze. Ceci est bien autrement important que de mander a la barre le commandant-general. C'est aux hommes doues de quelques vues politiques que je m'adresse. Mander Henriot ne fera rien a l'etat des choses, car il ne faut pas s'adresser a l'instrument, mais a la cause des troubles. Or la cause est cette commission des douze. Je ne pretends pas juger sa conduite et ses actes; ce n'est pas comme ayant commis des arrestations arbitraires que je l'attaque, c'est comme impolitique que je vous demande de la supprimer.—Impolitique! s'ecrie-t-on a droite, nous ne comprenons pas cela!—Vous ne le comprenez pas! reprend Danton; il faut donc vous l'expliquer. Cette commission n'a ete instituee que pour reprimer l'energie populaire; elle n'a ete concue que dans cet esprit de *moderantisme* qui perdra la revolution et la France. Elle s'est attachee a poursuivre des magistrats energiques dont tout le tort etait de reveiller l'ardeur du peuple. Je n'examine pas encore si elle a dans ses poursuites obei a des ressentimens personnels, mais elle a montre des dispositions qu'aujourd'hui nous devons condamner. Vous-memes, sur le rapport de votre ministre de l'interieur, dont le caractere est si doux, dont l'esprit est si impartial, si eclaire, vous avez elargi des hommes que la commission des douze avait renfermes. Que faites-vous donc de la commission elle-meme, puisque vous annulez ses actes?... Le canon a tonne, le peuple s'est souleve, mais il faut remercier le peuple de son energie, dans l'interet de la cause meme que nous defendons; et, si vous etes des *legislateurs politiques*, vous applaudirez vous-memes a son ardeur, vous reformerez vos propres erreurs, et vous abolirez votre commission. Je ne m'adresse, repete encore Danton, qu'a ces hommes qui ont quelque intelligence de notre situation, et non a ces etres stupides qui, dans ces grands mouvemens, ne savent ecouter que leurs passions. N'hesitez donc pas a satisfaire ce peuple....—Quel

peuple? s'ecrie-t-on a droite.—Ce peuple, repond Danton, ce peuple immense qui est notre sentinelle avancee, qui hait fortement la tyrannie et le lache *moderantisme* qui doit la ramener. Hatez-vous de le satisfaire, sauvez-le des aristocrates, sauvez-le de sa propre colere; et si, lorsqu'il sera satisfait, des hommes pervers, n'importe a quel parti ils appartiennent, voulaient prolonger un mouvement devenu inutile, Paris lui-meme les ferait rentrer dans le neant.”

Rabaut Saint-Etienne veut justifier la commission des douze sous le rapport politique, et s'attache a prouver que rien n'etait plus politique que de creer une commission pour decouvrir les complots de Pitt et de l'Autriche, qui paient tous les desordres de la France. “A bas! s'ecrie-t-on; otez la parole a Rabaut!—Non, s'ecrie Bazire, laissez-la-lui, c'est un menteur; je prouverai que sa commission a organise dans Paris la guerre civile.” Rabaut veut continuer; Marat Demande qu'on introduise une deputation de la commune. “Laissez-moi donc achever, dit Rabaut.—La commune!—La commune! la commune! s'ecrie-t-on dans les tribunes et a la Montagne.—Je declarerai, reprend Rabaut, que, lorsque j'ai voulu dire la verite, vous m'avez interrompu.—Eh bien! concluez, lui dit-on.” Rabaut finit par demander que la commission soit supprimee, si l'on veut, mais que le comite de salut public soit immediatement charge de poursuivre toutes les recherches qu'elle avait commencees.

La deputation de la commune insurrectionnelle est introduite. “Un grand complot a ete forme, dit-elle, mais il est decouvert. Le peuple qui s'est souleve au 14 juillet et au 10 aout pour renverser la tyrannie, se leve de nouveau pour arreter la contre-revolution. Le conseil general nous envoie pour vous faire connaitre les mesures qu'il a prises. La premiere a ete de mettre les proprietes sous la sauvegarde des republicains; la seconde de donner quarante sous par jour aux republicains qui resteront en armes; la troisieme de former une commission qui corresponde avec la convention, dans ce moment d'agitation. Le conseil general vous demande de fixer a cette commission une salle voisine de la votre, ou elle puisse sieger et se concerter avec vous.”

A peine la deputation a-t-elle cesse de parler, que Guadet se presente pour repondre a ses demandes. Ce n'etait pas celui des girondins dont la vue etait le plus propre a calmer les passions. “La commune, dit-il, en pretendant qu'elle a decouvert un complot, ne s'est trompee que d'un mot, c'est qu'elle l'a execute.” Les cris des tribunes l'interrompent. Vergniaud demande qu'elles soient evacuees. Un horrible tumulte s'eleve, et pendant longtemps on n'entend que des cris confus. Le president Mallarme repete en vain que, si la convention n'est pas respectee, il usera de l'autorite que la loi lui donne. Guadet occupe toujours la tribune, et parvient a peine a faire entendre une phrase, puis une autre, dans les intervalles de ce grand desordre. Enfin il demande que la Convention interrompe ses deliberations jusqu'a ce que sa liberte soit assuree, et que la commission des douze soit chargee de poursuivre sur-le-champ ceux qui ont sonne le tocsin et tire le canon d'alarme. Une telle proposition n'etait pas faite pour apaiser le tumulte. Vergniaud veut reparaitre a la tribune pour ramener un peu de calme, mais une nouvelle deputation de la municipalite vient reproduire les reclamations deja faites. La convention pressee de nouveau ne peut plus resister, et decrete que les ouvriers requis pour veiller au respect de l'ordre public et des proprietes, recevront quarante sous par jour, et qu'une salle sera donnee aux commissaires des autorites de Paris, pour se concerter avec le comite de salut public.

Après ce decret, Couthon veut repondre a Guadet, et la journee deja fort avancee se consume en discussions sans resultat. Toute la population de Paris, reunie sous les armes, continue de parcourir la ville avec le plus grand ordre, et dans la meme incertitude. La commune s'occupe a rediger de nouvelles adresses relatives a la commission des douze, et l'assemblee ne cesse pas de s'agiter pour ou contre cette commission. Vergniaud, qui venait de sortir un moment de la salle, et qui avait ete temoin du singulier spectacle de toute une population ne sachant quel parti prendre et obeissant aveuglement a la premiere autorite qui s'en emparait, pense qu'il faut profiter de ces dispositions, et il fait une motion qui a pour but d'etablir une distinction entre les agitateurs et le peuple parisien, et de s'attacher celui-ci par un temoignage de confiance. “Je suis loin, dit-il a l'assemblee, d'accuser la majorite ni la minorite des habitans de Paris; ce jour servira a faire voir combien Paris aime la liberte. Il suffit de parcourir les rues, de voir l'ordre qui y regne, les nombreuses

## Histoire de la Revolution francaise, IV

patrouilles qui y circulent; il suffit de voir ce beau spectacle pour decreter que "Paris a bien merite de la patrie!" A ces mots, toute l'assemblee se leve et declare par acclamation que Paris a bien merite de la patrie. La Montagne et les tribunes applaudissent, surprises de voir une telle proposition sortir de la bouche de Vergniaud. Cette motion etait fort adroite sans doute, mais ce n'etait pas avec un temoignage flatteur qu'on pouvait reveiller le zele des sections, rallier celles qui desapprouvaient la commune, et leur donner le courage et l'ensemble necessaires pour resister a l'insurrection.

Dans ce moment, la section du faubourg Saint-Antoine, excitee par les emissaires qui etaient venus lui dire que la Butte-des-Moulins avait arbore la cocarde blanche, descend dans l'interieur de Paris avec ses canons, et s'arrete a quelques pas du Palais-Royal, ou la section de la Butte-des-Moulins s'etait retranchee. Celle-ci s'etait mise en bataille dans le jardin, avait ferme toutes les grilles, et se tenait prete, avec ses canons, a soutenir un siege en cas d'attaque. Au dehors on continuait a repandre le bruit qu'elle avait la cocarde et le drapeau blancs, et on excitait la section du faubourg Saint-Antoine a l'attaquer. Cependant quelques officiers de cette derniere representent qu'avant d'en venir a des extremités, il faut s'assurer des faits et tacher de s'entendre. Ils se presentent aux grilles et demandent a parler aux officiers de la Butte-des-Moulins. On les recoit, et ils ne trouvent partout que les couleurs nationales. Alors on s'explique, on s'embrasse de part et d'autre. Les officiers retournent a leurs bataillons, et bientot les deux sections reunies se confondent et parcourent ensemble les rues de Paris.

Ainsi la soumission devenait de plus en plus generale, et on laissait la nouvelle commune poursuivre ses debats avec la convention. Dans ce moment, Barrere, toujours pret a fournir les projets moyens, proposait au nom du comite de salut public d'abolir la commission des douze, mais en meme temps de mettre la force armee a la disposition de la convention. Tandis qu'il developpe son projet, une nouvelle deputation vient pour la troisieme fois exprimer ses dernieres intentions a l'assemblee, au nom du departemens, de la commune, et des commissaires des sections extraordinairement reunis a l'Eveche.

Le procureur-syndic du departemens, l'Huillier, a la parole. "Legislateurs, dit-il, depuis longtemps la ville et le departemens de Paris sont calomnies aux yeux de l'univers. Les memes hommes qui ont voulu perdre Paris dans l'opinion publique sont les fauteurs des massacres de la Vendee; ce sont eux qui flattent et soutiennent les esperances de nos ennemis; ce sont eux qui avilissent les autorites constituees, qui cherchent a egarer le peuple pour avoir le droit de s'en plaindre; ce sont eux qui vous denoncent des complots imaginaires pour en creer de reels; ce sont eux qui vous ont demande le comite des douze pour opprimer la liberte du peuple; ce sont eux enfin qui, par une fermentation criminelle, par des adresses controuvees, par leur correspondance, entretiennent les haines et les divisions dans votre sein, et privent la patrie du plus grand des bienfaits, d'une bonne constitution qu'elle a achetee par tant de sacrifices."

Apres cette vehemente apostrophe, l'Huillier denonce des projets de federalisme, declare que la ville de Paris veut perir pour le maintien de l'unite republicaine; et demande justice des paroles fameuses d'Isnard, *Paris sera raye de la liste des cites*.

"Legislateurs, s'ecrie-t-il, le projet de detruire Paris serait-il bien forme! voudriez-vous dissoudre ce depot sacre des arts et des connaissances humaines!" Apres ces lamentations affectees, il demande vengeance contre Isnard, contre les douze, et contre *beaucoup d'autres coupables*, tels que Brissot, Guadet, Vergniaud, Gensonne, Buzot, Barbaroux, Roland, Lebrun, Claviere, etc.

Le cote droit garde le silence. Le cote gauche et les tribunes applaudissent. Le president Gregoire repond a l'Huillier par des eloges emphatiques de Paris, et invite la deputation aux honneurs de la seance. Les petitionnaires qui la composaient etaient meles a une foule de gens du peuple. Trop nombreux pour rester tous a la barre, ils vont se placer du cote de la Montagne, qui les accueille avec empressement et leur ouvre ses rangs. Alors une multitude inconnue se repand dans la salle, et se confond avec l'assemblee. Les tribunes, a ce spectacle de *fraternite* entre les representans et le peuple, retentissent d'applaudissemens. Osselin demande

aussitot que la petition soit imprimee, et qu'on delibere sur son contenu, redige en projet par Barrere: “President, s'ecrie Vergniaud, consultez l'assemblee pour savoir si elle veut deliberer dans l'etat ou elle se trouve!—Aux voix le projet de Barrere! s'ecrie—t—on a gauche.—Nous protestons, s'ecrie—t—on a droite, contre toute deliberation.—La convention n'est pas libre, dit Doulcet.—Eh bien, reprend Levasseur, que les membres du cote gauche se portent vers la droite, et alors la convention sera distincte des petitionnaires, et pourra deliberer.” A cette proposition, la Montagne s'empresse de passer a droite. Pour un moment les deux cotes se confondent et les bancs de la Montagne sont entierement abandonnes aux petitionnaires. On met aux voix l'impression de l'adresse, et elle est decretee. “Aux voix! repete—t—on ensuite, le projet de Barrere!—Nous ne sommes pas libres, repondent plusieurs membres de l'assemblee.—Je demande, s'ecrie Vergniaud, que la convention aille se reunir a la force armee qui l'entoure, pour y chercher protection contre la violence qu'elle subit.” En achevant ces mots, il sort suivi d'un grand nombre de ses collegues. La Montagne et les tribunes applaudissent avec ironie au depart du cote droit; la Plaine reste indecise et effrayee. “Je demande, dit aussitot Chabot, qu'on fasse l'appel nominal pour signaler les absens qui desertent leur poste.” Dans ce moment, Vergniaud et ceux qui l'avaient suivi rentrent avec un air de douleur et comme tout—à—fait accables; car cette demarche, qui pouvait etre grande, si elle eut ete secondee, devenait petite et ridicule en ne l'etant pas. Vergniaud essaie de parler, mais Robespierre ne veut pas lui ceder la tribune qu'il occupait. Il y reste, et reclame des mesures promptes et energiques pour satisfaire le peuple; il demande qu'a la suppression de la commission des douze on joigne des mesures severes contre ses membres; il s'etend ensuite longuement sur la redaction du projet de Barrere, et s'oppose a l'article qui attribuait la disposition de la force armee a la convention. “Concluez donc, lui dit Vergniaud impatient.—Oui, reprend Robespierre, je vais conclure et contre vous! Contre vous, qui, apres la revolution du 10 aout, avez voulu conduire a l'echafaud ceux qui l'ont faite! contre vous, qui n'avez cesse de provoquer la destruction de Paris! contre vous, qui avez voulu sauver le tyran! contre vous, qui avez conspire avec Dumouriez! Ma conclusion, c'est le decret d'accusation contre tous les complices de Dumouriez, et contre ceux designes par les petitionnaires.”

Apres de longs et nombreux applaudissemens, un decret est redige, mis aux voix, et adopte au milieu d'un tumulte qui permet a peine de distinguer s'il a reuni un nombre suffisant de suffrages. Il porte: que la commission des douze est supprimee; que ses papiers seront saisis pour en etre fait le rapport sous trois jours; que la force armee est en requisition permanente; que les autorites constituees rendront compte a la convention des moyens pris pour assurer la tranquillite publique; que les complots denonces seront poursuivis, et qu'une proclamation sera faite pour donner a la France une juste idee de cette journee, que les malveillans chercheront sans doute a defigurer.

Il etait dix heures du soir, et deja les jacobins, la commune, se plaignaient de ce que la journee s'ecoulait sans produire de resultat. Ce decret rendu, quoiqu'il ne decide encore rien quant a la personne des girondins, est un premier succes dont on se rejouit, et dont on force la convention opprimee a se rejouir aussi. La commune ordonne aussitot d'illuminer la ville entiere; on fait une promenade civique aux flambeaux; les sections marchent confondues, celle du faubourg Saint—Antoine avec celles de la Butte—des—Moulins et du Mail. Des deputes de la Montagne et le president sont obliges d'assister a ce cortege, et les vainqueurs forcent les vaincus eux—memes a celebrer leur victoire.

Le caractere de la journee etait assez evident. Les insurges avaient pretendu faire toutes choses avec des formes. Ils ne voulaient point dissoudre la convention, mais en obtenir ce qu'ils exigeaient, en paraissant lui conserver leur respect. Les faibles membres de la Plaine se pretaient volontiers a ce mensonge, qui tendait a les faire regarder encore comme libres, quoique en fait ils obeissent. On avait en effet aboli la commission des douze, et renvoye l'examen de sa conduite a trois jours, afin de ne pas avoir l'air de ceder. On n'avait pas attribue a la convention la disposition de la force armee, mais on avait decide qu'il lui serait rendu compte des mesures prises, pour lui conserver ainsi les apparences de la souverainete. On ordonnait enfin une proclamation, pour repeter officiellement que la convention n'avait pas peur, et qu'elle etait parfaitement libre.



## Histoire de la Revolution francaise, IV

Le lendemain, Barrere fut charge de rediger la proclamation, et il travestit les evenemens du 31 mai avec cette rare dexterite qui le faisait toujours rechercher quand il s'agissait de fournir aux faibles un pretexte honnete de ceder aux forts. Des mesures trop rigoureuses avaient excite, disait-il, du mecontentement; le peuple s'etait leve avec energie, mais avec calme, s'etait montre toute la journee couvert de ses armes, avait proclame le respect des proprietes, avait respecte la liberte de la convention, la vie de chacun de ses membres, et demande une justice qu'on s'etait empressé de lui rendre. C'est ainsi que Barrere s'exprimait a l'egard de l'abolition de cette commission des douze, dont il etait lui-même l'auteur.

Le 1er juin, la tranquillite etait loin d'etre retablie; la reunion a l'Eveche continuait ses deliberations; le departemens, la commune, toujours convoques extraordinairement, etaient en seance; le bruit n'avait pas cesse dans les sections; et de toutes part on disait qu'on n'avait obtenu que la moitie de ce qu'on desirait, puisque les vingt-deux siegeaient encore dans la convention. Le trouble regnait donc toujours dans Paris, et on s'attendait a de nouvelles scenes pour le lendemain dimanche, 2 juin.

Toute la force positive et materielle se trouvait dans la reunion insurrectionnelle de l'Eveche, et la force legale dans le comite de salut public, revetu de tous les pouvoirs extraordinaires de la convention. Une salle avait ete assignee dans la journee du 31 mai, pour que les autorites constituees y vissent correspondre avec le comite de salut public. Pendant toute la journee du 1er juin, le comite de salut public ne cessa de demander les membres de l'assemblee insurrectionnelle, pour savoir ce que voulait encore cette commune revoltee. Ce qu'elle voulait etait trop evident: c'etait ou l'arrestation ou la destitution des deputes qui lui avaient si courageusement resiste. Tous les membres du comite de salut public etaient profondement affectes de ce projet. Delmas, Treilhard, Breard, s'en affligeaient sincerement. Cambon, grand partisan, comme il le disait toujours, *du pouvoir revolutionnaire*, mais scrupuleusement attache a la legalite, s'indignait de l'audace de la commune, et disait a Bouchotte, successeur de Beurnonville, et comme Pache, complaisant des jacobins: "Ministre de la guerre, nous ne sommes pas aveugles; je vois tres bien que des employes de vos bureaux sont parmi les chefs et les meneurs de tout ceci." Barrere, malgre ses menagemens accoutumes, commençait aussi a s'indigner, et a le dire: "Il faudra voir, repetait-il, dans cette triste journee, si c'est la commune de Paris qui represente la republique francaise, ou si c'est la convention." Le jacobin Lacroix, ami et lieutenant de Danton, paraissait embarrasse aux yeux de ses collegues de l'attentat qui se preparait contre les lois et la representation nationale. Danton, qui s'etait borne a approuver et a desirer fortement l'abolition de la commission des douze, parce qu'il ne voulait rien de ce qui arretait l'energie populaire, Danton aurait souhaite qu'on respectat la representation nationale; mais il prevoyait de la part des girondins de nouveaux eclats et une nouvelle resistance a la marche de la revolution, et eut desire trouver un moyen de les eloigner sans les proscrire. Garat lui en offrit un, qu'il saisit avec empressement. Tous les ministres etaient presens au comite; Garat s'y trouvait avec ses collegues. Profondement afflige de la situation ou se trouvaient, les uns a l'egard des autres, les chefs de la revolution, il concut une idee genereuse qui aurait pu ramener la concorde. "Souvenez-vous, dit-il aux membres du comite, et particulierement a Danton, des querelles de Themistocle et d'Aristide, de l'obstination de l'un a refuser ce qui etait propose par l'autre, et des dangers qu'ils firent courir a leur patrie. Souvenez-vous de la generosite d'Aristide, qui, profondement penetre des maux qu'ils causaient tous deux a leur pays, eut la magnanimite de s'ecrier: O Atheniens, vous ne pouvez etre tranquilles et heureux, que lorsque vous nous aurez jetes, Themistocle et moi, dans le Barathre! Eh bien! ajoute Garat, que les chefs des deux cotes de l'assemblee se repetent les paroles d'Aristide, et qu'ils s'exilent volontairement, et en nombre egal, de l'assemblee. Des ce jour les discordes se calmeront; il restera dans l'assemblee assez de talens pour sauver la chose publique, et la patrie benira, dans leur magnifique ostracisme, ces hommes qui se seront annules pour la pacifier." A cette idee genereuse, tous les membres du comite sont emus. Delmas, Barrere, le chaud Cambon, sont enchanter de ce projet. Danton, qui etait ici le premier sacrifie, Danton se leve, les larmes aux yeux, et dit a Garat: "Vous avez raison, je vais a la convention proposer cette idee, et je m'offrirai a me rendre le premier en otage a Bordeaux." On se separe tout pleins de ce noble projet, pour aller le communiquer aux chefs des deux partis. On s'adresse particulierement a Robespierre, a qui une telle abnegation ne pouvait convenir, et qui repond que ce n'est la qu'un piege tendu a la Montagne pour ecarter ses plus courageux defenseurs. De ce projet il ne reste plus alors qu'une seule partie executable, c'est l'exil volontaire des girondins, les montagnards

Refusant de s'y soumettre eux-mêmes. C'est Barrere qui est charge, au nom du comite de salut public, de proposer aux uns un sacrifice que les autres n'avaient pas la generosite d'accepter. Barrere redige donc un projet pour proposer aux vingt-deux et aux membres de la commission des douze de se demettre volontairement de leurs fonctions.

Dans ce moment, le projet definitif de la seconde insurrection s'arretait a l'assemblee de l'Eveche. On se plaignait, la, ainsi qu'aux Jacobins, de ce que l'energie de Danton s'etait ralentie depuis l'abolition de la commission des douze. Marat proposait d'aller exiger de la convention la mise en accusation des vingt-deux, et conseillait de l'exiger par force. On redigeait meme une petition courte et energique pour cet objet. On arretait le plan de l'insurrection, non dans l'assemblee, mais dans le comite d'execution, charge de ce qu'on appelait *les moyens de salut public*, et compose des Varlet, des Dobsen, des Gusman, et de tous ces hommes qui s'etaient constamment agites depuis le 21 janvier. Ce comite decida de faire entourer la convention par la force armee, et de consigner ses membres dans la salle, jusqu'a ce qu'elle eut rendu le decret exige. Pour cela, on devait faire rentrer dans Paris les bataillons destines pour la Vendee, qu'on avait eu soin de retenir, sous divers pretextes, dans les casernes de Courbevoie. On croyait pouvoir obtenir de ces bataillons, et de quelques autres dont on disposait, ce qu'on n'aurait peut-etre pas obtenu de la garde des sections. En entourant le Palais-National de ces hommes devoues, et en maintenant, comme au 31 mai, le reste de la force armee dans la docilite et l'ignorance, on devait facilement venir a bout de la resistance de la convention. C'est Henriot qui fut encore charge de commander les troupes autour du Palais-National.

C'etait la ce qu'on s'etait promis pour le lendemain dimanche 2 juin; mais dans la soiree du samedi on voulait voir si une derniere demarche ne suffirait pas, et essayer quelques nouvelles sommations. Dans cette soiree, en effet, on fait battre la generale et sonner le tocsin, et le comite de salut public s'empresse de convoquer la convention, pour sieger au milieu de cette nouvelle tempete.

Dans ce moment, les girondins, reunis une derniere fois, dinaient ensemble, pour se consulter sur ce qui leur restait a faire. Il etait evident a leurs yeux que l'insurrection actuelle ne pouvait plus avoir pour objet, ni *des presses a briser*, comme avait dit Danton, ni une commission a supprimer, et qu'il s'agissait definitivement de leurs personnes. Les uns conseillaient de rester fermes a leur poste, et de mourir sur la chaise curule, en defendant jusqu'au bout le caractere dont ils etaient revetus. Petion, Buzot, Gensonne, penchaient pour cette grave et magnanime resolution. Barbaroux, sans calculer les resultats, ne suivant que les inspirations de son ame heroique, voulait aller braver ses ennemis par sa presence et son courage. D'autres enfin, et Louvet etait le plus ardent a soutenir cette derniere opinion, proposaient d'abandonner sur-le-champ la convention, ou ils n'avaient plus rien a faire d'utile, ou la Plaine n'avait plus assez de courage pour leur donner ses suffrages, et ou la Montagne et les tribunes etaient resolues a couvrir leurs voix par des huees. Ils voulaient se retirer dans leurs departemens, fomenter l'insurrection deja presque declaree, et revenir en force a Paris venger les lois et la representation nationale. Chacun soutenait son avis, et on ne savait auquel s'arreter. Le bruit du tocsin et de la generale oblige les infortunes convives a quitter la table, et a chercher un asile avant d'avoir pris une resolution. Ils se rendent alors chez l'un d'eux, moins compromis que les autres, et non inscrit sur la fameuse liste des vingt-deux, chez Meilhan, qui les avait deja recus, et qui habitait, rue des Moulins, un logement vaste, ou ils pouvaient se reunir en armes. Ils s'y rendent en hate, a part quelques-uns qui avaient d'autres moyens de se mettre a couvert.

La convention s'etait reunie au bruit du tocsin. Tres peu de membres etaient presens, et tous ceux du cote droit manquaient. Lanjuinais seul, empresse de braver tous les dangers, s'y etait rendu pour denoncer le complot, dont la revelation n'apprenait rien a personne. Apres une seance assez orageuse et assez courte, la convention repondit aux petitionnaires de l'Eveche, que, vu le decret qui enjoignait au comite de salut public de lui faire un rapport sur les vingt-deux, elle n'avait pas a statuer sur la nouvelle demande de la commune. On se separa en desordre, et les conjures renvoyerent au lendemain matin l'execution definitive de leur projet.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

La generale et le tocsin se firent entendre toute la nuit du samedi au dimanche matin, 2 juin 1793. Le canon d'alarme gronda, et toute la population de Paris fut en armes des la pointe du jour. Pres de quatre-vingt mille hommes etaient ranges autour de la convention, mais plus de soixante-quinze mille ne prenaient aucune part a l'evenement, et se contentaient d'y assister l'arme au bras. Quelques bataillons devotes de canonniers etaient ranges sous le commandement de Henriot, autour du Palais-National. Ils avaient cent soixante-trois bouches a feu, des caissons, des grils a rougir les boulets, des meches allumees, et tout l'appareil militaire capable d'imposer aux imaginations. Des le matin on avait fait rentrer dans Paris les bataillons dont le depart pour la Vendee avait ete retarde; on les avait irrites en leur persuadant qu'on venait de decouvrir des complots dont les chefs etaient dans la convention, et qu'il fallait les en arracher. On assure qu'a ces raisons on ajouta des assignats de cent sous. Ces bataillons, ainsi entraines, marcherent des Champs-Elysees a la Madeleine, de la Madeleine au boulevard, et du boulevard au Carrousel, prêts a executer tout ce que les conjures voudraient leur prescrire.

Ainsi la convention, serree a peine par quelques forcenes, semblait assiegee par quatre-vingt mille hommes. Mais quoiqu'elle ne fut reellement pas assiegee, elle n'en courait pas moins de danger, car les quelques mille hommes qui l'entouraient etaient disposes a se livrer contre elle aux derniers exces.

Les deputes de tous les cotes se trouvaient a la seance. La Montagne, la Plaine, le cote droit, occupaient leurs bancs. Les deputes proscrits, reunis en grande partie chez Meilhan, ou ils avaient passe la nuit, voulaient se rendre aussi a leur poste. Buzot faisait des efforts pour se detacher de ceux qui le retenaient, et aller expirer au sein de la convention. Cependant on etait parvenu a l'en empecher. Barbaroux seul, reussissant a s'echapper, vint a la convention pour deployer dans cette journee un sublime courage. On engagea les autres a rester reunis dans leur asile en attendant l'issue de cette seance terrible.

La seance de la convention commence, et Lanjuinais, resolu aux derniers efforts pour faire respecter la representation nationale, Lanjuinais, que ni les tribunes, ni la Montagne, ni l'imminence du danger, ne peuvent intimider, est le premier a demander la parole. A sa demande, les murmures les plus violents retentissent. "Je viens, dit-il, vous occuper des moyens d'arreter les nouveaux mouvemens qui vous menacent!—A bas! a bas! s'ecrie-t-on, il veut amener la guerre civile.—Tant qu'il sera permis, Reprend Lanjuinais, de faire entendre ici ma voix, je ne laisserai pas avilir dans ma personne le caractere de representant du peuple! Jusqu'ici, vous n'avez rien fait, vous avez tout souffert; vous avez sanctionne tout ce qu'on a exige de vous. Une assemblee insurrectionnelle se reunit, elle nomme un comite charge de preparer la revolte, un commandant provisoire charge de commander les revoltes; et cette assemblee, ce comite, ce commandant, vous souffrez tout cela!" Des cris epouvantables interrompent a chaque instant les paroles de Lanjuinais; enfin la colere qu'il inspire devient telle, que plusieurs deputes de la Montagne, Drouet, Robespierre, Lejeune, Julien, Legendre, se levent de leurs bancs, courent a la tribune, et veulent l'en arracher. Lanjuinais resiste et s'y attache de toutes ses forces. Le desordre est dans toutes les parties de l'assemblee, et les hurlemens des tribunes achevent de rendre cette scene la plus effrayante qu'on eut encore vue. Le president se couvre et parvient a faire entendre sa voix. "La scene qui vient d'avoir lieu, dit-il, est des plus affligeantes. La liberte perira si vous continuez a vous conduire de meme; je vous rappelle a l'ordre, vous qui vous etes ainsi portes a cette tribune!" Un peu de calme se retablit, et Lanjuinais, qui ne craignait pas les propositions chimeriques, quand elles etaient courageuses, demande qu'on casse les autorites revolutionnaires de Paris, c'est-a-dire que ceux qui sont desarmes seussent contre ceux qui sont en armes. A peine a-t-il acheve, que les petitionnaires de la commune se presentent de nouveau. Leur langage est plus bref et plus energique que jamais. *Les citoyens de Paris n'ont point quitte les armes depuis quatre jours. Depuis quatre jours, ils reclament aupres de leurs mandataires leurs droits indignement violes, et depuis quatre jours leurs mandataires se rient de leur calme et de leur inaction.... Il faut qu'on mette les conspirateurs en etat d'arrestation provisoire, il faut qu'on sauve le peuple sur-le-champ, ou il va se sauver lui-meme! A peine les petitionnaires ont-ils acheve de parler que Billaud-Varennes et Tallien demandent le rapport sur cette petition, seance tenante et sans desemperer. D'autres en grand nombre demandent l'ordre du jour. Enfin, au milieu du tumulte, l'assemblee, animee par le danger, se leve, et vote l'ordre du jour, sur le motif qu'un rapport a ete ordonne au comite de salut public sous*

*trois jours. A cette decision, les petitionnaires sortent en poussant des cris, en faisant des menaces, et en laissant apercevoir des armes cachees. Tous les hommes qui etaient dans les tribunes se retirent comme pour aller executer un projet, et il n'y reste que les femmes. Un grand bruit se fait au dehors, et on entend crier aux armes! aux armes! Dans ce moment plusieurs deputes veulent représenter a l'assemblee que la determination qu'elle a prise est imprudente, qu'il faut terminer une crise dangereuse, en accordant ce qui est demande, et en mettant en arrestation provisoire les vingt-deux deputes accuses. "Nous irons tous, tous en prison," s'ecrie Larevelliere-Lepaux. Cambon annonce alors que, dans une demi-heure, le comite de salut public fera son rapport. Le rapport etait ordonne sous trois jours, mais le danger, toujours plus pressant, avait engage les comites a se hater. Barrere se presente en effet a la tribune, et propose l'idee de Garat, qui la veille avait emu tous les membres du comite, que Danton avait embrassee avec chaleur, que Robespierre avait repoussee, et qui consistait en un exil volontaire et reciproque des chefs des deux partis. Barrere, ne pouvant pas la proposer aux montagnards, la propose aux vingt-deux. "Le comite, dit-il, n'a eu le temps d'eclaircir aucun fait, d'entendre aucun temoin; mais, vu l'etat politique et moral de la convention, il croit que la suspension volontaire des deputes designes produirait le plus heureux effet, et sauverait la republique d'une crise funeste, dont l'issue est effrayante a prévoir."*

A peine a-t-il acheve de parler, qu'Isnard se rend le premier a la tribune, et dit que, des qu'on mettra en balance un homme et la patrie, il n'hesitera jamais, et que non seulement il renonce a ses fonctions, mais a la vie, s'il le faut. Lanthenas imite l'exemple d'Isnard, et abdique ses fonctions. Fauchet offre sa demission et sa vie a la republique. Lanjuinais, qui ne pensait pas qu'il fallut ceder, se presente a la tribune, et dit: "Je crois que jusqu'a ce moment j'ai montre assez d'energie pour que vous n'attendiez de moi ni suspension, ni demission..." A ces mots des cris eclatent dans l'assemblee. Il promene un regard assure sur ceux qui l'interrompent. "Le sacrificateur, s'ecrie-t-il, qui trainait jadis une victime a l'autel la couvrait de fleurs et de bandelettes, et ne l'insultait pas.... On veut le sacrifice de nos pouvoirs, mais les sacrifices doivent etre libres, et nous ne le sommes pas! On ne peut ni sortir d'ici, ni se mettre aux fenetres; les canons sont braques, on ne peut emettre aucun voeu, et je me tais." Barbaroux succede a Lanjuinais, et refuse avec autant de courage la demission qu'on lui demande. "Si la convention, dit-il, ordonne ma demission, je me soumettrai; mais comment puis-je me demettre de mes pouvoirs, lorsqu'une foule de departemens m'ecrivent et m'assurent que j'en ai bien use, et m'engagent a en user encore? J'ai jure de mourir a mon poste, et je tiendrai mon serment." Dusaulx offre sa demission. "Quoi! s'ecrie Marat, doit-on donner a des coupables l'honneur du devouement? Il faut etre pur pour offrir des sacrifices a la patrie; c'est a moi, vrai martyr, a me devouer; j'offre donc ma suspension du moment que vous aurez ordonne la mise en arrestation des deputes accuses. Mais, ajoute Marat, la liste est mal faite; au lieu du vieux radoteur Dusaulx, du pauvre d'esprit Lanthenas, et de Ducos, coupable seulement de quelques opinions erronees, il faut y placer Fermont et Valaze, qui meritent d'y etre et qui n'y sont pas."

Dans le moment, un grand bruit se fait entendre aux portes de la salle. Lacroix entre tout agite, et poussant des cris; il dit lui-meme qu'on n'est plus libre, qu'il a voulu sortir de la salle, et qu'il ne l'a pu. Quoique montagnard et partisan de l'arrestation des vingt-deux, Lacroix etait indigne de l'attentat de la commune, qui faisait consigner les deputes dans le Palais-National.

Depuis le refus de statuer sur la petition de la commune, la consigne avait ete donnee, a toutes les portes, de ne plus laisser sortir un seul depute. Plusieurs avaient vainement essaye de s'evader; Gorsas seul etait parvenu a s'echapper, et il etait alle engager les girondins, restes chez Meilhan, a se cacher ou ils pourraient, et a ne pas se rendre a l'assemblee. Tous ceux qui essayerent de sortir furent forcement retenus. Boissy-d'Anglas se presente a une porte, recoit les plus mauvais traitemens, et rentre en montrant ses vetemens dechires. A cette vue, toute l'assemblee s'indigne, et la Montagne elle-meme s'etonne. On mande les auteurs de cette consigne, et on rend un decret illusoire qui appelle a la barre le commandant de la force armee.

Barrere prenant alors la parole, et s'exprimant avec une energie qui ne lui etait pas ordinaire, dit que l'assemblee n'est pas libre, qu'elle delibere sous l'empire de tyrans caches, que dans le comite insurrectionnel

se trouvent des hommes dont on ne peut pas repondre, des etrangers suspects, tels que l'Espagnol Gusman et autres; qu'a la porte de la salle on distribue des assignats de cinq livres aux bataillons destines pour la Vendee, et qu'il faut s'assurer si la convention est respectee encore ou ne l'est plus. En consequence, il propose a l'assemblee de se rendre tout entiere au milieu de la force armee, pour s'assurer qu'elle n'a rien a craindre, et que son autorite est encore reconnue. Cette proposition, deja faite par Garat le 25 mai, renouvelee par Vergniaud le 31, est aussitot adoptee. Herault–Sechelles, dont on se servait dans toutes les occasions difficiles, est mis a la tete de l'assemblee comme president, et tout le cote droit et la Plaine se levent pour le suivre. La Montagne seule reste a sa place. Alors les derniers deputes de la droite reviennent, et lui reprochent de ne pas partager le danger commun. Les tribunes au contraire engagent avec des signes les montagnards a rester sur leurs bancs, comme si un grand peril les menacait au dehors. Cependant les montagnards cedent par un sentiment de pudeur, et toute la convention, ayant a sa tete Herault–Sechelles, se presente dans les cours du Palais–National, et du cote du Carrousel. Les sentinelles s'ecartent et laissent passer l'assemblee. Elle arrive en presence des canonniers, a la tete desquels se trouvait Henriot. Le president lui signifie d'ouvrir passage a l'assemblee. “Vous ne sortirez pas, leur dit Henriot, que vous n'ayez livre les vingt–deux.—Saisissez ce rebelle,” dit le president aux soldats. Alors Henriot faisant reculer son cheval, et s'adressant a ses canonniers, leur dit: “Canonniers, a vos pieces!” Quelqu'un aussitot saisit fortement Herault–Sechelles par le bras, et le ramene d'un autre cote. On se rend dans le jardin pour renouveler la meme experience. Quelques groupes criaient *vive la nation!* d'autres *vive la convention!* *vive Marat!* a bas le cote droit! Hors du jardin, des bataillons, autrement disposes que ceux qui entouraient le Carrousel, faisaient signe aux deputes de venir les joindre. La convention, pour s'y rendre, s'avance vers le Pont–Tournant, mais la elle trouve un nouveau bataillon qui lui ferme la sortie du jardin. Dans ce moment, Marat, entoure de quelques enfans qui criaient *vive Marat!* s'approche du president, et lui dit: “Je somme les deputes qui ont abandonne leur poste d'y retourner.”

L'assemblee en effet, dont ces epreuves repetees ne faisaient que prolonger l'humiliation, rentre dans la salle de ses seances, et chacun reprend sa place. Couthon monte alors a la tribune. “Vous voyez bien, dit–il avec une assurance qui confond l'assemblee, que vous etes respectes, obeis par le peuple; vous voyez que vous etes libres, et que vous pouvez voter sur la question qui vous est soumise; hatez–vous donc de satisfaire aux voeux du peuple.” Legendre propose de retrancher de la liste des vingt–deux ceux qui ont offert leur demission, et d'excepter de la liste des douze Boyer–Fonfrede et Saint–Martin, qui se sont opposes aux arrestations arbitraires; il propose de les remplacer par Lebrun et Claviere. Marat insiste pour qu'on raie de la liste Lanthenas, Ducos et Dusaulx, et qu'on y ajoute Fermont et Valaze. Ces propositions sont adoptees; et on est pret a passer aux voix. La Plaine intimidee commencait a dire qu'apres tout les deputes mis en arrestation chez eux ne seraient pas tant a plaindre, et qu'il fallait mettre fin a cette scene terrible. Le cote droit demande l'appel nominal pour faire honte aux membres du *ventre* de leur faiblesse; mais l'un d'eux fournit a ses collegues un moyen honnete pour sortir de cette situation difficile. Il ne vote pas, dit–il, parce qu'il n'est pas libre. A son exemple, les autres refusent de voter. Alors la Montagne seule, et quelques autres membres, decretent la mise en arrestation des deputes denonces par la commune.

Tel fut le celebre evenement du 2 juin, plus connu sous le nom du 31 mai. Ce fut contre la representation nationale un vrai 10 aout; car, les deputes une fois en arrestation chez eux, il ne restait plus qu'a les faire monter sur l'echafaud, et c'etait peu difficile. Ici finit une ere principale de la revolution, qui a servi de preparation a la plus terrible et a la plus grande de toutes, et dont il faut se rappeler l'ensemble pour la bien apprecier. Au 10 aout, la revolution, ne contenant plus ses defiances, attaque le palais du monarque, pour se delivrer de craintes insupportables. La premiere idee qu'on a, c'est de suspendre Louis XVI, et d'ajourner son sort a la reunion de la prochaine convention nationale. Le monarque suspendu, et le pouvoir restant aux mains des differentes autorites populaires, naît la question de savoir comment on usera de ce pouvoir. Alors les divisions qui s'etaient deja prononcees entre les partisans de la moderation et ceux d'une energie inexorable, eclatent sans menagement: la commune, composee de tous les hommes ardents, attaque la legislative et l'insulte en la menacant du tocsin. Dans ce moment, la coalition, ranimee par le 10 aout, se presse d'avancer; le danger augmente, provoque de plus en plus la violence, decrie la moderation, et pousse les passions aux plus

grands excès. Longwy, Verdun tombent au pouvoir de l'ennemi. En voyant approcher Brunswick, on devance les cruautés qu'il annonce dans ses manifestes, et on frappe de terreur ses partisans cachés, par les épouvantables journées de septembre. Bientôt, sauvée par le beau sang-froid de Dumouriez, la France a le temps de s'agiter encore pour cette grande question de l'usage modéré ou impitoyable du pouvoir. Septembre devient un pénible sujet de reproches: les modérés s'indignent; les violents veulent qu'on se taise sur des maux qu'ils disent inévitables et irréparables. De cruelles personnalités ajoutent les haines individuelles aux haines d'opinion; la discorde est excitée au plus haut point. Alors arrive le moment de statuer sur le sort de Louis XVI. On fait sur sa personne l'application des deux systèmes; celui de la modération est vaincu, celui de la violence l'emporte; et, en immolant le roi, la révolution rompt définitivement avec la royauté et avec tous les trônes.

La coalition, ranimée encore par le 21 janvier, comme elle l'avait été déjà par le 10 août, réagit de nouveau et nous fait essayer des revers. Dumouriez, arrêté dans ses progrès par des circonstances contraires et par le désordre de toutes les administrations, s'irrite contre les jacobins auxquels il impute ses revers, sort alors de son indifférence politique, se prononce tout à coup pour la modération, la compromet en employant pour elle son épée et l'étranger, et échoue enfin contre la révolution, après avoir mis la république dans le plus grand péril. Dans ce même moment la Vendée se lève; les départements, tous modérés, deviennent menaçants; jamais le danger ne fut plus grand pour la révolution. Des revers, des trahisons, fournissent aux jacobins un prétexte pour calomnier les républicains modérés, et un motif pour demander la dictature judiciaire et exécutive. Ils proposent un essai de tribunal révolutionnaire et de comité de salut public. Vive dispute à ce sujet. Les deux partis en viennent, sur ces questions, aux dernières extrémités; ils ne peuvent plus demeurer en présence. Au 10 mars, les jacobins tentent de frapper les chefs des girondins, mais leur tentative, trop prématurée, échoue. Alors ils se préparent mieux; ils provoquent des pétitions, soulèvent des sections et s'insurgent légalement. Les girondins résistent en instituant une commission chargée de poursuivre les complots de leurs adversaires; cette commission agit contre les jacobins, les soulève et est emportée dans un orage. Remplacée le lendemain, elle est emportée de nouveau dans l'horrible tempête du 31 mai. Enfin, le 2 juin, ses membres et les députés qu'elle devait défendre, sont enlevés du sein de la représentation nationale, et, comme Louis XVI, la décision de leur sort est ajournée à une époque où la violence sera suffisante pour les conduire à l'échafaud.

Tel est donc l'espace que nous avons parcouru depuis le 10 août jusqu'au 31 mai. C'est une longue lutte entre les deux systèmes sur l'emploi des moyens. Le danger toujours croissant a rendu la dispute toujours plus vive, plus envenimée, et la généreuse députation de la Gironde, épuisée. Pour avoir voulu sauver septembre, pour avoir voulu empêcher le 21 janvier, le tribunal révolutionnaire et le comité de salut public, expire lorsque le danger plus grand a rendu la violence plus urgente et la modération moins admissible. Maintenant, toute légalité étant vaincue, toute réclamation étouffée avec la suspension des girondins, et le péril devenant plus effrayant que jamais par l'insurrection même qui s'efforcera de venger la Gironde, la violence va se déployer sans obstacle et sans mesure, et la terrible dictature du tribunal révolutionnaire et du comité de salut public va se compléter. Ici commencent des scènes plus grandes et plus horribles cent fois que toutes celles qui ont indigné les girondins. Pour eux leur histoire est finie; il ne reste plus à y ajouter que le récit de leur mort héroïque. Leur opposition a été dangereuse, leur indignation impolitique, ils ont compromis la révolution, la liberté et la France; ils ont compromis même la modération en la défendant avec aigreur, et en mourant ils ont entraîné dans leur chute tout ce qu'il y avait de plus généreux et de plus éclairé en France. Cependant, qui ne voudrait avoir rempli leur rôle? qui ne voudrait avoir commis leurs fautes? Est-il possible, en effet, de laisser couler le sang sans résistance et sans indignation?

## CHAPITRE X.

PROJETS DES JACOBINS APRES LE 31 MAI.—RENOUVELLEMENT DES COMITES ET DU MINISTERE.—DISPOSITIONS DES DEPARTEMENTS APRES LE 31 MAI. LES GIRONDINS PROSCRITS VONT LES SOULEVER CONTRE LA CONVENTION,—DECRETS DE LA CONVENTION CONTRE LES DEPARTEMENTS INSURGES.—ASSEMBLEES ET ARMEES INSURRECTIONNELLES

EN BRETAGNE ET EN NORMANDIE.—EVENEMENS MILITAIRES SUR LE RHIN ET AU NORD.—ENVAHISSEMENT DES FRONTIERES DE L'EST PAR LES COALISES; RETRAITE DE CUSTINE.—SIEGE DE MAYENCE PAR LES PRUSSIENS. —ECHECS DE L'ARMEE DES ALPES. SITUATION DE L'ARMEE DES PYRENEES.—LES VENDEENS S'EMPARENT DE FONTENAY ET DE SAUMUR.—DANGERS IMMINENS DE LA REPUBLIQUE A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR.—TRAVAUX ADMINISTRATIFS DE LA CONVENTION; CONSTITUTION DE 1793.—ECHECS DES INSURGES FEDERALISTES A EVREUX.—DEFAITE DES VENDEENS DEVANT NANTES.—VICTOIRE CONTRE LES ESPAGNOLS DANS LE ROUSSILLON.—MARAT EST ASSASSINE PAR CHARLOTTE CORDAY; HONNEURS FUNEBRES RENDUS A SA MEMOIRE; JUGEMENT ET EXECUTION DE CHARLOTTE CORDAY.

Le decret rendu le 2 juin contre les vingt-deux deutes du cote droit, et contre les membres de la commission des *douze*, portait qu'ils seraient detenus chez eux, et gardes a vue par des gendarmes. Quelques-uns se soumirent volontairement a ce decret, et se constituerent en etat d'arrestation, pour faire preuve d'obeissance a la loi, et pour provoquer un jugement qui demontrat leur innocence. Gensonne, Valaze, pouvaient tres facilement se soustraire a la surveillance de leurs gardiens, mais ils se refuserent constamment a chercher leur salut dans la fuite. Ils resterent prisonniers avec leurs collegues Guadet, Petion, Vergniaud, Biroteau, Gardien, Boileau, Bertrand, Mollevaut et Gommaire. Quelques autres, ne croyant devoir aucune obeissance a une loi arrachee par la force, et n'esperant aucune justice, s'eloignerent de Paris, ou s'y cacherent en attendant de pouvoir en sortir. Leur projet etait de se rendre dans les departemens, pour exciter un soulèvement contre la capitale. Ceux qui prirent cette resolution etaient Brissot, Gorsas, Salles, Louvet, Chambon, Buzot, Lydon, Rabaut Saint-Etienne, Lasource, Grangeneuve, Lesage, Vigeo, Lariviere et Bergoing. Les deux ministres Lebrun et Claviere, destitues immediatement apres le 2 juin, furent frappees d'un mandat d'arret par la commune. Lebrun parvint a s'y soustraire. La meme mesure fut prise contre Roland, qui, demissionnaire depuis le 21 janvier, demandait en vain a rendre ses comptes. Il echappa aux recherches de la commune, et alla se cacher a Rouen. Madame Roland, poursuivie aussi, ne songea qu'a favoriser l'evasion de son mari; remettant ensuite sa fille aux mains d'un ami sur, elle se livra avec une noble indifference au comite de sa section, et fut jeteo dans les prisons avec une multitude d'autres victimes du 31 mai.

La joie etait grande aux Jacobins. On s'y felicitaait de l'energie du peuple, de sa belle conduite dans les dernieres journees, et du renversement de tous les obstacles que le cote droit n'avait cesse d'opposer a la marche de la revolution. On convint en meme temps, comme c'etait l'usage apres tous les grands evenements, de la maniere dont on presenterait la derniere insurrection. “Le peuple, dit Robespierre, a confondu tous ses calomniateurs par sa conduite. Quatre-vingt mille hommes ont ete debout pendant pres d'une semaine, sans qu'une propriete ait ete violee, sans qu'une goutte de sang ait ete repandue, et ils ont fait voir par la si leur but etait, comme on le disait, de profiter du desordre pour se livrer au meurtre et au pillage. Leur insurrection a ete spontanee, parce qu'elle etait l'effet de la conviction generale; et la Montagne elle-meme, faible, etonnee en voyant ce mouvement, a prouve qu'elle n'avait pas concouru a le produire. Ainsi cette insurrection a ete *toute morale* et toute populaire.”

C'etait la tout a la fois donner une couleur favorable a l'insurrection, adresser une censure indirecte a la Montagne, qui avait montre quelque hesitation le 2 juin, repousser le reproche de conspiration adresse aux meneurs du cote gauche, et flatter agreablement le parti populaire qui avait tout fait, et si bien, par lui-meme. Apres cette interpretation, recue avec acclamation par les jacobins, et depuis repeteo par tous les echos du parti victorieux, on se hata de demander compte a Marat d'un mot qui faisait beaucoup de bruit. Marat, qui ne trouvait jamais qu'un moyen de terminer les hesitations revolutionnaires, la dictature, Marat, voyant qu'on tergiversait encore le 2 juin, avait repete, ce jour-la comme tous les autres: *Il nous faut un chef*. Somme d'expliquer ce propos, il le justifia a sa maniere, et les jacobins s'en contenterent bien vite, satisfaits d'avoir prouve leurs scrupules et la severite de leurs principes republicains. On presenta aussi quelques observations sur la tiodeur de Danton, qui semblait s'etre amolli depuis la suppression de la commission des douze, et dont l'energie, soutenue jusqu'au 31 mai, n'etait pas allee jusqu'au 2 juin. Danton etait absent; Camille Desmoulins,

## Histoire de la Revolution francaise, IV

son ami, le defendit chaudement, et on se hata de mettre fin a cette explication, par menagement pour un personnage aussi important, et pour eviter des discussions trop delicates; car, bien que l'insurrection fut consommee, elle etait loin d'etre universellement approuvee dans le parti victorieux.

On savait en effet que le comite de salut public, et beaucoup de montagnards, avaient vu avec effroi ce coup d'etat populaire. La chose faite, il fallait en profiter, sans la remettre en discussion. On s'occupa donc aussitot d'user promptement et utilement de la victoire.

Il y avait pour cela differentes mesures a prendre. Renouveler les comites ou s'etaient places tous les partisans du cote droit, s'emparer par les comites de la direction des affaires, changer les ministres, surveiller la correspondance, arreter a la poste les ecrits dangereux, ne laisser arriver dans les provinces que les ecrits reconnus utiles (car, disait Robespierre, la liberte de la presse doit etre entiere, sans doute, mais ne pas etre employee a perdre la liberte), former sur-le-champ l'armee revolutionnaire dont l'institution avait ete decretee, et dont l'intervention etait indispensable pour faire executer a l'interieur les decrets de la convention, effectuer l'emprunt force d'un milliard sur les riches: tels furent les moyens proposes et adoptes unanimement par les jacobins. Mais une mesure derniere fut jugee plus necessaire encore que toutes les autres, c'etait la redaction, sous huit jours, de la constitution republicaine. Il importait de prouver que l'opposition des girondins avait seule empeche l'accomplissement de cette grande tache, de rassurer la France par de bonnes lois, et de lui presenter un pacte d'union autour duquel elle put se rallier tout entiere. Tel fut le voeu emis a la fois par les jacobins, les cordeliers, les sections et la commune.

La convention, docile a ce voeu irresistible et repete sous tant de formes, renouvela tous ses comites de surete generale, des finances, de la guerre, de legislation, etc. Le comite de salut public, deja charge de trop d'affaires et qui n'etait point encore assez suspect pour qu'on osat en destituer brusquement tous les membres, fut seul maintenu. Lebrun fut remplace aux relations exterieures par Deforgues, et Claviere aux finances par Destournelles. On regarda comme non venu le projet de constitution presente par Condorcet, d'apres les vues des girondins; le comite de salut public dut en presenter un autre sous huit jours. On lui adjoignit cinq membres pour ce travail. Enfin il recut ordre de preparer un mode d'execution pour l'emprunt force, et un projet d'organisation pour l'armee revolutionnaire.

Les seances de la convention avaient un aspect tout nouveau depuis le 31 mai. Elles etaient silencieuses, et presque tous les decrets etaient adoptes sans discussion. Le cote droit et une partie du centre ne votaient plus; ils semblaient protester par leur silence contre toutes les decisions prises depuis le 2 juin, et attendre les nouvelles des departemens. Marat avait cru devoir par justice se suspendre lui-meme, jusqu'a ce que ses adversaires les girondins fussent juges. En attendant, il renoncait, disait-il, a ses fonctions, et se bornait a eclairer la convention dans sa feuille. Les deux deutes Doucet et Fonfrede de Bordeaux rompirent seuls le silence de l'assemblee. Doucet denonca le comite d'insurrection, qui n'avait pas cesse de se reunir a l'Eveche, et qui, arretant les paquets a la poste, les decachetait, et les renvoyait decachetes a leur adresse, avec son timbre, portant ces mots: *Revolution du 31 mai*. La convention passa a l'ordre du jour. Fonfrede, membre de la commission des douze, mais excepte du decret d'arrestation, parce qu'il s'etait oppose aux mesures de cette commission, Fonfrede monta a la tribune, et demanda l'execution du decret qui ordonnait sous trois jours le rapport sur les detenus. Cette reclamation excita quelque tumulte. "Il faut, dit Fonfrede, prouver au plus tot l'innocence de nos collegues. Je ne suis reste ici que pour les defendre, et je vous declare qu'une force armee s'avance de Bordeaux pour venger les attentats commis contre eux." De grands cris s'eleverent a ces paroles, l'ordre du jour repoussa la proposition de Fonfrede, et on retomba aussitot dans un silence profond. Ce sont, dirent les jacobins, *les derniers cris des crapauds du marais*.

La menace faite par Fonfrede du haut de la tribune n'etait point vaine, et non seulement les Bordelais, mais les habitans de presque tous les departemens etaient prêts a prendre les armes contre la convention. Leur mecontentement datait de plus loin que le 2 juin; il avait commence avec les querelles entre les montagnards et les girondins. On doit se souvenir que, dans toute la France, les municipalites et les sections etaient



divisees. Les partisans du systeme montagnard occupaient les municipalites et les clubs; les republicains moderes, qui, au milieu des crises de la revolution, voulaient conserver l'equite ordinaire, s'etaient tous retires, au contraire, dans les sections. Deja la rupture avait eclate dans plusieurs villes. A Marseille, les sections avaient depouille la municipalite de ses pouvoirs, pour les transporter a un *comite central*; elles avaient en outre institue de leur chef un tribunal populaire pour juger les patriotes accuses d'exces revolutionnaires. Les commissaires Bayle et Boisset casserent en vain ce comite et ce tribunal; leur autorite fut toujours meconnue, et les sections etaient restees en insurrection permanente contre la revolution. A Lyon, il y avait eu un combat sanglant. Il s'agissait de savoir si un arrete municipal, portant l'institution d'une armee revolutionnaire et d'une taxe de guerre sur les riches, serait execute. Les sections qui s'y refusaient s'etaient declares en permanence: la municipalite avait voulu les dissoudre; mais, aides du directoire de departemens, elles avaient resiste. Le 29 mai, on en etait venu aux mains, malgre la presence des deux commissaires de la convention, qui firent de vains efforts pour empecher le combat. Les sections victorieuses, apres avoir pris d'assaut l'arsenal et l'hotel-de-ville, avaient destitue la municipalite, ferme le club jacobin, ou Chalier excitait les plus grands orages, et s'etaient emparees de la souverainete de Lyon. Il y avait eu quelques centaines de morts dans ce combat. Les representans Nioche et Gauthier resterent detenus tout un jour; delivres ensuite, ils se retirerent aupres de leurs collegues Albite et Dubois-Crance, qui, comme eux, avaient une mission pour l'armee des Alpes.

Telle etait la situation de Lyon et du Midi dans les derniers jours de mai. Bordeaux n'offrait pas un aspect plus rassurant. Cette ville, avec toutes celles de l'Ouest, de la Bretagne et de la Normandie, attendait pour agir que les menaces, si long-temps repetees contre les deputes des provinces, fussent realisees. C'est dans ces dispositions que les departemens apprirent les evenemens de la fin de mai. La journee du 27, ou la commission des douze avait ete supprimee une premiere fois, causa deja beaucoup d'irritation, et de toutes parts il fut question de prendre des arretes improbateurs de ce qui se passait a Paris. Mais le 31 mai, le 2 juin, mirent le comble a l'indignation. La renommee, qui grossit toute chose, exagera les faits. On repandit que trente-deux deputes avaient ete massacres par la commune; que les caisses publiques etaient livrees au pillage; que les brigands de Paris s'etaient empires du pouvoir, et allaient le transmettre ou a l'etranger, ou a Marat, ou a d'Orleans. On s'assembla pour faire des petitions, et pour se disposer a prendre les armes contre la capitale. Dans ce moment les deputes fugitifs vinrent rapporter eux-memes ce qui s'etait passe, et donner plus de consistance aux mouvemens qui eclataient de toutes parts.

Outre ceux qui s'etaient deja evades, plusieurs echapperent encore aux gendarmes; d'autres meme quitterent l'assemblee pour aller fomenter l'insurrection. Genonne, Valaze, Vergniaud, s'obstinerent a demeurer, disant que, s'il etait bon qu'une partie d'entre eux allat reveiller le zele des departemens, il etait utile aussi que les autres restassent en otages dans les mains de leurs ennemis, pour y faire eclater par un proces, et au peril de leur tete, l'innocence de tous. Buzot, qui n'avait jamais voulu se soumettre au decret du 2 juin, se transporta dans son departemens de l'Eure pour y exciter un mouvement parmi les Normands; Gorsas l'y suivit dans la meme intention. Brissot se rendit a Moulins. Meilhan, qui n'etait point arrete, mais qui avait donne asile a ses collegues dans les nuits du 31 mai au 2 juin; Duchatel, que les montagnards appelaient le revenant du 21 janvier, parce qu'il etait sorti de son lit pour voter en faveur de Louis XVI, quitterent la convention pour aller remuer la Bretagne. Biroteau echappa aux gendarmes, et alla avec Chasset diriger les mouvemens des Lyonnais. Rebecqui, devancant Barbaroux, qui etait encore retenu, se rendit dans les Bouches-du-Rhone. Rabaut Saint-Etienne accourut a Nimes, pour faire concourir le Languedoc au mouvement general contre les oppresseurs de la convention.

Des le 13 juin, le departemens de l'Eure s'assembla et donna le premier le signal de l'insurrection. La convention, disait-il, n'etant plus libre, et le devoir de tous les citoyens etant de lui rendre la liberte, il arretait qu'une force de quatre mille hommes serait levee pour marcher sur Paris, et que des commissaires envoyes a tous les departemens voisins iraient les engager a imiter leur exemple, et a concerter leurs operations. Le departemens du Calvados, seant a Caen, fit arreter les deux deputes, Romme et Prieur de la Cote-d'Or, envoyes par la convention pour presser l'organisation de l'armee des cotes de Cherbourg. Il fut convenu que

## Histoire de la Revolution francaise, IV

les departemens de la Normandie s'assembleraient extraordinairement a Caen pour se federer. Tous les departemens de la Bretagne, tels que ceux des Cotes-du-Nord, du Finistere, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne, de la Loire-Inferieure, prirent des arretes semblables, et deputerent des commissaires a Rennes, pour y etablir l'autorite centrale de la Bretagne. Les departemens du bassin de la Loire, excepte ceux qui etaient occupes par les Vendeens, suivirent l'exemple general, et proposerent meme d'envoyer des commissaires a Bourges, d'y former une convention composee de deux deputes de chaque departemens, et d'aller detruire la convention usurpatrice ou opprimee, siegeant a Paris.

A Bordeaux, la sensation fut extremement vive. Toutes les autorites constituees se reunirent en assemblee, dite *commission populaire de salut public*, declarerent que la convention n'etait plus libre, et qu'il fallait lui rendre la liberte; en consequence, elles arreterent qu'une force armee serait levee sur-le-champ, et qu'en attendant, une petition serait adressee a la convention nationale, pour qu'elle s'expliquat et fit connaitre la verite sur les journees de juin. Elles depecherent ensuite des commissaires a tous les departemens, pour les inviter a une coalition generale. Toulouse, ancienne ville parlementaire, ou beaucoup de partisans de l'ancien regime se cachaient derriere les girondins, avaient deja institue une force departementale de mille hommes. Ses administrations declarerent, en presence des commissaires envoyes a l'armee des Pyrenees, qu'elles ne reconnaissaient plus la convention: elles elargirent beaucoup d'individus emprisonnes, en firent incarcerner beaucoup d'autres accuses d'etre montagnards, et annoncerent ouvertement qu'elles etaient pretes a se federer avec les departemens du Midi. Les departemens superieurs du Tarn, de Lot-et-Garonne, de l'Aveyron, du Cantal, du Puy-de-Dome, de l'Herault, suivirent l'exemple de Toulouse et de Bordeaux. Nimes se declara en etat de resistance; Marseille redigea une petition foudroyante, remit en activite son tribunal populaire, commença une procedure contre les *tueurs*, et prepara une force de six mille hommes. A Grenoble, les sections furent convoquees, et leurs presidents, reunis aux autorites constituees, s'emparerent de tous les pouvoirs, envoyerent des deputes a Lyon, et voulaient faire arreter Dubois-Crance et Gauthier, commissaires de la convention a l'armee des Alpes. Le departemens de l'Ain adopta la meme marche. Celui du Jura, qui avait deja leve un corps de cavalerie et une force departementale de huit cents hommes, protesta de son cote contre l'autorite de la convention. A Lyon enfin, ou les sections regnaient en souveraines depuis le combat du 29 mai, on recut et on envoya des deputes pour se concerter avec Marseille, Bordeaux et Caen; on instruisit sur-le-champ une procedure contre Chalier, president du club Jacobin, et contre plusieurs autres montagnards. Il ne restait donc sous l'autorite de la convention que les departemens du Nord, et ceux qui composaient le bassin de la Seine. Les departemens insurges s'elevaient a soixante ou soixante-dix, et Paris devait, avec quinze ou vingt, resister a tous les autres, et continuer la guerre avec l'Europe.

A Paris, les avis etaient partages sur les moyens a prendre dans ce peril. Les membres du comite de salut public, Cambon, Barrere, Breard, Treilhard, Mathieu, patriotes accredites, quoiqu'ils eussent improuve le 2 juin, auraient voulu qu'on employat les voies de conciliation. Il fallait, suivant eux, prouver la liberte de la convention par des mesures energiques contre les agitateurs, et, au lieu d'irriter les departemens par des decrets severes, les ramener en leur montrant le danger d'une guerre civile en presence de l'etranger. Barrere proposa, au nom du comite de salut public, un projet de decret tout a fait concu dans cet esprit. Dans ce projet, les comites revolutionnaires, qui s'etaient rendus si redoutables par leurs nombreuses arrestations, devaient etre casses dans toute la France, ou ramenes au but de leur institution, qui etait la surveillance des etrangers suspects; les assemblees primaires devaient etre reunies a Paris pour nommer un autre commandant de la force armee, a la place d'Henriot, qui etait de la nomination des insurges; enfin, trente deputes devaient etre envoyes aux departemens comme otages. Ces mesures semblaient propres a calmer et a rassurer les departemens. La suppression des comites revolutionnaires mettait un terme a l'inquisition exercee contre les suspects; le choix d'un bon commandant assurait l'ordre a Paris; les trente deputes envoyes devaient servir a la fois d'otages et de conciliateurs. Mais la Montagne n'etait pas du tout disposee a negocier. Usant avec hauteur de ce qu'elle appelait l'autorite nationale, elle repoussa tous les moyens de conciliation. Robespierre fit ajourner le projet du comite. Danton, elevant encore sa voix dans cette circonstance perilleuse, rappela les crises fameuses de la revolution, les dangers de septembre au moment de l'invasion de la Champagne et de la prise de Verdun; les dangers de janvier, avant que la condamnation du dernier roi fut decidee; enfin les dangers bien plus grands

d'avril, alors que Dumouriez marchait sur Paris, et que la Vendee se soulevait. La evolution, suivant lui, avait surmonte tous ces perils; elle etait sortie victorieuse de toutes ces crises, elle sortirait victorieuse encore de la derniere. "C'est au moment, s'ecria-t-il, d'une grande production que les corps politiques, comme les corps physiques, paraissent toujours menaces d'une destruction prochaine. Eh bien! la foudre gronde, et c'est au milieu de ses eclats que le grand oeuvre, qui etablira le bonheur de vingt-quatre millions d'hommes, sera produit." Danton voulait que, par un decret commun a tous les departemens, il leur fut enjoint de se retracter vingt-quatre heures apres sa reception, sous peine d'etre mis hors la loi. La voix puissante de Danton, qui n'avait jamais retenti dans les grands perils sans ranimer les courages, produisit son effet accoutume. La convention, quoiqu'elle n'adoptat pas exactement les mesures proposees, rendit neanmoins les decrets les plus energetiques. Premierement, elle declara, quant au 31 mai et au 2 juin, que le peuple de Paris, en s'insurgeant, avait bien merite de la patrie[1]; que les deputes,

[Note 1: Decret du 13 juin.]

qui d'abord devaient etre mis en arrestation chez eux, et dont quelques-uns s'etaient evades, seraient transferees dans une maison de force, pour y etre detenus comme les prisonniers ordinaires; qu'un appel de tous les deputes serait fait, et que les absens sans commission ou sans autorisation, seraient dechus et remplaces par leurs supplens; que les autorites departementales ou municipales ne pourraient ni se deplacer, ni se transporter d'un lieu dans un autre; qu'elles ne pourraient correspondre entre elles, et que tous commissaires envoyes de departemens a departemens, dans le but de se coaliser, devaient etre saisis sur-le-champ par les bons citoyens, et envoyes a Paris sous escorte. Apres ces mesures generales, la convention cassa l'arrete du departemens de l'Eure; elle mit en accusation les membres du departemens du Calvados, qui avaient arrete deux de ses commissaires; elle se conduisit de meme a l'egard de Buzot, instigateur de la revolte des Normands; elle fit partir deux deputes, Mathieu et Treilhard, pour les departemens de la Gironde, de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, qui demandaient des explications avant de s'insurger. Elle manda les autorites de Toulouse, cassa le tribunal et le comite central de Marseille; decreta Barbaroux, et mit les patriotes incarceres sous la sauvegarde de la loi. Enfin, elle envoya Robert Lindet a Lyon, pour y aller prendre connaissance des faits, et y faire un rapport sur l'etat de cette ville.

Ces decrets, rendus successivement dans le courant de juin, ebranlerent beaucoup de departemens, peu habitues a lutter avec l'autorite centrale. Intimides, incertains, ils resolurent d'attendre l'exemple que leur donneraient des departemens plus puissans, ou plus engages dans la querelle.

Les administrations de la Normandie, excitees par la presence des deputes qui s'etaient joints a Buzot, tels que Barbaroux, Guadet, Louvet, Salles, Petion, Bergoing, Lesage, Cussy, Kervelegan, poursuivirent leurs premieres demarches, et fixerent a Caen le siege d'un comite central des departemens. L'Eure, le Calvados, l'Orne, y envoyerent des commissaires. Les departemens de la Bretagne, qui s'etaient d'abord confederes a Rennes, deciderent qu'ils se joindraient a l'assemblee centrale de Caen, et qu'ils y depecheraient des deputes. Le 30 juin, en effet, les envoyes du Morbihan, du Finistere, des Cotes-du-Nord, de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inferieure, reunis a ceux du Calvados, de l'Eure et de l'Orne, se constituent en *assemblee centrale de resistance a l'oppression*, promettent de maintenir l'egalite, l'unite, l'indivisibilite de la republique, mais jurent haine aux anarchistes, et s'engagent a n'employer leurs pouvoirs que pour assurer le respect des personnes, des proprietes et de la souverainete du peuple. Apres s'etre ainsi constitues, ils decident qu'il sera fourni par chaque departemens des contingens destines a composer une force armee suffisante pour aller a Paris retablir la representation nationale dans son integrite. Felix Wimpffen, general de l'armee qui devait s'organiser le long des cotes de Cherbourg, est nomme commandant de l'armee departementale. Il accepte, et se revet aussitot du titre qu'il vient de recevoir. Mande a Paris par le ministre de la guerre, il repond qu'il n'y a qu'un moyen de faire la paix, c'est de revoquer tous les decrets rendus depuis le 31 mai; qu'a ce prix les departemens fraterniseront avec la capitale, mais que, dans le cas contraire, il ne peut aller a Paris qu'a la tete de soixante mille Normands et Bretons.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Le ministre, en meme temps qu'il appelait Wimpffen a Paris, ordonnait au regiment des dragons de la Manche, stationne dans la Normandie, de partir sur-le-champ pour se rendre a Versailles. A cette nouvelle, tous les federes deja rassembles a Evreux se mirent en bataille, la garde nationale se joignit a eux, et on ferma aux dragons le chemin de Versailles. Ceux-ci, ne voulant pas en venir aux mains, promirent de ne pas partir, et fraterniserent en apparence avec les federes. Les officiers ecrivirent secretement a Paris qu'ils ne pouvaient obeir sans commencer la guerre civile. On leur permit alors de rester.

L'assemblee de Caen decida que les bataillons bretons deja arrives seraient diriges de Caen sur Evreux, rendez-vous general de toutes les forces. On expedia sur ce point des vivres, des armes, des munitions, des fonds pris dans les caisses publiques. On y envoya des officiers gagnes a la cause du federalisme, et beaucoup de royalistes caches qui se jetaient dans tous les soulevemens, et prenaient le masque du republicanisme pour combattre la revolution. Parmi les contre-revolutionnaires de cette espece etait le nomme Puisaye, qui affichait un grand zele pour la cause des girondins, et que Wimpffen, royaliste deguise, nomma general de brigade, et chargea du commandement de l'avant-garde deja reunie a Evreux. Cette avant-garde pouvait s'elever a cinq ou six mille hommes, et s'augmentait tous les jours de nouveaux contingens. Les braves Bretons accouraient de toutes parts, et annoncaient d'autres bataillons qui devaient les suivre en plus grand nombre. Une circonstance les empechait de venir tous en masse, c'etait la necessite de garder les cotes de l'Ocean contre les flottes anglaises, et d'envoyer des bataillons contre la Vendee, qui debordait deja jusqu'a la Loire, et semblait prete a la franchir. Quoique les Bretons des campagnes fussent devoues au clerge, ceux des villes etaient republicains sinceres, et, tout en combattant Paris, ils n'en voulaient pas moins continuer une guerre opiniatre contre la Vendee.

Telle etait la situation des choses dans la Bretagne et la Normandie, vers les premiers jours de juillet. Dans les departemens voisins de la Loire, on s'etait ralenti; des commissaires de la convention, qui se trouvaient alors sur les lieux pour diriger les nouvelles levees sur la Vendee, avaient engage les administrateurs a attendre les evenemens avant de se compromettre davantage. La, pour le moment, on ne songeait plus a envoyer des deputes a Bourges, et on observait une grande reserve.

A Bordeaux, l'insurrection etait permanente et energique. Les deputes Treilhard et Mathieu furent gardes a vue des leur arrivee, et il fut question d'abord de les garder comme otages; cependant, sans en venir a cette extremite, on les somma de comparaitre devant la commission populaire, ou les bourgeois, qui les regardaient comme des envoyes *maratistes*, les accueillirent assez mal. On les interrogea sur ce qui s'etait passe a Paris; et, apres les avoir entendus, la commission declara que, d'apres leur deposition meme, la convention n'avait pas ete libre au 2 juin, ne l'etait plus depuis cette epoque; qu'ils n'etaient eux-memes que les envoyes d'une assemblee sans caractere legal, et qu'en consequence ils n'avaient qu'a sortir du departemens.

Ils furent en effet reconduits sur les limites, et immediatement apres on decreta a Bordeaux les mesures qui venaient d'etre prises a Caen. On prepara des subsistances et des armes; on detourna les fonds publics, et une avant-garde fut portee a Langon, en attendant le corps principal qui devait partir sous peu de jours. Ceci se passait encore dans les derniers jours de juin et les premiers de juillet.

Les deputes Mathieu et Treilhard, trouvant moins de resistance, et pouvant mieux se faire entendre dans les departemens de la Dordogne, de la Vienne, de Lot-et-Garonne, parvinrent a calmer les esprits, et reussirent, par leur caractere conciliateur, a empecher des mesures hostiles et a gagner du temps dans l'interet de la convention. Mais dans les departemens plus eleves, dans les montagnes de la Haute-Loire, et sur leur revers, dans l'Herault, le Gard, sur tous les bords du Rhone, l'insurrection fut generale: le Gard et l'Herault mirent leurs bataillons en marche, et les envoyerent au Pont-Saint-Esprit, pour y occuper les passages du Rhone, et y faire leur jonction avec les Marseillais qui devaient remonter ce fleuve. Les Marseillais, en effet, refusant d'obtemperer aux decrets de la convention, maintinrent leur tribunal, n'elargirent point les patriotes incarceres, et firent meme commencer les executions.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Ils formerent une armee de six mille hommes, qui s'avanca d'Aix sur Avignon, et qui, se liant aux Languedociens reunis au Pont–Saint–Esprit, devait soulever dans sa marche les rives du Rhone, de l'Isere et de la Drome, et se coaliser enfin avec les Lyonnais et avec les montagnards de l'Ain et du Jura. A Grenoble, les administrations federalisees luttaiet contre Dubois–Crance, et menacaiet meme de l'arreter. N'osant encore lever des troupes, elles avaient envoye des deutes pour fraterniser avec Lyon. Dubois–Crance, avec l'armee desorganisee des Alpes, se trouvait au milieu d'une ville presque revoltee, qui lui disait chaque jour que le Midi pouvait se passer du Nord; il avait a garder la Savoie, ou les illusions inspirees d'abord par la liberte et par la domination francaise etaient dissipees, ou l'on se plaignait des levees d'hommes et des assignats, et ou l'on ne comprenait rien a cette revolution si agitee et si differente de ce qu'on l'avait crue d'abord. Il avait sur ses cotes la Suisse, ou les emigres s'agitaient, et ou Berne voulait de nouveau envoyer garnison a Geneve; et sur ses derrieres, enfin, Lyon, qui interceptait sa correspondance avec le comite de salut public.

A Lyon on avait recu Robert Lindet; mais on avait prete en sa presence meme le serment federaliste: UNITE, INDIVISIBILITE DE LA REPUBLIQUE; HAINE AUX ANARCHISTES, ET REPRESENTATION NATIONALE TOUT ENTIERE. Loin d'envoyer a Paris les patriotes arretes, on avait continue les procedures commencees contre eux. Une nouvelle autorite, composee des deutes des communes et des membres des corps constitues, s'etait formee sous le titre de *Commission populaire et republicaine de salut public de Rhone–et–Loire*. Cette assemblee venait de decreter l'organisation d'une force departementale, pour se coaliser avec les freres du Jura, de l'Isere, des Bouches–du–Rhone, de la Gironde et du Calvados. Cette force etait deja toute prete; on avait decide en outre la levee d'un subside; et la, comme dans tous les autres departemens, on n'attendait plus qu'un signal pour se mettre en mouvement. Dans le Jura, des qu'on apprit la nouvelle que les deux deutes Bassal et Garnier de Troyes, envoyes pour retablir l'obeissance envers la convention, avaient reuni a Dole quinze cents hommes de troupe de ligne, plus de quatorze mille montagnards avaient pris les armes, et se disposaient a les envelopper.

Si l'on considere l'etat de la France dans les premiers jours de juillet 1793[1], on verra qu'une colonne sortie de la Bretagne et de la Normandie,

[Note 1: Rapport de Cambon sur les travaux du comite de salut public, depuis le 10 avril jusqu'au 10 juillet.]

et portee jusqu'a Evreux, ne se trouvait qu'a quelques lieues de Paris; qu'une autre s'avancait de Bordeaux, et pouvait entrainer a sa suite tous les departemens du bassin de la Loire, encore incertains; que six mille Marseillais, postes a Avignon, en attendant les Languedociens au Pont–Saint–Esprit, occupe deja par huit cents Nimois, etaient a portee de se reunir a Lyon avec tous les federes de Grenoble, de l'Ain et du Jura, pour fondre, a travers la Bourgogne, sur Paris. En attendant cette jonction generale, les federalistes prenaient tous les fonds dans les caisses, interceptaient les subsistances et les munitions envoyees aux armees, et remettaient en circulation les assignats rentres par la vente des biens nationaux. Une circonstance remarquable, et qui caracterise bien l'esprit des partis, c'est que les deux factions s'adressaient les memes reproches et s'attribuaient le meme but. Le parti de Paris et de la Montagne imputait aux federalistes de vouloir perdre la republique en la divisant, et de s'entendre avec les Anglais pour faire un roi, qui serait ou le duc d'Orleans, ou Louis XVII, ou le duc d'York. De son cote, le parti des departemens et des federalistes accusait la Montagne de vouloir amener la contre–revolution par l'anarchie, et disait que Marat, Robespierre, Danton, etaient vendus a l'Angleterre ou a d'Orleans. Ainsi des deux cotes, c'etait la republique qu'on pretendait sauver, et la monarchie dont on croyait combattre le retour. Deplorable et ordinaire aveuglement des partis!

Mais ce n'etait la qu'une portion des dangers de notre malheureuse patrie. L'ennemi du dedans n'etait a craindre qu'a cause de l'ennemi du dehors, devenu plus redoutable que jamais. Tandis que des armees de Francais s'avancaient des provinces vers le centre, des armees d'etrangers entouraient de nouveau la France et la menacaiet d'une invasion presque inevitable. Depuis la bataille de Nerwinde et la defection de Dumouriez, une suite effrayante de revers nous avait fait perdre nos conquetes et notre frontiere du Nord. On se souvient

## Histoire de la Revolution francaise, IV

que Dampierre, nomme general en chef, avait rallie l'armee sous les murs de Bouchain, et lui avait rendu la un peu d'ensemble et de courage. Heureusement pour la revolution, les Coalises, fideles au plan methodique arrete au commencement de la campagne, ne voulaient percer sur aucun point, et ne devaient penetrer en France que lorsque le roi de Prusse, apres avoir pris Mayence, pourrait s'avancer dans le coeur de nos provinces. S'il s'etait trouve chez les generaux de la coalition un peu de genie ou un peu d'union, la cause de la revolution etait perdue. Apres Nerwinde et la defection de Dumouriez, ils auraient du marcher en avant, ne laisser aucun repos a notre armee battue, divisee et trahie; et, soit qu'on la fit prisonniere, soit qu'on la rejetat dans les places fortes, nos campagnes restaient ouvertes a l'ennemi victorieux. Mais les allies tinrent un congres a Anvers pour regler les operations ulterieures de la guerre. Le duc d'York, le prince de Cobourg, le prince d'Orange et divers generaux deciderent entre eux ce qu'il convenait de faire. On resolut de prendre Conde et Valenciennes, pour donner a la maison d'Autriche de nouvelles places fortes dans les Pays-Bas, et de s'emparer de Dunkerque, pour assurer a l'Angleterre ce port si desire sur le continent. Ces conventions faites, on recommenca les operations. Les Anglais, les Hollandais etaient arrives en ligne. Le duc d'York commandait vingt mille Autrichiens et Hanovriens; le prince d'Orange quinze mille Hollandais; le prince de Cobourg avait quarante-cinq Mille Autrichiens et huit mille Hessois. Le prince de Hohenlohe occupait avec trente mille Autrichiens Namur et Luxembourg, et liait l'armee coalisee des Pays-Bas avec l'armee prussienne chargee du siege de Mayence. Ainsi quatre-vingt ou quatre-vingt dix mille hommes menacaient le Nord.

Deja les coalises faisaient le blocus de Conde, et la plus grande ambition du gouvernement francais etait de debloquer cette place. Dampierre, brave, mais se defiant de ses soldats, n'osait pas attaquer ces masses formidables. Cependant, presse par les commissaires de la convention, il ramene notre armee au camp de Famars sous Valenciennes, et le 1er mai il attaque sur plusieurs colonnes les Autrichiens retranches dans les bois de Vicogne et de Saint-Amand. Les combinaisons militaires etaient timides encore; former une masse, saisir le point faible de l'ennemi, et le frapper hardiment, etait une tactique inconnue aux deux partis. Dampierre se jette avec bravoure, mais en petites masses, sur un ennemi divise lui-meme, et qu'il eut ete facile d'accabler sur un point; puni de sa faute, il est repousse apres un combat acharne. Le 9 mai il recommence l'attaque; il etait moins divise que la premiere fois, mais les ennemis avertis l'etaient moins aussi; et, tandis qu'il fait des efforts heroiques pour decider de la prise d'une redoute qui devait determiner la jonction de deux de ses colonnes, il est atteint d'un boulet de canon, et blesse a mort. Le general Lamarche, revetu du commandement provisoire, ordonne la retraite, et ramene l'armee dans le camp de Famars.

Le camp de Famars, situe sous les murs de Valenciennes, et lie a cette place, empechait d'en faire le siege. Les coalises resolerent de l'attaquer le 23 mai. Ils eparpillerent leurs troupes, suivant leur methode accoutumee, en disperserent inutilement une partie sur une foule de points que la prudence autrichienne voulait tous garder, et n'attaquerent pas le camp avec toute la puissance qu'ils auraient pu deployer. Arretes une journee entiere par l'artillerie, honneur de l'armee francaise, il ne passerent que vers le soir la Ronelle, qui defendait le front du camp. Lamarche decampa la nuit en bon ordre, et vint se poster au camp de Cesar, qui se liait a la place de Bouchain, comme celui de Famars a Valenciennes. Ici encore il fallait nous poursuivre et nous disperser; mais l'egoisme et la methode fixerent les coalises autour de Valenciennes. Une partie de leur armee, disposee en corps d'observation, se placa entre Valenciennes et Bouchain, et fit face au camp de Cesar. Une autre division entreprit le siege de Valenciennes, et le reste continua le blocus de Conde, qui manquait de vivres, et qu'on esperait reduire sous peu de jours. Le siege regulier de Valenciennes fut commence. Cent quatre-vingts bouches a feu venaient de Vienne, et cent autres de Hollande; quatre-vingt-treize mortiers etaient deja prepares. Ainsi en juin et en juillet on affamait Conde, on incendiait Valenciennes, et nos generaux occupaient le camp de Cesar avec une armee battue et desorganisee. Conde et Valenciennes reduits, tout devenait a craindre.

L'armee de la Moselle, liant l'armee du Nord a celle du Rhin, avait passe sous les ordres de Ligneville, quand Beurnonville fut nomme ministre de la guerre. Elle se trouvait en presence du prince de Hohenlohe, et n'en avait rien a craindre, car ce prince, occupant a la fois Namur, Luxembourg et Treves, avec trente mille hommes au plus, ayant devant lui les places de Metz et Thionville, ne pouvait rien tenter de dangereux. On

## Histoire de la Revolution francaise, IV

venait de l'affaiblir encore en detachant sept a huit mille hommes de son corps pour les joindre a l'armee prussienne. Des lors il devenait plus facile et plus convenable que jamais de joindre l'armee active de la Moselle a celle du Haut-Rhin, pour tenter des operations importantes.

Sur le Rhin, la campagne precedente s'etait terminee a Mayence. Custine, apres ses ridicules demonstrations autour de Francfort, avait ete contraint de se replier et de s'enfermer a Mayence, ou il avait rassemble une artillerie assez considerable, tiree de nos places fortes, et particulierement de Strasbourg. La, il formait mille projets; tantot il voulait prendre l'offensive, tantot garder Mayence, tantot meme abandonner cette place. Enfin il fut resolu qu'il la garderait et il contribua meme a decider le conseil executif a prendre cette determination. Le roi de Prusse se vit alors force d'en faire le siege, et c'etait la resistance qu'il rencontrait sur ce point, qui empechait les coalises d'avancer au Nord.

Le roi de Prusse passa le Rhin a Bacharach, un peu au-dessous de Mayence; Wurmser, avec quinze mille Autrichiens et quelques mille hommes de Conde, le franchit un peu au-dessus: le corps hessois de Schoenfeld resta sur la rive droite devant le faubourg de Cassel. L'armee prussienne n'etait pas encore aussi forte qu'elle devait l'etre d'apres les engagements qu'avait pris Frederic-Guillaume. Ayant envoye un corps considerable en Pologne, il ne lui restait que cinquante-cinq mille hommes; en y comprenant les differens contingents, Hessois, Saxons et Bavarois. Ainsi, en comptant les sept a huit mille Autrichiens detaches de Hohenlohe, les quinze mille Autrichiens de Wurmser, les cinq ou six mille emigres de Conde, et les cinquante-cinq mille hommes du roi de Prusse, on peut evaluer a pres de quatre-vingt mille soldats l'armee qui menacait la frontiere de l'Est. Nos places fortes du Rhin renfermaient a peu pres trente-huit mille hommes de garnison; l'armee active etait de quarante a quarante-cinq mille hommes, celle de la Moselle de trente; et si l'on avait reuni ces deux dernieres sous un seul commandement, et avec un point d'appui comme celui de Mayence, on aurait pu aller chercher le roi de Prusse lui-meme et l'occuper au-dela du Rhin.

Les deux generaux de la Moselle et du Rhin auraient du au moins s'entendre, ils auraient pu disputer, empecher meme le passage du fleuve, mais ils n'en firent rien. Dans le courant du mois de mars, le roi de Prusse traversa impunement le Rhin, et ne rencontra sur ses pas que des avant-gardes qu'il repoussa sans peine. Pendant ce temps, Custine etait a Worms. Il n'avait pris soin de defendre ni les bords du Rhin, ni les revers des Vosges, qui, formant le pourtour de Mayence, auraient pu arreter la marche des Prussiens. Il accourut, mais s' alarma subitement des echecs essayes par ses avant-gardes; il crut avoir cent cinquante mille hommes sur les bras, il se figura surtout que Wurmser, qui devait deboucher par le Palatinat et au-dessus de Mayence, etait sur ses derrieres, et allait le separer de l'Alsace; il demanda des secours a Ligneville, qui, tremblant de son cote, n'osa pas deplacer un regiment; alors il se mit a fuir, se retira tout d'un trait sur Landau, puis sur Wissembourg, et songea meme a chercher une protection sous le canon de Strasbourg. Cette inconcevable retraite ouvrit tous les passages aux Prussiens, qui vinrent se grouper sous Mayence, et l'investirent sur les deux rives.

Vingt mille hommes s'etaient enfermes dans la place, et si c'etait beaucoup pour la defense, c'etait beaucoup trop pour l'etat des vivres, qui ne pouvaient pas suffire a une garnison aussi considerable. L'incertitude de nos plans militaires avait empeche de prendre aucune mesure pour l'approvisionnement de la ville. Heureusement elle renfermait deux representants du peuple, Rewbell et l'heroique Merlin de Thionville, Les generaux Kleber, Aubert-Dubayet et l'ingenieur Meunier, enfin une garnison qui avait toutes les vertus guerrieres, la bravoure, la sobriete, la constance. L'investissement commença en avril. Le general Kalkreuth formait le siege avec un corps prussien. Le roi de Prusse et Wurmser etaient en observation au pied des Vosges, et faisaient face a Custine. La garnison renouvelait frequemment ses sorties et etendait fort loin sa defense. Le gouvernement francais, sentant la faute qu'il avait commise en separant les deux armees de la Moselle et du Rhin, les reunit sous Custine. Ce general, disposant de soixante a soixante-dix mille hommes, ayant les Prussiens et les Autrichiens eparpilles devant lui, et au-dela Mayence, garde par vingt mille Francais, ne songeait pas a fondre sur le corps d'observation, a le disperser, et a venir joindre la brave garnison qui lui tendait la main. Vers le milieu de mai, sentant le danger de son inaction, il fit une tentative mal combinee, mal

## Histoire de la Revolution francaise, IV

secondee et qui degenera en une deroute complete. Suivant son usage, il se plaignit des subordonnes, et fut transporte a l'armee du Nord pour rendre l'organisation et le courage aux troupes retranchees au camp de Cesar. Ainsi la coalition qui faisait les sieges de Valenciennes et de Mayence, pouvait, apres deux places prises, avancer sur notre centre, et effectuer sans obstacle l'invasion.

Du Rhin aux Alpes et aux Pyrenees, une chaine de revoltes menacait les derrieres de nos armees et interrompait leurs communications. Les Vosges, le Jura, l'Auvergne, la Lozere, forment, du Rhin aux Pyrenees, une masse presque continue de montagnes de differente etendue et de diverse hauteur. Les pays de montagnes sont, pour les institutions, les moeurs et les habitudes, des lieux de conservation. Dans presque toutes celles que nous venons de designer, la population gardait un reste d'attachement pour son ancienne maniere d'etre, et, sans etre aussi fanatisee que la Vendee, elle etait neanmoins assez disposee a s'insurger. Les Vosges, a moitie allemandes, etaient travaillees par les nobles, par les pretres, et montraient des dispositions d'autant plus menacantes, que l'armee du Rhin chancelait davantage. Le Jura etait tout entier insurge pour la Gironde; et si dans sa rebellion il montrait plus d'esprit de liberte, il n'en etait pas moins dangereux, car quinze a vingt mille montagnards se rassemblaient autour de Lons-le-Saulnier, et se liaient aux revoltes de l'Ain et du Rhone. On a vu dans quel etat se trouvait Lyon. Les montagnes de la Lozere, qui separent la Haute-Loire du Rhone, se remplissaient de revoltes a la maniere des Vendeens. Commandes par un ex-constituant nomme Charrier, ils s'elevaient deja au nombre de trente mille, et pouvaient se joindre par la Loire a la Vendee. Apres, venaient les insurges federalistes du midi. Ainsi, de vastes revoltes, differentes de but et de principes, mais egalement formidables, menacait les derrieres des armees du Rhin, des Alpes et des Pyrenees.

Le long des Alpes, les Piemontais etaient en armes, et voulaient reprendre sur nous la Savoie et le comte de Nice. Les neiges empechaient le commencement des hostilites le long du Saint-Bernard, et chacun gardait ses postes dans les trois vallees de Sallenche, de la Tarentaise et de la Maurienne. Aux Alpes maritimes et a l'armee dite d'Italie, il en etait autrement. La les hostilites avaient ete reprises de bonne heure, et des le mois de mai on avait recommence a se disputer le poste si important de Saorgio, duquel dependait la tranquille possession de Nice. En effet, ce poste une fois occupe, les Francais etaient maitres du Col de Tende, et tenaient la clef de la grande chaine. Aussi les Piemontais avaient mis autant d'energie a le defendre que nous a l'attaquer. Ils avaient, tant en Savoie que du cote de Nice, quarante mille hommes, renforces par huit mille Autrichiens auxiliaires. Leurs troupes, disseminees en plusieurs corps d'egale force depuis le col de Tende jusqu'au grand Saint-Bernard, avaient suivi, comme toutes celles de la coalition, le systeme des cordons, et gardaient toutes les vallees. L'armee francaise d'Italie etait dans le plus deplorable etat; composee de quinze mille hommes au plus, denuee de tout, faiblement commandee, il n'etait pas possible d'en obtenir de grands efforts. Le general Biron, qui l'avait commandee un instant, l'augmenta de cinq mille hommes, mais il ne put la pourvoir de tout ce qui lui etait necessaire. Si une de ces grandes pensees qui nous auraient perdus au Nord s'etait elevee au Midi, notre ruine n'eut pas ete moins certaine de ce cote. Les Piemontais pouvaient, a la faveur des glaces qui paralysaient forcement toute action du cote des grandes Alpes, transporter toutes leurs forces aux Alpes du Midi, et, debouchant sur Nice avec une masse de trente mille hommes, culbuter notre armee d'Italie, la refouler sur les departemens insurges, la disperser entierement, favoriser le soulèvement des deux rives du Rhone, s'avancer peut-etre jusqu'a Grenoble et Lyon, prendre la par derriere notre armee engagee dans les plaines de la Savoie, et envahir ainsi toute une partie de la France. Mais il n'y avait pas plus un Amedee chez eux qu'un Eugene chez les Autrichiens, ou qu'un Marlborough chez les Anglais. Ils s'etaient donc bornes a la defense de Saorgio.

Brunet, qui succeda a Anselme, avait fait, sur le poste de Saorgio, les memes efforts que Dampierre du cote de Conde. Apres plusieurs combats inutiles et sanglans, on en livra enfin un dernier, le 12 juin, qui fut suivi d'une deroute complete. Alors encore, si l'ennemi eut puise dans son succes un peu d'audace, il aurait pu nous disperser, nous faire evacuer Nice et repasser le Var. Kellermann etait accouru de son quartier-general des Alpes, avait rallie l'armee au camp de Donjon, fixe des positions defensives, et ordonne, en attendant de nouvelles forces, une inaction absolue. Une circonstance rendait encore plus dangereuse la situation de cette armee, c'etait l'apparition dans la Mediterranee de l'amiral anglais Hood, sorti de Gibraltar avec trente-sept



vaisseaux, et de l'amiral Langara, venu avec des forces a peu pres egales des ports d'Espagne. Des troupes de débarquement pouvaient occuper la ligne du Var et prendre les Francais par derriere. La presence des escadres empechait en outre les approvisionnements par mer, favorisait la revolte du midi, et encourageait la Corse a se jeter dans les bras des Anglais. Nos flottes reparaient dans Toulon les dommages qu'elles avaient essayes dans l'expédition si malheureuse de Sardaigne, et osaient a peine proteger les caboteurs qui apportaient des grains d'Italie. La Mediterranee n'etait plus a nous, et le commerce du Levant passait de Marseille aux Grecs et aux Anglais. Ainsi l'armee d'Italie avait en face les Piemontais victorieux en plusieurs combats, et a dos la revolte du Midi et deux escadres.

Aux Pyrenees, la guerre avec l'Espagne, declaree le 7 mars, a la suite de la mort de Louis XVI, venait a peine de commencer. Les preparatifs avaient ete longs des deux cotes, parce que l'Espagne, lente, paresseuse et miserablement administree, ne pouvait se hater davantage, et parce que la France avait sur les bras d'autres ennemis qui occupaient toute son attention. Servan, general aux Pyrenees, avait passe plusieurs mois a organiser son armee, et a accuser Pache avec autant d'amertume que le faisait Dumouriez. Les choses etaient restees dans le meme etat sous Bouchotte, et, lorsque la campagne s'ouvrit, le general se plaignait encore du ministre, qui, disait-il, le laissait manquer de tout. Les deux pays communiquent l'un avec l'autre par deux points, Perpignan et Bayonne. Porter vigoureusement un corps d'invasion sur Bayonne et Bordeaux, et aboutir ainsi a la Vendee, etait une tentative trop hardie pour ce temps-la; d'ailleurs l'ennemi nous supposait de ce cote de plus grands moyens de resistance; il lui aurait fallu traverser les Landes, la Garonne et la Dordogne, et de pareilles difficultes auraient suffi pour detourner de ce plan, si on y avait songe. La cour de Madrid prefera une attaque par Perpignan, parce qu'elle avait de ce cote une base plus solide en places fortes, parce qu'elle comptait sur les royalistes du Midi, d'apres les promesses des emigres, parce qu'enfin elle n'avait pas oublie ses anciennes pretentions sur le Roussillon. Quatre ou cinq mille hommes furent laisses a la garde de l'Aragon; quinze ou dix-huit mille, moitie de troupes reglees et moitie de milices, durent guerroyer sous le general Caro dans les Pyrenees-Occidentales; enfin le general Ricardos, avec vingt-quatre mille hommes, fut charge d'attaquer serieusement le Roussillon.

Deux vallees principales, celle du Tech et celle de la Tet, se detachent de la chaine des Pyrenees, et debouchant vers Perpignan forment nos deux premieres lignes defensives. Perpignan est place sur la seconde, celle de la Tet. Ricardos, instruit de la faiblesse de nos moyens, debute par une pensee hardie, il masque les forts Bellegarde et les Bains, situes sur la premiere ligne, et s'avance hardiment avec le projet de faire tomber tous nos detachemens epars dans les vallees, en les depassant. Cette tentative lui reussit. Il debouche le 15 avril, bat les detachemens envoyes sous le general Villot pour l'arreter, et repand une terreur panique sur toute la frontiere. En avançant avec dix mille hommes, il etait maitre de Perpignan, mais il n'avait pas assez d'audace; d'ailleurs tous ses preparatifs n'etaient pas faits, et il laissa aux Francais le temps de se reconnaître.

Le commandement, qui paraissait trop vaste, fut divise. Servan eut les Pyrenees-Occidentales, et le general Deflers, qu'on a vu employe a l'expédition de Hollande, les Pyrenees-Orientales. Celui-ci rallia l'armee en avant de Perpignan dans une position dite *le Mas d'Eu*. Le 19 mai, Ricardos etant parvenu a reunir dix-huit mille hommes, attaqua le camp francais. Le combat fut sanglant. Le brave general Dagobert, conservant dans un age avance toute la fougue d'un jeune homme, et joignant a son courage une grande intelligence, reussit a se maintenir sur le champ de bataille. Deflers arriva avec dix-huit cents hommes de reserve, et le terrain fut conserve. La fin du jour approchait et le combat paraissait devoir etre heureux; mais vers la nuit nos soldats, accables par la fatigue d'une longue resistance, cedent tout a coup le terrain et se refugient en desordre sous Perpignan. La garnison effrayee ferme les portes et tire sur nos troupes, qu'elle prend pour des Espagnols. C'etait encore le cas de fondre hardiment sur Perpignan et de s'emparer de cette place, qui n'eut pas resiste; mais Ricardos, qui n'avait fait que masquer Bellegarde et les Bains, ne crut pas devoir pousser la hardiesse plus loin, et revint faire le siege de ces deux petites forteresses. Il s'en empara vers la fin de juin, et se porta de nouveau en presence de nos troupes, ralliees a peu pres dans les memes positions qu'auparavant. Ainsi, en juillet, un combat malheureux pouvait nous faire perdre le Roussillon.

Nous voyons les calamites s'augmenter en nous approchant d'un autre theatre de guerre, plus sanglant, plus terrible que tous ceux qu'on a deja parcourus. La Vendee, en feu et en sang, allait vomir au-delà de la Loire une colonne formidable. Nous avons laisse les Vendeens enflammes par des succes inesperes, maitres de la ville de Thouars, qu'ils avaient prise sur Quetineau, et commençant a mediter de plus grands projets. Au lieu de marcher sur Doue et Saumur, ils s'etaient rabattus au sud du theatre de la guerre, et avaient voulu degager le pays du cote de Fontenay et de Niort. MM. de Lescure et de Larochejacquelein, charges de cette expedition, s'etaient portes sur Fontenay le 16 mai. Repousses d'abord par le general Sandos, ils se replierent a quelque distance; bientot, profitant de la confiance aveugle que le general republicain venait de concevoir d'un premier succes, ils reparurent au nombre de quinze a vingt mille, s'emparerent de Fontenay, malgre les efforts que le jeune Marceau deploya dans cette journee, et obligerent Chalbos et Sandos a se retirer a Niort dans le plus grand desordre. La, ils trouverent des armes, des munitions en grande quantite, et s'enrichirent de nouvelles ressources, qui, jointes a celles qu'ils s'etaient procurees a Thouars, leur permettaient de pousser la guerre avec l'esperance de nouveaux succes. Lescure fit une proclamation aux habitans et les menaca des plus terribles peines s'ils donnaient des secours aux republicains. Apres quoi, les Vendeens se separerent suivant leur coutume, pour retourner aux travaux des champs, et un rendez-vous fut fixe pour le 1er juin dans les environs de Doue.

Dans la Basse-Vendee, ou Charette dominait seul, sans lier encore ses mouvemens avec ceux des autres chefs, les succes avaient ete balances. Canclaux, commandant a Nantes, s'etait maintenu a Machecoul, mais avec peine; le general Boulard qui commandait aux Sables, grace a ses bonnes dispositions et a la discipline de son armee, avait occupe pendant deux mois la Basse-Vendee, et avait meme conserve des postes tres avances jusqu'aux environs de Palluau. Le 17 mai cependant, il fut oblige de se retirer a la Motte-Achard, tres pres des Sables, et il se trouvait dans le plus grand embarras, parce que ses deux meilleurs bataillons, tous composes de citoyens de Bordeaux, voulaient se retirer pour retourner a leurs affaires, qu'ils avaient quittees au premier bruit des succes remportes par les bandes vendeennes.

Les travaux des champs avaient amene quelque repos, dans la basse comme dans la haute Vendee, et, pour quelques jours, la guerre fut un peu moins active, et ajournee au commencement de juin.

Le general Berruyer, dont les ordres s'etendaient dans l'origine sur tout le theatre de la guerre, avait ete remplace, et son commandement se trouvait divise entre plusieurs generaux. Saumur, Niort, les Sables, composerent l'armee dite des cotes de la Rochelle, qui fut confiee a Biron; Angers, Nantes et la Loire-Inferieure, formerent l'armee dite des cotes de Brest, qu'on remit a Canclaux, general a Nantes. Enfin, les cotes de Cherbourg avaient ete donnees a Wimpffen, devenu ensuite, comme on l'a vu, general des insurges du Calvados.

Biron, transporte de la frontiere du Rhin a celle d'Italie, et de cette derniere en Vendee, ne se rendit qu'avec repugnance sur ce theatre de devastations, et devait s'y perdre par son aversion a partager les fureurs de la guerre civile. Il arriva le 27 mai a Niort, et trouva l'armee dans un desordre affreux. Elle etait composee de levees en masse, faites par force ou par entrainement dans les contrees voisines, et confusement jetees sur la Vendee, sans instruction, sans discipline, sans approvisionnemens. Formees de paysans et de bourgeois industriels des villes, qui avaient quitte a regret leurs occupations, elles etaient pretes a se dissoudre au premier accident. Il eut beaucoup mieux valu les renvoyer pour la plupart, car elles faisaient faute dans les campagnes et dans les villes, encombraient inutilement le pays insurge, l'affamaient par leur masse, y repandaient le desordre, les terreurs paniques, et entraînaient souvent dans leur fuite des bataillons organises, qui, livres a eux-memes, auraient beaucoup mieux resiste. Toutes ces bandes arrivaient avec leur chef, nomme dans la localite, qui se disait general, parlait de son armee, ne voulait pas obeir, et contrariait toutes les dispositions des chefs superieurs. Du cote d'Orleans, on formait des bataillons, connus dans cette guerre sous le nom de *bataillons d'Orleans*. On les composait avec des commis, des garçons de boutique, des domestiques, avec tous les jeunes gens enfin recueillis dans les sections de Paris, et envoyes a la suite de Santerre. On les amalgamait avec des troupes tirees de l'armee du Nord, dont on avait detache cinquante

hommes par bataillon. Mais il fallait associer ces elements heterogenes, trouver des armes et des vetemens. Tout manquait, la paie meme ne pouvait etre fournie, et comme elle etait inegale entre la troupe de ligne et les volontaires, elle occasionnait souvent des revoltes.

Pour organiser cette multitude, la convention envoyait commissaires sur commissaires. Il y en avait a Tours, a Saumur, a Niort, a la Rochelle, a Nantes. Ils se contrariaient entre eux et contrariaient les generaux. Le conseil executif y entretenait aussi des agens, et le ministre Bouchotte avait inonde le pays de ses affides, choisis tous parmi les jacobins et les cordeliers. Ceux-ci se croisaient avec les representans, croyaient faire preuve de zele en accablant le pays de requisitions, et accusaient de despotisme et de trahison les generaux qui voulaient arreter l'insubordination des troupes, ou empecher des vexations inutiles. Il resultait de ce conflit d'autorites un chaos d'accusations et un desordre de commandement effroyable. Biron ne pouvait se faire obeir, et il n'osait mettre en marche son armee, de peur qu'elle ne se debandat au premier mouvement, ou pillat tout sur son passage. Tel est le tableau exact des forces que la republique avait a cette epoque dans la Vendee.

Biron se rendit a Tours, arreta un plan eventuel avec les representans, qui consistait, des qu'on aurait un peu reorganise cette multitude confuse, a porter quatre colonnes de dix mille hommes chacune de la circonference au centre. Les quatre points de depart etaient les ponts de Ce, Saumur, Chinon et Niort. En attendant, il alla visiter la Basse-Vendee, ou il supposait le danger plus grand que partout ailleurs. Biron craignait avec raison que des communications ne s'etablissent entre les Vendeeens et les Anglais. Des munitions et des troupes débarquees dans le Marais pouvaient aggraver le mal et rendre la guerre interminable. Une flotte de dix voiles avait ete signalee, et on savait que les emigres bretons avaient recu l'ordre de se rendre dans les iles de Jersey et Guernesey. Ainsi tout justifiait les craintes de Biron, et sa visite dans la Basse-Vendee.

Sur ces entrefaites, les Vendeeens s'etaient reunis le 1er juin. Ils avaient introduit quelque regularite chez eux, et nomme un conseil pour gouverner le pays occupe par leurs armees. Un aventurier, qui se faisait passer pour eveque d'Agra et envoye du pape, presidait ce conseil, et, en benissant des drapeaux, en celebrant des messes solennelles, excitait l'enthousiasme des Vendeeens, et leur rendait ainsi son imposture tres utile. Ils n'avaient pas encore choisi un generalissime; mais chaque chef commandait les paysans de son quartier, et il etait convenu qu'ils se concerteraient entre eux dans toutes leurs operations. Ces chefs avaient fait une proclamation au nom de Louis XVII et du comte de Provence, regent du royaume en la minorite du jeune prince, et ils s'appelaient *commandans des armees royales et catholiques*. Ils projeterent d'abord d'occuper la ligne de la Loire, et de s'avancer sur Doue et Saumur. L'entreprise etait hardie, mais facile en l'etat des choses. Le 7 ils entrerent a Doue, et arriverent le 9 devant Saumur. Des que leur marche fut connue, le general Salomon, qui etait a Thouars avec trois mille hommes de bonnes troupes, recut l'ordre de marcher sur leurs derrieres. Salomon obeit, mais les trouva trop en force; il n'aurait pu essayer de les entamer sans se faire ecraser; il revint a Thouars, et de Thouars a Niort. Les troupes de Saumur avaient pris position aux environs de la ville, sur le chemin de Fontevault, dans les retranchements de Nantilly et sur les hauteurs de Bournan. Les Vendeeens s'approchent, attaquent la colonne de Berthier, sont repousses par une artillerie bien dirigee, mais reviennent en force, et font plier Berthier, qui est blesse. Les gendarmes a pied, deux bataillons d'Orleans et les cuirassiers resistent encore; mais ceux-ci perdent leur colonel; alors la defaite commence, et tous sont ramenes dans la place, ou les Vendeeens penetrent a leur suite. Il restait encore en dehors le general Coustard, commandant les bataillons postes sur les hauteurs de Bournan. Il se voit separe des troupes republicaines, qui avaient ete refoulees dans Saumur, et forme la resolution hardie d'y rentrer, en prenant les Vendeeens par derriere. Il fallait traverser un pont ou les vainqueurs venaient de placer une batterie. Le brave Coustard ordonne a un corps de cuirassiers qu'il avait a ses ordres, de charger sur la batterie. "Ou nous envoyez-vous?" disent ceux-ci.—A la mort, repond Coustard; le salut de la republique l'exige." Les cuirassiers s'elancent, mais les bataillons d'Orleans se debandent, et abandonnent le general et les cuirassiers qui chargent la batterie. La lachete des uns rend inutile l'heroisme des autres, et Coustard ne pouvant rentrer dans Saumur, se retire a Angers.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Saumur fut occupe le 9 juin, et le lendemain le chateau se rendit. Les Vendeens, etant maitres du cours de la Loire, pouvaient marcher ou sur Nantes, ou sur la Fleche, le Mans et Paris. La terreur les precedait, et tout devait ceder devant eux. Pendant ce temps, Biron etait dans la Basse-Vendee, ou il croyait, en s'occupant des cotes, parer aux dangers les plus reels et les plus graves.

Tous les perils nous menaiaient a la fois. Les coalises faisant les sieges de Valenciennes, de Conde, de Mayence, etaient a la veille de prendre ces places, boulevards de nos frontieres. Les Vosges en mouvement, le Jura revolte, ouvraient l'acces le plus facile a l'invasion du cote du Rhin. L'armee d'Italie, repoussee par les Piemontais, avait a dos la revolte du Midi et les escadres anglaises. Les Espagnols, en presence du camp francais sous Perpignan, menaiaient de l'enlever par une attaque, et de se rendre maitres du Roussillon. Les revoltes de la Lozere etaient prêts a donner la main aux Vendeens le long de la Loire, et c'etait le projet de l'auteur de cette revolte. Les Vendeens, maitres de Saumur et du cours de la Loire, n'avaient qu'a vouloir, et possedaient tous les moyens d'executer les plus hardies tentatives sur l'interieur. Enfin les federalistes, marchant de Caen, de Bordeaux et de Marseille, se disposaient a soulever la France sur leurs pas.

Notre situation, dans le mois de juillet 1793, etait d'autant plus desesperante, qu'il y avait sur tous les points un coup mortel a porter a la France. Les coalises du Nord, en negligiant les places fortes, n'avaient qu'a marcher sur Paris, et ils auraient rejete la convention sur la Loire, ou elle aurait ete recue par les Vendeens. Les Autrichiens et les Piemontais pouvaient executer une invasion par les Alpes-Maritimes, aneantir notre armee et remonter tout le Midi en vainqueurs. Les Espagnols etaient en position de s'avancer par Bayonne et d'aller joindre la Vendee; ou bien, s'ils preferaient le Roussillon, de marcher hardiment vers la Lozere, peu distante de la frontiere, et de mettre le Midi en feu. Enfin les Anglais, au lieu de croiser dans la Mediterranee, avaient le moyen de débarquer des troupes dans la Vendee, et de les conduire de Saumur a Paris.

Mais les ennemis exterieurs et interieurs de la Convention n'avaient point ce qui assure la victoire dans une guerre de revolution. Les coalises agissaient sans union, et, sous les apparences d'une guerre sainte, cachaient les vues les plus personnelles. Les Autrichiens voulaient Valenciennes; le roi de Prusse, Mayence; les Anglais, Dunkerque; les Piemontais aspiraient a recouvrer Chambéry et Nice; les Espagnols, les moins interesses de tous, songeaient neanmoins quelque peu au Roussillon; les Anglais enfin pensaient plutot a couvrir la Mediterranee de leurs flottes, et a y gagner quelque port, que de porter d'utiles secours dans la Vendee. Outre cet egoisme universel qui empechait les coalises d'etendre leur vue au-delà de leur utilite immediate, ils etaient tous methodiques et timides a la guerre, et defendaient avec la vieille routine militaire les vieilles routines politiques pour lesquelles ils s'etaient armes. Quant aux Vendeens, insurges en hommes simples contre le genie de la revolution, ils combattaient en tirailleurs braves, mais bornes. Les federalistes repandus sur tout le sol de la France, ayant a s'entendre a de grandes distances pour concentrer leurs operations, ne se soulevant qu'avec timidite contre l'autorite centrale, et n'etant animees que de passions mediocres, ne pouvaient agir qu'avec incertitude et lenteur. D'ailleurs ils se faisaient un reproche secret, celui de compromettre leur patrie par une diversion coupable. Ils commençaient a sentir qu'il etait criminel de discuter s'il fallait etre revolutionnaire comme Petion et Vergniaud, ou comme Robespierre et Danton, dans un moment ou toute l'Europe fondait sur nous; et ils s'apercevaient que, dans de telles circonstances, il n'y avait qu'une bonne maniere de l'etre, c'est-a-dire la plus energique. Deja en effet toutes les factions, surgissant autour d'eux, les avertissaient de leur faute. Ce n'etaient pas seulement les constituants, c'etaient les agents de l'ancienne cour, les sectateurs de l'ancien clerge, tous les partisans, en un mot, du pouvoir absolu, qui se levaient a la fois, et il devenait evident pour eux que toute opposition a la revolution tournait au profit des ennemis de toute liberte et de toute nationalite.

Telles etaient les causes qui rendaient les coalises si malhabiles et si timides, les Vendeens si bornes, les federalistes si incertains, et qui devaient assurer le triomphe de la convention sur les revoltes interieures et sur l'Europe. Les montagnards, animees seuls d'une passion forte, d'une pensee unique, le salut de la revolution, éprouvant cette exaltation d'esprit qui decouvre les moyens les plus neufs et les plus hardis, qui ne les croit jamais ni trop hasardeux, ni trop couteux, s'ils sont salutaires, devaient deconcerter, par une defense imprevue

## Histoire de la Revolution francaise, IV

et sublime, des ennemis lents, routiniers, decousus, et etouffer des factions qui voulaient de l'ancien regime a tous les degres, de la revolution a tous les degres, et qui n'avaient ni accord ni but determine.

La convention, au milieu des circonstances extraordinaires ou elle etait placee, n'eprouva pas un seul instant de trouble. Pendant que des places fortes ou des camps retranches arretaient un moment les ennemis sur les differentes frontieres, le comite de salut public travaillait jour et nuit a reorganiser les armees, a les completer au moyen de la levee de trois cent mille hommes decretee en mars, a envoyer des instructions aux generaux, a depecher des fonds et des munitions. Il parlementait avec toutes les administrations locales qui voulaient retenir, au profit de la cause federaliste, les approvisionnementes destines aux armees, et parvenait a les faire desister par la grande consideration du salut public.

Pendant que ces moyens etaient employes a l'egard de l'ennemi du dehors, la convention n'en prenait pas de moins efficaces a l'egard de l'ennemi du dedans. La meilleure ressource contre un adversaire qui doute de ses droits et de ses forces, c'est de ne pas douter des siens. C'est ainsi que se conduisit la convention. On a deja vu les decrets energiques qu'elle avait rendus au premier mouvement de revolte. Beaucoup de villes n'ayant pas voulu ceder, l'idee ne lui vint pas un instant de transiger avec celles dont les actes prenaient le caractere decide de la rebellion. Les Lyonnais ayant refuse d'obeir, et de renvoyer a Paris les patriotes incarceres, elle ordonna a ses commissaires pres l'armee des Alpes d'employer la force, sans s'inquieter ni des difficultes, ni des perils que ces commissaires couraient a Grenoble, ou ils avaient les Piemontais en face, et tous les revoltes de l'Isere et du Rhone sur leurs derrieres. Elle leur prescrivit de faire rentrer Marseille dans le devoir. Elle ne laissa que trois jours a toutes les administrations pour retracter leurs arretes equivoques, et enfin elle envoya a Vernon quelques gendarmes et quelques mille citoyens de Paris, pour soumettre sur-le-champ les insurges du Calvados, les plus rapproches de la capitale.

La grande ressource de la constitution ne fut pas negligees, et huit jours suffirent pour achever cet ouvrage, qui etait plutot un moyen de ralliement qu'un veritable plan de legislation. Heralut de Sechelles en avait ete le redacteur. D'apres ce projet, tout Francais age de vingt-un ans etait citoyen, et pouvait exercer ses droits politiques, sans aucune condition de fortune ni de propriete. Les citoyens reunis nommaient un depute par cinquante mille ames. Les deputes, composant une seule assemblee, ne pouvaient sieger qu'un an. Ils faisaient des decrets pour tout ce qui concernait les besoins pressans de l'etat, et ces decrets etaient executoires sur-le-champ. Ils faisaient des lois pour tout ce qui concernait les matieres d'un interet general et moins urgent, et ces lois n'etaient sanctionnees que lorsque, dans un delai donne, les assemblees primaires n'avaient pas reclame. Le premier jour de mai, les assemblees primaires se formaient de droit et sans convocation, pour renouveler la deputation. Les assemblees primaires pouvaient demander des conventions pour modifier l'acte constitutionnel. Le pouvoir executif etait confie a vingt-quatre membres nommes par des electeurs, et c'etait la seule election mediate. Les assemblees primaires nommaient les electeurs, ces electeurs nommaient des candidats, et le corps legislatif reduisait par elimination les candidats a vingt-quatre. Ces vingt-quatre membres du conseil choisissaient les generaux, les ministres, les agens de toute espece, et les prenaient hors de leur sein. Ils devaient les diriger, les surveiller, et ils etaient continuellement responsables. Le conseil executif se renouvelait tous les ans par moitie. Enfin, cette constitution, si courte, si democratique, ou le gouvernement se reduisait a un simple commissariat temporaire, respectait cependant un seul vestige de l'ancien regime, les communes, et n'en changeait ni la circonscription ni les attributions. L'energie dont elles avaient fait preuve leur avait valu d'etre conservees sur cette table rase, ou ne subsistait pas une seule trace du passe. Presque sans discussion, et en huit jours, cette constitution fut adoptee,

[Note: Elle fut decretee le 24 juin. Le projet avait ete presente le 10.]

et a l'instant ou l'ensemble en fut vote, le canon retentit dans Paris, et des cris d'allegresse s'eleverent de toutes parts. Elle fut imprimee a des milliers d'exemplaires pour etre envoyee a toute la France. Elle n'essuya qu'une seule contradiction. Ce fut de la part de quelques-uns des agitateurs qui avaient prepare le 31 mai.

On se souvient du jeune Varlet, perorant sur les places publiques, du jeune Lyonnais Leclerc, si violent dans ses discours aux Jacobins, et suspect meme a Marat par ses emportements; de ce Jacques Roux, si dur envers l'infortune Louis XVI qui voulait lui remettre son testament; tous ces hommes s'etaient signales dans la derniere insurrection, et avaient une grande influence au comite de l'Eveche et aux Cordeliers. Ils trouverent mauvais que la constitution ne renfermat rien contre les accapareurs; ils redigerent une petition, la firent signer dans les rues, et coururent soulever les cordeliers, en disant que la constitution etait incomplete, puisqu'elle ne contenait aucune disposition contre les plus grands ennemis du peuple. Legendre voulut en vain resister a ce mouvement; on le traita de modere, et la petition, adoptee par la societe, fut presentee par elle a la convention. A cette nouvelle, toute la Montagne fut indignee. Robespierre, Collot-d'Herbois, s'emporterent, firent repousser la petition, et se rendirent aux jacobins pour montrer le danger de ces exagerations perfides, qui ne tendaient, disaient-ils, qu'a egarer le peuple, et ne pouvaient etre que l'ouvrage d'hommes payes par les ennemis de la republique. "La constitution la plus populaire qui ait jamais ete, dit Robespierre, vient de sortir d'une assemblee jadis contre-revolutionnaire, mais purgee maintenant des hommes qui contrariaient sa marche et mettaient obstacle a ses operations. Aujourd'hui pure, cette assemblee a produit le plus bel ouvrage, le plus populaire qui ait jamais ete donne aux hommes; et un individu couvert du manteau du patriotisme, qui se vante d'aimer le peuple plus que nous, ameute des citoyens de tout etat, et veut prouver qu'une constitution, qui doit rallier toute la France, ne leur convient pas! Defiez-vous de telles manoeuvres, defiez-vous de ces ci-devant pretres coalises avec les Autrichiens! Prenez garde au nouveau masque dont les aristocrates vont se couvrir! J'entrevois un nouveau crime dans l'avenir, qui n'est peut-etre pas loin d'eclater; mais nous le dévoilerons, et nous ecraserons les ennemis du peuple sous quelque forme qu'ils puissent se presenter." Collot-d'Herbois parla aussi vivement que Robespierre; il soutint que les ennemis de la republique voulaient pouvoir dire aux departements: "*Vous voyez, Paris approuve le langage de Jacques Roux!*"

Des acclamations unanimes accueillirent les deux orateurs. Les jacobins, qui se piquaient de reunir la politique a la passion revolutionnaire, la prudence a l'energie, envoyerent une deputation aux cordeliers. Collot-d'Herbois en etait l'orateur. Il fut recu aux Cordeliers avec la consideration qui etait due a l'un des membres les plus renommes des Jacobins et de la montagne. On professa pour la societe qui l'envoyait un respect profond. La petition fut retractee, Jacques Roux et Leclerc furent exclus. Varlet n'obtint son pardon qu'en raison de son age, et Legendre recut des excuses pour les paroles peu convenables qu'on lui avait adressees dans la seance precedente. La constitution ainsi vengee fut envoyee a la France pour etre sanctionnee par toutes les assemblees Primaires.

Ainsi la Convention presentait aux departements, d'une main la Constitution, de l'autre le decret qui ne leur donnait que trois jours pour se decider. La Constitution justifiait la Montagne de tout projet d'usurpation, fournissait un pretexte de se rallier a une autorite justifiee; et le decret des trois jours ne donnait pas le temps d'hesiter, et obligeait a preferer le parti de l'obeissance.

Beaucoup de departements en effet cederent, et d'autres persisterent dans leurs premieres demarches. Mais ceux-ci, echangeant des adresses, s'envoyant des deputations, semblaient s'attendre les uns les autres pour agir. Les distances ne permettaient pas de correspondre rapidement et de former un ensemble. En outre, le defaut de genie revolutionnaire empechait de trouver les ressources necessaires pour reussir. Quelque bien disposees que soient les masses, elles ne sont jamais pretes a tous les sacrifices, si des hommes passionnes ne les y obligent pas. Il aurait fallu des moyens violents pour soulever les bourgeois moderes des villes, pour les obliger a marcher, a contribuer, a se hater. Mais les girondins, qui condamnaient tous ces moyens chez les montagnards, ne pouvaient les employer eux-memes. Les negociants bordelais croyaient avoir beaucoup fait quand ils avaient parle avec un peu de vivacite dans les sections, mais il n'etaient pas sortis de leurs murs. Les Marseillais, un peu plus prompts, avaient envoye six mille hommes a Avignon, mais ils ne composaient pas eux-memes cette petite armee; ils s'etaient fait remplacer par des soldats payes. Les Lyonnais attendaient la jonction des Provencaux et des Languedociens; les Normands paraissaient un peu refroidis; les Bretons seuls ne s'etaient pas dementis, et avaient rempli eux-memes les cadres de leurs bataillons.

On s'agitait beaucoup a Caen, centre principal de l'insurrection. C'etaient les colonnes parties de ce point qui devaient rencontrer les premieres les troupes de la Convention, et ce premier engagement ne pouvait qu'avoir une grande importance. Les deputes proscrits et assembles Autour de Wimpffen se plaignaient de ses lenteurs, et croyaient entrevoir en lui un royaliste. Wimpffen, presse de toutes parts, ordonna enfin a Puisaye de porter, le 13 juillet, son avant-garde a Vernon, et annonca qu'il allait marcher lui-meme avec toutes ses forces. Le 13, en effet, Puisaye s'avanca vers Pacy, et rencontra les levees de Paris, accompagnees de quelques centaines de gendarmes. Quelques coups de fusil furent tires de part et d'autre dans les bois. Le lendemain 14, les federalistes occuperent Pacy et parurent avoir un leger avantage. Mais le jour suivant les troupes de la Convention se montrerent avec du canon. A la premiere decharge, la terreur se repandit dans les rangs des federalistes; ils se disperserent et s'enfuirent confusement a Evreux. Les Bretons, plus fermes, se retirerent avec moins de desordre, mais ils furent entraines dans le mouvement retrograde des autres. A cette nouvelle, la consternation se repandit dans le Calvados, et toutes les administrations commencerent a se repentir de leurs imprudentes demarches. Des qu'on apprit cette deroute a Caen, Wimpffen assembla les deputes, leur proposa de se retrancher dans cette ville, et d'y faire une resistance opiniatre. Wimpffen, s'ouvrant ensuite davantage, leur dit qu'il ne voyait qu'un moyen de soutenir cette lutte, c'etait de se menager un allie puissant, et que, s'ils voulaient, il leur en procurerait un; il leur laissa meme deviner qu'il s'agissait du cabinet anglais. Il ajouta qu'il croyait la republique impossible, et qu'a ses yeux le retour a la monarchie ne serait pas un malheur. Les girondins repousserent avec force toute offre de ce genre, et temoignerent la plus franche indignation. Quelques-uns Commencerent a sentir alors l'imprudance de leur tentative, et le danger de lever un etendard quelconque, puisque toutes les factions venaient s'y rallier pour renverser la republique. Ils ne perdirent cependant pas tout espoir, et songerent a se retirer a Bordeaux, ou quelques-uns croyaient pouvoir operer un mouvement sincerement republicain, et plus heureux que celui du Calvados et de la Bretagne. Il partirent donc avec les bataillons bretons qui retournaient chez eux, et projeterent d'aller s'embarquer a Brest. Ils prirent l'habit de soldat, et se confondirent dans les rangs du bataillon du Finistere. Il avait besoin de se cacher depuis l'echec de Vernon, parce que toutes les administrations, empresses de se soumettre et de donner des preuves de zele a la convention, auraient pu les faire arreter. Ils parcoururent ainsi une partie de la Normandie et de la Bretagne au milieu de dangers continuels et de souffrances affreuses, et vinrent se cacher aux environs de Brest, pour se rendre ensuite a Bordeaux. Barbaroux, Petion, Salles, Louvet, Meilhan, Guadet, Kervelegan, Gorsas, Girey-Dupre, collaborateur de Brissot, Marchenna, jeune Espagnol qui etait venu chercher la liberte en France, Riouffe, jeune homme attache par enthousiasme aux girondins, composaient cette troupe d'illustres fugitifs, poursuivis comme traitres a la patrie, quoique tout prêts cependant a donner leur vie pour elle, et croyant meme encore la servir alors qu'ils la compromettaient par la plus dangereuse diversion.

Dans la Bretagne, dans les departemens de l'Ouest et du bassin superieur de la Loire, les administrations s'empresserent de se retracter pour eviter d'etre mises hors la loi. La constitution, transportee en tous lieux, etait le pretexte d'une soumission nouvelle. La convention, disait-on, n'entendait ni s'eterniser, ni s'emparer du pouvoir, puisqu'elle donnait une constitution; cette constitution devait terminer bientot le regne des factions, et paraissait contenir le gouvernement le plus simple qu'on eut jamais vu. Pendant ce temps, les municipalites montagnardes, les clubs jacobins, redoublaient d'energie, et les honnetes partisans de la Gironde cedaient devant une revolution qu'ils n'avaient pas assez de force pour combattre, et qu'ils n'auraient pas eu assez de force pour defendre. Des ce moment, Toulouse chercha a se justifier. Les Bordelais, plus prononces, ne se soumirent pas formellement, mais ils firent rentrer leur avant-garde, et cesserent d'annoncer leur marche sur Paris. Deux autres evenemens importans vinrent terminer les dangers de la Convention, dans l'Ouest et le Midi: ce fut la defense de Nantes, et la dispersion des rebelles de la Lozere.

On a vu les Vendeens a Saumur, maitres du cours de la Loire, et pouvant, s'ils avaient apprecie leur position, faire sur Paris une tentative qui eut peut-etre reussi, car la Fleche et le Mans etaient sans aucun moyen de resistance. Le jeune Bonchamps, qui portait seul ses vues au-dela de la Vendee, aurait voulu qu'on fit une incursion en Bretagne, pour se donner un port sur l'Ocean, et marcher ensuite sur Paris. Mais il n'y avait pas assez de genie chez ses compagnons d'armes pour qu'il fut compris. La veritable capitale, sur laquelle il fallait marcher, selon eux, c'etait Nantes: ni leur esprit ni leurs voeux n'allaient au-dela. Il y avait cependant

plusieurs raisons d'en agir ainsi; car Nantes ouvrait les communications avec la mer, assurait la possession de tout le pays, et rien n'empêchait les Vendéens, après la prise de cette ville, de tenter des projets plus hardis: d'ailleurs ils n'arrachaient pas leurs soldats de chez eux, consideration importante avec des paysans qui ne voulaient jamais perdre leur clocher de vue. Charrette, maître de la Basse-Vendée, après avoir fait une fausse demonstration sur les Sables, s'était emparé de Machecoul, et se trouvait aux portes de Nantes. Il ne s'était jamais concerté avec les chefs de la Haute-Vendée, mais il offrait cette fois de s'entendre avec eux. Il promettait d'attaquer Nantes par la rive gauche, tandis que la grande armée l'attaquerait par la rive droite, et il semblait difficile de ne pas réussir avec un tel concours de moyens.

Les Vendéens évacuèrent donc Saumur, descendirent vers Angers et se disposerent à marcher d'Angers sur Nantes, en filant le long de la rive droite de la Loire. Leur armée était fort diminuée, parce que beaucoup de paysans ne voulaient pas s'engager dans une expédition aussi longue; cependant elle se composait encore de trente mille hommes à peu près. Ils nommerent un généralissime, et firent choix du voiturier Cathelineau, pour flatter les paysans et se les attacher davantage. M. de Lescure, blessé, dut rester dans l'intérieur du pays pour faire de nouveaux rassemblements, pour tenir les troupes de Niort en échec, et empêcher que le siège de Nantes ne fut trouble.

Pendant ce temps, la commission des représentans, seant à Tours, demandait des secours à tout le monde, et pressait Biron, qui visitait la côte, de se porter en toute hâte sur les derrières des Vendéens. Ne se contentant même pas de rappeler Biron, elle ordonnait des mouvemens en son absence, et faisait marcher vers Nantes toutes les troupes qu'on avait pu réunir à Saumur. Biron répondit aussitôt aux instances de la commission. Il consentait, disait-il, au mouvement exécuté sans ses ordres, mais il était obligé de garder les Sables et la Rochelle, villes plus importantes à ses yeux que Nantes; les bataillons de la Gironde, les meilleurs de l'armée, allaient le quitter, et il fallait qu'il les remplace; il lui était impossible de mouvoir son armée sans la voir se débander et se livrer au pillage, tant elle était indisciplinée: il pouvait donc tout au plus en détacher trois mille hommes organisés, et il y aurait de la folie, ajoutait-il, à marcher sur Saumur, et à s'enfoncer dans le pays avec des forces si peu considérables. Biron écrivit en même temps au comité de salut public qu'il donnait sa démission, puisque les représentans voulaient ainsi s'arroger le commandement. Le comité lui répondit qu'il avait toute raison, que les représentans pouvaient conseiller ou proposer certaines opérations, mais ne devaient pas les ordonner, et que c'était à lui seul à prendre les mesures qu'il croirait convenables pour conserver Nantes, la Rochelle et Niort. Biron n'en fit pas moins tous ses efforts pour se composer une petite armée plus mobile, et avec laquelle il put aller au secours de la ville assiégée.

Les Vendéens, dans cet intervalle, quitterent Angers le 27, et se trouverent le 28 en vue de Nantes. Ils firent une sommation menaçante qui ne fut pas même écoutée, et se préparèrent à l'attaque. Elle devait avoir lieu sur les deux rives le 29, à deux heures du matin. Canclaux n'avait, pour garder un espace immense, coupé par plusieurs bras de la Loire, que cinq mille hommes de troupes réglées, et à peu près autant de gardes nationales. Il fit les meilleures dispositions, et communiqua le plus grand courage à la garnison. Le 29, Charrette attaqua, à l'heure convenue, du côté des ponts; mais Cathelineau, qui agissait par la rive droite, et avait la partie la plus difficile de l'entreprise, fut arrêté par le poste de Nort, où quelques cents hommes firent la résistance la plus héroïque. L'attaque retardée de ce côté en devint plus difficile. Cependant les Vendéens se répandirent derrière les haies et les jardins, et serrèrent la ville de très près. Canclaux, général en chef, et Beysser, commandant de la place, maintinrent partout les troupes républicaines. De son côté, Cathelineau redoubla d'efforts; déjà il s'était fort avancé dans un faubourg, lorsqu'une balle vint le frapper mortellement. Ses soldats se retirèrent consternés en l'emportant sur leurs épaules. Des ce moment, l'attaque se ralentit. Après dix-huit heures de combat, les Vendéens se dispersèrent, et la place fut sauvée.

Tout le monde dans cette journée avait fait son devoir. La garde nationale avait rivalisé avec les troupes de ligne, et le maire lui-même recut une blessure. Le lendemain, les Vendéens se jetèrent dans des barques, et rentrèrent dans l'intérieur du pays. Des ce moment, l'occasion des grandes entreprises fut perdue pour eux; ils ne devaient plus aspirer à exécuter rien d'important, et ne pouvaient espérer tout au plus que d'occuper leur



## Histoire de la Revolution francaise, IV

propre pays. Dans ce moment, Biron, se hâtant de secourir Nantes, arrivait à Angers avec ce qu'il avait pu réunir de troupes, et Westermann se rendait dans la Vendée avec sa légion germanique.

Nantes était à peine délivrée, que l'administration, disposée en faveur des girondins, voulut se réunir aux insurgés du Calvados. Elle rendit en effet une arrêté hostile contre la convention, Canclaux s'y opposa de toutes ses forces, et réussit à ramener les Nantais à l'ordre.

Les dangers les plus graves étaient donc surmontés de ce côté. Un événement non moins important se passait dans la Lozère; c'était la soumission de trente mille révoltés, qui auraient pu communiquer avec les Vendéens, ou avec les Espagnols par le Roussillon.

Par une circonstance des plus heureuses, le député Fabre, envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, se trouvait sur les lieux au moment de la révolte; il y déploya l'énergie qui plus tard lui fit chercher et trouver la mort aux Pyrénées. Il s'empara des administrations, mit la population entière sous les armes, et appela à lui toutes les forces des environs en gendarmerie et troupes réglées; il souleva le Cantal, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme; et les révoltes frappées, dès le premier moment, poursuivies de toutes parts, furent dispersées, rejetées dans les bois, et leur chef, l'ex-constituant Charrier, tomba lui-même au pouvoir des vainqueurs. On acquit, par ses papiers, la preuve que son projet était lié à la grande conspiration découverte six mois auparavant en Bretagne, et dont le chef, La Rouarie, était mort sans pouvoir réaliser ses projets. Dans les montagnes du Centre et du Midi, la tranquillité était donc assurée, les derrières de l'armée des Pyrénées étaient garantis, et la vallée du Rhône n'avait plus l'un de ses flancs couvert par des montagnes insurgées.

Une victoire inattendue sur les Espagnols dans le Roussillon achevait d'assurer la soumission du Midi. On les a vus, après leur première marche dans les vallées du Tech et de la Tet, retrograder pour prendre Bellegarde et les Bains, et revenir ensuite se placer devant le camp français. Après l'avoir long-temps observé, ils l'attaquèrent le 17 juillet. Les Français avaient à peine douze mille jeunes soldats: les Espagnols au contraire comptaient quinze ou seize mille hommes parfaitement aguerris. Ricardos, dans l'intention de nous envelopper, avait trop divisé son attaque. Nos jeunes volontaires, soutenus par le général Barbantane et le brave Dagobert, tenaient ferme dans leurs retranchemens, et après des efforts inouïs, les Espagnols parurent décidés à se retirer. Dagobert, qui attendait ce moment, se précipita sur eux, mais un de ses bataillons se débanda tout à coup, et se laissa ramener en désordre. Heureusement à cette vue, Deflers, Barbantane, viennent au secours de Dagobert, et tous s'élançent avec tant de violence, que l'ennemi est culbuté au loin. Ce combat du 17 juillet releva le courage de nos soldats, et, suivant le témoignage d'un historien, produisit aux Pyrénées l'effet que Valmy avait produit dans la Champagne l'année précédente.

Du côté des Alpes, Dubois-Crance, placé entre la Savoie mécontente, la Suisse incertaine, Grenoble et Lyon révoltés, se conduisait avec autant de force que de bonheur. Tandis que les autorités sectionnaires pretaient devant lui le serment fédéraliste, il faisait prêter le serment opposé au club et à son armée, et attendait le premier mouvement favorable pour agir. Ayant saisi en effet la correspondance des autorités, il y trouva la preuve qu'elles cherchaient à se coaliser avec Lyon; alors il les dénonça au peuple de Grenoble comme voulant amener la dissolution de la république par une guerre civile, et profitant d'un moment de chaleur, il les fit destituer, et rendit tous les pouvoirs à l'ancienne municipalité. Dès ce moment, tranquille sur Grenoble, il s'occupa de réorganiser l'armée des Alpes, afin de conserver la Savoie et de faire exécuter les décrets de la convention contre Lyon et Marseille. Il changea tous les états-majors, rétablit l'ordre dans ses bataillons, incorpora les recrues provenant de la levée des trois cent mille hommes; et quoique les départemens de la Lozère, de la Haute-Loire, eussent employé leur contingent à étouffer la révolte de leurs montagnes, il tâcha d'y suppléer par des réquisitions. Après ces premiers soins, il fit partir le général Carreaux avec quelques mille hommes d'infanterie, et avec la légion levée en Savoie sous le nom de légion des Allobroges, pour se rendre à Valence, y occuper le cours du Rhône, et empêcher la jonction des Marseillais avec les Lyonnais. Carreaux, parti dans les premiers jours de juillet, se porta rapidement sur Valence, et de Valence sur le Pont-Saint-Esprit, où il enleva le corps des Nimois, dispersa les uns, s'incorpora les autres, et s'assura les

deux rives du Rhone. Il se jeta immediatement apres sur Avignon, ou les Marseillais s'etaient etablis quelque temps auparavant.

Tandis que ces evenemens se passaient a Grenoble, Lyon affectant toujours la plus grande fidelite a la republique, promettant de maintenir son *unite*, son *indivisibilite*, n'obeissait pourtant pas au decret de la convention, qui evoquait au tribunal revolutionnaire de Paris les procedures intentees contre divers patriotes. Sa commission et son etat-major se remplissaient de royalistes caches. Rambaud, president de la commission, Precy, commandant de la force departementale, etaient secretement devoues a la cause de l'emigration. Egares par de dangereuses suggestions, les malheureux Lyonnais allaient se compromettre avec la convention qui, desormais obeie et victorieuse, devait faire tomber sur la derniere ville restee en revolte tout le chatiment reserve au federalisme vaincu. En attendant, ils s'armaient a Saint-Etienne, reunissaient des deserteurs de toute espece; mais, cherchant toujours a ne pas se montrer en revolte ouverte, ils laissaient passer les convois destines aux frontieres, et ordonnaient l'elargissement des deputes Noel Pointe, Santeyra et Lesterpt-Beauvais, arretes par les communes environnantes.

Le Jura etait un peu calme; les representans Bassal et Garnier, qu'on y a vus avec quinze cents hommes enveloppes par quinze mille, avaient eloigne leurs forces trop insuffisantes, et tache de negocier. Ils reussirent, et les administrations revoltees leur avaient promis de mettre fin a ce mouvement par l'acceptation de la constitution.

Pres de deux mois s'etaient ecoules depuis le 2 juin (car on touchait a la fin de juillet); Valenciennes et Mayence etaient toujours menacees; mais la Normandie, la Bretagne et presque tous les departemens de l'Ouest etaient rentres sous l'obeissance. Nantes venait d'etre delivree des Vendeens, les Bordelais n'osaient pas sortir de leurs murs, la Lozere etait soumise; les Pyrenees se trouvaient garanties pour le moment, Grenoble etait pacifiee, Marseille etait isolee de Lyon, par les succes de Carteaux, et Lyon, quoique refusant d'obeir aux decrets, n'osait cependant pas declarer la guerre. L'autorite de la convention etait donc a peu pres retablie dans l'interieur. D'une part, la lenteur des federalistes, leur defaut d'ensemble, leurs demi-moyens; de l'autre, l'energie de la convention, l'unite de sa puissance, sa position centrale, son habitude du commandement, sa politique tour a tour habile et forte, avaient decide le triomphe de la Montagne sur ce dernier effort des girondins. Applaudissons-nous de ce resultat, car dans un moment ou la France etait attaquée de toutes parts, le plus digne de commander c'etait le plus fort. Les federalistes vaincus se condamnaient par leurs propres paroles: Les honnetes gens, disaient-ils, n'ont jamais su avoir de l'energie.

Mais tandis que les federalistes succombaient de tous cotes, un dernier accident allait exciter contre eux les plus grandes fureurs.

A cette epoque vivait dans le Calvados une jeune fille, agee de vingt-cinq ans, reunissant a une grande beaute un caractere ferme et independant. Elle se nommait Charlotte Corday d'Armans. Ses moeurs etaient pures, mais son esprit etait actif et inquiet. Elle avait quitte la maison paternelle pour aller vivre avec plus de liberte chez une de ses amies a Caen. Son pere avait autrefois, par quelques ecrits, reclame les privileges de sa province, a l'epoque ou la France etait reduite encore a reclamer des privileges de villes et de provinces. La jeune Corday s'etait enflammee pour la cause de la revolution, comme beaucoup de femmes de son temps, et, de meme que madame Roland, elle etait enivree de l'idee d'une republique soumise aux lois et feconde en vertus. Les girondins lui paraissaient vouloir realiser son reve; les montagnards semblaient seuls y apporter des obstacles; et, a la nouvelle du 31 mai, elle resolut de venger ses orateurs chers. La guerre du Calvados commençait; elle crut que la mort du chef des anarchistes, concourant avec l'insurrection des departemens, assurerait la victoire de ces derniers; elle resolut donc de faire un grand acte de devouement, et de consacrer a sa patrie une vie dont un epoux, des enfans, une famille, ne faisaient ni l'occupation ni le charme. Elle trompa son pere, et lui ecrivit que les troubles de la France devenant tous les jours plus effrayans, elle allait chercher le calme et la securite en Angleterre. Tout en ecrivant cela, elle s'acheminait vers Paris. Avant son depart, elle voulut voir a Caen les deputes, objets de son enthousiasme et de son devouement. Pour parvenir jusqu'a eux,

elle imagina un pretexte, et demanda a Barbaroux une lettre de recommandation aupres du ministre de l'interieur, ayant, disait-elle, des papiers a reclamer pour une amie, ancienne chanoinesse. Barbaroux lui en donna une pour le depute Duperret, ami de Garat. Ses collegues, qui la virent comme lui, et comme lui l'entendirent exprimer sa haine contre les montagnards, et son enthousiasme pour une republique pure et reguliere, furent frappees de sa beaute et touches de ses sentimens. Tous ignoraient ses projets.

Arrivee a Paris, Charlotte Corday songea a choisir sa victime. Danton et Robespierre etaient assez celebres dans la Montagne pour meriter ses coups, mais Marat etait celui qui avait paru le plus effrayant aux provinces, et qu'on regardait comme le chef des anarchistes. Elle voulait d'abord frapper Marat au faite meme de la Montagne et au milieu de ses amis; mais elle ne le pouvait plus, car Marat se trouvait dans un etat qui l'empechait de sieger a la convention. On se rappelle sans doute qu'il s'etait suspendu volontairement pendant quinze jours; mais, voyant que le proces des girondins ne pouvait etre vide encore, il mit fin a cette ridicule comedie, et reparut a sa place.

Bientot une de ces maladies inflammatoires qui, dans les revolutions, terminent ces existences orageuses que ne termine pas l'echafaud, l'obligea a se retirer et a rentrer dans sa demeure. La, rien ne pouvait calmer sa devorante activite; il passait une partie du jour dans son bain, entoure de plumes et de papiers, ecrivant sans cesse, redigeant son journal, adressant des lettres a la convention, et se plaignant de ce qu'on ne leur donnait pas assez d'attention. Il en ecrivit une derniere, disant que, si on ne la lisait pas, il allait se faire transporter malade a la tribune, et la lire lui-meme. Dans cette lettre, il denoncait deux generaux, Custine et Biron. "Custine, disait-il, transporte du Rhin au Nord, y faisait comme Dumouriez, il medisait des *anarchistes*, il composait ses etats-majors a sa fantaisie, armait certains bataillons, desarmait certains autres, et les distribuait conformement a ses plans, qui, sans doute, etaient ceux d'un conspirateur." (On se souvient que Custine profitait du siege de Valenciennes pour reorganiser l'armee du Nord au camp de Cesar.) "Quant a Biron, c'etait un ancien valet de cour; il affectait une grande crainte des Anglais pour se tenir dans la Basse-Vendee, et laisser a l'ennemi la possession de la Vendee superieure. Evidemment il n'attendait qu'une descente, pour lui-meme se reunir aux Anglais et leur livrer notre armee. La guerre de la Vendee aurait du etre deja finie. Un homme judicieux, apres avoir vu les Vendeeens se battre une fois, devait trouver le moyen de les detruire. Pour lui, qui possedait aussi la science militaire, il avait imagine une manoeuvre infailible, et si son etat de sante n'avait pas ete aussi mauvais, il se serait fait transporter sur les bords de la Loire pour mettre lui-meme ce plan a execution. Custine et Biron etaient les deux Dumouriez du moment; et, apres les avoir arretes, il fallait prendre une derniere mesure qui repondrait a toutes les calomnies, et engagerait tous les deputes sans retour dans la revolution, c'etait de mettre a mort les Bourbons prisonniers, et de mettre a prix la tete des Bourbons fugitifs. De cette maniere on n'accuserait plus les uns de destiner Orleans au trone, et on empecherait les autres de faire leur paix avec la famille des Capet.

C'etait toujours, comme on le voit, la meme vanite, la meme fureur, et la meme promptitude a devancer les craintes populaires. Custine et Biron, en effet, allaient devenir les deux objets de la fureur generale, et c'etait Marat qui, malade et mourant, avait encore eu l'honneur de l'initiative.

Charlotte Corday, pour l'atteindre, etait donc obligees d'aller le chercher chez lui. D'abord elle remit la lettre qu'elle avait pour Duperret, remplit sa commission aupres du ministre de l'interieur, et se prepara a consommer son projet. Elle demanda a un cocher de fiacre l'adresse de Marat, s'y rendit, et fut refusee. Alors elle lui ecrivit, et lui dit qu'arrivee du Calvados, elle avait d'importantes choses a lui apprendre. C'etait assez pour obtenir son introduction. Le 13 juillet, en effet, elle se presente a huit heures du soir. La gouvernante de Marat, jeune femme de vingt-sept ans, avec laquelle il vivait maritalement, lui oppose quelques difficultes; Marat, qui etait dans son bain, entend Charlotte Corday, et ordonne qu'on l'introduise. Restee seule avec lui, elle rapporte ce qu'elle a vu a Caen, puis l'ecoute, le considere avant de le frapper. Marat demande avec empressement le nom des deputes presens a Caen; elle les nomme, et lui, saisissant un crayon, se met a les ecrire, en ajoutant: "C'est bien, ils iront tous a la guillotine.—A la guillotine!..." reprend la jeune Corday indignee; alors elle tire un couteau de son sein, frappe Marat sous le teton gauche, et enfonce le fer jusqu'au

coeur. “*A moi! s'ecrie-t-il, a moi, ma chere amie!*” Sa gouvernante s'elance a ce cri; un commissionnaire qui ployait des journaux accourt de son cote; tous deux trouvent Marat plonge dans son sang, et la jeune Corday calme, sereine, immobile. Le commissionnaire la renverse d'un coup de chaise, la gouvernante la foule aux pieds. Le tumulte attire du monde, et bientot tout le quartier est en rumeur. La jeune Corday se releve, et brave avec dignite les outrages et les fureurs de ceux qui l'entourent. Des membres de la section, accourus a ce bruit, et frappees de sa beaute, de son courage, du calme avec lequel elle avoue son action, empechent qu'on ne la dechire, et la conduisent en prison, ou elle continue a tout confesser avec la meme assurance.

Cet assassinat, comme celui de Lepelletier, causa une rumeur extraordinaire. On repandit sur-le-champ que c'etaient les girondins qui avaient arme Charlotte Corday. On avait dit la meme chose pour Lepelletier, et on le repetera dans toutes les occasions semblables. Une opinion opprimee se signale presque toujours par un coup de poignard; ce n'est qu'une ame plus exasperee qui a concu et execute l'acte, on l'impute cependant a tous les partisans de la meme opinion, et on s'autorise ainsi a exercer sur eux de nouvelles vengeancees, et a faire un martyr. On etait embarrasse de trouver des crimes aux deutes detenus; la revolte departementale fournit un premier pretexte de les immoler, en les declarant complices des deutes fugitifs; la mort de Marat servit de complement a leurs crimes supposes, et aux raisons qu'on voulait se procurer pour les envoyer a l'echafaud.

La Montagne, les jacobins, et surtout les cordeliers, qui se faisaient gloire d'avoir possede Marat les premiers, d'etre demeurees plus particulierement lies avec lui, et de ne l'avoir jamais desavoue, temoignerent une grande douleur. Il fut convenu qu'il serait enterre dans leur jardin, et sous les arbres memes ou le soir il lisait sa feuille au peuple. La convention decida qu'elle assisterait en corps a ses funerailles. Aux Jacobins, on proposa de lui decerner des honneurs extraordinaires; on voulut lui donner le Pantheon, bien que la loi ne permit d'y transporter un individu que vingt ans apres sa mort. On demandait que toute la societe se rendit en masse a son convoi; que les presses de l'Ami du Peuple fussent achetees par la societe, pour qu'elles ne tombassent pas en des mains indignes; que son journal fut continue par des successeurs capables, sinon de l'egaler, du moins de rappeler son energie et de remplacer sa vigilance. Robespierre, qui s'attachait a rendre les jacobins toujours plus imposans, en s'opposant a toutes leurs vivacites, et qui d'ailleurs voulait ramener a lui l'attention trop fixee sur le martyr, prit la parole dans cette circonstance. “Si je parle aujourd'hui, dit-il, c'est que j'ai le droit de le faire. Il s'agit des poignards, ils m'attendent, je les ai merites, et c'est l'effet du hasard si Marat a ete frappe avant moi. J'ai donc le droit d'intervenir dans la discussion, et je le fais pour m'etonner que votre energie s'epuise ici en vaines declamations, et que vous ne songiez qu'a de vaines pompes. Le meilleur moyen de venger Marat, c'est de poursuivre impitoyablement ses ennemis. La vengeance qui cherche a se satisfaire en vains honneurs funeraires s'apaise bientot, et ne songe plus a s'exercer d'une maniere plus reelle et plus utile. Renoncez donc a d'inutiles discussions, et vengez Marat d'une maniere plus digne de lui.” Toute discussion fut ecartee par ces paroles, et on ne songea plus aux propositions qui avaient ete faites. Neanmoins, les jacobins, la convention, les cordeliers, toutes les societes populaires et les sections, se preparerent a lui decerner des honneurs magnifiques. Son corps resta expose pendant plusieurs jours; Il etait decouvert, et on voyait la blessure qu'il avait recue. Les societes populaires, les sections venaient processionnellement jeter des fleurs sur son cercueil. Chaque president prononcait un discours. La section de la Republique vint la premiere: “il est mort, s'ecrie son president, il est mort l'ami du peuple.... Il est mort assassine!... Ne prononcons point son eloge sur ses depouilles inanimees. Son eloge c'est sa conduite, ses ecrits, sa plaie sanglante, et sa mort!... Citoyennes, jetez des fleurs sur le corps pale de Marat! Marat fut notre ami, il fut l'ami du peuple, c'est pour le peuple qu'il a vecu, c'est pour le peuple qu'il est mort.” Apres ces paroles, des jeunes filles font le tour du cercueil, et jettent des fleurs sur le corps de Marat. L'orateur reprend: “Mais c'est assez se lamenter; ecoutez la grande ame de Marat, qui se reveille et vous dit: Republicains, mettez un terme a vos pleurs.... Les republicains ne doivent verser qu'une larme, et songer ensuite a la patrie. Ce n'est pas moi qu'on a voulu assassiner, c'est la republique: ce n'est pas moi qu'il faut venger, c'est la republique, c'est le peuple, c'est vous!”

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Toutes les societies, toutes les sections vinrent ainsi l'une apres l'autre autour du cercueil de Marat; et si l'histoire rappelle de pareilles scenes, c'est pour apprendre aux hommes a reflechir sur l'effet des preoccupations du moment, et pour les engager a bien s'examiner eux-memes lorsqu'ils pleurent les puissances ou maudissent les vaincus du jour.

Pendant ce temps, le proces de la jeune Corday s'instruisait avec la rapidite des formes revolutionnaires. On avait implique dans son affaire deux deputes; l'un etait Duperret, avec lequel elle avait eu des rapports, et qui l'avait conduite chez le ministre de l'interieur; l'autre etait Fauchet, ancien eveque, devenu suspect a cause de ses liaisons avec le cote droit, et qu'une femme, ou folle ou mechante, pretendait faussement avoir vu aux tribunes avec l'accusee.

Charlotte Corday, conduite en presence du tribunal, conserve le meme calme. On lui lit son acte d'accusation, apres quoi on procede a l'audition des temoins: Corday interrompt le premier temoin, et ne laissant pas le temps de commencer sa deposition: "C'est moi, dit-elle, qui ai tue Marat.—Qui vous a engagee a commettre cet assassinat? lui demande le president.—Ses crimes.—Qu'entendez-vous par ses crimes?—Les malheurs dont il est cause depuis la revolution.—Qui sont ceux qui vous ont engagee a cette action?—Moi seule, reprend fierement la jeune fille. Je l'avais resolu depuis long-temps, et je n'aurais jamais pris conseil des autres pour une pareille action. J'ai voulu donner la paix a mon pays.—Mais croyez-vous avoir tue tous les Marat?—Non, reprend tristement l'accusee, non." Elle laisse ensuite achever les temoins, et apres chaque deposition, elle repete chaque fois: "C'est vrai, le deposant a raison." Elle ne se defend que d'une chose, c'est de sa pretendue complicité avec les girondins. Elle ne dement qu'un seul temoin, c'est la femme qui implique Duperret et Fauchet dans sa cause; puis elle se rassied et ecoute le reste de l'instruction avec une parfaite serenite. "Vous le voyez, dit pour toute defense son avocat Chauveau-Lagarde, l'accusee avoue tout avec une inbranlable assurance. Ce calme et cette abnegation, sublimes sous un rapport, ne peuvent s'expliquer que par le fanatisme politique le plus exalte. C'est a vous de juger de quel poids cette consideration morale doit etre dans la balance de la justice."

Charlotte Corday est condamnee a la peine de mort. Son beau visage n'en parait pas emu; elle rentre dans sa prison avec le sourire sur les levres; elle ecrit a son pere pour lui demander pardon d'avoir dispose de sa vie; elle ecrit a Barbaroux, auquel elle raconte son voyage et son action dans une lettre charmante, pleine de grace, d'esprit et d'elevation; elle lui dit que ses amis ne doivent pas la regretter, car une imagination vive, un coeur sensible, promettent une vie bien orageuse a ceux qui en sont doues. Elle ajoute qu'elle s'est bien vengée de Petion, qui a Caen suspecta un moment ses sentimens politiques. Enfin elle le prie de dire a Wimpffen qu'elle l'a aide a gagner plus d'une bataille. Elle termine par ces mots: "Quel triste peuple pour former une republique! il faut au moins fonder la paix; le gouvernement viendra comme il le pourra."

Le 15, Charlotte Corday subit son jugement avec le calme qui ne l'avait pas quittee. Elle repondit par l'attitude la plus modeste et la plus digne aux outrages de la vile populace. Cependant tous ne l'outrageaient pas; beaucoup plaignaient cette fille si jeune, si belle, si desinteressee dans son action, et l'accompagnaient a l'echafaud d'un regard de pitie et d'admiration.

Marat fut transporte en grande pompe au jardin des Cordeliers. "Cette pompe, disait le rapport de la commune, n'avait rien que de simple et de patriotique: le peuple, rassemble sous les bannieres des sections, arrivait paisiblement. Un desordre en quelque sorte imposant, un silence respectueux, une consternation generale, offraient le spectacle le plus touchant. La marche a dure depuis six heures du soir jusqu'a minuit; elle etait formee de citoyens de toutes les sections, des membres de la convention, de ceux de la commune et du departemens, des electeurs et des societies populaires. Arrive dans le jardin des Cordeliers, le corps de Marat a ete depose sous les arbres, dont les feuilles, legerement agitees, reflechissaient et multipliaient une lumiere douce et tendre. Le peuple environnait le cercueil en silence. Le president de la convention a d'abord fait un discours eloquent, dans lequel il a annonce que le temps arriverait bientot ou Marat serait venge, mais qu'il ne fallait pas, par des demarches hatives et inconsiderées, s'attirer des reproches des ennemis de la patrie.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Il a ajoute que la liberte ne pouvait perir, et que la mort de Marat ne ferait que la consolider. Apres plusieurs discours qui ont ete vivement applaudis, le corps de Marat a ete depose dans la fosse. Les larmes ont coule, et chacun s'est retire l'ame navree de douleur.”

Le coeur de Marat, dispute par plusieurs societes, resta aux Cordeliers. Son buste, repandu partout avec celui de Lepelletier et de Brutus, figura dans toutes les assemblees et les lieux publics. Le scelle mis sur ses papiers fut leve; on ne trouva chez lui qu'un assignat de cinq francs, et sa pauvreté fut un nouveau sujet d'admiration. Sa gouvernante, qu'il avait, selon les paroles de Chaumette, prise pour epouse, *un jour de beau temps, a la face du soleil*, fut appelee sa veuve, et nourrie aux frais de l'etat.

Telle fut la fin de cet homme, le plus etrange de cette epoque si feconde en caracteres. Jete dans la carriere des sciences, il voulut renverser tous les systemes; jete dans les troubles politiques, il concut tout d'abord une pensee affreuse, une pensee que les revolutions realisent chaque jour, a mesure que leurs dangers s'accroissent, mais qu'elles ne s'avouent jamais, la destruction de tous leurs adversaires. Marat, voyant que, tout en les condamnant, la revolution n'en suivait pas moins ses conseils, que les hommes qu'il avait denonces etaient depopularises et immoles au jour qu'il avait predit, se regarda comme le plus grand politique des temps modernes, fut saisi d'un orgueil et d'une audace extraordinaires, et resta toujours horrible pour ses adversaires, et au moins etrange pour ses amis eux-memes. Il finit par un accident aussi singulier que sa vie, et succomba au moment meme ou les chefs de la republique, se concertant pour former un gouvernement cruel et sombre, ne pouvaient plus s'accommoder d'un collegue maniaque, systematique et audacieux, qui aurait derange tous leurs plans par ses saillies. Incapable, en effet, d'etre un chef actif et entrainant, il fut l'apotre de la revolution; et lorsqu'il ne fallait plus d'apostolat, mais de l'energie et de la tenue, le poignard d'une jeune fille indignee vint a propos en faire un martyr, et donner un saint au peuple, qui fatigue de ses anciennes images, avait besoin de s'en creer de nouvelles.

## CHAPITRE XI

DISTRIBUTION DES PARTIS DEPUIS LE 31 MAI, DANS LA CONVENTION, DANS LE. COMITE DE SALUT PUBLIC ET LA COMMUNE.—DIVISIONS DANS LA *Montagne*. —DISCREDIT DE DANTON.—POLITIQUE DE ROBESPIERRE.—EVENEMENS EN VENDEE. —DEFAITE DE WESTERMANN A CHATILLON, ET DU GENERAL LABAROLIERE A VIHIERS. —SIEGE ET PRISE DE MAYENCE PAR LES PRUSSIENS ET LES AUTRICHIENS.—PRISE DE VALENCIENNES.—DANGERS EXTREMES DE LA REPUBLIQUE EN AOUT 1793.—ETAT FINANCIER.—DISCREDIT DES ASSIGNATS.—ETABLISSEMENT DU *maximum*. —DETRESSE PUBLIQUE.—AGIOTAGE.

Des triumvirs si fameux, il ne restait plus que Robespierre et Danton. Pour se faire une idee de leur influence, il faut voir comment s'etaient distribues les pouvoirs, et quelle marche avaient suivie les esprits depuis la suppression du cote droit.

Des le jour meme de son institution, la convention fut en realite saisie de tous les pouvoirs. Elle ne voulut cependant pas les garder ostensiblement dans ses mains, afin d'eviter les apparences du despotisme; elle laissa donc exister hors de son sein un fantome de pouvoir executif, et conserva des ministres. Mecontente de leur administration, dont l'energie n'etait pas proportionnee aux circonstances, elle etablit, immediatement apres la defection de Dumouriez, un comite de salut public, qui entra en fonctions le 10 avril, et qui eut sur le gouvernement une inspection superieure. Il pouvait suspendre l'execution des mesures prises par les ministres, y suppléer quand il les jugeait insuffisantes, ou les revoquer lorsqu'il les croyait mauvaises. Il redigeait les instructions des representans envoyes en mission, et pouvait seul correspondre avec eux. Place de cette maniere au-dessus des ministres et des representans, qui etaient eux-memes places au-dessus des fonctionnaires de toute espece, il avait sous sa main le gouvernement tout entier. Quoique, d'apres son titre, cette autorite ne fut qu'une simple inspection, en realite elle devenait l'action meme, car un chef d'etat

## Histoire de la Revolution francaise, IV

n'execute jamais rien lui-meme, et se borne a tout faire faire sous ses yeux, a choisir les agens, a diriger les operations. Or, par son seul droit d'inspection, le comite pouvait tout cela, et il l'accomplit. Il regla les operations militaires, commanda les approvisionnement, ordonna les mesures de surete, nomma les generaux et les agens de toute espece, et les ministres tremblans se trouvaient trop heureux de se decharger de toute responsabilite en se reduisant au role de simples commis. Les membres qui composaient le comite de salut public etaient Barrere, Delmas, Breard, Cambon, Robert Lindet, Danton, Guyton-Morveau, Mathieu et Ramel. Ils etaient reconnus pour des hommes habiles et laborieux, et quoiqu'ils fussent suspects d'un peu de moderation, on ne les suspectait pas au point de les croire, comme les girondins, complices de l'etranger. En peu de temps, ils reunirent dans leurs mains toutes les affaires de l'etat, et bien qu'ils n'eussent ete nommes que pour un mois, on ne voulut pas les interrompre dans leurs travaux, et on les prorogea de mois en mois, du 10 avril au 10 mai, du 10 mai au 10 juin, du 10 juin au 10 juillet. Au-dessous de ce comite, le comite de surete generale exercait la haute police, chose si importante en temps de defiance; mais, dans ses fonctions memes, il dependait du comite de salut public, qui, charge en general de tout ce qui interessait le salut de l'etat, devenait competent pour rechercher les complots contre la republique.

Ainsi, par ses decrets, la convention avait la volonte supreme; par ses representans et son comite, elle avait l'execution; de maniere que, tout en ne voulant pas reunir les pouvoirs dans ses mains, elle y avait ete invinciblement conduite par les circonstances, et par le besoin de faire executer, sous ses yeux et par ses propres membres, ce qu'elle croyait mal fait par des agens etrangers.

Cependant, quoique toute l'autorite s'exercat dans son sein, elle ne participait aux operations du gouvernement que par son approbation, et ne les discutait plus. Les grandes questions d'organisation sociale etaient resolues par la constitution, qui etablissait la democratie pure. La question de savoir si on emploierait, pour se sauver, les moyens les plus revolutionnaires, et si on s'abandonnerait a tout ce que la passion pourrait inspirer, etait resolue par le 31 mai. Ainsi la constitution de l'etat et la morale politique se trouvaient fixees. Il ne restait donc plus a examiner que des mesures administratives, financieres et militaires. Or, les sujets de cette nature peuvent rarement etre compris par une nombreuse assemblee, et sont livres a l'arbitraire des hommes qui s'en occupent specialement. La convention s'en remettait volontiers a cet egard aux comites qu'elle avait charges des affaires. Elle n'avait a soupconner ni leur probite, ni leurs lumieres, ni leur zele. Elle etait donc reduite a se taire; et la derniere revolution, en lui otant le courage de discuter, lui en avait enleve l'occasion. Elle n'etait plus qu'un conseil d'etat, ou des comites, chefs des travaux, venaient rendre des comptes toujours applaudis, et proposer des decrets toujours adoptes. Les seances, devenues silencieuses, sombres, et assez courtes, ne se prolongeaient plus, comme auparavant, pendant les journees et les nuits.

Au-dessous de la convention, qui s'occupait des matieres generales de gouvernement, la commune s'occupait du regime municipal, et y faisait une veritable revolution. Ne songeant plus, depuis le 31 mai, a conspirer et a se servir de la force locale de Paris contre la convention, elle s'occupait de la police, des subsistances, des marches, des cultes, des spectacles, des filles publiques meme, et rendait, sur tous ces objets de regime interieur et prive, des arretes, qui devenaient bientot modeles dans toute la France. Chaumette, procureur general de la commune, etait, par ses requisitoires toujours ecoutes et applaudis par le peuple, le rapporteur de cette legislature municipale. Cherchant sans cesse de nouvelles matieres a regler, envahissant continuellement sur la liberte privee, ce legislateur des halles et des marches devenait chaque jour plus importun et plus redoutable. Pache, toujours impassible, laissait tout faire sous ses yeux, donnait son approbation aux mesures proposees, et abandonnait a Chaumette les honneurs de la tribune municipale.

La convention laissait agir librement ses comites, et la commune etant exclusivement occupee de ses attributions, la discussion sur les matieres de gouvernement etait restee aux jacobins; seuls, ils discutaient avec leur audace accoutumee les operations du gouvernement, et la conduite de chacun de ses agens. Depuis longtemps, comme on l'a vu, ils avaient acquis une tres grande importance par leur nombre, par l'illustration et le haut rang de la plupart de leurs membres, par le vaste cortege de leurs societes affiliees, enfin par leur anciennete et leur longue influence sur la revolution. Mais depuis le 31 mai, ayant fait taire le cote droit de

## Histoire de la Revolution francaise, IV

l'assemblee, et fait predominer le systeme d'une energie sans bornes, ils avaient acquis une puissance d'opinion immense, et avaient herite de la parole abdiquée en quelque sorte par la convention. Ils poursuivaient les comites d'une surveillance continuelle, examinaient leur conduite ainsi que celle des representans, des ministres, des generaux, avec cette fureur de personnalites qui leur etait propre: ils exercaient ainsi sur tous les agens une censure inexorable, souvent inique, mais toujours utile par la terreur qu'elle inspirait et le devouement qu'elle imposait a tous. Les autres societes populaires avaient aussi leur liberte et leur influence, mais se soumettaient cependant a l'autorite des jacobins. Les cordeliers, par exemple, plus turbulens, plus prompts a agir, reconnaissaient néanmoins la superiorite de raison de leurs aines, et se laissaient ramener par leurs conseils, quand il leur arrivait de devancer le moment d'une proposition, par exces d'impatience revolutionnaire. La petition de Jacques Roux contre la constitution, retractee par les cordeliers a la voix des jacobins, etait une preuve de cette deference.

Telle etait, depuis le 31 mai, la distribution des pouvoirs et des influences: on voyait a la fois un comite gouvernant, une commune occupee de reglemens municipaux, et des jacobins exerçant sur le gouvernement une censure continuelle et rigoureuse.

Deux mois ne s'etaient pas ecoules sans que l'opinion s'exercat severement contre l'administration actuelle. Les esprits ne pouvaient pas s'arreter au 31 mai; leur exigence devait aller au-delà, et il etait naturel qu'ils demandassent toujours et plus d'energie, et plus de celerite, et plus de resultats. Dans la reforme generale des comites, reclamee le 2 juin, on avait epargne le comite de salut public, rempli d'hommes laborieux, etrangers a tous les partis, et charges de travaux qu'il etait dangereux d'interrompre; mais on se souvenait qu'il avait hesite au 31 mai et au 2 juin, qu'il avait voulu negocier avec les departemens, et leur envoyer des otages, et on ne tarda pas a le trouver insuffisant pour les circonstances. Institue dans le moment le plus difficile, on lui imputait des defaites qui etaient le malheur de notre situation et non sa faute. Centre de toutes les operations, il etait encombre d'affaires, et on lui reprochait de s'ensevelir dans les papiers, de s'absorber dans les details, d'etre en un mot use et incapable. Etabli cependant au moment de la defection de Dumouriez, lorsque toutes les armees etaient desorganisees, lorsque la Vendee se levait et que l'Espagne commençait la guerre, il avait reorganise l'armee du Nord et celle du Rhin, et il avait cree celles des Pyrenees et de la Vendee, qui n'existaient pas, et approvisionne cent vingt-six places ou forts; et quoiqu'il restat encore beaucoup a faire pour mettre nos forces sur le pied necessaire, c'etait beaucoup d'avoir execute de pareils travaux en si peu de temps et a travers les obstacles de l'insurrection departementale. Mais la defiance publique exigeait toujours plus qu'on ne faisait, plus qu'on ne pouvait faire, et c'est en cela meme qu'on provoquait une energie si grande et proportionnee au danger. Pour augmenter la force du comite, et remonter son energie revolutionnaire, on avait adjoint a ses membres Saint-Just, Jean-Bon-Saint-Andre et Couthon. Neanmoins, on n'etait pas satisfait encore, et on disait que les derniers venus etaient excellens sans doute, mais que leur influence etait neutralisee par les autres.

L'opinion ne s'exerçait pas moins severement contre les ministres. Celui de l'interieur, Garat, d'abord assez bien vu a cause de sa neutralite entre les girondins et les jacobins, n'etait plus qu'un modere depuis le 2 juin. Charge de preparer un ecrit pour eclairer les departemens sur les derniers evenemens, il avait fait une longue dissertation, ou il expliquait et compensait tous les torts avec une impartialite tres philosophique sans doute, mais peu appropriee aux dispositions du moment. Robespierre, auquel il communiqua cet ecrit beaucoup trop sage, le repoussa. Les jacobins en furent bientot instruits, et ils reprocherent a Garat de n'avoir rien fait pour combattre le poison repandu par Roland. Il en etait de meme du ministre de la marine, d'Albarade, qu'on accusait de laisser dans les etats-majors des escadres tous les anciens aristocrates. Il est vrai en effet qu'il en avait conserve beaucoup, et les evenemens de Toulon le prouverent bientot; mais les epurations etaient plus difficiles dans les armees de mer que dans celles de terre, parce que les connaissances speciales qu'exige la marine ne permettaient pas de remplacer les vieux officiers par de nouveaux, et de faire, en six mois, d'un paysan un soldat, un sous-officier, un general. Le ministre de la guerre, Bouchotte, s'etait seul conserve en faveur, parce que, a l'exemple de Pache, son predecesseur, il avait livre ses bureaux aux jacobins et aux cordeliers, et avait calme leur defiance en les appelant eux-memes dans son administration. Presque tous les



generaux etaient accuses, et particulierement les nobles; mais deux surtout etaient devenus l'epouvantail du jour: Custine au Nord, et Biron a l'Ouest. Marat, comme on l'a vu, les avait denonces quelques jours avant sa mort; et depuis cette accusation, tous les esprits se demandaient pourquoi Custine restait au camp de Cesar sans debloquer Valenciennes? pourquoi Biron, inactif dans la Basse-Vendee, avait laisse prendre Saumur et assieger Nantes?

La meme defiance regnait a l'interieur: la calomnie errait sur toutes les tetes et s'egarait sur les meilleurs patriotes. Comme il n'y avait plus de cote droit auquel on put tout attribuer, comme il n'y avait plus un Roland, un Brissot, un Guadet, a qui on put, a chaque crainte, imputer une trahison, le reproche menacait les republicains les plus decides. Il regnait une fureur incroyable de soupcons et d'accusations. La vie revolutionnaire la plus longue et la mieux soutenue n'etait plus une garantie, et on pouvait, en un jour, en une heure, etre assimile aux plus grands ennemis de la republique. Les imaginations ne pouvaient pas se desenchainer si tot de ce Danton, dont l'audace et l'eloquence avaient soutenu les courages, dans toutes les circonstances decisives; mais Danton portait dans la revolution la passion la plus violente pour le but, sans aucune haine contre les individus, et ce n'etait pas assez. L'esprit d'une revolution se compose de passion pour le but, et de haine pour ceux qui font obstacle: Danton n'avait que l'un de ces deux sentimens. En fait de mesures revolutionnaires tendant a frapper les riches, a mettre en action les indifferens, et a developper les ressources de la nation, il n'avait rien menage, et avait imagine les moyens les plus hardis et les plus violens; mais, tolerant et facile pour les individus, il ne voyait pas des ennemis dans tous; il y voyait des hommes divers de caractere, d'esprit, qu'il fallait ou gagner, ou accepter avec le degre de leur energie. Il n'avait pas pris Dumouriez pour un perfide, mais pour un mecontent pousse a bout. Il n'avait pas vu dans les girondins les complices de Pitt, mais d'honnetes gens incapables, et il aurait voulu qu'on les ecartat sans les immoler. On disait meme qu'il s'etait offense de la consigne donnee par Henriot le 2 juin. Il touchait la main a des generaux nobles, dinait avec des fournisseurs, s'entretenait familièrement avec les hommes de tous les partis, recherchait les plaisirs, et en avait beaucoup pris dans la Revolution. On savait tout cela, et on repandait sur son energie et sa probite les bruits les plus equivoques. Un jour, on disait que Danton ne paraissait plus aux Jacobins; on parlait de sa paresse, de ses continuelles distractions, et on disait que la revolution n'avait pas ete une carriere sans jouissances pour lui. Un autre jour, un jacobin disait a la tribune: "Danton m'a quitte pour aller toucher la main a un general." Quelquefois on se plaignait des individus qu'il avait recommandes aux ministres. N'osant pas toujours l'attaquer lui-meme, on attaquait ses amis. Le boucher Legendre, son collegue dans la deputation de Paris, son lieutenant dans les rues et les faubourgs, et l'imitateur de son eloquence brute et sauvage, etait traite de modere par Hebert et les autres turbulens des Cordeliers. "Moi un modere! s'ecriait Legendre aux Jacobins, quand je me fais quelquefois des reproches d'exageration; quand on ecrit de Bordeaux que j'ai assomme Guadet; quand on met dans tous les journaux que j'ai saisi Lanjuinais au collet, et que je l'ai traîne sur le pave!" On traitait encore de modere un autre ami de Danton patriote aussi connu et aussi eprouve, Camille Desmoulins, l'ecrivain a la fois le plus naif, le plus comique et le plus eloquent de la revolution. Camille connaissait beaucoup le general Dillon, qui, place par Dumouriez au poste des Islettes dans l'Argonne, y avait deploye tant de fermete et de bravoure. Camille s'etait convaincu par lui-meme que Dillon n'etait qu'un brave homme, sans opinion politique, mais doue d'un grand instinct guerrier, et ne demandant qu'a servir la republique. Tout a coup, par l'effet de cette incroyable defiance qui regnait, on repand que Dillon va se mettre a la tete d'une conspiration pour retablir Louis XVII sur le trone. Le comite de salut public le fait aussitot arreter. Camille, qui s'etait convaincu par ses yeux qu'un tel bruit n'etait qu'une fable, veut defendre Dillon devant la convention. Alors de toutes parts on lui dit: "Vous dinez avec les aristocrates." Billaud-Varenes, en lui coupant la parole, s'ecrie: "Qu'on ne laisse pas Camille se deshonoré.—On me coupe la parole, repond alors Camille, eh bien! a moi mon ecritoire!" Et il ecrit aussitot un pamphlet intitule *Lettre a Dillon*, plein de grace et de raison, ou il frappe dans tous les sens et sur toutes les tetes. Il dit au comite de salut public: "Vous avez usurpe tous les pouvoirs, amene toutes les affaires a vous, et vous n'en terminez aucune. Vous etiez trois charges de la guerre; l'un est absent, l'autre malade, et le troisieme n'y entend rien; vous laissez a la tete de nos armees les Custine, les Biron, les Menou, les Berthier, tous aristocrates, ou fayettistes, ou incapables." Il dit a Cambon: "Je n'entends rien a ton systeme de finances, mais ton papier ressemble fort a celui de Law, et court aussi vite de mains en mains." Il dit a Billaud-Varenes:

## Histoire de la Revolution francaise, IV

“Tu en veux a Arthur Dillon, parce qu'etant commissaire a son armee, il te mena au feu;” a Saint-Just: “Tu te respectes, et portes ta tete comme un *Saint-Sacrement*;” a Breard, a Delmas, a Barrere et autres: “Vous avez voulu donner votre demission le 2 juin, parce que vous ne pouviez pas considerer cette revolution de sang-froid, tant elle vous paraissait affreuse.” Il ajoute que Dillon n'est ni republicain, ni federaliste, ni aristocrate, qu'il est soldat, et qu'il ne demande qu'a servir; qu'il vaut en patriotisme le comite de salut public et tous les etats-majors conserves a la tete des armees; que du moins il est grand militaire, qu'on est trop heureux d'en pouvoir conserver quelques-uns, et qu'il ne faut pas s'imaginer que tout sergent puisse etre general. “Depuis, ajoute-t-il, qu'un officier inconnu, Dumouriez, a vaincu malgre lui a Jemmapes, et a pris possession de toute la Belgique et de Breda, comme un marechal-des-logis *avec de la craie*, les succes de la republique nous ont donne la meme ivresse que les succes de son regne donnerent a Louis XIV. Il prenait ses generaux dans son anti-chambre, et nous croyons pouvoir prendre les notres dans les rues; nous sommes meme alles jusqu'a dire que nous avons trois millions de generaux.”

On voit, a ce langage, a ces attaques croisees, que la confusion regnait dans la Montagne. Cette situation est ordinairement celle de tout parti qui vient de vaincre, qui va se diviser, mais dont les fractions ne sont pas encore clairement detachees. Il ne s'etait pas forme encore de nouveau parti dans le parti vainqueur. L'accusation de modere ou d'exagere planait sur toutes les tetes, sans se fixer positivement sur aucune. Au milieu de ce desordre d'opinions, une reputation restait toujours inaccessible aux attaques, c'etait celle de Robespierre. Il n'avait certainement jamais eu de l'indulgence pour les individus; il n'avait aime aucun proscrit, ni fraye avec aucun general, avec aucun financier ou depute. On ne pouvait l'accuser d'avoir pris aucun plaisir dans la revolution, car il vivait obscurément chez un menuisier, et entretenait, dit-on, avec une de ses filles un commerce tout a fait ignore. Severe, reserve, integre, il etait et passait pour incorruptible. On ne pouvait lui reprocher que l'orgueil, espece de vice qui ne souille pas comme la corruption, mais qui fait de grands maux dans les discordes civiles, et qui devient terrible chez les hommes austeres, chez les devots religieux ou politiques, parce qu'etant leur seule passion, ils la satisfont sans distraction et sans pitie.

Robespierre etait le seul individu qui put reprimer certains mouvemens d'impatience revolutionnaire, sans qu'on imputat sa moderation a des liaisons de plaisir ou d'interet. Sa resistance, quand il en opposait, n'etait jamais attribuee qu'a de la raison. Il sentait cette position, et il commença alors, pour la premiere fois, a se faire un systeme. Jusque-la, tout entier a sa haine, il n'avait songe qu'a pousser la revolution sur les girondins; maintenant, voyant, dans un nouveau debordement des esprits, un danger pour les patriotes, il pensa qu'il fallait maintenir le respect pour la convention et le comite de salut public, parce que toute l'autorite residait en eux, et ne pouvait passer en d'autres mains sans une confusion epouvantable.

D'ailleurs il etait dans cette convention, il ne pouvait manquer d'etre bientot dans le comite de salut public, et, en les defendant, il soutenait a la fois une autorite indispensable, et une autorite dont il allait faire partie. Comme toute opinion se formait d'abord aux Jacobins, il songea a s'en emparer toujours davantage, a les rattacher autour de la convention et des comites, sauf a les dechainer ensuite s'il le jugeait necessaire. Toujours assidu, mais assidu chez eux seuls, il les flattait de sa presence; ne prenant plus que rarement la parole a la convention, ou, comme nous l'avons dit, on ne parlait presque plus, il se faisait souvent entendre a leur tribune, et ne laissait jamais passer une proposition importante sans la discuter, la modifier ou la repousser. En cela, sa conduite etait bien mieux calculee que celle de Danton. Rien ne blesse les hommes et ne favorise les bruits equivoques comme l'absence. Danton, negligent comme un genie ardent et passionne, etait trop peu chez les jacobins. Quand il reparait, il etait reduit a se justifier, a assurer qu'il serait toujours bon patriote, a dire que “si quelquefois il usait de certains menagemens pour ramener des esprits faibles, mais excellens, on pouvait etre assure que son energie n'en etait pas diminuee; qu'il veillait toujours avec la meme ardeur aux interets de la republique, et qu'elle serait victorieuse.” Vaines et dangereuses excuses! Des qu'on s'explique, des qu'on se justifie, on est domine par ceux auxquels on s'adresse. Robespierre, au contraire, toujours present, toujours pret a ecarter les insinuations, n'etait jamais reduit a se justifier, il prenait au contraire le ton accusateur; il gourmandait ses fideles jacobins et il avait justement saisi le point ou la passion qu'on inspire, etant bien prononcee, on ne fait que l'augmenter par des rigueurs.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

On a vu de quelle maniere il traita Jacques Roux, qui avait propose une petition contre l'acte constitutionnel; il en faisait de meme dans toutes les circonstances ou il s'agissait de la convention. Cette assemblee etait epuree, disait-il; elle ne meritait que des respects; quiconque l'accusait etait un mauvais citoyen. Le comite de salut public n'avait sans doute pas fait tout ce qu'il devait faire (car tout en les defendant, Robespierre ne manquait pas de censurer ceux qu'il defendait); mais ce comite etait dans une meilleure voie; l'attaquer, c'etait detruire le centre necessaire de toutes les autorites, affaiblir l'energie du gouvernement, et compromettre la republique. Quand on voulait fatiguer le comite ou la convention de petitions trop repetees, il s'y opposait en disant qu'on usait l'influence des jacobins, et qu'on faisait perdre le temps aux depositaires du pouvoir. Un jour, on voulait que les seances du comite fussent publiques; il s'emporta contre cette proposition; il dit qu'il y avait des ennemis caches, qui, sous le masque du patriotisme, faisaient les propositions les plus incendiaires, et il commença a soutenir que l'etranger payait deux especes de conspirateurs en France; les exageres, qui poussaient tout au desordre, et les moderes, qui voulaient tout paralyser par la mollesse.

Le comite de salut public avait ete proroge trois fois; le 10 juillet, il devait etre proroge une quatrieme, ou renouvele. Le 8, grande seance aux Jacobins. De toutes parts, on dit que les membres du comite doivent etre changes, et qu'il ne faut pas les proroger de nouveau, comme on l'a fait trois mois de suite. "Sans doute, dit Bourdon, le comite a de bonnes intentions; je ne veux pas l'inculper; mais un malheur attache a l'espece humaine est de n'avoir d'energie que quelques jours seulement. Les membres actuels du comite ont deja passe cette epoque; ils sont uses: changeons-les. Il nous faut aujourd'hui des hommes revolutionnaires, des hommes a qui nous puissions confier le sort de la republique, et qui nous en repondent corps pour corps."

L'ardent Chabot succede a Bourdon. "Le comite, dit-il, doit etre renouvele, et il ne faut pas souffrir une nouvelle prorogation. Lui adjoindre quelques membres de plus, reconnus bons patriotes, ne suffirait pas, car on en a la preuve dans ce qui est arrive. Couthon, Saint-Just, Jean-Bon-Saint-Andre, adjoints recemment, sont annules par leurs collegues. Il ne faut pas non plus qu'on renouvelle le comite au scrutin secret, car le nouveau ne vaudrait pas mieux que l'ancien, qui ne vaut rien du tout. J'ai entendu Mathieu, poursuit Chabot, tenir les discours les plus inciviques a la societe des femmes revolutionnaires. Ramel a ecrit a Toulouse que les proprietaires pouvaient seuls sauver la chose publique, et qu'il fallait se garder de remettre les armes aux mains des sans-culottes. Cambon est un fou qui voit tous les objets trop gros; et s'en effraie cent pas a l'avance. Guyton-Morveau est un honnete homme, un quaker qui tremble toujours. Delmas, qui avait la partie des nominations, n'a fait que de mauvais choix, et a rempli l'armee de contre-revolutionnaires; enfin ce comite etait l'ami de Lebrun, et il est ennemi de Bouchotte."

Robespierre s'empresse de repondre a Chabot. "A chaque phrase, a chaque mot, dit-il, du discours de Chabot, je sens respirer le patriotisme le plus pur; mais j'y vois aussi le patriotisme trop exalte qui s'indigne que tout ne tourne pas au gre de ses desirs, qui s'irrite de ce que le comite de salut public n'est pas parvenu dans ses operations a une perfection impossible, et que Chabot ne trouvera nulle part.

"Je le crois comme lui, ce comite n'est pas compose d'hommes egalement eclaires, egalement vertueux; mais quel corps trouvera-t-il compose de cette maniere? Empechera-t-il les hommes d'etre sujets a l'erreur? N'a-t-il pas vu la convention, depuis qu'elle a vomi de son sein les traitres qui la deshonorait, reprendre une nouvelle energie, une grandeur qui lui avait ete etrangere jusqu'a ce jour, un caractere plus auguste dans sa representation? Cet exemple ne suffit-il pas pour prouver qu'il n'est pas toujours necessaire de detruire, et qu'il est plus prudent quelquefois de s'en tenir a reformer?"

"Oui, sans doute, il est dans le comite de salut public des hommes capables de remonter la machine et de donner une nouvelle force a ses moyens. Il ne faut que les y encourager. Qui oubliera les services que ce comite a rendus a la chose publique, les nombreux complots qu'il a decouverts, les heureux aperçus que nous lui devons, les vues sages et profondes qu'il nous a developpees!"

“L'assemblee n'a point cree un comite de salut public pour l'influencer elle-meme, ni pour diriger ses decrets; mais ce comite lui a ete utile pour demeler, dans les mesures proposees, ce qui etait bon d'avec ce qui, presente sous une forme seduisante, pouvait entrainer les consequences les plus dangereuses; mais il a donne les premieres impulsions a plusieurs determinations essentielles qui ont sauve peut-etre la patrie; mais il lui a sauve les inconveniens d'un travail penible, souvent infructueux, en lui presentant les resultats, deja heureusement trouves, d'un travail quelle ne connaissait qu'a peine, et qui ne lui etait pas assez familier.

“Tout cela suffit pour prouver que le comite de salut public n'a pas ete d'un si petit secours qu'on voudrait avoir l'air de le croire. Il a fait des fautes sans doute; est-ce a moi de les dissimuler? Pencherais-je vers l'indulgence, moi qui crois qu'on n'a point assez fait pour la patrie quand on n'a pas tout fait? Oui, il a fait des fautes, et je veux les lui reprocher avec vous; mais il serait impolitique en ce moment d'appeler la defaveur du peuple sur un comite qui a besoin d'etre investi de toute sa confiance, qui est charge de grands interets, et dont la patrie attend de grands secours; et quoiqu'il n'ait pas l'agrement des citoyennes republicaines revolutionnaires, je ne le crois pas moins propre a ses importantes operations.”

Toute discussion fut fermee apres les reflexions de Robespierre. Le surlendemain, le comite fut renouvele et reduit a neuf individus, comme dans l'origine. Ses nouveaux membres etaient Barrere, Jean-Bon-Saint-Andre, Gasparin, Couthon, Herault-Sechelles, Saint-Just, Thuriot, Robert Lindet, Prieur de la Marne. Tous les membres accuses de faiblesse etaient congedies, excepte Barrere, a qui sa grande facilite a rediger des rapports, et a se plier aux circonstances, avait fait pardonner le passe. Robespierre n'y etait pas encore, mais avec quelques jours de plus, avec un peu plus de danger sur les frontieres, et de terreur dans la convention, il allait y arriver.

Robespierre eut encore plusieurs autres occasions d'employer sa nouvelle politique. La marine commençant a donner des inquietudes, on ne cessait de se plaindre du ministre d'Albarade, de son predecesseur Monge, de l'etat deplorable de nos escadres, qui, revenues de Sardaigne dans les chantiers de Toulon, ne se reparaient pas, et qui etaient commandees par de vieux officiers presque tous aristocrates. On se plaignait meme de quelques individus nouvellement agreges au bureau de la marine. On accusait beaucoup entre autres un nomme Peyron, envoye pour reorganiser l'armee a Toulon. Il n'avait pas fait, disait-on, ce qu'il aurait du faire: on en rendait le ministre responsable, et le ministre rejetait la responsabilite sur un grand patriote, qui lui avait recommande Peyron. On designait avec affectation ce patriote celebre sans oser le nommer. “Son nom! s'ecrient plusieurs voix.—Eh bien! reprend le denonciateur, ce patriote celebre, c'est Danton!” A ces mots, des murmures eclatent. Robespierre accourt: “Je demande, dit-il, que la farce cesse et que la seance commence.... On accuse d'Albarade; je ne le connais que par la voix publique, qui le proclame un ministre patriote; mais que lui reproche-t-on ici? une erreur. Quel homme n'en est pas capable? Un choix qu'il a fait n'a pas repondu a l'attente generale! Bouchotte et Pache aussi ont fait des choix defectueux, et cependant ce sont deux vrais republicains, deux sinceres amis de la patrie. Un homme est en place, il suffit, on le calomnie. Eh! quand cesserons-nous d'ajouter foi aux contes ridicules ou perfides dont on nous accable de toutes parts?

“Je me suis apercu qu'on avait joint a cette denonciation assez generale du ministre une denonciation particuliere contre Danton. Serait-ce lui qu'on voudrait nous rendre suspect? Mais si, au lieu de decourager les patriotes en leur cherchant avec tant de soin des crimes ou il existe a peine une erreur legere, on s'occupait un peu des moyens de leur faciliter leurs operations, de rendre leur travail plus clair et moins epineux, cela serait plus honnete, et la patrie en profiterait. On a denonce Bouchotte, on a denonce Pache, car il etait ecrit que les meilleurs patriotes seraient denonces. Il est bien temps de mettre fin a ces scenes ridicules et affligeantes; je voudrais que la societe des jacobins s'en tint a une serie de matieres qu'elle traiterait avec fruit; qu'elle restreignit le grand nombre de celles qui s'agitent dans son sein, et qui, pour la plupart, sont aussi futiles que dangereuses.”

Ainsi, Robespierre, voyant le danger d'un nouveau debordement des esprits, qui aurait aneanti tout gouvernement, s'efforçait de rattacher les jacobins autour de la convention, des comites et des vieux patriotes.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Tout etait profit pour lui dans cette politique louable et utile. En preparant la puissance des comites, il preparait la sienne propre; en defendant les patriotes de meme date et de meme energie que lui, il se garantissait, et empechait l'opinion de faire des victimes a ses cotes; il placait fort au-dessous de lui ceux dont il devenait le protecteur; enfin il se faisait, par sa severite meme, adorer des jacobins, et se donnait une haute reputation de sagesse. En cela, Robespierre ne mettait d'autre ambition que celle de tous les chefs revolutionnaires, qui jusque-la avaient voulu arreter la revolution au point ou ils s'arretaient eux-memes; et cette politique, qui les avait tous depopularises, ne devait pas le depopulariser lui, parce que la revolution approchait du terme de ses dangers et de ses exces.

Les deutes detenus avaient ete mis en accusation immediatement apres la mort de Marat, et on preparait leur jugement. On disait deja qu'il fallait faire tomber les tetes des Bourbons qui restaient encore, quoique ces tetes fussent celles de deux femmes, l'une epouse, l'autre soeur du dernier roi; et celle de ce duc d'Orleans, si fidele a la revolution, et aujourd'hui prisonnier a Marseille, pour prix de ses services.

On avait ordonne une fete pour l'acceptation de la constitution. Toutes les assemblees primaires devaient envoyer des deutes qui viendraient exprimer leur voeu, et se reuniraient au champ de la federation dans une fete solennelle. La date n'en etait plus fixee au 14 juillet, mais au 10 aout, car la prise des Tuileries avait amene la republique, tandis que la prise de la Bastille, laissant subsister la monarchie, n'avait aboli que la feodalite. Aussi les republicains et les royalistes constitutionnels se distinguaient-ils, en ce que les uns celebraient le 10 aout, et les autres le 14 juillet.

Le federalisme expirait, et l'acceptation de la constitution etait generale. Bordeaux gardait toujours la plus grande reserve, ne faisait aucun acte decisif ni de soumission ni d'hostilite, mais acceptait la constitution. Lyon poursuivait les procedures evoquees au tribunal revolutionnaire; mais, rebelle en ce point seul, il se soumettait quant aux autres, et adherait aussi a la constitution. Marseille seule refusait son adhesion. Mais sa petite armee, deja separee de celle du Languedoc, venait, dans les derniers jours de juillet, d'etre chassée d'Avignon, et de repasser la Durance. Ainsi le federalisme etait vaincu, et la constitution triomphante. Mais le danger s'aggravait sur les frontieres; il devenait imminent dans la Vendee, sur le Rhin et dans le Nord: de nouvelles victoires dedommageaient les Vendeens de leur echec devant Nantes; et Mayence, Valenciennes, etaient pressees plus vivement que jamais par l'ennemi.

Nous avons interrompu notre recit des evenemens militaires au moment ou les Vendeens, repousses de Nantes, rentrerent dans leur pays, et nous avons vu Biron arriver a Angers, apres la delivrance de Nantes, et convenir d'un plan avec le general Canclaux. Pendant ce temps, Westermann s'etait rendu a Niort avec la legion germanique, et avait obtenu de Biron la permission de s'avancer dans l'interieur du pays. Westermann etait ce meme Alsacien qui s'etait distingue au 10 aout, et avait decide le succes de cette journee; qui, ensuite, avait servi glorieusement sous Dumouriez, s'etait lie avec lui et avec Danton, et fut enfin denonce par Marat, qu'il avait batonne, dit-on, pour diverses injures. Il etait du nombre de ces patriotes dont on reconnaissait les grands services, mais auxquels on commencait a reprocher les plaisirs qu'ils avaient pris dans la revolution, et dont on se degoutait deja, parce qu'ils exigeaient de la discipline dans les armees, des connaissances dans les officiers, et ne voulaient pas exclure tout general noble, ni qualifier de traître tout general battu. Westermann avait forme une legion dite *germanique*, de quatre ou cinq mille hommes, renfermant infanterie, cavalerie et artillerie. A la tete de cette petite armee, dont il s'etait rendu maitre, et ou il maintenait une discipline severe, il avait deploye la plus grande audace et fait des exploits brillans. Transporte dans la Vendee avec sa legion, il l'avait reorganisee de nouveau, et en avait chasse les laches qui etaient alles le denoncer. Il temoignait un mepris tres haut pour ces bataillons informes qui pillaient et desolaient le pays; il affichait les memes sentimens que Biron, et etait range avec lui parmi les aristocrates militaires. Le ministre de la guerre Bouchotte avait, comme on l'a vu, repandu ses agens jacobins et cordeliers dans la Vendee. La, ils rivalisaient avec les representans et les generaux, autorisaient les pillages et les vexations sous le titre de requisitions de guerre, et l'indiscipline sous pretexte de defendre le soldat contre le despotisme des officiers. Le premier commis de la guerre, sous Bouchotte, etait Vincent, jeune cordelier frenetique, l'esprit le plus dangereux et le

plus turbulent de cette epoque; il gouvernait Bouchotte, faisait tous les choix, et poursuivait les generaux avec une rigueur extreme. Ronsin, cet ordonnateur envoye a Dumouriez, lorsque ses marches furent annulees, etait l'ami de Vincent et de Bouchotte, et le chef de leurs agens dans la Vendee, sous le titre d'adjoint–ministre. Sous lui se trouvaient les nommes Momoro, imprimeur, Grammont, comedien, et plusieurs autres qui agissaient dans le meme sens et avec la meme violence. Westermann, deja peu d'accord avec eux, se les aliena tout a fait par un acte d'energie. Le nomme Rossignol, ancien ouvrier orfevre, qui s'etait fait remarquer au 20 juin et au 10 aout, et qui commandait l'un des bataillons de la formation d'Orleans, etait du nombre de ces nouveaux officiers favorises par le ministere cordelier. Etant un jour a boire avec des soldats de Westermann, il disait que les soldats ne devaient pas etre les esclaves des officiers, que Biron etait un *ci–devant*, un traître, et que l'on devait chasser les bourgeois des maisons pour y loger les troupes. Westermann le fit arreter, et le livra aux tribunaux militaires. Ronsin se hata de le reclamer, et envoya tout de suite a Paris une denonciation contre Westermann.

Westermann, sans s'inquieter de cet evenement, se mit en marche avec sa legion pour penetrer jusqu'au coeur meme de la Vendee. Partant du cote oppose a la Loire, c'est–a–dire du midi du theatre de la guerre, il s'empara d'abord de Parthenay, puis entra dans Amaillou, et mit le feu dans ce dernier bourg, pour user de represailles envers M. de Lescure. Celui–ci, en effet, en entrant a Parthenay, avait exerce des rigueurs contre les habitans, qui etaient accuses d'esprit revolutionnaire. Westermann fit enlever tous les habitans d'Amaillou, et les envoya a ceux de Parthenay, comme dedommagement; il brula ensuite le chateau de Clisson, appartenant a Lescure, et repandit partout la terreur par sa marche rapide et le bruit exagere de ses executions militaires. Westermann n'etait pas cruel, mais il commença ces desastreuses represailles qui ruinerent les pays neutres, accuses par chaque parti d'avoir favorise le parti contraire. Tout avait fui jusqu'a Chatillon, ou s'etaient reunies les familles des chefs vendeens et les debris de leurs armees. Le 3 juillet, Westermann, ne craignant pas de se hasarder au centre du pays insurge, entra dans Chatillon, et en chassa le conseil superieur et l'etat–major, qui y siegeaient comme dans leur capitale. Le bruit de cet exploit audacieux se repandit au loin; mais la position de Westermann etait hasardee. Les chefs vendeens s'etaient replies, avaient sonne le tocsin, rassemble une armee considerable, et se disposaient a surprendre Westermann du cote ou il s'y attendait le moins. Il avait place sur un moulin et hors de Chatillon un poste qui commandait tous les environs. Les Vendeens, s'avancant a la derobee, suivant leur tactique ordinaire, entourent ce poste et se mettent a l'assaillir de toutes parts. Westermann, averti un peu tard, s'empresse de le faire soutenir, mais les detachemens qu'il envoie sont repousses et ramenes dans Chatillon. L'alarme se repand alors dans l'armee republicaine; elle abandonne Chatillon en desordre; et Westermann lui–meme, apres avoir fait des prodiges de bravoure, est emporte dans la fuite, et oblige de se sauver a la hate, en laissant derriere lui un grand nombre d'hommes morts ou prisonniers. Cet echec causa autant de decouragement dans les esprits, que la temerite et le succes de l'expedition avaient cause de presumption et d'esperance.

Pendant que ces choses se passaient a Chatillon, Biron venait de convenir d'un plan avec Canclaux. Ils devaient descendre tous deux jusqu'a Nantes, balayer la rive gauche de la Loire, tourner ensuite vers Machecoul, donner la main a Boulard, qui partirait des Sables, et, apres avoir ainsi separe les Vendeens de la mer, marcher vers la Haute–Vendee pour soumettre tout le pays. Les representans ne voulurent pas de ce plan; ils pretendirent qu'il fallait partir du point meme ou l'on etait, pour penetrer dans le pays, marcher en consequence sur les ponts de Ce avec les troupes reunies a Angers, et se faire appuyer vis–a–vis par une colonne qui s'avancerait de Niort. Biron, se voyant contrarie, donna sa demission. Mais, dans ce moment meme, on apprit la deroute de Chatillon, et on imputa tout a Biron. On lui reprocha d'avoir laisse assieger Nantes, et de n'avoir pas seconde Westermann. Sur la denonciation de Ronsin et de ses agens, il fut mande a la barre: Westermann fut mis en jugement, et Rossignol elargi sur–le–champ. Tel etait le sort des generaux dans la Vendee au milieu des agens jacobins.

Le general Labarolliere prit le commandement des troupes laissees a Angers par Biron, et se disposa, selon le voeu des representans, a s'avancer dans le pays par les ponts de Ce. Apres avoir laisse quatorze cents hommes a Saumur, et quinze cents aux ponts de Ce, il se porta vers Brissac, ou il placa un poste pour assurer ses

## Histoire de la Revolution francaise, IV

communications. Cette armee indisciplinee commit les plus affreuses devastations sur un pays devoue a la republique. Le 15 juillet, elle fut attaquée au camp de Fline par vingt mille Vendéens. L'avant-garde, composee de troupes regulieres, resista avec vigueur. Cependant le corps de bataille allait ceder, lorsque les Vendéens, plus prompts a lacher le pied, se retirerent en desordre. Les nouveaux bataillons montrerent alors un peu plus d'ardeur; et, pour les encourager, on leur donna des eloges qui n'etaient merites que par l'avant-garde. Le 17, on s'avanca pres de Vihiers; et une nouvelle attaque, recue et soutenue avec la meme vigueur par l'avant-garde, avec la meme hesitation par la masse de l'armee, fut repoussee de nouveau. On arriva dans le jour a Vihiers meme. Plusieurs generaux, pensant que ces bataillons d'Orleans etaient trop mal organises pour tenir la campagne, et qu'on ne pouvait pas avec une telle armee rester au milieu du pays, etaient d'avis de se retirer. Labarolier decida qu'il fallait attendre a Vihiers, et se defendre si on y etait attaque. Le 18, a une heure apres midi, les Vendéens se presentent; l'avant-garde republicaine se conduit avec la meme valeur; mais le reste de l'armee chancelle a la vue de l'ennemi, et se replie malgre les efforts des generaux. Les bataillons de Paris, aimant mieux crier a la trahison que se battre, se retirent en desordre. La confusion devient generale. Santerre, qui s'etait jete dans la melee avec le plus grand courage, manque d'etre pris. Le representant Bourbotte court le meme danger; et l'armee fuit si vite, qu'elle est en quelques heures a Saumur. La division de Niort, qui allait se mettre en mouvement, s'arreta; et le 20, il fut decide qu'elle attendrait la reorganisation de la colonne de Saumur. Comme il fallait que quelqu'un repondit de la defaite, Ronsin et ses agens denoncerent le chef d'etat-major Berthier et le general Menou, qui passaient tous deux pour etre aristocrates, parce qu'ils recommandaient la discipline. Berthier et Menou furent aussitot mandes a Paris, comme l'avaient ete Biron et Westermann.

Tel avait ete jusqu'a cette epoque l'etat de cette guerre. Les Vendéens se levant tout a coup en avril et en mai, avaient pris Thouars, Loudun, Doue, Saumur, grace a la mauvaise qualite des troupes composees de nouvelles recrues. Descendus jusqu'a Nantes en juin, ils avaient ete repousses de Nantes par Canclaux, des Sables par Boulard, deux generaux qui avaient su introduire parmi leurs soldats l'ordre et la discipline. Westermann, agissant avec audace, et ayant quelques bonnes troupes, avait penetre jusqu'a Chatillon vers les premiers jours de juin; mais, trahi par les habitants, surpris par les insurges, il avait essuye une deroute; enfin la colonne de Tours, voulant s'avancer dans le pays avec les bataillons d'Orleans, avait eprouve le sort ordinaire aux armees desorganisees. A la fin de juillet, les Vendéens dominaient donc dans toute l'etendue de leur territoire. Quant au brave et malheureux Biron, accuse de n'etre pas a Nantes, tandis qu'il visitait la Basse-Vendee, de n'etre pas aupres de Westermann, tandis qu'il arretait un plan avec Canclaux, contrarie, interrompu dans toutes ses operations, il venait d'etre enleve a l'armee sans avoir eu le temps d'agir, et il n'y avait paru que pour y etre continuellement accuse. Canclaux restait a Nantes; mais le brave Boulard ne commandait plus aux Sables, et les deux bataillons de la Gironde venaient de se retirer. Tel est donc le tableau de la Vendee en juillet: deroute de toutes les colonnes dans le haut pays; plaintes, denonciations des agens ministeriels contre les generaux pretendus aristocrates, et plaintes des generaux contre les desorganiseurs envoyes par le ministere et les jacobins.

A l'Est et au Nord, les sieges de Mayence et de Valenciennes faisaient des progres alarmans.

Mayence, placee sur la rive gauche du Rhin, du cote de la France, et vis-a-vis l'embouchure du Mein, forme un grand arc de cercle dont le Rhin peut etre considere comme la corde. Un faubourg considerable, celui de Cassel, jete sur l'autre rive, communique avec la place par un pont de bateaux. L'ile de Petersau, situee au-dessous de Mayence, remonte dans le fleuve, et sa pointe s'avance assez haut pour battre le pont de bateaux, et prendre les defenses de la place a revers. Du cote du fleuve, Mayence n'est protegee que par une muraille en briques; mais du cote de la terre, elle est extremement fortifiee. En partant de la rive, a la hauteur de la pointe de Petersau, elle est defendue par une enceinte et par un fosse, dans lequel le ruisseau de Zalbach coule pour se rendre dans le Rhin. A l'extremite de ce fosse, le fort de Hauptstein prend le fosse en long, et joint la protection de ses feux a celle des eaux. A partir de ce point, l'enceinte continue et va rejoindre le cours superieur du Rhin; mais le fosse se trouve interrompu, et il est remplace par une double enceinte parallele a la premiere. Ainsi, de ce cote, deux rangs de murailles exigent un double siege. La citadelle, liee a la double

enceinte, vient encore en augmenter la force.

Telle etait Mayence en 1793, avant meme que les fortifications en eussent ete perfectionnees. La garnison s'elevait a vingt mille hommes, parce que le general Schaal, qui devait se retirer avec une division, avait ete rejete dans la place et n'avait pu rejoindre l'armee de Custine. Les vivres n'etaient pas proportionnes a cette garnison. Dans l'incertitude de savoir si on garderait ou non Mayence, on s'etait peu hate de l'approvisionner. Custine en avait enfin donne l'ordre. Les juifs s'etaient presentes, mais ils offraient un marche astucieux; ils voulaient que tous les convois arretes en route par l'ennemi leur fussent payes. Rewbell et Merlin refuserent ce marche, de crainte que les juifs ne fissent eux-memes enlever les convois. Neanmoins les grains ne manquaient pas; mais on prevoyait que si les moulins places sur le fleuve etaient detruits, la mouture deviendrait impossible. La viande etait en petite quantite, et les fourrages surtout etaient absolument insuffisans pour les trois mille chevaux de la garnison. L'artillerie se composait de cent trente pieces en bronze, et de soixante en fer, qu'on avait trouvees, et qui etaient fort mauvaises; les Francais en avaient apporte quatre-vingts en bon etat. Les pieces de rempart existaient donc en assez grand nombre, mais la poudre n'etait pas en quantite suffisante. Le savant et heroique Meunier, qui avait execute les travaux de Cherbourg, fut charge de defendre Cassel et les postes de la rive droite; Doyre dirigeait les travaux dans le corps de la place; Aubert-Dubayet et Kleber commandaient les troupes; les representans Merlin et Rewbell, animaient la garnison de leur presence. Elle campait dans l'intervalle des deux enceintes, et occupait au loin des postes tres avances. Elle etait animee du meilleur esprit, avait grande confiance dans la place, dans ses chefs, dans ses forces; et de plus, elle savait qu'elle avait a defendre un point tres important pour le salut de la France.

Le general Schoenfeld, campe sur la rive droite, cernait Cassel avec dix mille Hessois: Les Autrichiens et les Prussiens reunis faisaient la grande attaque de Mayence. Les Autrichiens occupaient la droite des assiegeans. En face de la double enceinte, les Prussiens formaient le centre de Marienbourg; la, se trouvait le quartier-general du roi de Prusse. La gauche, composee encore de Prussiens, campait en face du Hauptstein, et du fosse inonde par les eaux du ruisseau de Zalbach. Cinquante mille hommes a peu pres composaient cette armee de siege. Le vieux Kalkreuth la dirigeait. Brunswick commandait le corps d'observation du cote des Vosges, ou il s'entendait avec Wurmser pour proteger cette grande operation. La grosse artillerie de siege manquant, on negocia avec les etats de Hollande, qui viderent encore une partie de leurs arsenaux pour aider les progres de leurs voisins les plus redoutables.

L'investissement commença en avril. En attendant les convois d'artillerie, l'offensive appartient a la garnison, qui ne cessa de faire les sorties les plus vigoureuses. Le 11 avril, et quelques jours apres l'investissement, nos generaux resolerent d'essayer une surprise contre les dix mille Hessois, qui s'etaient trop etendus sur la rive droite. Le 11, dans la nuit, ils sortirent de Cassel sur trois colonnes. Meunier marcha devant lui sur Hochein; les deux autres colonnes descendirent la rive droite vers Biberik; mais un coup de fusil, parti a l'improviste dans la colonne du general Schaal, repandit la confusion. Les troupes, toutes neuves encore, n'avaient pas l'aplomb qu'elles acquirent bientot sous leurs generaux. Il fallut se retirer. Kleber, avec sa colonne, protegea la retraite de la maniere la plus imposante. Cette sortie valut aux assieges quarante boeufs ou vaches, qui furent sales.

Le 16, les generaux ennemis voulaient faire enlever le poste de Weissenau qui, place pres du Rhin et a la droite de leur attaque, les inquietait beaucoup. Les Francais, malgre l'incendie du village, se retrancherent dans un cimetiere; le representant Merlin s'y placa avec eux, et, par des prodiges de valeur, ils conserverent le poste.

Le 26, les Prussiens depecherent un faux parlementaire, qui se disait envoye par le general de l'armee du Rhin pour engager la garnison a se rendre. Les generaux, les representans, les soldats deja attaches a la place, et convaincus qu'ils rendaient un grand service en arretant l'armee du Rhin sur la frontiere, repousserent toute proposition. Le 3 mai, le roi de Prusse voulut faire prendre un poste de la rive droite vis-a-vis Cassel, celui de



## Histoire de la Revolution francaise, IV

Kosteim. Meunier le defendait. L'attaque, tentee le 3 mai avec une grande opiniatrete, et recommencee le 8, fut repousee avec une perte considerable pour les assiegeans. Meunier, de son cote, essaya l'attaque des iles places a l'embouchure du Mein; il les prit, les perdit ensuite, et deploya a chaque occasion la plus grande audace.

Le 30 mai, les Francais resolurent une sortie generale sur Marienbourg, ou etait le roi Frederic–Guillaume. Favorises par la nuit, six mille hommes penetrerent a travers la ligne ennemie, s'emparerent des retranchemens, et arriverent jusqu'au quartier–general. Cependant l'alarme repandue leur mit toute l'armee sur les bras; ils rentrerent apres avoir perdu beaucoup de leurs braves. Le lendemain, le roi de Prusse, courrouce, fit couvrir la place de feux. Ce meme jour, Meunier faisait une nouvelle tentative sur l'une des iles du Mein. Blesse au genou, il expira, moins de sa blessure que de l'irritation qu'il eprouvait d'etre oblige de quitter les travaux du siege. Toute la garnison assista a ses funerailles; le roi de Prusse fit suspendre le feu pendant qu'on rendait les derniers honneurs a ce heros, et le fit saluer d'une salve d'artillerie. Le corps fut depose a la pointe du bastion de Cassel, qu'il avait fait elever.

Les grands convois etaient arrives de Hollande. Il etait temps de commencer les travaux du siege. Un officier prussien conseillait de s'emparer de l'ile de Petersau, dont la pointe remontait entre Cassel et Mayence, d'y etablir des batteries, de detruire le pont de bateaux et les moulins, et de donner l'assaut a Cassel, une fois qu'on l'aurait isole et prive des secours de la place. Il proposait ensuite de se diriger vers le fosse ou coulait la Zalbach, de s'y jeter sous la protection des batteries de Petersau qui enfileraient ce fosse, et de tenter un assaut sur ce front qui n'etait forme que d'une seule enceinte. Le projet etait hardi et perilleux, car il fallait débarquer a Petersau, puis se jeter dans un fosse au milieu des eaux et sous le feu du Hauptstein; mais aussi les resultats devaient etre tres prompts. On aima mieux ouvrir la tranchee du cote de la double enceinte, et vis–a–vis la citadelle, sauf a faire un double siege. Le 16 juin, une premiere parallele fut tracee a huit cents pas de la premiere enceinte. Les assieges mirent le desordre dans les travaux; il fallut reculer. Le 18, une autre parallele fut tracee beaucoup plus loin, c'est–a–dire a quinze cents pas, et cette distance excita les sarcasmes de ceux qui avaient propose l'attaque hardie par l'ile de Petersau. Du 24 au 25, on se rapprocha; on s'etablit a huit cents pas, et on eleva des batteries. Les assieges interrompirent encore les travaux et enclouèrent les canons; mais ils furent enfin repousses et accables de feux continuels. Le 18 et le 19, deux cents pieces etaient dirigees sur la place, et la couvraient de projectiles de toute espece. Des batteries flottantes, placees sur le Rhin, incendiaient l'interieur de la ville par le cote le plus ouvert, et lui causaient un dommage considerable.

Cependant la derniere parallele n'etait pas encore ouverte, la premiere enceinte n'etait pas encore franchie, et la garnison pleine d'ardeur ne songeait point a se rendre. Pour se delivrer des batteries flottantes, de braves Francais se jetaient a la nage, et allaient couper les cables des bateaux ennemis. On en vit un amener a la nage un bateau charge de quatre–vingts soldats, qui furent faits prisonniers.

Mais la detresse etait au comble. Les moulins avaient ete incendies, et il avait fallu recourir, pour mouder le grain, a des moulins a bras. Encore les ouvriers ne voulaient–ils pas y travailler, parce que l'ennemi, averti, ne manquait pas d'accabler d'obus le lieu ou ils etaient places. D'ailleurs on manquait presque tout a fait de ble; depuis long–temps on n'avait plus que de la chair de cheval; les soldats mangeaient des rats, et allaient sur les bords du Rhin pecher les chevaux morts que le fleuve entraînait. Cette nourriture devint funeste a plusieurs d'entre eux; il fallut la leur defendre, et les empecher meme de la rechercher, en placant des gardes au bord du Rhin. Un chat valait six francs; la chair de cheval Mort quarante–cinq sous la livre. Les officiers ne se traitaient pas mieux que les soldats, et Aubert–Dubayet, invitant a diner son etat–major, lui fit servir comme regal, un chat flanque de douze souris. Ce qu'il y avait de plus douloureux pour cette malheureuse garnison, c'etait la privation absolue de toute nouvelle. Les communications etaient si bien interceptees, que depuis trois mois elle ignorait absolument ce qui se passait en France. Elle avait essaye de faire connaitre sa detresse, tantot par une dame qui allait voyager en Suisse, tantot par un pretre qui avait pris le chemin des Pays–Bas, tantot enfin par un espion qui devait traverser le camp ennemi. Mais aucune de ces depeches n'etait parvenue. Esperant que peut–etre on songerait a leur envoyer des nouvelles du Haut–Rhin, au moyen de bouteilles jetees

## Histoire de la Revolution francaise, IV

dans le fleuve, les assieges y placerent des filets. Ils les levaient chaque jour, mais ils n'y trouvaient jamais rien. Les Prussiens, qui avaient pratique toute espece de ruses, avaient fait imprimer a Francfort de faux *Moniteurs*, portant que Dumouriez avait renverse la convention, et que Louis XVII regnait avec une regence. Les Prussiens places aux avant-postes transmettaient ces faux *Moniteurs* aux soldats de la garnison; et cette lecture repandait les plus grandes inquietudes, et ajoutait aux souffrances qu'on endurait deja, la douleur de defendre peut-etre une cause perdue. Cependant on attendait en se disant: L'armee du Rhin va bientot arriver. Quelquefois on disait: Elle arrive. Pendant une nuit, on entend une canonnade vigoureuse tres loin de la place. On s'eveille avec joie, on court aux armes, et on s'apprete a marcher vers le canon francais, et a mettre l'ennemi entre deux feux. Vain espoir! le bruit cesse, et l'armee liberatrice ne parait pas. Enfin la detresse etait devenue si insupportable, que deux mille habitans demanderent a sortir. Aubert-Dubayet le leur permit; mais ils ne furent pas recus par les assiegeans; resterent entre deux feux et perirent en partie sous les murs de la place. Le matin, on vit les soldats rapporter dans leurs manteaux des enfans blesses.

Pendant ce temps, l'armee du Rhin et de la Moselle ne s'avancait pas. Custine l'avait commandee jusqu'au mois de juin. Encore tout abattu de sa retraite, il n'avait cesse d'hesiter pendant les mois d'avril et de mai. Il disait qu'il n'etait pas assez fort; qu'il avait besoin de beaucoup de cavalerie pour soutenir, dans les plaines du Palatinat, les efforts de la cavalerie ennemie; qu'il n'avait point de fourrages pour nourrir ses chevaux; qu'il lui fallait attendre que les seigles fussent assez avances pour en faire du fourrage, et qu'alors il marcherait au secours de Mayence[1]. Beauharnais, son successeur, hesitant comme lui, perdit l'occasion de sauver la place.

[Note 1: Voyez le proces de Custine.]

La ligne des Vosges, comme on sait, longe le Rhin, et vient finir non loin de Mayence. En occupant les deux versans de la chaine et ses principaux passages, on a un avantage immense, parce qu'on peut se porter ou tout d'un cote ou tout d'un autre, et accabler l'ennemi de ses masses reunies. Telle etait la position des Francais. L'armee du Rhin occupait le revers oriental, et celle de la Moselle le revers occidental; Brunswick et Wurmser etaient dissemines, a la terminaison de la chaine, sur un cordon fort etendu. Disposant des passages, les deux armees francaises pouvaient se reunir sur l'un ou l'autre des versans, accabler ou Brunswick ou Wurmser, venir prendre les assiegeans par derriere et sauver Mayence. Beauharnais, brave, mais peu entreprenant, ne fit que des mouvemens incertains, et ne secourut pas la garnison.

Les representans et les generaux enfermes dans Mayence, pensant qu'il ne fallait pas pousser les choses au pire; que si on attendait huit jours de plus, on pourrait manquer de tout, et etre oblige de rendre la garnison prisonniere; qu'au contraire, en capitulant, on obtiendrait la libre sortie avec les honneurs de la guerre, et que l'on conserverait vingt mille hommes, devenus les plus braves soldats du monde sous Kleber et Dubayet, deciderent qu'il fallait rendre la place. Sans doute, avec quelques jours de plus, Beauharnais pouvait la sauver, mais, apres avoir attendu si long-temps, il etait permis de ne plus penser a un secours et les raisons de se rendre etaient determinantes. Le roi de Prusse fut facile sur les conditions; il accorda la sortie avec armes et bagages, et n'imposa qu'une condition, c'est que la garnison ne servirait pas d'une annee contre les coalises. Mais il restait assez d'ennemis a l'interieur pour utiliser ces admirables soldats, nommes depuis les *Mayençais*. Ils etaient tellement attaches a leur poste, qu'ils ne voulaient pas obeir a leurs generaux lorsqu'il fallut sortir de la place: singulier exemple de l'esprit de corps qui s'etablit sur un point, et de l'attachement qui se forme pour un lieu qu'on a defendu quelques mois! Cependant la garnison ceda; et, tandis qu'elle defilait, le roi de Prusse, plein d'admiration pour sa valeur, appelait par leur nom les officiers qui s'etaient distingues pendant le siege, et les complimentait avec une courtoisie chevaleresque. L'evacuation eut lieu le 25 juillet.

On a vu les Autrichiens bloquant la place de Conde et faisant le siege regulier de Valenciennes. Ces operations, conduites simultanement avec celles du Rhin, approchaient de leur terme. Le prince de Cobourg, a la tete du corps d'observation, faisait face au camp de Cesar; le duc d'York commandait le corps de siege. L'attaque, d'abord projetee sur la citadelle, fut ensuite dirigee entre le faubourg de Marly et la porte de Mons. Ce front presentait beaucoup plus de developpement, mais il etait moins defendu, et fut prefere comme plus

accessible. On se proposa de battre les ouvrages pendant le jour, et d'incendier la ville pendant la nuit, afin d'augmenter la desolation des habitans et de les ebranler plus tot. La place fut sommee le 14 juin. Le general Ferrand et les representans Cochon et Briest repondirent avec la plus grande dignite. Ils avaient reuni une garnison de sept mille hommes, inspire de tres bonnes dispositions aux habitans, dont ils organiserent une partie en compagnies de canonniers, qui rendirent les plus grands services.

Deux paralleles furent successivement ouvertes dans les nuits des 14 et 19 juin, et armees de batteries formidables. Elles causerent dans la place des ravages affreux. Les habitans et la garnison repondirent a la vigueur de l'attaque, et detruisirent plusieurs fois tous les travaux des assiegeans. Le 25 juin surtout fut terrible. L'ennemi incendia la place jusqu'a midi, sans qu'elle repondit de son cote; mais a cette heure un feu terrible, parti des remparts, plongea dans les tranches, y mit la confusion, et y reporta la terreur et la mort qui avaient regne dans la ville. Le 28 juin, une troisieme parallele fut tracee, et le courage des habitans commença a s'ebranler. Deja une partie de cette ville opulente etait incendiee. Les enfans, les vieillards et les femmes avaient ete mis dans des souterrains. La reddition de Conde, qui venait d'etre pris par famine, augmentait encore le decouragement des assieges. Des emissaires avaient ete envoyes pour les travailler. Des rassemblemens commencerent a se former et a demander une capitulation. La municipalite partageait les dispositions des habitans, et s'entendait secretement avec eux. Les representans et le general Ferrand repondirent avec la plus grande vigueur aux demandes qui leur furent adressees; et avec le secours de la garnison, dont le courage etait parvenu au plus haut degre d'exaltation, ils dissiperent les rassemblemens.

Le 25 juillet, les assiegeans preparent leurs mines et se disposerent a l'assaut du chemin couvert. Par bonheur pour eux, trois globes de compression eclaterent au moment meme ou les mines de la garnison allaient jouer et detruire leurs ouvrages. Ils s'elancerent alors sur trois colonnes, franchirent les palissades, et penetrerent dans le chemin couvert. La garnison effrayee se retirait, abandonnant deja ses batteries; mais le general Ferrand la ramena sur les remparts. L'artillerie, qui avait fait des prodiges pendant tout le siege, causa encore de grands dommages aux assiegeans, et les arreta presque aux portes de la place. Le lendemain 26, le duc d'York, somma le general Ferrand de se rendre; il annonca qu'apres la journee ecoulee, il n'ecouterait plus aucune proposition, et que la garnison et les habitans seraient passes au fil de l'epee. A cette menace, les attroupeemens devinrent considerables; une multitude, ou se trouvaient en grand nombre des hommes armes de pistolets et de poignards, entoura la municipalite. Douze individus prirent la parole pour tous, et firent la requisition formelle de rendre la place. Le conseil de guerre se tenait au milieu du tumulte; aucun des membres ne pouvait en sortir, et ils etaient tous consignes jusqu'a ce qu'ils eussent decide la reddition. Deux breches, des habitans mal disposes, un assiegeant vigoureux, ne permettaient plus de resister. La place fut rendue le 28 juillet. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, fut contrainte de déposer les armes, mais put rentrer en France, avec la seule condition de ne pas servir d'un an contre les coalises. C'etait encore sept mille braves soldats, qui pouvaient rendre de grands services contre les ennemis de l'interieur. Valenciennes avait essuye quarante-un jours de bombardement, et avait ete accablee de quatre-vingt-quatre mille boulets, de vingt mille obus, et de quarante-huit mille bombes. Le general et la garnison avaient fait leur devoir, et l'artillerie s'etait couverte de gloire.

Dans ce meme moment, la guerre du federalisme se reduisait a ces deux calamites reelles: la revolte de Lyon d'une part; celle de Marseille et de Toulon de l'autre.

Lyon consentait bien a reconnaitre la convention, mais refusait d'obtemperer a deux decrets, celui qui evoquait a Paris les procedures commencees contre les patriotes, et celui qui destituait les autorites et ordonnait la formation d'une nouvelle municipalite provisoire. Les aristocrates caches dans Lyon effrayaient cette ville du retour de l'ancienne municipalite montagnarde, et, par la crainte de dangers incertains, l'entrainaient dans les dangers reels d'une revolte ouverte. Le 15 juillet, les Lyonnais firent mettre a mort les deux patriotes Chalier et Riard, et des ce jour ils furent declares en etat de rebellion. Les deux girondins Chasset et Biroteau, voyant surgir le royalisme, se retirerent. Cependant le president de la commission populaire, qui etait devoue aux emigres, ayant ete remplace, les determinations etaient devenues un peu moins hostiles. On reconnaissait la

## Histoire de la Revolution francaise, IV

constitution, et on offrait de se soumettre, mais toujours a condition de ne pas executer les deux principaux decrets. Dans cet intervalle, les chefs fondaient des canons, accaparaient des munitions, et les difficultes ne semblaient devoir se terminer que par la voie des armes.

Marseille etait beaucoup moins redoutable. Ses bataillons, rejetes au-delà de la Durance par Carteaux, ne pouvaient opposer une longue resistance; mais elle avait communique a la ville de Toulon, jusque-là si republicaine, son esprit de revolte. Ce port, l'un des premiers du monde, et le premier de la Mediterranee, faisait envie aux Anglais, qui croisaient devant ses rivages. Des emissaires de l'Angleterre y intriguaient sourdement, et y preparaient une trahison infame. Les sections s'y etaient reunies le 13 juillet, et, procedant comme toutes celles du Midi, avaient destitue la municipalite et ferme le club jacobin. L'autorite, transmise aux mains des federalistes, risquait de passer successivement, de factions en factions, aux emigres et aux Anglais. L'armee de Nice, dans son etat de faiblesse, ne pouvait prevenir un tel malheur. Tout devenait donc a craindre, et ce vaste orage, amoncelé sur l'horizon, du Midi, s'etait fixe sur deux points, Lyon et Toulon.

Depuis deux mois, la situation s'etait donc expliquee, et le danger, moins universel, moins etourdissant, etait mieux determine et plus grave. A l'Ouest, c'etait la plaie devorante de la Vendee; a Marseille, une sedition obstinee; a Toulon, une trahison sourde; a Lyon, une resistance ouverte et un siege. Au Rhin et au Nord, c'etait la perte des deux boulevardiers qui avaient si long-temps arrete la coalition et empeche l'ennemi de marcher sur la capitale. En septembre 1792, lorsque les Prussiens marchaient sur Paris et avaient pris Longwy et Verdun; en avril 1793, apres la retraite de la Belgique, apres la defaite de Nerwinde, la defection de Dumouriez et le premier soulèvement de la Vendee; au 31 mai 1793, apres l'insurrection universelle des departemens, l'invasion du Roussillon par les Espagnols, et la perte du camp de Famars; a ces trois epoques, les dangers avaient ete effrayants, sans doute, mais jamais peut-etre aussi reels qu'a cette quatrieme epoque d'aout 1798. C'etait la quatrieme et derniere crise de la revolution. La France etait moins ignorante et moins neuve a la guerre qu'en septembre 1792, moins effrayee de trahisons qu'en avril 1793, moins embarrassee d'insurrections qu'au 31 mai et au 12 juin; mais, si elle etait plus aguerrie et mieux obeie, elle etait envahie a la fois sur tous les points, au Nord, au Rhin, aux Alpes, aux Pyrenees.

Cependant on ne connaîtrait pas encore tous les maux qui affligeaient alors la republique, si on se bornait a considerer seulement les cinq ou six champs de bataille sur lesquels ruisselait le sang humain. L'interieur offrait un spectacle tout aussi deplorable. Les grains etaient toujours chers et rares. On se battait a la porte des boulangers pour obtenir une modique quantite de pain. On se disputait en vain avec les marchands pour leur faire accepter les assignats en echange des objets de premiere necessite. La souffrance etait au comble. Le peuple se plaignait des accapareurs qui retenaient les denrees, des agioteurs qui les faisaient rencherir, et qui discreditaient les assignats par leur trafic. Le gouvernement, tout aussi malheureux que le peuple, n'avait, pour exister aussi, que les assignats, qu'il fallait donner en quantite trois ou quatre fois plus considerable pour payer les memes services, et qu'on n'osait plus emettre, de peur de les avilir encore davantage. On ne savait donc plus comment faire vivre ni le peuple ni le gouvernement.

La production generale n'avait pourtant pas diminue. Bien que la nuit du 4 aout n'eut pas encore produit ses immenses effets, la France ne manquait ni de ble, ni de matieres premieres, ni de matieres ouvrees; mais la distribution egale et paisible en etait devenue impossible, par les effets du papier-monnaie. La revolution qui, en abolissant la monarchie, avait voulu neanmoins payer sa dette; qui, en detruisant la venalite des offices, s'etait engagee a en rembourser la valeur; qui, en defendant enfin le nouvel ordre de choses contre l'Europe conjuree, etait obligee de faire les frais d'une guerre universelle, avait, pour suffire a toutes ces charges, les biens nationaux enleves au clerge et aux emigres. Pour mettre en circulation la valeur de ces biens, elle avait imagine les assignats, qui en etaient la representation, et qui, par le moyen des achats, devaient rentrer au tresor et etre brules. Mais comme on doutait du succes de la revolution et du maintien des ventes, on n'achetait pas les biens. Les assignats restaient dans la circulation, comme une lettre de change non acceptee, et s'avalissaient par le doute et par la quantite.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Le numeraire seul restait toujours comme mesure réelle des valeurs; et rien ne nuit a une monnaie contestee, comme la rivalite d'une monnaie certaine et incontestee. L'une se resserre et refuse de se donner, tandis que l'autre s'offre en abondance et se discredite en s'offrant. Tel etait le sort des assignats par rapport au numeraire. La revolution, condamnee a des moyens violens, ne pouvait plus s'arreter. Elle avait mis en circulation *forcee* la valeur anticipee des biens nationaux; elle devait essayer de la soutenir par des moyens *forces*. Le 11 avril, malgre les girondins qui luttaienent genereusement, mais imprudemment, contre la fatalite de cette situation revolutionnaire, la convention punit de six ans de fers quiconque vendrait du numeraire, c'est-a-dire echangerait une certaine quantite d'argent ou d'or contre une quantite nominale plus grande d'assignats. Elle punit de la meme peine quiconque stipulerait pour les marchandises un prix different, suivant que le paiement se ferait en numeraire ou en assignats.

Ces moyens n'empechaient pas la difference de se prononcer rapidement. En juin, un franc metal valait trois francs assignats; et en aout, deux mois apres, un franc argent valait six francs assignats. Le rapport de diminution, qui etait de un a trois, s'etait donc eleve de un a six.

Dans une pareille situation, les marchands refusaient de donner leurs marchandises au meme prix qu'autrefois, parce que la monnaie qu'on leur offrait n'avait plus que le cinquieme ou le sixieme de sa valeur. Ils les resserraient donc, et les refusaient aux acheteurs. Sans doute, cette diminution de valeur eut ete pour les assignats un inconvenient absolument nul, si tout le monde, ne les recevant que pour ce qu'ils valaient reellement, les avait pris et donnees au meme taux. Dans ce cas, ils auraient toujours pu faire les fonctions de signe dans les echanges, et servir a la circulation comme toute autre monnaie; mais les capitalistes qui vivaient de leurs revenus, les creanciers de l'etat qui recevaient ou une rente annuelle ou le remboursement d'un office, etaient obliges d'accepter le papier suivant sa valeur nominale. Tous les debiteurs s'empresaient de se liberer, et les creanciers, forces de prendre une valeur fictive, ne touchaient que le quart, le cinquieme ou le sixieme de leur capital. Enfin le peuple ouvrier, toujours oblige d'offrir ses services, de les donner a qui veut les accepter, ne sachant pas se concerter pour faire augmenter les salaires du double, du triple, a mesure que les assignats diminuaient dans la meme proportion, ne recevait qu'une partie de ce qui lui etait necessaire pour obtenir en echange les objets de ses besoins. Le capitaliste, a moitie ruine, etait mecontent et silencieux; mais le peuple furieux appelait accapareurs les marchands qui ne voulaient pas lui vendre au prix ordinaire, et demandait qu'on envoyat les accapareurs a la guillotine.

Cette facheuse situation etait un resultat necessaire de la creation des assignats, comme les assignats eux-memes furent amenes par la necessite de payer des dettes anciennes, des offices et une guerre ruineuse; et, par les memes causes, le *maximum* devait bientot resulter des assignats. Peu importait en effet qu'on eut rendu cette monnaie forcee, si le marchand, en elevant ses prix, parvenait a se soustraire a la necessite de la recevoir. Il fallait rendre le taux des marchandises force comme celui de la monnaie. Des que la loi avait dit: Le papier vaut six francs, elle devait dire: Telle marchandise ne vaut que six francs; car autrement le marchand, en la portant a douze, echappait a l'echange.

Il avait donc fallu encore, malgre les girondins, qui avaient donne d'excellentes raisons puisees dans l'economie ordinaire des choses, etablir le *maximum* des grains. La plus grande souffrance pour le peuple, c'est le defaut de pain. Les bles ne manquaient pas, mais les fermiers, qui ne voulaient pas affronter le tumulte des marches, ni livrer leur ble au taux des assignats, se cachaient avec leurs denrees. Le peu de grain qui se montrait etait enleve rapidement par les communes, et par les individus que la peur engageait a s'approvisionner. La disette se faisait encore plus sentir a Paris que dans aucune autre ville de France, parce que les approvisionnementns pour cette cite immense etaient plus difficiles, les marches plus tumultueux, la peur des fermiers plus grande. Les 3 et 4 mai, la convention n'avait pu s'empecher de rendre un decret par lequel tous les fermiers ou marchands de grains etaient obliges de declarer la quantite de bles qu'ils possedaient, de faire battre ceux qui etaient en gerbes, de les porter dans les marches, et exclusivement dans les marches, et de les vendre a un prix moyen fixe par chaque commune, et base sur les prix anterieurs du 1er janvier au 1er mai. Personne ne pouvait acheter pour suffire a ses besoins au-dela d'un mois; ceux qui avaient

## Histoire de la Revolution francaise, IV

vendu ou achete a un prix au-dessus du *maximum*, ou menti dans leurs declarations, etaient punis de la confiscation et d'une amende de 300 a 1,000 francs. Des visites domiciliaires etaient ordonnees pour verifier la verite; de plus, le tableau de toutes les declarations devait etre envoye par les municipalites au ministre de l'interieur, pour faire une statistique generale des subsistances de la France. La commune de Paris, ajoutant ses arretes de police aux decrets de la convention, avait regle en outre la distribution du pain dans les boulangeries. On ne pouvait s'y presenter qu'avec des cartes de surete. Sur cette carte, delivree par les comites revolutionnaires, etait designee la quantite de pain qu'on pouvait demander, et cette quantite etait proportionnee au nombre d'individus dont se composait chaque famille. On avait regle jusqu'a la maniere dont on devait *faire queue* a la porte des boulangers. Une corde etait attachee a leur porte; chacun la tenait par la main, de maniere a ne pas perdre son rang et a eviter la confusion. Cependant de mechantes femmes coupaient souvent la corde; un tumulte epouvantable s'ensuivait, et il fallait la force armee pour retablir l'ordre. On voit a combien d'immenses soucis est condamne un gouvernement, et a quelles mesures vexatoires il se trouve entraine, des qu'il est oblige de tout voir pour tout regler. Mais, dans cette situation, chaque chose s'enchainait a une autre. Forcer le cours des assignats avait conduit a forcer les echanges, a forcer les prix, a forcer meme la quantite, l'heure, le mode des achats; le dernier fait resultait du premier, et le premier avait ete inevitable comme la revolution elle-meme.

Cependant le rencherissement des subsistances qui avait amene leur *maximum*, s'etendait a toutes les marchandises de premiere necessite. Viandes, legumes, fruits, epices, matieres a eclairer et a bruler, boissons, etoffes pour vetement, cuirs pour la chaussure, tout avait augmente a mesure que les assignats avaient baisse, et le peuple s'obstinait chaque jour davantage a voir des accapareurs la ou il n'y avait que des marchands qui refusaient une monnaie sans valeur. On se souvient qu'en fevrier il avait pille chez les epiciers d'apres l'avis de Marat. En juillet, il avait pille des bateaux de savon qui arrivaient par la Seine a Paris. La commune, indignee avait rendu les arretes les plus severes, et Pache imprima cet avis simple et laconique:

### LE MAIRE PACHE A SES CONCITOYENS.

“Paris contient sept cent mille habitans: le sol de Paris ne produit rien pour leur nourriture, leur habillement, leur entretien; il faut donc que Paris tire tout des autres departemens et de l'etranger.

“Lorsqu'il arrive des denrees et des marchandises a Paris, si les habitans les pillent, on cessera d'en envoyer.

“Paris n'aura plus rien pour la nourriture, l'habillement, l'entretien de ses nombreux habitans.

“Et sept cent mille hommes depourvus de tout s'entre-devoreront.”

Le peuple n'avait plus pille; mais il demandait toujours des mesures terribles contre les marchands, et on a vu le pretre Jacques Roux ameuter les cordeliers, pour faire inserer dans la constitution un article relatif aux accapareurs. On se dechainait beaucoup aussi contre les agioteurs, qui faisaient, dit-on, augmenter les marchandises, en speculant sur les assignats, l'or, l'argent et le papier etranger.

L'imagination populaire se creait des monstres et partout voyait des ennemis acharnes, tandis qu'il n'y avait que des joueurs avides, profitant du mal, mais ne le produisant pas, et n'ayant certainement pas la puissance de le produire. L'avalissement des assignats tenait a une foule de causes: leur quantite considerable, l'incertitude de leur gage qui devait disparaitre si la revolution succombait; leur comparaison avec le numeraire qui ne perdait pas sa realite, et avec les marchandises qui, conservant leur valeur, refusaient de se donner contre une monnaie qui n'avait plus la sienne. Dans cet etat de choses, les capitalistes ne voulaient pas garder leurs fonds sous forme d'assignats, parce que sous cette forme ils deperissaient tous les jours. D'abord ils avaient cherche a se procurer de l'argent; mais six ans de gene effrayaient les vendeurs et les acheteurs de numeraire. Ils avaient alors songe a acheter des marchandises; mais elles offraient un placement passager, parce qu'elles ne pouvaient se garder long-temps, et un placement dangereux parce que la fureur contre les accapareurs etait au

comble. On cherchait donc des suretes dans les pays etrangers. Tous ceux qui avaient des assignats s'empressaient de se procurer des lettres de change sur Londres, sur Amsterdam, sur Hambourg, sur Geneve, sur toutes les places de l'Europe; ils donnaient, pour obtenir ces valeurs etrangeres, des valeurs nationales enormes, et avilissaient ainsi les assignats en les abandonnant. Quelques-unes de ces lettres de change etaient realisees hors de France, et la valeur en etait touchee par les emigres. Des meubles magnifiques, depouilles de l'ancien luxe, consistant en ebenisterie, horlogerie, glaces, bronzes dores, porcelaines, tableaux, editions precieuses, payaient ces lettres de change qui s'etaient transformees en guinees ou en ducats. Mais on ne cherchait a en realiser que la plus petite partie. Recherchees par des capitalistes effrayes qui ne voulaient point emigrer, mais seulement donner une garantie solide a leur fortune, elles restaient presque toutes sur la place, ou les plus alarmes se les transmettaient les uns aux autres. Elles formaient ainsi une masse particuliere de capitaux, garantie par l'etranger, et rivale de nos assignats. On a lieu de croire que Pitt avait engage les banquiers anglais a signer une grande quantite de ce papier, et leur avait meme ouvert un credit considerable pour en augmenter la masse, et contribuer, de cette maniere, toujours davantage au discredit des assignats.

On mettait encore beaucoup d'empressement a se procurer les actions des compagnies de finances, qui semblaient hors des atteintes de la revolution et de la contre-revolution, et qui offraient en outre un placement avantageux. Celles de la compagnie d'escompte avaient une grande faveur, mais celles de la compagnie des Indes etaient surtout recherchees avec la plus grande avidite, parce qu'elles reposaient en quelque sorte sur un gage insaisissable, leur hypothecue consistant en vaisseaux et en magasins situes sur tout le globe. Vainement les avait-on assujetties a un droit de transfert considerable: les administrateurs echappaient a la loi en abolissant les actions, et en les remplaçant par une simple inscription sur les registres de la compagnie, qui se faisait sans formalite. Ils fraudaient ainsi l'etat d'un revenu considerable, car il s'operait plusieurs milliers de transmissions par jour, et ils rendaient inutiles les precautions prises pour empecher l'agiotage. Vainement encore, pour diminuer l'attrait de ces actions, avait-on frappe leur produit d'un droit de cinq pour cent: les dividendes etaient distribues aux actionnaires comme remboursement d'une partie du capital: et par ce stratageme les administrateurs echappaient encore a la loi. Aussi de 600 francs ces actions s'eleverent a 1,000, 1,200, et meme 2,000 francs. C'etaient autant de valeurs qu'on opposait a la monnaie revolutionnaire, et qui servaient a la discrediter.

On opposait encore aux assignats non seulement toutes ces especes de fonds, mais certaines parties de la dette publique, et meme d'autres assignats particuliers. Il existait en effet des emprunts souscrits a toutes les epoques, et sous toutes les formes. Il y en avait qui remontaient jusqu'a Louis XIII. Parmi les derniers, souscrits sous Louis XVI, il y en avait de differentes creations. On preferait generalement ceux qui etaient anterieurs a la monarchie constitutionnelle a ceux qui avaient ete ouverts pour le besoin de la revolution. Tous etaient opposes aux assignats hypothecues sur les biens du clerge et des emigres. Enfin, entre les assignats eux-memes, on faisait des differences. Sur cinq milliards environ emis depuis la creation, un milliard etait rentre par les achats de biens nationaux; quatre milliards a peu pres restaient en circulation; et sur ces quatre milliards, on en pouvait compter cinq cents millions crees sous Louis XVI, et portant l'effigie royale. Ces derniers seraient mieux traites, disait-on, en cas de contre-revolution, et admis pour une partie au moins de leur valeur. Aussi gagnaient-ils 10 ou 15 pour cent sur les autres. Les assignats, republicains, seule ressource du gouvernement, seule monnaie du peuple, etaient donc tout a fait discredites, et luttaienent a la fois contre le numeraire; les marchandises, les papiers etrangers, les actions des compagnies de finances, les diverses creances sur l'etat, et enfin contre les assignats royaux.

Le remboursement des offices, le paiement des grandes fournitures faites a l'etat pour les besoins de la guerre, l'empressement de beaucoup de debiteurs a se liberer, avaient produit de grands amas de fonds dans quelques mains. La guerre, la crainte d'une revolution terrible, avaient interrompu beaucoup d'operations commerciales, amene de grandes liquidations, et augmente encore la masse des capitaux stagnans et cherchant des suretes. Ces capitaux, ainsi accumules, etaient livres a un agiot perpetuel sur la bourse de Paris, et se changeaient tour a tour en or, argent, denrees, lettres de change, actions des compagnies, vieux contrats sur l'etat, etc. La, comme d'usage, intervenaient ces joueurs aventureux, qui se jettent dans toutes les especes de hasard, qui

## Histoire de la Revolution francaise, IV

speculent sur les accidents du commerce, sur l'approvisionnement des armees, sur la bonne foi des gouvernements, etc. Places en observation a la bourse, ils faisaient le profit de toutes les hausses sur la baisse constante des assignats. La baisse de l'assignat commencait d'abord a la bourse par rapport au numeraire et a toutes les valeurs mobiles. Elle avait lieu ensuite par rapport aux marchandises, qui rencherissaient dans les boutiques et les marches. Cependant les marchandises ne montaient pas aussi rapidement que le numeraire, parce que les marches sont eloignes de la bourse, parce qu'ils ne sont pas aussi sensibles, et que d'ailleurs les marchands ne peuvent pas se donner le mot aussi rapidement que des agioteurs reunis dans une salle. La difference, determinee d'abord a la bourse, ne se prononcait donc ailleurs qu'apres un temps plus ou moins long; l'assignat de 5 francs, qui deja n'en valait plus que 2 a la bourse, en valait encore 3 dans les marches, et les agioteurs avaient ainsi l'intervalle necessaire pour speculer. Ayant leurs capitaux tout prêts, ils prenaient du numeraire avant la hausse; des qu'il montait par rapport aux assignats, ils l'echangeaient contre ceux-ci; ils en avaient une plus grande quantite, et, comme la marchandise n'avait pas eu le temps de monter encore, avec cette plus grande quantite d'assignats ils se procuraient une plus grande quantite de marchandises, et la revendaient quand le rapport s'etait retabli. Leur role consistait a occuper le numeraire et la marchandise pendant que l'un et l'autre s'elevaient par rapport a l'assignat. Leur profit n'etait donc que le profit constant de la hausse de toutes choses sur l'assignat, et il etait naturel qu'on leur en voulut de ce benefice toujours fonde sur une calamite publique. Leur jeu s'etendait sur la variation de toutes les especes de valeurs, telles que le papier etranger, les actions des compagnies, etc. Ils profitaient de tous les accidens qui pouvaient produire des differences, tels qu'une defaite, une motion, une fausse nouvelle. Ils formaient une classe assez considerable. On y comptait des banquiers etrangers, des fournisseurs, des usuriers, d'anciens pretres ou nobles, de recens parvenus revolutionnaires, et quelques deputes qui, pour l'honneur de la convention, n'etaient que cinq ou six, et qui avaient l'avantage perfide de contribuer a la variation des valeurs par des motions faites a propos. Ils vivaient dans les plaisirs avec des actrices, des ci-devant religieuses ou comtesses, qui, du role de maitresses, passaient quelquefois a celui de negociatrices d'affaires. Les deux principaux deputes engages dans ces intrigues etaient Julien, de Toulouse, et Delaunay, d'Angers, qui vivaient, le premier avec la comtesse de Beaufort, le second avec l'actrice Descoings. On pretend que Chabot, dissolu comme un ex-capucin, et s'occupant quelquefois des questions financieres, se livrait a cet agiotage, de compagnie avec deux freres, nommes Frey, expulses de Moravie pour leurs opinions revolutionnaires, et venus a Paris pour y faire le commerce de la banque. Fabre d'Eglantine s'en melait aussi, et on accusait Danton, mais sans aucune preuve, de n'y etre pas etranger.

L'intrigue la plus honteuse fut celle que lia le baron de Batz, banquier et financier habile, avec Julien, de Toulouse, et Delaunay, d'Angers, les deputes les plus decides a faire fortune. Ils avaient le projet de denoncer les malversations de la compagnie des Indes, de faire baisser ses actions, de les acheter aussitot, de les relever ensuite au moyen de motions plus douces, et de realiser ainsi les profits de la hausse. D'Espagnac, cet abbe delie, qui fut fournisseur de Dumouriez dans la Belgique, qui avait obtenu depuis l'entreprise generale des charrois, et dont Julien protegeait les marches aupres de la convention, devait fournir en reconnaissance les fonds de l'agiotage. Julien se proposait d'en trainer encore dans cette intrigue Fabre, Chabot, et autres, qui pouvaient devenir utiles comme membres de divers comites.

La plupart de ces hommes etaient attaches a la revolution, et ne cherchaient pas a la desservir mais, a tout evenement, ils voulaient s'assurer des jouissances et de la fortune. On ne connaissait pas toutes leurs trames secretes; mais, comme ils speculaient sur le discredit des assignats, on leur imputait le mal dont ils profitaient. Comme ils avaient dans leurs rangs beaucoup de banquiers etrangers, on les disait agens de Pitt et de la coalition; et on croyait encore voir ici l'influence, mysterieuse et si redoutee, du ministere anglais. On etait, en un mot, egalement indigne contre les agioteurs et les accapareurs, et on demandait contre les uns et les autres les memes supplices.

Ainsi, tandis que le Nord, le Rhin, le Midi, la Vendee, etaient envahis par nos ennemis, nos moyens de finances consistaient dans une monnaie non acceptee, dont le gage etait incertain comme la revolution elle-meme, et qui, a chaque accident, diminuait d'une valeur proportionnee au peril. Telle etait cette situation



singuliere: a mesure que le danger augmentait et que les moyens auraient du etre plus grands, ils diminuaient au contraire; les munitions s'eloignaient du gouvernement, et les denrees du peuple. Il fallait donc a la fois creer des soldats, des armes, une monnaie pour l'etat et pour le peuple, et apres tout cela s'assurer des victoires.

## CHAPITRE XII.

ARRIVEE ET RECEPTION A PARIS DES COMMISSAIRES DES ASSEMBLEES PRIMAIRES.—RETRAITE DU CAMP DE CESAR PAR L'ARMEE DU NORD.—FETE DE L'ANNIVERSAIRE DU 10 AOUT, ET INAUGURATION DE LA CONSTITUTION DE 1793.—MESURES EXTRAORDINAIRES DE SALUT PUBLIC.—DECRET ORDONNANT LA LEVEE EN MASSE. —MOYENS EMPLOYES POUR EN ASSURER L'EXECUTION.—INSTITUTION DU *Grand Livre*; NOUVELLE ORGANISATION DE LA DETTE PUBLIQUE.—EMPRUNT FORCE. —DETAILS SUR LES OPERATIONS FINANCIERES A CETTE EPOQUE.—NOUVEAUX DECRETS SUR LE *maximum* —DECRETS CONTRE LA VENDEE, CONTRE LES ETRANGERS ET CONTRE LES BOURBONS.

Les commissaires envoyes par les assemblees primaires pour celebrer l'anniversaire du 10 aout, et accepter la constitution au nom de toute la France, venaient d'arriver a Paris. On voulait saisir ce moment pour exciter un mouvement d'enthousiasme, reconcilier les provinces avec la capitale, et provoquer des resolutions heroiques. On prepara une reception brillante. Des marchands furent appeles de tous les environs. On amassa des subsistances considerables pour qu'une disette ne vint pas troubler ces fetes, et que les commissaires jouissent a la fois du spectacle de la paix, de l'abondance et de l'ordre; on poussa les egards jusqu'a ordonner a toutes les administrations des voitures publiques de leur ceder des places, meme celles qui seraient deja retenues par des voyageurs. L'administration du departemens, qui avec celle de la commune rivalisait d'austerite dans son langage et ses proclamations, fit une adresse *aux freres* des assemblees primaires. "Ici, leur disait-elle, des hommes couverts du masque du patriotisme vous parleront avec enthousiasme de liberte, d'egalite, de republique une et indivisible, tandis qu'au fond de leur coeur ils n'aspirent et ne travaillent qu'au retablissement de la royaute et au dechirement de leur patrie. Ceux-la sont les riches; et les riches dans tous les temps ont abhorre les vertus et tue les moeurs. La, vous trouverez des femmes perverses, trop seduisantes par leurs attraits, qui s'entendront avec eux pour vous entrainer dans le vice.... Craignez, craignez surtout le ci-devant Palais-Royal, c'est dans ce jardin que vous trouverez ces perfides. Ce fameux jardin, berceau de la revolution, naguere l'asile des amis de la liberte, de l'egalite, n'est plus aujourd'hui, malgre notre active surveillance, que l'egout fangeux de la societe, le repaire des scelerats, l'ancre de tous les conspirateurs.... Fuyez ce lieu empoisonne; preferez au spectacle dangereux du luxe et de la debauche les utiles tableaux de la vertu laborieuse; visitez les faubourgs, fondateurs de notre liberte; entrez dans les ateliers ou des hommes actifs, simples et vertueux comme vous, comme vous prêts a defendre la patrie, vous attendent depuis long-temps pour serrer les liens de la fraternite. Venez surtout dans nos societes populaires. Unissons-nous, ranimons-nous aux nouveaux dangers de la patrie, et jurons pour la derniere fois la mort et la destruction des tyrans!"

Le premier soin fut de les entrainer aux Jacobins, qui les recurent avec le plus grand empressement, et leur offrirent leur salle pour s'y reunir. Les commissaires accepterent cette offre, et il fut convenu qu'ils delibereraient dans le sein meme de la societe, et se confondraient avec elle pendant leur sejour. De cette maniere, il n'y avait a Paris que quatre cents jacobins de plus. La societe, qui siegeait tous les deux jours, voulut alors se reunir tous les jours pour deliberer avec les commissaires des departemens, sur les mesures de salut public. On disait que, dans le nombre de ces commissaires, quelques-uns penchaient pour l'indulgence, et qu'ils avaient la mission de demander une amnistie generale le jour de l'acceptation de la constitution. En effet, quelques personnes songeaient a ce moyen de sauver les girondins prisonniers, et tous les autres detenus pour cause politique. Mais les jacobins ne voulaient aucune composition, et il leur fallait a la fois energie et vengeance. On avait calomnie les commissaires des assemblees primaires, dit Hassenfratz, en repandant qu'ils voulaient proposer une amnistie; ils en etaient incapables, et s'uniraient aux jacobins pour demander, avec les

## Histoire de la Revolution francaise, IV

mesures urgentes de salut public, la punition de tous les traitres. Les commissaires se tinrent pour avertis, et si quelques-uns, du reste peu nombreux, songeaient a une amnistie, aucun n'osa plus en faire la proposition.

Le 7 aout, au matin, ils furent conduits a la commune, et de la commune a l'Eveche, ou se tenait le club des electeurs, et ou s'etait prepare le 31 mai. C'est la que devait s'operer la reconciliation des departemens avec Paris, puisque c'etait de la qu'etait partie l'attaque contre la representation nationale. Le maire Pache, le procureur Chaumette et toute la municipalite, marchant a leur tete, introduisent les commissaires a l'Eveche. De part et d'autre, on s'adresse des discours; les Parisiens declarent qu'ils n'avaient jamais voulu ni meconnaître, ni usurper les droits des departemens; les commissaires reconnaissent a leur tour qu'on a calomnie Paris; ils s'embrassent alors les uns les autres y et se livrent au plus vif enthousiasme. Tout a coup l'idee leur vient d'aller a la convention pour lui faire part de cette reconciliation. Ils s'y rendent en effet, et sont introduits sur-le-champ. La discussion est interrompue, l'un des commissaires prend la parole. "Citoyens representans, dit-il, nous venons vous faire part de la scene attendrissante qui vient de se passer dans la salle des electeurs, ou nous sommes alles donner le baiser de paix a nos freres de Paris. Bientot, nous l'esperons, la tete des calomnieurs de cette cite republicaine tombera sous le glaive de la loi. Nous sommes tous montagnards, vive la Montagne!" Un autre demande que les representans donnent aux commissaires le baiser fraternel. Aussitot les membres de l'assemblee quittent leurs places, et se jettent dans les bras des commissaires des departemens. Apres quelques instans d'une scene d'attendrissement et d'enthousiasme, les commissaires defilent dans la salle, en poussant les cris de vive la Montagne! vive la republique! et en chantant:

La Montagne nous a sauves En congediant Gensonne.... La Montagne nous a sauves En congediant Gensonne.  
Au diable les Buzot, Les Vergniaud, les Brissot! Dansons la carmagnole, etc.

Ils se rendent ensuite aux Jacobins, ou ils redigent, au nom de tous les envoyes des assemblees primaires, une adresse pour declarer aux departemens que Paris a ete calomnie. "Freres et amis, ecrivent-ils, calmez, calmez vos inquietudes. Nous n'avons tous ici qu'un sentiment. Toutes nos ames sont confondues, et la liberte triomphante ne promene plus ses regards que sur des jacobins, des freres et des amis. Le *Marais* n'est plus. Nous ne formons ici qu'une enorme et terrible MONTAGNE qui va vomir ses feux sur tous les royalistes et les partisans de la tyrannie. Perissent les libellistes infames qui ont calomnie Paris!... Nous veillons tous ici jour et nuit, et nous travaillons, de concert avec nos freres de la capitale, au salut commun.... Nous ne rentrerons dans nos foyers que pour vous annoncer que la France est libre et que la patrie est sauvee." Cette adresse, lue, applaudie avec enthousiasme, est envoyee a la convention pour qu'elle soit inseree sur-le-champ dans le bulletin de la seance. L'ivresse devient generale; une foule d'orateurs se precipitent a la tribune du club, les tetes commencent a s'egarer. Robespierre, en voyant ce trouble, demande aussitot la parole. Chacun la lui cede avec empressement. Jacobins, commissaires, tous applaudissent le celebre orateur, que quelques-uns n'avaient encore ni vu ni entendu.

Il felicite les departemens qui viennent de sauver la France. "Ils la sauverent, dit-il, une premiere fois en 89, en s'armant spontanement; une seconde fois, en se rendant a Paris pour executer le 10 aout; une troisieme, en venant donner au milieu de la capitale le spectacle de l'union et de la reconciliation generale. Dans ce moment, de sinistres evenemens ont afflige la republique, et mis son existence en danger; mais des republicains ne doivent rien craindre; et ils ont a se defier d'une emotion qui pourrait les entrainer a des desordres. On voudrait dans le moment produire une disette factice et amener un tumulte; on voudrait porter le peuple a l'Arsenal, pour en disperser les munitions, ou y mettre le feu, comme il vient d'arriver dans plusieurs villes; enfin, on ne renonce pas a causer encore un evenement dans les prisons, pour calomnier Paris, et rompre l'union qui vient d'etre juree. Defiez-vous de tant de pieges, ajoute Robespierre; soyez calmes et fermes; envisagez sans crainte les malheurs de la patrie, et travaillons tous a la sauver."

On se calme a ces paroles, et on se separe apres avoir salue le sage orateur d'applaudissemens reiteres.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Aucun desordre ne vint troubler Paris pendant les jours suivans, mais rien ne fut oublie pour ebranler les imaginations et les disposer a un genereux enthousiasme. On ne cachait aucun danger, on ne derobait aucune nouvelle sinistre a la connaissance du peuple; on publiait successivement les deroutes de la Vendee, les nouvelles toujours plus alarmantes de Toulon, le mouvement retrograde de l'armee du Rhin, qui se repliait devant les vainqueurs de Mayence, et enfin le peril extreme de l'armee du Nord, qui etait retiree au camp de Cesar, et que les Imperiaux, les Anglais, les Hollandais, maitres de Conde, de Valenciennes, et formant une masse double, pouvaient enlever en un coup de main. Entre le camp de Cesar et Paris, il y avait tout au plus quarante lieues, et pas un regiment, pas un obstacle qui put arreter l'ennemi. L'armee du Nord enlevee, tout etait perdu, et on recueillait avec anxiete les moindres bruits arrivant de cette frontiere.

Les craintes etaient fondees, et dans ce moment en effet le camp de Cesar se trouvait dans le plus grand peril. Le 7 aout, au soir, les coalises y etaient arrives, et le menacaient de toutes parts. Entre Cambray et Bouchain, s'etend une ligne de hauteurs. L'Escaut les protege en les parcourant. C'est la ce qu'on appelle le camp de Cesar, appuye sur deux places, et borde par un cours d'eau. Le 7 au soir, le duc d'York, charge de tourner les Francais, debouche en vue de Cambray, qui formait la droite du camp de Cesar. Il somme la place; le commandant repond en fermant ses portes et en brulant les faubourgs. Le meme soir, Cobourg, avec une masse de quarante mille hommes, arrive sur deux colonnes aux bords de l'Escaut, et bivouaque en face de notre camp. Une chaleur etouffante paralyse les forces des hommes et des chevaux; plusieurs soldats, frappes des rayons du soleil, ont expire dans la journee. Kilmaine, nomme pour remplacer Custine, et n'ayant voulu accepter le commandement que par interim, ne croit pas pouvoir tenir dans une position aussi perilleuse. Menace, vers sa droite, d'etre tourne par le duc d'York, ayant a peine trente-cinq mille hommes decourages a opposer a soixante-dix mille hommes victorieux, il croit plus prudent de songer a la retraite, et de gagner du temps en allant chercher un autre poste. La ligne de la Scarpe, placee derriere celle de l'Escaut, lui parait bonne a occuper. Entre Arras et Douay, des hauteurs bordees par la Scarpe forment un camp semblable au camp de Cesar, et comme celui-ci appuye par deux places, et borde par un cours d'eau, Kilmaine prepare sa retraite pour le lendemain matin 8.

Son corps d'armee traversera la Cense, petite riviere longeant les derrieres du terrain qu'il occupe, et lui-meme se portera, avec une forte arriere-garde, vers la droite, ou le duc d'York est tout pres de deboucher. Le lendemain, en effet, a la pointe du jour, la grosse artillerie, les bagages et l'infanterie se mettent en mouvement, traversent la Cense, et detruisent tous les passages. Une heure apres, Kilmaine, avec quelques batteries d'artillerie legere, et une forte division de cavalerie, se porte vers la droite, pour proteger la retraite contre les Anglais. Il ne pouvait arriver plus a propos. Deux bataillons, egares dans leur route, se trouvaient engages dans le petit village de Marquion, et faisaient une forte resistance contre les Anglais. Malgre leurs efforts, ils etaient pres d'etre enveloppes. Kilmaine, arrivant aussitot, place son artillerie legere sur le flanc des ennemis, lance sur eux sa cavalerie, et les force a reculer; les bataillons sont alors degages, et peuvent rejoindre le reste de l'armee. Dans ce moment, les Anglais et les Imperiaux, debouchant a la fois sur la droite et sur le front du camp de Cesar, le trouvent entierement evacue. Enfin, vers la chute du jour, les Francais sont reunis au camp de Gavrelle, appuyes sur Arras et Douay, et ayant la Scarpe devant eux.

Ainsi, le 8 aout, le camp de Cesar est evacue comme l'avait ete celui de Famars; Cambray et Bouchain sont abandonnes a leurs propres forces, comme Valenciennes et Conde. La ligne de la Scarpe, placee derriere celle de l'Escaut, n'est pas, comme on sait, entre Paris et l'Escaut, mais entre l'Escaut et la mer. Kilmaine vient donc de marcher sur le cote, au lieu de marcher en arriere; et une partie de la frontiere se trouve ainsi decouverte. Les coalises peuvent se repandre dans tout le departemens du Nord. Que feront-ils? Iron-ils, marchant une journee de plus, attaquer le camp de Gavrelle, et enlever l'ennemi qui leur a echappe? Marcheront-ils sur Paris; ou reviendront-ils a leur ancien projet sur Dunkerque? En attendant ils poussent des partis jusqu'a Peronne et Saint-Quentin, et l'alarme se communique a Paris, ou l'on repand avec effroi que le camp de Cesar est perdu, comme celui de Famars; que Cambray est livre comme Valenciennes. De toutes parts, on se dechaine contre Kilmaine, oubliant le service immense qu'il vient de rendre par sa belle retraite.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

La fete solennelle du 10 aout, destinee a electriser tous les esprits, se prepare au milieu de ces bruits sinistres. Le 9, on fait a la convention le rapport sur le recensement des votes. Les quarante-quatre mille municipalites ont accepte la constitution. Il ne manque dans le nombre des votes que ceux de Marseille, de la Corse et de la Vendee. Une seule commune, celle de Saint-Tonnant, departemens des Cotes-du-Nord, a ose demander le retablissement des Bourbons sur le trone.

Le 10, la fete commence avec le jour. Le celebre peintre David a ete charge d'en etre l'ordonnateur. A quatre heures du matin, le cortege est reuni sur la place de la Bastille. La convention, les envoyes des assemblees primaires, parmi lesquels on a choisi les quatre-vingt-six doyens d'age, pour représenter les quatre-vingt-six departemens, les societes populaires, et toutes les sections armees, se rangent autour d'une grande fontaine, dite de la *Regeneration*. Cette fontaine est formee par une grande statue de la Nature, qui de ses mamelles verse l'eau dans un vaste bassin. Des que le soleil a dore le faite des edifices, on le salue en chantant des strophes sur l'air de la Marseillaise. Le president de la convention prend une coupe, verse sur le sol l'eau de la regeneration, en boit ensuite, et transmet la coupe aux doyens des departemens, qui boivent chacun a leur tour. Apres cette ceremonie, le cortege s'achemine le long des boulevarts. Les societes populaires, ayant une banniere ou est peint l'oeil de la surveillance, s'avancent les premieres. Vient ensuite la convention tout entiere. Chacun de ses membres tient un bouquet d'epis de ble, et huit d'entre eux, places au centre, portent sur une arche l'Acte constitutionnel et les Droits de l'homme. Autour de la convention, les doyens d'age forment une chaine, et marchent unis par un cordon tricolore. Ils tiennent dans leurs mains un rameau d'olivier, signe de la reconciliation des provinces avec Paris, et une pique destinee a faire partie du faisceau national forme par les quatre-vingt-six departemens. A la suite de cette portion du cortege, viennent des groupes de peuple, avec les instrumens des divers metiers. Au milieu d'eux, s'avance une charrue qui porte un vieillard et sa vieille epouse, et qui est trainee par leurs jeunes fils. Cette charrue est immediatement suivie d'un char de guerre sur lequel repose l'urne cineraire des soldats morts pour la patrie. Enfin la marche est fermee par des tombereaux charges de sceptres, de couronnes, d'armoiries et de tapis a fleurs de lys.

Le cortege parcourt les boulevarts et s'achemine vers la place de la Revolution. En passant au boulevard Poissonniere, le president de la convention donne une branche de laurier aux heroines des 5 et 6 octobre, assises sur leurs canons. Sur la place de la Revolution, il s'arrete de nouveau, et met le feu a tous les insignes de la royaute et de la noblesse, traines dans les tombereaux. Ensuite il déchire un voile jete sur une statue, qui apparaissant a tous les yeux, laisse voir les traits de la Liberte. Des salves d'artillerie marquent l'instant de son inauguration; et, au meme moment, des milliers d'oiseaux, portant de legeres banderoles, sont delivres, et semblent annoncer, en s'elancant dans les airs, que la terre est affranchie.

On se rend ensuite au Champ-de-Mars par la place des Invalides, et on defile devant une figure colossale, representant le peuple francais qui terrasse le federalisme et l'etouffe dans la fange d'un marais. Enfin on arrive au champ meme de la federation. La, le cortege se divise en deux colonnes, qui s'allongent autour de l'autel de la patrie. Le president de la convention et les quatre-vingt-six doyens occupent le sommet de l'autel; les membres de la convention et la masse des envoyes des assemblees primaires en occupent les degres. Chaque groupe de peuple vient deposer alternativement autour de l'autel les produits de son metier, des etoffes, des fruits, des objets de toute espece. Le president de la convention, recueillant ensuite les actes sur lesquels les assemblees primaires ont inscrit leurs votes, les depose sur l'autel de la patrie. Une decharge generale d'artillerie retentit aussitot; un peuple immense joint ses cris aux eclats du canon, et on jure, avec le meme enthousiasme qu'aux 14 juillet 1790 et 1792, de defendre la constitution: serment bien vain, si on considere la lettre de la constitution, mais bien heroique et bien observe, si on ne considere que le sol et la revolution elle-meme! Les constitutions en effet ont passe, mais le sol et la revolution furent defendus avec une constance heroique.

Apres cette ceremonie, les quatre-vingt-six doyens d'age remettent leurs piques au president; celui-ci en forme un faisceau, et le confie, avec l'acte constitutionnel, aux deutes des assemblees primaires, en leur recommandant de reunir toutes leurs forces autour de l'arche de la nouvelle alliance. On se separe ensuite; une

## Histoire de la Revolution francaise, IV

partie du cortege accompagne l'urne cineraire des Francais morts pour la patrie, dans un temple destine a la recevoir; le reste va deposer l'arche de la constitution dans un lieu ou elle doit rester en depot jusqu'au lendemain, pour etre rapportee ensuite dans la salle de la convention. Une grande representation, figurant le siege et le bombardement de Lille, et la resistance heroique de ses habitans, occupe le reste de la journee, et dispose l'imagination du peuple aux scenes guerrieres.

Telle fut cette troisieme federation de la France republicaine. On n'y voyait pas, comme en 1790, toutes les classes d'un grand peuple, riches et pauvres, nobles et roturiers, confondus un instant dans une meme ivresse, et fatigues de se hair, se pardonnant pour quelques heures leurs Differences de rang et d'opinion; on y voyait un peuple immense, ne parlant plus de pardon, mais de danger, de devouement, de resolutions desesperes, et jouissant avec ivresse de ces pompes gigantesques, en attendant de courir le lendemain sur les champs de bataille. Une circonstance relevait le caractere de cette scene, et couvrait ce que des esprits dedaigneux ou hostiles pourraient y trouver de ridicule, c'est le danger, et l'entrainement avec lequel on le bravait. Au premier 14 juillet 1790, la revolution etait innocente encore et bienveillante, mais elle pouvait n'etre pas serieuse, et etre mise a fin comme une farce ridicule, par les baionnettes etrangeres; en aout 1793, elle etait tragique, mais grande, signalee par des victoires et des defaites, et serieuse comme une resolution irrevocable et heroique.

Le moment de prendre de grandes mesures etait arrive. De toutes parts fermentaient les idees les plus extraordinaires: on proposait d'exclure tous les nobles des emplois, de decreter l'emprisonnement general des suspects contre lesquels il n'existait pas encore de loi assez precise, de faire lever la population en masse, de s'emparer de toutes les subsistances, de les transporter dans les magasins de la republique, qui en ferait elle-meme la distribution a chaque individu; on cherchait enfin, sans savoir l'imaginer, un moyen qui fournit sur-le-champ des fonds suffisans. On exigeait surtout que la convention restat en fonctions, qu'elle ne cedat pas ses pouvoirs a la nouvelle legislature qui devait lui succeder, et que la constitution fut voilee comme la statue de la Liberte, jusqu'a la defaite generale des ennemis de la republique.

C'est aux Jacobins que furent successivement proposees toutes ces idees. Robespierre, ne cherchant plus a moderer l'elan de l'opinion, l'excitant au contraire, insista particulierement sur la necessite de maintenir la convention nationale dans ses fonctions, et il donnait la un sage conseil. Dissoudre dans ce moment une assemblee qui etait saisie du gouvernement tout entier, dans le sein de laquelle les divisions avaient cesse, et la remplacer par une assemblee neuve, inexperimentee, et qui serait livree encore aux factions, etait un projet desastreux. Les deputes des provinces entourant Robespierre, s'ecrierent qu'ils avaient jure de rester reunis jusqu'a ce que la convention eut pris des mesures de salut public, et ils declarerent qu'ils l'obligeraient a rester en fonctions. Audouin, gendre de Pache, parla ensuite, et proposa de demander la levee en masse et l'arrestation generale des suspects. Aussitot, les commissaires des assemblees primaires redigent une petition, et, le lendemain 12, viennent la presenter a la convention. Ils demandent que la convention se charge de sauver elle-meme la patrie, qu'aucune amnistie ne soit accordee, que les suspects soient arretes, qu'ils soient envoyes les premiers a l'ennemi, et que le peuple leve en masse marche derriere eux. Une partie de ces propositions est adoptee. L'arrestation des suspects est decretee en principe; mais le projet d'une levee en masse, qui paraissait trop violent, est renvoye a l'examen du comite de salut public. Les jacobins, peu satisfaits, insistent, et continuent de repeter dans leur club, qu'il ne faut pas un mouvement partiel, mais universel.

Les jours suivans, le comite fait son rapport, et propose un decret trop vague, et des proclamations trop froides.

“Le comite, s'ecrie Danton, n'a pas tout dit: il n'a pas dit que si la France est vaincue, que si elle est dechiree, les riches seront les premieres victimes de la rapacite des tyrans; il n'a pas dit que les patriotes vaincus dechireront et incendieront cette republique, plutot que de la voir passer aux mains de leurs insolens vainqueurs! Voila ce qu'il faut apprendre a ces riches egoistes.”—“Qu'esperez-vous, ajoute Danton, vous qui ne voulez rien faire pour sauver la republique? Voyez quel serait votre sort si la liberte succombait! Une

## Histoire de la Revolution francaise, IV

regence dirigee par un imbecile, un roi enfant dont la minorite serait longue, enfin le morcellement de nos provinces, et un dechirement epouvantable! Oui, riches, on vous imposerait, on vous pressurerait davantage et mille fois davantage que vous n'aurez a depenser pour sauver votre pays et eterniser la liberte!... La convention, ajoute Danton, a dans les mains les foudres populaires; qu'elle en fasse usage et les lance a la tete des tyrans. Elle a les commissaires des assemblees primaires, elle a ses propres membres; qu'elle envoie les uns et les autres executer un armement general!”

Les projets de loi sont encore renvoyes au comite. Le lendemain, les jacobins depechent de nouveau les commissaires des assemblees primaires a la convention. Ceux-ci viennent demander encore une fois, non un recrutement partiel, mais la levee en masse, parce que, disent-ils, les demi-mesures sont mortelles, parce que la nation entiere est plus facile a ebranler qu'une partie de ses citoyens! “Si vous demandez, ajoutent-ils, cent mille soldats, ils ne se trouveront point; mais des millions d'hommes repondront a un appel general. Qu'il n'y ait aucune dispense pour le citoyen physiquement constitue pour les armes, quelques fonctions qu'il exerce; que l'agriculture seule conserve les bras indispensables pour tirer de la terre les productions alimentaires; que le cours du commerce soit arrete momentanement, que toute affaire cesse; que la grande, l'unique et universelle affaire des Francais, soit de sauver la republique!”

La convention ne peut plus resister a une sommation aussi pressante. Partageant elle-meme l'entrainement des petitionnaires, elle enjoint a son comite de se retirer pour rediger, dans l'instant meme, le projet de la levee en masse. Le comite revient quelques minutes apres, et presente le projet suivant, qui est adopte au milieu d'un transport universel:

ART. 1er. Le peuple francais declare, par l'organe de ses representans, qu'il va se lever tout entier pour la defense de sa liberte, de sa constitution, et pour delivrer enfin son territoire de ses ennemis.

2. Le comite de salut public presentera demain le mode d'organisation de ce grand mouvement national.

Par d'autres articles, il etait nomme dix-huit representans charges de se repandre sur toute la France, et de diriger les envoyes des assemblees primaires dans leurs requisitions d'hommes, de chevaux, de munitions, de subsistances. Cette grande impulsion donnee, tout devenait possible. Une fois qu'il etait declare que la France entiere, hommes et choses, appartenait au gouvernement, ce gouvernement, suivant le danger, ses lumieres et son energie croissante, pouvait tout ce qu'il jugerait utile et indispensable. Sans doute il ne fallait pas lever la population en masse, et interrompre la production, et jusqu'au travail necessaire a la nutrition, mais il fallait que le gouvernement put tout exiger, sauf a n'exiger que ce qui serait suffisant pour les besoins du moment.

Le mois d'aout fut l'epoque des grands decrets qui mirent toute la France en mouvement, toutes ses ressources en activite, et qui terminerent a l'avantage de la revolution sa derniere et sa plus terrible crise.

Il fallait a la fois mettre la population debout, la pourvoir d'armes, et fournir, par une nouvelle mesure financiere, a la depense de ce grand deplacement; il fallait mettre en rapport le papier-monnaie avec le prix des subsistances et des denrees; il fallait distribuer les armees, les generaux, d'une maniere appropriee a chaque theatre de guerre, et enfin, satisfaire la colere revolutionnaire par de grandes et terribles executions. On va voir ce que fit le gouvernement pour suffire a la fois a ces besoins urgents et a ces mauvaises passions qu'il devait subir, puisqu'elles etaient inseparables de l'energie qui sauve un peuple en danger.

Exiger de chaque localite un contingent determine en hommes, ne convenait pas aux circonstances, c'eut ete douter de l'enthousiasme des Francais en ce moment, et on devait supposer cet enthousiasme pour l'inspirer. Cette maniere germanique d'imposer a chaque contree les hommes comme l'argent, etait d'ailleurs en contradiction avec le principe de la levee en masse. Un recrutement general par voie de tirage ne convenait pas davantage. Tout le monde n'etant pas appele, chacun aurait songe alors a s'exempter, et se serait plaint du sort qui l'eut oblige a servir. La levee en masse exposait, il est vrai, la France a un desordre universel, et

## Histoire de la Revolution francaise, IV

excitait les railleries des moderes et des contre-revolutionnaires. Le comite de salut public imagina le moyen le plus convenable a la circonstance, ce fut de mettre toute la population en disponibilite, de la diviser par generations, et de faire partir ces generations par rang d'age, au fur et a mesure des besoins. "Des ce moment, portait le decret[1], jusqu'a celui ou les ennemis auront ete chasses du territoire de la republique, tous les Francais seront en requisition permanente pour le service des armees.

[Note 1: 23 aout.]

Les jeunes gens iront au combat; les hommes maries forgeront des armes et transporteront les subsistances; les femmes feront des tentes, des habits, et serviront dans les hopitaux; les enfans mettront le vieux linge en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, precher la haine des rois, et l'amour de la republique."

Tous les jeunes gens non maries, ou veufs sans enfans, depuis l'age de dix-huit ans jusqu'a celui de vingt-cinq ans, devaient composer la premiere levee, dite la *premiere requisition*. Ils devaient se reunir sur-le-champ, non dans les chefs-lieux de departemens, mais dans ceux de district, car, depuis le federalisme, on craignait ces grandes reunions par departemens, qui leur donnaient le sentiment de leurs forces et l'idee de la revolte. D'ailleurs, il y avait un autre motif pour agir ainsi, c'etait la difficulte d'amasser dans les chefs-lieux des subsistances et des approvisionnementns suffisans pour de grandes masses. Les bataillons formes dans les chefs-lieux de district devaient commencer sur-le-champ les exercices militaires, et se tenir prêts a partir au premier jour. La generation de vingt-cinq ans a trente etait avertie de se preparer, et, en attendant, elle etait chargee de faire le service de l'interieur. Le reste enfin, de trente jusqu'a soixante, etait disponible au gre des representans envoyes pour operer cette levee graduelle. Malgre ces dispositions, la levee en masse et instantanee de toute la population etait ordonnee de droit dans certains lieux plus menaces, comme la Vendee, Lyon, Toulon, le Rhin, etc.

Les moyens employes pour armer les levees, les loger, les nourrir, etaient analogues aux circonstances. Tous les chevaux et betes de somme, dont l'agriculture et les fabriques pouvaient se passer, etaient requis et mis a la disposition des ordonnateurs des armees. Les armes de calibre devaient etre donnees a la generation qui partait; les armes de chasse et les piques etaient reservees au service de l'interieur. Dans les departemens ou des manufactures d'armes pouvaient etre etablies, les places, les promenades publiques, les grandes maisons comprises dans les biens nationaux, devaient servir a construire des ateliers. Le principal etablissement se trouvait a Paris. On placait les forges dans les jardins du Luxembourg, les machines a forer les canons sur les bords de la Seine. Tous les ouvriers armuriers etaient requis, ainsi que les ouvriers en horlogerie, qui, dans le moment, avaient peu de travail, et qui pouvaient etre employes a certaines parties de la fabrication des armes. Trente millions etaient mis, pour cette seule manufacture, a la disposition du ministre de la guerre. Ces moyens extraordinaires seraient employes jusqu'a ce qu'on eut porte la fabrication a mille fusils par jour. On placait ce grand etablissement a Paris, parce que la, sous les yeux du gouvernement et des jacobins, toute negligence devenait impossible, et tous les prodiges de rapidite et d'energie etaient assures. Cette manufacture ne tarda pas en effet a remplir sa destination.

Le salpetre manquant, on songea a l'extraire du sol des caves. On imagina donc de les faire visiter toutes, pour juger si la terre dans laquelle elles etaient creusees en contenait quelques parties. En consequence, chaque particulier dut souffrir la visite et la fouille des caves, pour en lessiver la terre lorsqu'elle contiendrait du salpetre. Les maisons devenues nationales furent destinees a servir de casernes et de magasins.

Pour procurer les subsistances a ces grandes masses armees, on prit diverses mesures qui n'etaient pas moins extraordinaires que les precedentes. Les jacobins auraient voulu que la republique, faisant achever le tableau general des subsistances, les achetait toutes, et s'en fit ensuite la distributrice, soit en les donnant aux soldats armes pour elle, soit en les vendant aux autres citoyens a un prix modere. Ce penchant a vouloir tout faire, a suppléer la nature elle-meme, quand elle ne marche pas a notre gre, ne fut point aussi aveuglement suivi que

## Histoire de la Revolution francaise, IV

l'auraient desire les jacobins. Cependant il fut ordonne que les tableaux des subsistances, deja commandes aux municipalites, seraient promptement termines, et envoyes au ministere de l'interieur, pour faire la statistique generale des besoins et des ressources; que le battage des grains serait acheve la ou il ne l'etait pas, et que les municipalites les feraient battre elles-memes si les particuliers s'y refusaient; que les fermiers ou proprietaires des grains paieraient en nature leurs contributions arrierees, et les deux tiers de celles de l'annee 1793; qu'enfin les fermiers et regisseurs des biens devenus nationaux en deposeraient les revenus aussi en nature.

L'execution de ces mesures extraordinaires ne pouvait etre qu'extraordinaire aussi. Des pouvoirs limites, confies a des autorites locales qui auraient ete a chaque instant arretees par des resistances, qui, d'ailleurs, n'auraient pas eu toutes la meme energie et le meme devouement, ne convenaient ni a la nature des mesures decretees ni a leur urgence. La dictature des commissaires de la convention etait encore ici le seul moyen dont on put faire usage. Ils avaient ete employes deja pour la premiere levee des trois cent mille hommes, decretee en mars, et ils avaient promptement et completement rempli leur mission. Envoyes aux armees, ils surveillaient les generaux et leurs operations, quelquefois contrariaient des militaires consommes, mais partout ranimaient le zele, et communiquaient une grande vigueur de volonte. Enfermes dans les places fortes, ils avaient soutenu des sieges heroiques a Valenciennes et a Mayence; repandus dans l'interieur, ils avaient puissamment contribue a etouffer le federalisme. Ils furent donc encore employes ici, et recurent des pouvoirs illimites, pour executer cette requisition des hommes et des choses. Ayant sous leurs ordres les commissaires des assemblees primaires, pouvant les diriger a leur gre, leur confier une partie de leurs pouvoirs, ils tenaient sous leur main des hommes devoues, parfaitement instruits de l'etat de chaque localite, et n'ayant d'autorite que ce qu'ils leur en donneraient eux-memes pour le besoin de ce service extraordinaire.

Il y avait deja differens representans dans l'interieur, soit dans la Vendee, soit a Lyon et a Grenoble, pour detruire les restes du federalisme; il en fut nomme encore dix-huit, charges de se partager la France, et de se concerter avec ceux qui etaient deja en mission pour faire mettre en marche les jeunes gens de la premiere requisition, pour les armer, les approvisionner, et les diriger sur les points convenables, d'apres l'avis et les demandes des generaux. Ils devaient en outre achever la complete soumission des administrations federalistes.

Il fallait a ces mesures militaires joindre des mesures financieres pour fournir aux depenses de la guerre. On connait l'etat de la France sous ce rapport. Une dette en desordre, composee de dettes de toute espece, de toute date, et qui etaient opposees aux dettes contractees sous la republique; les assignats discredites, auxquels on opposait le numeraire, le papier etranger, les actions des compagnies financieres, et qui ne pouvaient plus servir au gouvernement pour payer les services publics, ni au peuple pour acheter les marchandises dont il avait besoin; telle etait alors notre situation. Que faire dans de pareilles conjonctures? Fallait-il emprunter, ou emettre des assignats? Emprunter etait impossible dans le desordre ou se trouvait la dette, et avec le peu de confiance qu'inspiraient les engagements de la republique. Emettre des assignats etait facile, et il suffisait pour cela de l'imprimerie nationale. Mais, pour fournir aux moindres depenses, il fallait emettre des quantites enormes de papier, c'est-a-dire cinq ou six fois plus que sa valeur nominale, et par la on augmentait necessairement la grande calamite de son discredit, et on amenait un nouveau rencherissement dans les marchandises. On va voir ce que le genie de la necessite inspira aux hommes qui s'etaient charges du salut de la France.

La premiere et la plus indispensable mesure etait de mettre de l'ordre dans la dette, et d'empêcher qu'elle ne fut divisee en contrats de toutes les formes, de toutes les epoques, et qui, par leurs differences d'origine et de nature, donnaient lieu a un agiotage dangereux et contre-revolutionnaire. La connaissance de ces vieux titres, leur verification, leur classement, exigeaient une science particuliere, et introduisaient une effrayante complication dans la comptabilite. Ce n'etait qu'a Paris que chaque rentier pouvait se faire payer, et quelquefois la division de sa creance en plusieurs portions l'obligeait a se presenter chez vingt payeurs differens. Il y avait la dette constituee, la dette exigible a terme fixe, la dette exigible provenant de la liquidation; et, de cette maniere, le tresor etait expose tous les jours a des echeances, et oblige de se procurer des capitaux pour rembourser des sommes echues. "Il faut uniformiser et republicaniser la dette," dit Cambon;



et il proposa de convertir tous les contrats des creanciers de l'etat en une inscription sur un grand livre, qui serait appele *Grand-Livre de la dette publique*. Cette inscription et l'extrait qu'on en delivrerait aux creanciers, seraient desormais leurs seuls titres. Pour les rassurer sur la conservation de ce livre, il devait en etre depose un double aux archives de la tresorerie; et, du reste, le feu et les autres accidens ne le menacaient pas plus que les registres des notaires. Les Creanciers devaient donc, dans un delai determine, remettre leurs titres pour qu'ils fussent inscrits et brules ensuite. Les notaires avaient ordre d'apporter tous les titres dont ils etaient depositaires, et on les punissait de dix ans de fers si, avant la remise, ils en gardaient ou delivraient des copies. Si le creancier laissait ecouler six mois pour se faire inscrire, il perdait les interets; s'il laissait ecouler un an, il etait dechu, et perdait le capital. "De cette maniere, disait Cambon, la dette contractee par le despotisme ne pourra plus etre distinguee de celle contractee depuis la revolution; et je defie *monseigneur le despotisme*, s'il ressuscite, de reconnaitre son ancienne dette lorsqu'elle sera confondue avec la nouvelle. Cette operation faite, vous verrez le capitaliste qui desire un roi parce qu'il a un roi pour debiteur, et qui craint de perdre sa creance si son debiteur n'est pas retabli, desirer la republique qui sera devenue sa debitrice, parce qu'il craindra de perdre son capital en la perdant."

Ce n'etait pas la le seul avantage de cette institution; elle en avait d'autres encore tout aussi grands, et elle commencait le systeme du credit public. Le capital de chaque creance etait converti en une rente perpetuelle, au taux de cinq pour cent. Ainsi le creancier d'une somme de 1,000 francs se trouvait inscrit sur le Grand-Livre pour une rente de 50 francs. De cette maniere, les anciennes dettes, dont les unes portaient des interets usuraires, dont les autres etaient frappees de retenues injustes, ou grevees de certains impots, etaient ramenees a un interet uniforme et equitable. L'etat, changeant sa dette en une rente perpetuelle, n'etait plus expose a des echeances, et ne pouvait jamais etre oblige a rembourser le capital, pourvu qu'il servit les interets. Il trouvait en outre un moyen facile et avantageux de s'acquitter, c'etait de racheter la rente sur la place, lorsqu'elle viendrait a baisser au-dessous de sa valeur: ainsi, quand une rente de 50 livres de revenu et de 1,000 francs de capital ne vaudrait que neuf ou huit cents livres, l'etat gagnerait, disait Cambon, un dixieme ou un cinquieme du capital en rachetant sur la place. Ce rachat n'etait pas encore organise au moyen d'un amortissement fixe, mais le moyen etait entrevu, et la science du credit public commencait a se former.

Ainsi l'inscription sur le Grand-Livre simplifiait la forme des titres, rattachait l'existence de la dette a l'existence de la republique, et changeait les creances en une rente perpetuelle, dont le capital etait non remboursable, et dont l'interet etait le meme pour toutes les portions d'inscriptions. Cette idee etait simple et empruntee en partie aux Anglais; mais il fallait un grand courage d'execution pour l'appliquer a la France, et il y avait un grand merite d'a-propos a le faire dans le moment. Sans doute, on peut trouver quelque chose de force a une operation destinee a changer ainsi brusquement la nature des titres et des creances, a ramener l'interet a un taux unique, et a frapper de decheance les creanciers qui se refuseraient a cette conversion; mais, pour un etat, la justice est le meilleur ordre possible; et cette grande et energique uniformisation de la dette convenait a une revolution hardie, complete, qui avait pour but de tout soumettre au droit commun.

Le projet de Cambon joignait a cette hardiesse un respect scrupuleux pour les engagements pris a l'egard des etrangers, qu'on avait promis de rembourser a des epoques fixes. Il portait que les assignats n'ayant pas cours hors de France, les creanciers etrangers seraient payes en numeraire, et aux epoques determinees. En outre, les communes ayant contracte des dettes particulieres, et faisant souffrir leurs creanciers qu'elles ne payaient pas, l'etat se chargeait de leurs dettes, et ne s'emparait de leurs proprietes que jusqu'a concurrence des sommes employees au remboursement. Ce projet fut adopte[1] en entier, et aussi bien execute qu'il etait bien concu.

[Note 1: 24 aout.]

Le capital de la dette ainsi uniformisee fut converti en une masse de rentes de 200 millions par an. On crut devoir, pour remplacer les anciens impots de differente espece dont elle etait grevee, la frapper d'une imposition fonciere d'un cinquieme, ce qui reduisait le service des interets a 160 millions. De cette maniere tout etait simplifie, eclairci; une grande source d'agiotage se trouvait detruite, et la confiance renaissait, parce

qu'une banqueroute partielle, a l'egard de telle ou telle espece de creance, ne pouvait plus avoir lieu, et qu'une banqueroute generale pour toute la dette n'etait pas supposable.

Des ce moment, il devenait plus facile de recourir a un emprunt. On va voir de quelle maniere on se servit de cette mesure pour soutenir les assignats.

La valeur dont la revolution disposait pour ses depenses extraordinaires consistait toujours uniquement dans les biens nationaux. Cette valeur, representee par les assignats, flottait dans la circulation. Il fallait favoriser les ventes pour faire rentrer les assignats, et les relever en les rendant plus rares. Des victoires etaient le meilleur moyen, mais non le plus facile, de hater les ventes. Pour y suppléer, on imagina divers expédients. Par exemple, on avait permis aux acquereurs de diviser leurs paiemens en plusieurs annees. Mais cette mesure, inventee pour favoriser les paysans et les rendre proprietaires, etait plus propre a provoquer des ventes qu'a faire rentrer des assignats. Afin de diminuer plus surement leur quantite circulante, on avait decide de faire le remboursement des offices, partie en assignats, partie en *reconnaisances de liquidation*. Les remboursements s'elevant a moins de 3,000 francs devaient etre soldes en assignats, les autres devaient l'etre en *reconnaisances de liquidation*, qui n'avaient pas cours de monnaie, qui ne pouvaient pas etre divisees en sommes moindres de 10,000 livres, ni autrement transmises que les autres effets au porteur, et qui etaient recues en paiement des biens nationaux. De cette maniere, on diminuait la portion des biens nationaux convertis en monnaie forcee; tout ce qui etait transforme en *reconnaisances de liquidation* consistait en sommes peu divisees, difficilement transmissibles, fixees dans les mains des riches, et eloignees de la circulation et de l'agiotage.

Pour contribuer encore a la vente des biens nationaux, on declara, en creant le Grand-Livre, que les inscriptions de rentes seraient recues pour moitie dans le paiement de ces biens. Cette facilite devait amener de nouvelles ventes et de nouvelles rentrées d'assignats.

Mais tous ces moyens adroits ne suffisaient pas, et la masse de papier-monnaie etait encore beaucoup trop considerable. L'assemblee constituante, l'assemblee legislative, et la convention, avaient decrete successivement la creation de 5 milliards et 100 millions d'assignats: 484 millions n'avaient pas encore ete emis et restaient dans les caisses; il n'avait donc ete mis en circulation que 4 milliards 616 millions. Une partie etait rentree par les ventes; les acheteurs pouvant prendre des termes pour le paiement, il etait du encore, pour les acquisitions faites, 12 a 15 millions. Il etait rentre en tout 840 millions d'assignats qui avaient ete brules: il en restait donc en circulation, au mois d'aout 1793, 3 milliards 776 millions.

Le premier soin fut de demonetiser les assignats a effigie royale, qui etaient accapares, et nuisaient aux assignats republicains par la confiance superieure qu'ils inspiroient. Quoique demonetises, ils ne cesserent pas d'avoir une valeur; ils furent transformes en effets au porteur, et purent etre recus ou en paiement des contributions, ou en paiement des domaines nationaux, jusqu'au 1er janvier suivant. Passe cette epoque, ils ne devaient plus avoir aucune espece de valeur. Ces assignats s'elevaient a 558 millions. Cette mesure les faisait necessairement disparaitre de la circulation avant quatre mois, et comme on les savait tous dans les mains des speculateurs contre-revolutionnaires, on faisait preuve de justice en ne les annulant pas et en les obligeant seulement a rentrer au tresor.

On se souvient que, pendant le mois de mai, lorsqu'il fut declare en principe qu'il y aurait des armees dites revolutionnaires, on decreta en meme temps qu'il serait etabli un emprunt force d'un milliard sur les riches, pour subvenir aux frais d'une guerre dont ils etaient, comme aristocrates, reputes les auteurs, et a laquelle ils ne voulaient consacrer ni leurs personnes, ni leurs fortunes. Cet emprunt, reparti comme on va le voir, fut consacre, d'apres le projet de Cambon, a faire rentrer un milliard d'assignats en circulation. Pour laisser le choix aux citoyens de meilleure volonte, et leur assurer quelques avantages, il etait ouvert un emprunt volontaire; ceux qui se presentaient pour le remplir recevaient une inscription de rente au taux deja decrete de 5 pour cent, et obtenaient ainsi un interet de leurs fonds. Ils pouvaient, avec cette inscription, s'exempter de

## Histoire de la Revolution francaise, IV

contribuer a l'emprunt force, ou du moins jusqu'a concurrence de la valeur placee dans le pret volontaire. Les riches de mauvaise volonte, qui attendaient l'execution de l'emprunt force, recevaient un titre qui ne portait aucun interet, et qui n'etait, comme l'inscription de rente, qu'un titre republicain avec 5 pour cent de moins. Enfin, comme, d'apres la nouvelle loi, les inscriptions pouvaient servir pour moitie dans le paiement des biens nationaux, les preteurs volontaires, recevant une inscription de rente, avaient la faculte de se rembourser immediatement en biens nationaux; tandis qu'au contraire les certificats de l'emprunt force ne devaient etre pris en paiement des domaines acquis que deux ans apres la paix. Il fallait, disait le projet, interesser les riches a la prompte fin de la guerre et a la pacification de l'Europe.

L'emprunt force ou volontaire devait faire rentrer un milliard d'assignats qui seraient brules. Il devait en rentrer, en outre, par les contributions arrierees, 700 millions, dont 558 millions en assignats royaux deja demonetises, et recus seulement pour le paiement des impots. On etait donc assure, en deux ou trois mois, d'avoir enleve a la circulation, d'abord le milliard de l'emprunt, puis 700 millions de contributions. La somme flottante de 3 milliards 776 millions se trouverait donc reduite a 2 milliards 76 millions. En supposant, ce qui etait probable, que la faculte de changer les inscriptions de la dette en biens nationaux amenerait de nouvelles acquisitions, on pouvait par cette voie faire rentrer peut-etre 5 a 600 millions. La masse totale se trouverait donc encore peut-etre reduite par-la a 15 ou 16 cents millions. Ainsi, pour le moment, en reduisant la masse flottante de plus de moitie, on rendait aux assignats Leur valeur; les 484 millions restant en caisse devenaient disponibles. Les 700 millions rentres par les impots, et dont 558 devaient recevoir l'effigie republicaine et etre remis en circulation, recouvraient aussi leur valeur, et pouvaient etre employes l'annee suivante. On avait donc releve les assignats pour le moment, et c'etait la l'essentiel. Si l'on parvenait a se sauver, la victoire les releverait tout a fait, permettrait de faire de nouvelles emissions, et de realiser le reste des biens nationaux, reste qui etait considerable et qui s'augmentait chaque jour par l'emigration.

Le mode d'execution de cet emprunt force etait, de sa nature, prompt et necessairement arbitraire. Comment evaluer les fortunes sans erreur, sans injustice, meme a des epoques de calme, en prenant le temps necessaire, et en consultant toutes les probabilites? Or, ce qui n'est pas possible, meme avec les circonstances les plus propices, devait l'etre bien moins encore dans un temps de violence et de precipitation. Mais lorsqu'on etait oblige de troubler tant d'existences, de frapper tant de tetes, pouvait-on s'inquieter beaucoup d'une meprise sur les fortunes, et de quelques inexactitudes de repartition? On institua donc pour l'emprunt force, comme pour les requisitions, une espece de dictature, et on l'attribua aux communes. Chaque individu etait oblige de declarer l'etat de ses revenus. Dans chaque commune, le conseil general nommait des verificateurs; ces verificateurs decidaient, d'apres leurs connaissances des localites, si les declarations etaient vraisemblables; et s'ils les supposaient fausses, ils avaient le droit de les porter au double. Dans le revenu de chaque famille, il etait preleve 1,000 francs par individu, mari, femme et enfants; tout ce qui excedait constituait le revenu superflu, et, comme tel, imposable. De 1,000 fr. a 10,000 fr. de revenu imposable, la taxe etait d'un dixieme. 1,000 fr. de superflu payaient 100 fr.; 2,000 fr. de superflu payaient 200 fr., et ainsi de suite. Tout revenu superflu excedant 10,000 fr. etait impose d'une somme egale a sa valeur. De cette maniere, toute famille qui, outre les 1,000 fr. accordees par individu, et les 10,000 de superflu frappees d'un dixieme, jouissait encore d'un revenu superieur, devait donner a l'emprunt tout cet excedant. Ainsi, une famille composee de cinq individus, et riche a 50,000 livres de rentes, avait 5,000 fr. reputes necessaires, 10,000 fr. imposes d'un dixieme, et reduits a neuf, ce qui faisait en tout quatorze; et elle devait pour cette annee abandonner les 36,000 fr. restants a l'emprunt force ou volontaire. Prendre une annee de superflu a toutes les classes opulentes n'etait certainement pas une si grande rigueur, lorsque tant d'individus allaient expirer sur les champs de bataille; et cette somme, que du reste on aurait pu prendre sans condition, comme taxe indispensable de guerre, on l'echangeait contre un titre republicain, conversible ou en rentes sur l'etat, ou en portions de biens nationaux[1].

[Note 1: Le decret sur l'emprunt force est du 3 septembre.]

## Histoire de la Revolution francaise, IV

Cette grande operation consistait donc a tirer de la circulation un milliard d'assignats en le prenant aux riches; d'oter a ce milliard sa qualite de monnaie et de valeur circulante, et d'en faire une simple delegation sur les biens nationaux, que les riches echangeraient ou non en une portion correspondante de ces biens. De cette maniere, on les obligeait de devenir acquereurs, ou du moins a fournir la meme somme d'assignats qu'ils auraient fournie s'ils l'etaient devenus. C'etait, en un mot, le placement force d'un milliard d'assignats.

A ces mesures, destinees a soutenir le papier monnaie, on en joignit d'autres encore. Apres avoir detruit la rivalite des anciens contrats sur l'etat, celle des assignats a l'effigie royale, il fallait detruire la rivalite des actions des compagnies de finances. On decreta donc l'abolition de la compagnie d'assurances a vie, de la compagnie de la caisse d'escompte, de toutes celles enfin dont le fonds consistait en actions au porteur, en effets negociables, en inscriptions sur un livre, et transmissibles a volonte. Il fut decide que leur liquidation serait faite dans un court delai, et que le gouvernement pourrait seul a l'avenir creer de ces sortes d'etablissements. On ordonna un prompt rapport sur la compagnie des Indes, qui, par son importance, exigeait un examen particulier. On ne pouvait pas empecher l'existence des lettres de change sur l'etranger, mais on declara traitres a la patrie les Francais qui plaiaient leurs fonds sur les banques ou comptoirs des pays avec lesquels la republique etait en guerre. Enfin on eut recours a de nouvelles severites contre le numeraire, et le commerce qui s'en faisait. Deja on avait puni de six ans de gene quiconque vendrait ou acheterait du numeraire, c'est-a-dire qui le recevrait ou le donnerait pour une somme differente d'assignats; on avait de meme soumis a une amende tout vendeur ou acheteur de marchandises, qui traiterait a un prix different, suivant que le paiement serait stipule en numeraire ou en assignats. De pareils faits etant difficiles a atteindre, on s'en vengea en augmentant la peine. Tout individu convaincu d'avoir refuse en paiement des assignats, de les avoir donnees ou recus a une perte quelconque, fut condamne a une amende de 3,000 liv., et a six mois de detention pour la premiere fois; et en cas de recidive, a une amende double et a vingt ans de fer. Enfin, comme la monnaie de billon etait indispensable dans les marches, et ne pouvait etre facilement suppleree, on ordonna que les cloches seraient employees a fabriquer des decimes, des demi-decimes, etc., valant deux sous, un sou. etc.

Mais quelques moyens qu'on employat pour faire remonter, les assignats et detruire les rivalites qui leur etaient si nuisibles, on ne pouvait pas esperer de les remettre au niveau du prix des marchandises, et il fallait forcement rabaisser le prix de celles-ci. D'ailleurs le peuple croyait a de la malveillance de la part des marchands, il croyait a des accaparements, et quelle que fut l'opinion des legislatureurs, ils ne pouvaient moderer, sous ce rapport, un peuple qu'ils dechainaient sur tous les autres. Il fallut donc faire pour toutes les marchandises ce qu'on avait deja fait pour le ble. On rendit un decret qui rangeait l'accaparement au nombre des crimes capitaux, et le punissait de mort. Etait considere comme accapareur *celui qui derobait a la circulation les marchandises de premiere necessite*, sans qu'il les mit publiquement en vente. Les marchandises declarees *de premiere necessite* etaient le pain, la viande, les grains, la farine, les legumes, les fruits, les charbons, le bois, le beurre, le suif, le chanvre, le lin, le sel, le cuir, les boissons, les salaisons, les draps, la laine, et toutes les etoffes, excepte les soieries. Les moyens d'execution, pour un pareil decret, etaient necessairement inquisitoriaux et vexatoires. Il devait etre fait par chaque marchand des declarations prealables de ce qu'il possedait en magasin. Ces declarations devaient etre verifiees au moyen de visites domiciliaires. Toute fraude ou complicité etait, comme le fait lui-meme, punie de mort. Des commissaires, nommes par les communes, etaient charges de faire exhiber les factures, et d'apres ces factures, de fixer un prix qui, en laissant un profit modique au marchand, n'excédait pas les moyens du peuple. Si pourtant, ajoutait le decret, le haut prix des factures rendait le profit des marchands impossible, la vente n'en serait pas moins effectuee, a un prix auquel l'acheteur put atteindre. Ainsi, dans ce decret, comme dans celui qui ordonnait la declaration des bles et leur *maximum*, on laissait aux communes le soin de taxer les prix suivant l'etat des choses dans chaque localite. Bientot on allait etre conduit a generaliser encore ces mesures, et a les rendre plus violentes en les etendant davantage.

Les operations militaires, administratives et financieres de cette epoque etaient donc aussi habilement concues que la situation le permettait, et aussi vigoureuses que l'exigeait le danger. Toute la population, divisee en

generations, etait a la disposition des representans, et pouvait etre appelee, soit a se battre, soit a fabriquer des armes, soit a panser les blesses. Toutes les anciennes dettes, converties en une seule dette republicaine, etaient exposees a partager le meme sort, et a n'avoir pas plus de valeur que les assignats. On detruisait les rivalites multipliees des anciens contrats, des assignats royaux, des actions des compagnies; on empechait les capitaux de se retirer sur ces valeurs privilegiees, en les assimilant toutes; les assignats ne rentrant pas, on en prenait un milliard sur les riches, qu'on faisait passer de l'etat de monnaie a l'etat d'une simple delegation sur les biens nationaux. Enfin, pour etablir un rapport force entre les monnaies et les marchandises de premiere necessite, on laissait aux communes le soin de rechercher toutes les subsistances, toutes les marchandises, et de les faire vendre a un prix convenable dans chaque localite. Jamais aucun gouvernement ne prit a la fois des mesures ni plus vastes ni plus hardiment imaginees, et pour accuser leurs auteurs de violence, il faudrait oublier le danger d'une invasion universelle, et la necessite de vivre sur les biens nationaux sans acheteurs. Tout le systeme des moyens forces derivait de ces deux causes. Aujourd'hui, une generation superficielle et ingrate critique ces operations, trouve les unes violentes, les autres contraires aux bons principes d'economie, et joint le tort de l'ingratitude a l'ignorance du temps et de la situation. Qu'on revienne aux faits, et qu'enfin on soit juste pour des hommes auxquels il en a coute tant d'efforts et de perils pour nous sauver.

Après ces mesures generales de finances et d'administration, il en fut pris d'autres plus specialement appropriees a chaque theatre de la guerre. Les moyens extraordinaires, depuis longtemps resolus a l'egard de la Vendee, furent enfin decretes. Le caractere de cette guerre etait maintenant bien connu. Les forces de la rebellion ne consistaient pas dans des troupes organisees qu'on put detruire par des victoires, mais dans une population qui, en apparence paisible et occupee de ses travaux agricoles, se levait tout a coup a un signal donne, accablait de sa masse, surprenait de son attaque imprevue les troupes republicaines, et, en cas de defaite, se cachait dans ses bois, dans ses champs, et reprenait ses travaux sans qu'on put distinguer celui qui avait ete soldat de celui qui n'avait pas cesse d'etre paysan. Une lutte opiniatre de plus de six mois, des soulèvements qui avaient ete quelquefois de cent mille hommes, des actes de la plus grande temerite, une renommee formidable, et l'opinion etablie que le plus grand danger de la revolution etait dans cette guerre civile devorante, devaient appeler toute l'attention du gouvernement sur la Vendee, et provoquer a son egard les mesures les plus energiques et les plus coleres. Depuis longtemps on disait que le seul moyen de soumettre ce malheureux pays etait, non de le combattre, mais de le detruire, puisque ses armees n'etaient nulle part et se trouvaient partout. Ces voeux furent exautes par un decret formidable[1], ou la Vendee, les derniers Bourbons, les etrangers, etaient frappes tous a la fois d'extermination.

[Note 1: 1er aout.]

En consequence de ce decret, il fut ordonne au ministre de la guerre d'envoyer dans les departemens revoltes des matieres combustibles pour incendier les bois, les taillis et les genets. "Les forets, etait-il dit, seront abattues, les repaires des rebelles seront detruits, les recoltes seront coupees par des compagnies d'ouvriers, les bestiaux seront saisis, et le tout transporte hors du pays. Les vieillards, les femmes, les enfants, seront conduits hors de la contree, et il sera pourvu a leur subsistance avec les egards dus a l'humanite." Il etait enjoint en outre aux generaux et aux representans en mission de faire tout autour de la Vendee les approvisionnements necessaires pour nourrir de grandes masses, et, aussitot apres, de provoquer dans les departemens environnans, non pas une levee graduelle, comme dans les autres parties de la France, mais une levee subite et generale, et de verser ainsi toute une population sur une autre. Le choix des hommes repondit a la nature de ces mesures. On a vu Biron, Berthier, Menou, Westermann, compromis et destitues pour avoir soutenu le systeme de la discipline, et Rossignol, infracteur de cette discipline, tire de prison par les agents du ministere. Le triomphe du systeme jacobin fut complet. Rossignol, de simple chef de bataillon, fut tout a coup nomme general en chef de l'armee des cotes de La Rochelle. Ronsin, le chef de ces agents du ministere qui portaient dans la Vendee toutes les passions des jacobins et soutenaient qu'il ne fallait pas des generaux experimentes, mais des generaux franchement republicains; non pas une guerre reguliere, mais exterminatrice; que tout homme de nouvelle levee etait soldat, que tout soldat pouvait etre general; Ronsin, le chef de ces agents, fut fait en quatre jours capitaine, chef d'escadron, general de brigade, et fut adjoint a Rossignol avec

tous les pouvoirs du ministere lui-même pour presider a l'execution de ce nouveau systeme de guerre. On ordonna en meme temps que la garnison de Mayence fut conduite en poste du Rhin dans la Vendee. La mefiance etait si grande, que les generaux de cette brave garnison avaient ete mis en arrestation pour avoir capitule. Heureusement, le brave Merlin, toujours ecoute avec la consideration due a un caractere heroique, vint rendre temoignage de leur devouement et de leur bravoure. Kleber, Aubert-Dubayet, furent rendus a leurs soldats, qui voulaient les delivrer de vive force, et ils se rendirent dans la Vendee, ou ils devaient, par leur habilete, reparer les desastres causes par les agents du ministere. Il est une verite qu'il faut repeter toujours: la passion n'est jamais ni sage, ni eclairee, mais c'est la passion seule qui peut sauver les peuples dans les grandes extremites. La nomination de Rossignol etait une hardiesse etrange, mais elle annoncait un parti bien pris, elle ne permettait plus les demi-mesures dans cette funeste guerre de la Vendee, et elle obligeait toutes les administrations locales qui etaient encore incertaines a se prononcer. Ces jacobins fougueux, repandus dans les armees, les troublaient souvent, mais ils y communiquaient cette energie de resolution sans laquelle il n'y aurait eu ni armement, ni approvisionnement, ni moyens d'aucune espece. Ils etaient d'une injustice inique envers les generaux, mais ils ne permettaient a aucun de faiblir ou d'hesiter. On verra bientot leur folle ardeur, se combinant avec la prudence d'hommes plus calmes, produire les plus grands et les plus heureux resultats.

Kilmaine, auteur de la belle retraite qui avait sauve l'armee du Nord, fut aussitot remplace par Houchard, ci-devant general de l'armee de la Moselle, et jouissant d'une assez grande reputation de bravoure et de zele. Dans le comite de salut public, quelques changements eurent lieu. Thuriot et Gasparin, malades, donnerent leur demission. L'un d'eux fut remplace par Robespierre, qui penetra enfin dans le gouvernement, et dont la puissance immense fut ainsi reconnue et subie par la convention, qui jusqu'ici ne l'avait nomme d'aucun comite. L'autre eut pour successeur le celebre Carnot, qui deja, envoye a l'armee du Nord, avait donne de lui l'idee d'un militaire savant et habile.

A toutes ces mesures administratives et militaires, furent ajoutees des mesures de vengeance, suivant l'usage de faire suivre les actes d'energie par des actes de cruaute. On a deja vu que, sur la demande des envoyes des assemblees primaires, une loi avait ete resolue contre les suspects. Il restait a en presenter le projet. On le demandait chaque jour, parce que ce n'etait pas assez, disait-on, du decret du 27 mars, qui mettait les aristocrates hors la loi. Ce decret exigeait un jugement, et on en souhaitait un qui permit d'enfermer, sans les juger et seulement pour s'assurer de leur personne, les citoyens suspects par leurs opinions. En attendant ce decret, on decida que les biens de tous ceux qui etaient mis hors la loi appartiendraient a la republique. On exigea ensuite des dispositions plus severes envers les etrangers. Deja ils avaient ete mis sous la surveillance des comites qui s'etaient intitules revolutionnaires; mais on voulait davantage. L'idee d'une conspiration etrangere, dont Pitt etait suppose le moteur, remplissait plus que jamais tous les esprits. Un portefeuille trouve sur les murs de l'une de nos villes frontieres renfermait des lettres qui etaient ecrites en anglais, et que des agens anglais en France s'adressaient entre eux. Il etait question dans ces lettres de sommes considerables envoyees a des agens secrets repandus dans nos camps, nos places fortes et nos principales villes. Les uns etaient charges de se lier avec les generaux pour les seduire, de prendre des renseignements exacts sur l'etat de nos forces, de nos places et de nos approvisionnements; les autres avaient mission de s'introduire dans les arsenaux, dans les magasins, avec des meches phosphoriques, et d'y mettre le feu. "Faites hausser, disaient encore ces lettres, le change jusqu'a deux cents livres pour une livre sterling. Il faut discrediter le plus possible les assignats, et refuser tous ceux qui ne porteront pas l'effigie royale. Faites hausser le prix de toutes les denrees. Donnez les ordres a vos marchands d'accaparer tous les objets de premiere necessite. Si vous pouvez persuader a Cott...i d'acheter le suif et la chandelle a tout prix, faites-la payer au public jusqu'a cinq francs la livre. Milord est tres-satisfait pour la maniere dont B—t—z a agi. Nous esperons que les assassins se feront avec prudence. Les pretres deguises et les femmes sont les plus propres a cette operation."

Ces lettres prouvaient seulement que l'Angleterre avait quelques espions militaires dans nos armees, quelques agens dans nos places de commerce pour y aggraver les inconveniens de la disette, et que peut-être quelques-uns se faisaient donner de l'argent sous pretexte de commettre a propos des assassinats. Mais tous

## Histoire de la Revolution francaise, IV

ces moyens etaient fort peu redoutables, et etaient certainement exageres par la vanterie ordinaire des agens employes a ce genre de manoeuvres. Il est vrai que des incendies avaient eclate a Douai, a Valenciennes, a la voilerie de Lorient, a Bayonne, et dans les parcs d'artillerie pres Chemille et Saumur. Il est possible que ces agens fussent les auteurs de ces incendies; mais certainement ils n'avaient dirige ni le poignard du garde-du-corps Paris contre Lepelletier, ni celui de Charlotte Corday contre Marat; et s'ils agiotaient sur le papier etranger et les assignats, s'ils achetaient quelques marchandises moyennant les credits ouverts a Londres par Pitt, ils n'avaient qu'une mediocre influence sur notre situation commerciale et financiere, qui tenait a des causes bien plus generales et plus majeures que ces viles intrigues. Cependant, ces lettres, concourant avec quelques incendies, deux assassinats, et l'agiotage du papier etranger, exciterent une indignation universelle. La convention, par un decret, denonca le gouvernement anglais a tous les peuples, et declara Pitt l'ennemi du genre humain. En meme temps elle ordonna que tous les etrangers domicilies en France depuis le 14 juillet 1789, seraient sur-le-champ mis en etat d'arrestation (Decret du 1er aout).

Enfin on decreta le prompt achevement du proces de Custine. On mit en jugement Biron et Lamarche. L'acte d'accusation des girondins fut presse de nouveau, et ordre fut donne au tribunal revolutionnaire de se saisir de leur proces dans le plus bref delai. Enfin la colere se porta sur les restes des Bourbons, et sur la famille infortunee qui deplorait, dans la tour du Temple, la mort du dernier roi. Il fut decrete que tous les Bourbons qui restaient en France seraient deportes, excepte ceux qui etaient sous le glaive des lois[1]; que le duc d'Orleans, qui avait ete transfere, dans le mois de mai, a Marseille, et que les federalistes n'avaient pas voulu faire juger, serait reconduit a Paris, pour y comparaitre devant le tribunal revolutionnaire.

[Note 1: 1er aout.]

Sa mort devait servir de reponse a ceux qui accusaient la Montagne de vouloir en faire un roi. L'infortunee Marie-Antoinette, malgre son sexe, fut, comme son epoux, vouee a l'echafaud. Elle passait pour l'instigatrice de tous les complots de l'ancienne cour, et etait regardee comme beaucoup plus coupable que Louis XVI. Elle avait le malheur surtout d'etre fille de l'Autriche, qui etait dans ce moment la plus redoutable de toutes les puissances ennemies. Suivant la coutume de braver plus audacieusement l'ennemi le plus dangereux, on voulut, au moment meme ou les armees imperiales s'avancaient sur notre territoire, faire tomber la tete de Marie-Antoinette. Elle fut donc transferee a la Conciergerie pour etre jugee comme une accusee ordinaire par le tribunal revolutionnaire. Madame Elisabeth, destinee a la deportation, fut retenue pour deposer contre sa soeur.

Les deux enfans devaient etre eleves et gardes par la republique, qui jugerait, a l'epoque de la paix, ce qu'il conviendrait de statuer a leur egard. Jusques alors, la depense du Temple avait ete faite avec une certaine somptuosite qui rappelait le rang de la famille prisonniere. Il fut decrete qu'elle serait reduite au necessaire. Enfin, pour consommer tous ces actes de la vengeance revolutionnaire, on decreta que les tombes royales de Saint-Denis seraient detruites.

Telles furent les mesures que les dangers imminens du mois d'aout 1798 provoquerent pour la defense et pour la vengeance de la revolution.

FIN DU TOME QUATRIEME.

NOTE ET PIECES JUSTIFICATIVES DU TOME QUATRIEME.

NOTE PAGE 143.

Les veritables dispositions de Robespierre, a l'egard du 31 mai, sont manifestees par les discours qu'il a tenus aux Jacobins, ou on parlait beaucoup plus librement qu'a l'assemblee, et ou l'on conspirait hautement. Des extraits de ce qu'il a dit aux diverses epoques importantes prouveront la marche de ses idees a l'egard de la

## Histoire de la Revolution francaise, IV

grande catastrophe des 31 mai et 2 juin. Son premier discours prononce sur les pillages du mois de fevrier donne une premiere indication.

*(Seance du 25 fevrier 1793.)*

*Robespierre*: “Comme j'ai toujours aime l'humanite et que je n'ai jamais cherche a flatter personne, je vais dire la verite. Ceci est une trame ourdie contre les patriotes eux-memes. Ce sont les intrigans qui veulent perdre les patriotes; il y a dans le coeur du peuple un sentiment juste d'indignation. J'ai soutenu, au milieu des persecutions et sans appui, que le peuple n'a jamais tort; j'ai ose proclamer cette verite dans un temps ou elle n'etait pas encore connue; le cours de la revolution l'a developpee.

“Le peuple a entendu tant de fois invoquer la loi par ceux qui voulaient le mettre sous son joug, qu'il se mefie de ce langage.

“Le peuple souffre; il n'a pas encore recueilli le fruit de ses travaux; il est encore persecute par les riches, et les riches sont encore ce qu'ils furent toujours, c'est-a-dire durs et impitoyables. (*Applaudi.*) Le peuple voit l'insolence de ceux qui l'ont trahi, il voit la fortune accumulee dans leurs mains, il ne sent pas la necessite de prendre les moyens d'arriver au but; et, lorsqu'on lui parle le langage de la raison, il n'ecoute que son indignation contre les riches, et il se laisse entrainer dans de fausses mesures par ceux qui s'emparent de sa confiance pour le perdre.

“Il y a deux causes: la premiere, une disposition naturelle dans le peuple a chercher les moyens de soulager sa misere, disposition naturelle et legitime en elle-meme; le peuple croit qu'au default des lois protectrices, il a le droit de veiller lui-meme a ses propres besoins.

“Il y a une autre cause. Cette cause, ce sont les desseins perfides des ennemis de la liberte, des ennemis du peuple, qui sont bien convaincus que le seul moyen de nous livrer aux puissances etrangeres, c'est d'alarmer le peuple sur ses subsistances, et de le rendre victime des exces qui en resultent. J'ai ete temoin moi-meme des mouvemens. A cote des citoyens honnetes, nous avons vu des etrangers et des hommes opulens, revetus de l'habit respectable des sans-culottes. Nous avons entendu dire: On nous promettait l'abondance apres la mort du roi, et nous sommes plus malheureux depuis que ce pauvre roi n'existe plus. Nous en avons entendu declamer non pas contre la portion intrigante et contre-revolutionnaire de la convention, qui siege ou siegeaient les aristocrates de l'assemblee constituante, mais contre la Montagne, mais contre la deputation de Paris et contre les jacobins, qu'ils representaient comme accapareurs.

“Je ne vous dis pas que le peuple soit coupable; je ne vous dis pas que ses mouvemens soient un attentat; mais quand le peuple se leve, ne doit-il pas avoir un but digne de lui? Mais de chetives marchandises doivent-elles l'occuper? Il n'en a pas profite, car les pains de sucre ont ete recueillis par les mains des valets de l'aristocratie; et en supposant qu'il en ait profite, en echange de ce modique avantage, quels sont les inconveniens qui peuvent en resulter? Nos adversaires veulent effrayer tout ce qui a quelque propriete; ils veulent persuader que notre systeme de liberte et d'egalite est subversif de tout ordre, de toute surete.

“Le peuple doit se lever, non pour recueillir du sucre, mais pour terrasser les brigands. (*Applaudi.*) Faut-il vous retracer vos dangers passes? Vous avez pense etre la proie des Prussiens et des Autrichiens; il y avait une transaction; et ceux qui avaient alors trafique de votre liberte, sont ceux qui ont excite les troubles actuels. J'articule a la face des amis de la liberte et de l'egalite, a la face de la nation, qu'au mois de septembre, apres l'affaire du 10 aout, il etait decide a Paris que les Prussiens arriveraient sans obstacle a Paris.”

*(Seance du mercredi 8 mai 1793.)*



## Histoire de la Revolution francaise, IV

*Robespierre*: “Nous avons a combattre la guerre exterieure et interieure. La guerre civile est entretenue par les ennemis de l'interieur. L'armee de la Vendee, l'armee de la Bretagne et l'armee de Coblenz, sont dirigees contre Paris, cette citadelle de la liberte. Peuple de Paris, les tyrans s'arment contre vous, parce que vous etes la portion la plus estimable de l'humanite: les grandes puissances de l'Europe se levent contre vous: tout ce qu'il y a en France d'hommes corrompus secondent leurs efforts.

“Apres avoir concu ce vaste plan de vos ennemis, vous devez deviner aisement le moyen de vous defendre. Je ne vous dis point mon secret; je l'ai manifeste au sein de la convention.

“Je vais vous reveler ce secret, et, s'il etait possible que ce devoir d'un representant d'un peuple libre put etre considere comme un crime, je saurais braver tous les dangers pour confondre les tyrans et sauver la liberte.

“J'ai dit ce matin a la Convention que les partisans de Paris iraient au–devant des scelerats de la Vendee, qu'ils entraineraient sur leur route tous leurs freres des departemens, et qu'ils extermineraient tous, oui, tous les rebelles a la fois.

“J'ai dit qu'il fallait que tous les patriotes du dedans se levassent, et qu'ils reduisissent a l'impuissance de nuire, et les aristocrates de la Vendee et les aristocrates deguises sous le masque du patriotisme.

“J'ai dit que les revoltes de la Vendee avaient une armee a Paris; j'ai dit que le peuple genereux et sublime, qui depuis cinq ans supporte le poids de la revolution, devait prendre les precautions necessaires pour que nos femmes et nos enfans ne fussent pas livres au couteau contre–revolutionnaire des ennemis que Paris renferme dans son sein. Personne n'a ose contester ce principe. Ces mesures sont d'une necessite Pressante, imperieuse. Patriotes! volez a la rencontre des brigands de la Vendee.

“Ils ne sont redoutables que parce qu'on avait pris la precaution de desarmer le peuple. Il faut que Paris envoie des legions republicaines; mais quand nous ferons trembler nos ennemis interieurs, il ne faut pas que nos femmes et nos enfans soient exposes a la fureur de l'aristocratie. J'ai propose deux mesures: la premiere, que Paris envoie deux legions suffisantes pour exterminer tous les scelerats qui ont ose lever l'etendard de la revolte. J'ai demande que tous les aristocrates, que tous les feuillans, que tous les moderes fussent bannis des sections qu'ils ont empoisonnees de leur souffle impur. J'ai demande que tous les citoyens suspects fussent mis en etat d'arrestation.

“J'ai demande que la qualite de citoyen suspect ne fut pas determinee par la qualite de ci–devant nobles, de procureurs, de financiers, de marchands. J'ai demande que tous les citoyens qui ont fait preuve d'incivisme fussent incarceres jusqu'a ce que la guerre soit terminee, et que nous ayons une attitude imposante devant nos ennemis. J'ai dit qu'il fallait procurer au peuple les moyens de se rendre dans les sections sans nuire a ses moyens d'existence, et que, pour cet effet, la convention decretat que tout artisan vivant de son travail fut solde, pendant tout le temps qu'il serait oblige de se tenir sous les armes pour proteger la tranquillite de Paris. J'ai demande qu'il fut destine des millions necessaires pour fabriquer des armes et des piques, pour armer tous les sans–culottes de Paris.

“J'ai demande que des fabriques et des forges fussent elevees dans les places publiques, afin que tous les citoyens fussent temoins de la fidelite et de l'activite des travaux. J'ai demande que tous les fonctionnaires publics fussent destitues par le peuple.

“J'ai demande qu'on cessat d'entraver la municipalite, et le departemens de Paris, qui a la confiance du peuple.

“J'ai demande que les factieux qui sont dans la convention cessassent de calomnier le peuple de Paris, et que les journalistes qui pervertissent l'opinion publique fussent reduits au silence. Toutes ces mesures sont necessaires, et en me resumant, voici l'acquit de la dette que j'ai contractee envers le peuple:

## Histoire de la Revolution francaise, IV

“J'ai demande que le peuple fit un effort pour exterminer les aristocrates qui existent partout. (*Applaudi.*)

“J'ai demande qu'il existat au sein de Paris une armee, une armee non pas comme celle de Dumouriez, mais une armee populaire qui soit continuellement sous les armes pour imposer aux feuillans et aux moderes. Cette armee doit etre composee de sans-culottes payes; je demande qu'il soit assigne des millions suffisans pour armer les artisans, tous les bons patriotes; je demande qu'ils soient a tous les postes, et que leur majeste imposante fasse palir tous les aristocrates.

“Je demande que des demain les forges s'elevant sur toutes les places publiques, ou l'on fabriquera des armes pour armer le peuple. Je demande que le conseil executif soit charge d'executer ces mesures sous sa responsabilite. S'il en est qui resistent, s'il en est qui favorisent les ennemis de la liberte, il faut qu'ils soient chasses des demain.

“Je demande que les autorites constituees soient chargees de surveiller l'execution de ces mesures, et qu'elles n'oublient pas qu'elles sont les mandataires d'une ville qui est le boulevard de la liberte, et dont l'existence rend la contre-revolution impossible.

“Dans ce moment de crise, le devoir impose a tous les patriotes de sauver la patrie par les moyens les plus rigoureux; si vous souffrez qu'on egorge en detail les patriotes, tout ce qu'il y a de vertueux sur la terre sera aneanti; c'est a vous de voir si vous voulez sauver le genre humain.

(Tous les membres se levent par un elan simultane, et crient en agitant leurs chapeaux: *Oui, oui, nous le voulons!*)

“Tous les scelerats du monde ont dresse leurs plans, et tous les defenseurs de la liberte sont designes pour victimes.

“C'est parce qu'il est question de votre gloire, de votre bonheur; ce n'est que par ce motif que je vous conjure de veiller au salut de la patrie. Vous croyez peut-etre qu'il faut vous revolter, qu'il faut vous donner un air d'insurrection? point du tout, c'est la loi a la main qu'il faut exterminer tous nos ennemis.

“C'est avec une impudence insigne que des mandataires infideles ont voulu separer le peuple de Paris des departemens, qu'ils ont voulu separer le peuple des tribunes du peuple de Paris, comme si c'etait notre faute a nous, qui avons fait tous les sacrifices possibles pour etendre nos tribunes pour tout le peuple de Paris. Je dis que je parle a tout le peuple de Paris, et s'il etait assemble dans cette enceinte, s'il m'entendait plaider sa cause contre Buzot et Barbaroux, il est indubitable qu'il se rangerait de mon cote.

“Citoyens, on grossit les dangers, on oppose les armees etrangeres reunies aux revoltes de l'interieur; que peuvent leurs efforts contre des millions d'intrepides sans-culottes? Et, si vous suivez cette proposition, qu'un homme libre vaut cent esclaves, vous devez calculer que votre force est au-dessus de toutes les puissances reunies.

“Vous avez dans les lois tout ce qu'il faut pour exterminer legalement nos ennemis. Vous avez des aristocrates dans les sections: chassez-les. Vous avez la liberte a sauver: proclamez les droits de la liberte, et employez toute votre energie. Vous avez un peuple immense de sans-culottes, bien purs, bien vigoureux; ils ne peuvent pas quitter leurs travaux: faites-les payer par les riches. Vous avez une convention nationale; il est tres possible que les membres de cette convention ne soient pas egalement amis de la liberte et de l'egalite, mais le plus grand nombre est decide a soutenir les droits du peuple et a sauver la republique. La portion gangrenee de la convention n'empchera pas le peuple de combattre les aristocrates. Croyez vous donc que la Montagne de la convention n'aura pas assez de force pour contenir tous les partisans de Dumouriez, de d'Orleans, de Cobourg? En verite, vous ne pouvez pas le penser.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

“Si la liberte succombe, ce sera moins la faute des mandataires que du souverain. Peuple, n'oubliez pas que votre destinee est dans vos mains; vous devez sauver Paris et l'humanite; si vous ne le faites pas, vous etes coupable.

“La Montagne a besoin du peuple; le peuple est appuye sur la Montagne. On cherche a vous effrayer de toutes les manieres; on veut nous faire croire que les departemens meridionaux sont les ennemis des Jacobins. Je vous declare que Marseille est l'amie eternelle de la Montagne; qu'a Lyon les patriotes ont remporte une victoire complete.

“Je me resume et je demande, 1 deg. que les sections levent une armee suffisante pour former le noyau d'une armee revolutionnaire qui entraine tous les sans-culottes des departemens pour exterminer les rebelles; 2 deg. qu'on leve a Paris une armee de sans-culottes pour contenir l'aristocratie; 3 deg. que les intrigans dangereux, que tous les aristocrates soient mis en etat d'arrestation, que les sans-culottes soient payes aux depens du tresor public, qui sera alimente par les riches, et que cette mesure s'etende dans toute la republique.

“Je demande qu'il soit etabli des forges sur toutes les places publiques.

“Je demande que la commune de Paris alimente de tout son pouvoir le zele revolutionnaire du peuple de Paris.

“Je demande que le tribunal revolutionnaire fasse son devoir, qu'il punisse ceux qui, dans les derniers jours, ont blaspheme contre la republique.

“Je demande que ce tribunal ne tarde pas a faire subir une punition exemplaire a certains generaux pris en flagrant delit, et qui devraient etre juges.

“Je demande que les sections de Paris se reunissent a la commune de Paris, et qu'elles balancent par leur influence les ecrits perfides des journalistes alimentes par les puissances etrangeres.

“En prenant toutes ces mesures, sans fournir aucun pretexte de dire que vous avez viole les lois, vous donnerez l'impulsion aux departemens, qui s'uniront a vous pour sauver la liberte.”

*(Seance du dimanche 12 mai 1793.)*

*Robespierre:* “Je n'ai jamais pu concevoir comment, dans des momens critiques, il se trouvait tant d'hommes pour faire des propositions qui compromettent les amis de la liberte, tandis que personne n'appuie celles qui tendent a sauver la republique. Jusqu'a ce qu'on m'ait prouve qu'il n'est pas necessaire d'armer les sans-culottes, qu'il n'est pas bon de les payer pour monter la garde et assurer la tranquillite de Paris, jusqu'a ce qu'on m'ait prouve qu'il n'est pas bon de changer nos places en ateliers pour fabriquer des armes, je croirai et je dirai que ceux qui, mettant ces mesures a l'ecart, ne vous proposent que des mesures partielles, quelque violentes qu'elles soient, je dirai que ces hommes n'entendent rien au moyen de sauver la patrie; car ce n'est qu'apres avoir epuise toutes les mesures qui ne compromettent pas la societe, qu'on doit avoir recours aux moyens extremes; encore ces moyens ne doivent-ils pas etre proposes au sein d'une societe qui doit etre sage et politique. Ce n'est pas un moment, d'effervescence passagere qui doit sauver la patrie. Nous avons pour ennemis les hommes les plus fins, les plus souples, qui ont a leur disposition tous les tresors de la republique.

“Les mesures que l'on a proposees n'ont et ne pourront avoir aucun resultat; elles n'ont servi qu'a alimenter la calomnie, elles n'ont servi qu'a fournir des pretextes aux journalistes de nous représenter sous les couleurs les plus odieuses.

“Lorsqu'on neglige les premiers moyens que la raison indique, et sans lesquels le salut public ne peut etre opere, il est evident qu'on n'est point dans la route. Je n'en dirai pas davantage; mais je declare que je proteste

## Histoire de la Revolution francaise, IV

contre tous les moyens qui ne tendent qu'a compromettre la societe sans contribuer au salut public. Voila ma profession de foi: le peuple sera toujours en etat de terrasser l'aristocratie; il suffit que la societe ne fasse aucune faute grossiere.

“Quand je vois qu'on cherche a faire inutilement des ennemis a la societe, a encourager les scelerats qui veulent la detruire, je suis tente de croire qu'on est aveugle ou malintentionne.

“Je propose a la societe de s'arreter aux mesures que j'ai proposees, et je regarde comme tres-coupables les hommes qui ne les font pas executer. Comment peut-on se refuser a ces mesures? comment n'en sent-on pas la necessite? et, si on la sent, pourquoi balance-t-on a les appuyer et a les faire adopter? Je proposerai a la societe d'entendre une discussion sur les principes de constitution qu'on prepare a la France; car il faut bien embrasser tous les plans de nos ennemis. Si la societe peut demontrer le machiavelisme de nos ennemis, elle n'aura pas perdu son temps. Je demande donc que, ecartant les propositions deplacees, la societe me permette de lui lire mon travail sur la constitution.”

*(Seance du dimanche 26 mai 1793.)*

*Robespierre:* “Je vous disais que le peuple doit se reposer sur sa force; mais, quand le peuple est opprime, quand il ne lui reste plus que lui-meme, celui-la serait un lache qui ne lui dirait pas de se lever. C'est quand toutes les lois sont violees, c'est quand le despotisme est a son comble, c'est quand on foule aux pieds la bonne foi et la pudeur, que le peuple doit s'insurger. Ce moment est arrive: nos ennemis oppriment ouvertement les patriotes; ils veulent, au nom de la loi, replonger le peuple dans la misere et dans l'esclavage. Je ne serai jamais l'ami de ces hommes corrompus, quelques tresors qu'ils m'offrent. J'aime mieux mourir avec les republicains, que de triompher avec ces scelerats. *(Applaudi.)*

“Je ne connais pour un peuple que deux manieres d'exister: ou bien qu'il se gouverne lui-meme, ou bien qu'il confie ce soin a des mandataires. Nous, deutes republicains, nous voulons etablir le gouvernement du peuple, par ses mandataires, avec la responsabilite; c'est a ces principes que nous rapportons nos opinions, mais le plus souvent on ne veut pas nous entendre. Un signal rapide, donne par le president, nous depouille du droit de suffrage. Je crois que la souverainete du peuple est violee, lorsque ses mandataires donnent a leurs creatures les places qui appartiennent au peuple. D'apres ces principes, je suis douloureusement affecte....”

L'orateur est interrompu par l'annonce d'une deputation. *(Tumulte )*.

“Je vais, s'ecrie Robespierre, continuer de parler, non pas pour ceux qui m'interrompent, mais pour les republicains.

“J'exhorte chaque citoyen a conserver le sentiment de ses droits; je l'invite a compter sur sa force et sur celle de toute la nation; j'invite le peuple a se mettre, dans la convention nationale, en insurrection contre tous les deutes corrompus. *(Applaudi.)* Je declare qu'ayant recu du peuple le droit de defendre ses droits, je regarde comme mon oppresseur celui qui m'interrompt, ou qui me refuse la parole, et je declare que, moi seul, je me mets en insurrection contre le president, et contre tous les membres qui siegent dans la convention. *(Applaudi.)* Lorsqu'on affectera un mepris coupable pour les sans-culottes, je declare que je me mets en insurrection contre les deutes corrompus. J'invite tous les deutes montagnards a se rallier et a combattre l'aristocratie, et je dis qu'il n'y a pour eux qu'une alternative: ou de resister de toutes leurs forces, de tout leur pouvoir, aux efforts de l'intrigue, ou de donner leur demission.

“Il faut en meme temps que le peuple francais connaisse ses droits; car les deutes fideles ne peuvent rien sans la parole.

## Histoire de la Revolution francaise, IV

“Si la trahison appelle les ennemis etrangers dans le sein de la France; si, lorsque nos canonniers tiennent dans leurs mains la foudre qui doit exterminer les tyrans et leurs satellites, nous voyons l'ennemi approcher de nos murs, alors je declare que je punirai moi-meme les traitres, et je promets de regarder tout conspirateur comme mon ennemi, et de le traiter comme tel.” (*Applaudi.*)

FIN DE LA NOTE ET DES PIECES JUSTIFICATIVES.